

# RAPPORT DE GESTION

Mai 2011



de la Municipalité  
au Conseil communal  
sur l'exercice 2010

Clin d'oeil

## Une participation record pour le Festival «Images»



Festival Images 2010 Vevey / Performance de Li Wei, 6 septembre 2010 © Céline Michel

en plein air, matérialisant pour trois semaines le label «ville d'images», qui caractérise Vevey. Il a développé un savoir-faire spécifique et se différencie des autres rendez-vous photographiques de Suisse tout en se profilant sur la scène internationale.

Plus de 80'000 festivaliers provenant de toute la Suisse et de l'étranger sont venus découvrir la cinquantaine d'événements proposés. Les 5000 m<sup>2</sup> de l'ancien centre commercial EPA se sont vu transformés pour l'occasion en musée éphémère.

Cette manifestation a été marquée par Unframed, projet spécialement créé pour Vevey par le Festival Images en coproduction avec le Musée de l'Elysée, Lausanne. L'artiste JR est intervenu sur 14 façades de Vevey encollées par une sélection de photographies historiques.

Organisée par la Fondation Vevey ville d'Images la prochaine édition du festival aura lieu en septembre 2012.

2008 en présentant de la photographie monumentale

Stefano Stoll,  
délégué à la culture



Par  
Laurent Ballif,  
Syndic  
de Vevey

## Edito

### On entre en gare

Ce devait être un long voyage, en train, et j'avais pris de quoi m'occuper: livres, BD, magazines, même des mots-croisés.

Le train a démarré, et je me suis rendu compte que, pour pouvoir lire confortablement, je devais d'abord faire un peu le ménage dans le compartiment. Des journaux abandonnés sur les banquettes, une cagette à moitié vide prête à se verser sur le sol, la tablette de lecture coincée par un chewing-gum.

Six mois, rien que pour mettre les lieux en ordre!

Premier arrêt, un des passagers descend, et je recommence notre conversation initiale avec un nouvel occupant du compartiment.

Plus tard, je constate qu'un de mes livres, le plus intéressant, n'a pas toutes les pages coupées. Je passe un bon moment à le finir tant bien que mal avec un stylo, mais c'est du boulot avant même de pouvoir commencer à lire.

Je me décide à acheter à boire et un sandwich au chariot ambulant. Mais le serveur me dit qu'il n'a que des jambons-oignons, que je déteste. Il me promet de me prendre un brie-tomate au prochain arrêt, et je dois donc attendre pour le ravitaillement.

Une fois installé, mon voisin informé, ma bouteille et mon sandwich à la main, je peux me concentrer sur mes bouquins. En un rien de temps, je lis tout un magazine d'urbanisme, la revue de l'Union des communes vaudoises et je commence les mots croisés.

Déjà trois grilles de faites, et je peux jeter un œil sur les BD qui dépassent de ma serviette. Je vais finir le tout en un rien de temps...

Mais on entre déjà en gare. Il ne me reste que quelques mois pour ranger mes affaires... et préparer le voyage de retour!

*Laurent Ballif*

En 2010, le Festival Images a renouvelé le pari pris en

# RAPPORT DE GESTION

de la Municipalité  
au Conseil communal  
sur l'exercice 2010

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93 c);
- du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984 (art. 34);
- du règlement du Conseil communal de Vevey du 1<sup>er</sup> juillet 2007 (art. 135);

la Municipalité a l'honneur de vous soumettre le présent rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2010.

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir prendre la décision suivante:

*le Conseil communal de Vevey*

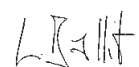
*vu le rapport de la Municipalité sur sa gestion 2010*

*vu les rapports de la commission de gestion*

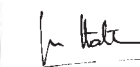
*décide*

*d'approuver la gestion relative à l'exercice 2010 et d'en donner décharge à la Municipalité.*

Au nom de la Municipalité  
le Syndic le Secrétaire



Laurent Ballif

Grégoire Halter

## Sommaire

|  |    |   |     |
|--|----|---|-----|
| Municipalité—Texte du Syndic                       | 1  | Direction des espaces publics                 | 99  |
| Répartition des dicastères                         | 3  | Sécurité Riviera                              | 117 |
| Conseil communal                                   | 5  | Service de défense incendie et secours        | 119 |
| Administration générale - Greffe municipal         | 17 | Culture                                       | 127 |
| Service du personnel                               | 39 | Musée suisse de l'appareil photographique     | 139 |
| Informatique                                       | 47 | Musée Jenisch                                 | 145 |
| Service des affaires intercommunales               | 55 | Musée historique de Vevey                     | 153 |
| Direction des finances                             | 57 | Bibliothèque médiathèque municipale           | 159 |
| Direction de l'architecture et des infrastructures | 71 | Sports & jeunesse + Agenda 21                 | 163 |
| Office de l'urbanisme                              | 91 | Direction de l'éducation                      | 183 |
|  |    | Direction des affaires sociales et familiales | 195 |
|  |    | Lexique                                       | 204 |



# Municipalité

**RAPPORT  
DE GESTION**  
2 0 1 0

## Les points chauds n'ont pas manqué

L'année 2009 avait été celle du démarrage des grands projets, celle qui l'a suivie en a été la concrétisation. Les Tours de Gilamont ont été le chantier emblématique de cette année, avec l'achèvement des travaux de la première tour et surtout l'écho médiatique rencontré par la fresque Chaplin-Bouroulec. Mais il faut encore rajouter les débuts de la restructuration complète du Musée Jenisch, l'aboutissement des longs travaux de réhabilitation de l'église Notre-Dame et la sécurisation de l'église de Gilamont, la fin de l'aménagement des combles de la Cour-au-Chantre, l'inauguration des Galeries du Rivage rénovées avec une exposition rétrospective à la clé, la rénovation lourde de notre maison de vigneron des Allours à Chardonne et la construction de nouvelles serres sur notre terrain du Major-Davel.

Tout cela explique que nous arrivions pour 2010 à un montant d'investissement net de près de 19 millions, à quoi il faut ajouter les frais courants figurant au budget ordinaire: entretien du patrimoine immobilier, remise en état de l'espace public et des aires de détente, ainsi que les millions investis dans les infrastructures, eau, égouts, électricité, fibre optique, etc.

Mais l'année 2010, cela n'a pas été que des grands travaux de construction. Il y a eu d'autres points chauds, des hauts et des bas.

Il y a eu tout d'abord un référendum sur le taux d'imposition, lancé juste avant Noël 2009 et abouti dans la foulée à la veille du Nouvel-An. La population était convoquée pour valider ou non le maintien du taux de 77, ainsi que la Municipalité et une majorité du Conseil le proposaient. Après une campagne rocambolesque marquée notamment par une bêtise incroyable du canton dans l'envoi des documents de vote, le résultat a donné lieu à un suspense haletant. Au décompte final, ce n'étaient que 16 petites voix qui séparaient les deux camps, le OUI l'emportant ainsi d'un souffle. Votre Exécutif se sentait ainsi conforté dans sa volonté clairement exprimée dès le début de la législature d'achever son cycle d'activité en maintenant le taux d'imposition inchangé dans notre ville.

Au nombre des prestations sociales d'importance, on relèvera l'ouverture de la nouvelle garderie des Ateliers, cent places nouvelles pour les jeunes enfants de la ville, ainsi que l'extension de celle des Petits Pois à l'Oriental et l'achat des locaux pour la future garderie des Perles d'Azur à l'av. Nestlé.

Parmi les points chauds, incontestablement, il faut évoquer les remous suscités par la circulation en ville de Vevey. Il y a eu tout d'abord les critiques récurrentes sur le fonctionnement de la Place de la Gare, en place pourtant depuis bientôt une dizaine d'années et que la Municipalité n'entend pas modifier avant d'avoir finalisé la vision d'avenir que doit apporter le Plan de mobilité et d'Urbanisme (PMU). A cet effet, elle a poursuivi à la fois les travaux d'étude du PMU coordonné avec le Projet d'Agglomération, et, parallèlement, l'élaboration du cahier

des charges des concours couvrant la Place de la Gare, la gare elle-même et le quartier des Bosquets.

Dans la moiteur pré-électorale de l'été, un nouveau foyer s'est allumé avec les travaux de mise en séparatifs à l'est et au cœur de la ville, accompagnés de modifications de circulation très dérangeantes pour les habitudes des automobilistes. L'accès direct par les quais vers la Place du Marché ayant été interrompu, c'est une coalition de conducteurs énervés et de commerçants fâchés qui a alimenté le courrier des lecteurs et la rubrique des pétitions durant tout le second semestre. Dans cette affaire, force est de reconnaître que le mieux est l'ennemi du bien et que la Municipalité aurait certainement pu agir avec plus de concertation et de doigté, en prévoyant notamment une mise en œuvre plus progressive.

Un ultime retour de flamme est encore apparu à la fin de l'année, au moment où les horodateurs de la Place du Marché ont été changés et les tarifs légèrement adaptés, mais surtout la durée de stationnement étendue au début de la soirée. Même si le climat électoral explique largement certaines réactions, la Municipalité a toutefois été étonnée du manque de compréhension auprès de nombreux acteurs économiques du centre ville face à cette décision. Il est évident, avec le recul que nous avons aujourd'hui, que le stationnement payant jusqu'à 22 h s'avère un moyen imparable pour fournir des places de parcs aux clients des animations du soir, théâtre, cinémas, restaurants. Alors que plusieurs interventions du Conseil nous demandaient instamment d'augmenter les possibilités de parage en soirée pour répondre à cette demande, on constate depuis quelques semaines qu'il y a tous les soirs des places disponibles sur notre Grand-Place.

Cette année 2010 aura donc été marquée, sur le plan de la circulation, par plusieurs polémiques inévitables en cette période de la législature. Pour la Municipalité, cela a été l'occasion de mettre en évidence les lignes directrices qu'elle entend suivre: meilleure lisibilité du plan des circulations, accès de la voiture en ville selon des cheminement bien définis, libération de l'espace public au bénéfice des piétons et des vélos, priorisation du parking souterrain pour le parage de longue durée, affectation du parking de la Place du Marché à la clientèle des commerces de proximité tant de jour qu'en soirée, mise en zone à vitesse limitée de l'entier de la ville hormis les axes de transit.

Ces intentions ont été à plusieurs reprises mal comprises, et la Municipalité a fait son autocritique quant à la communication mise en œuvre. Mais elle illustre également l'un des autres sujets forts de cette année: le manque d'outils disponibles pour informer, s'informer mutuellement aussi, sur le fonctionnement de la ville. La diminution dramatique de l'espace consacré à notre ville dans les journaux régionaux et l'inclusion d'ICI-TV dans La Télé nous ont obligé à imaginer d'autres voies, à défaut de devoir recourir au folklorique crieur public ! La Municipalité a donc salué la renaissance colorée de Vevey-Hebdo, devenu Riviera-Magazine. Elle continue à financer la chaîne Citoyenne TV pour la retransmission des séances du Conseil et peut-être ultérieurement d'autres émissions. Elle a lancé une Web-TV sur le site Youtube qui offre annuellement une trentaine de petits films visibles par chacun. Et le dernier recours est, comme nous avons dû le

constater, l'utilisation de panneaux disposés en ville aux endroits stratégiques. Cette solution n'est cependant pas généralisable, et il faut vivement souhaiter que nous disposions prochainement de véritables canaux de communication à l'usage de toutes les composantes de notre société.

Parmi les faits éclatants qui resteront au tableau d'honneur de 2010, il y a bien évidemment le Festival Images, dont les retombées médiatiques ont été énormes. Cette édition, construite sur la base de celle de 2008 qui avait déjà commencé à exploiter le filon du plein air, a été un coup de maître de la Fondation Images. En étroite collaboration avec notre service culturel, elle a fait de Vevey le centre du monde visuel durant trois semaines. Avec une quinzaine de bâtiments ornés de bâches ou de photos gigantesques, nos rues ont accueilli plus de 80'000 visiteurs seuls ou en groupes, le plus souvent armés de caméras, qui ont diffusé l'image de notre ville dans le monde entier. Les derniers points à relever de cette année riche en événements, ce sont les multiples manifestations en tous genres que notre ville a accueillies cette année. Il n'y a

pas eu de grand concert sur la Place du Marché, mais Léman Tradition, le même week-end, a drainé les foules, tout comme Animai, la brocante, le Festival des artistes de rues, la Fête multiculturelle, les Marchés folkloriques, la Foire de la Saint-Martin et bien d'autres.

L'hiver dernier, la patinoire a fait le plein d'enfants, d'écouliers, de touristes et de promeneurs, mais le Conseil n'a pas voulu pour cet hiver de notre solution provisoire, dans l'attente d'une solution définitive. Tant pis, espérons que les bonnes habitudes prises en trois ans ne se perdront pas. En tout cas, durant l'été, c'est le sable qui accueille les visiteurs à la Place du Marché, et au début août nous avons pris l'habitude du grand tournoi de Beach-Volley.

Chacun fait sa pesée des points chauds, des hauts et des bas, selon son angle de vision. Pour la Municipalité, les réalisations ont été à la hauteur de ses attentes; l'embalage a parfois manqué de finition mais les lignes directrices sont clairement visibles.

*Laurent Ballif, Syndic*



## Législature 2006-2011

# Répartition des dicastères

### Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010

#### Suppléant

#### 1. Administration générale

- Greffe municipal
- Service du personnel
- Service informatique
- Service des affaires intercommunales



**Laurent Ballif**  
Syndic

**Vice-président  
de la Municipalité**

#### 2. Direction des finances

- Comptabilité générale
- Gérance
- Office de la population



**Laurent Ballif**  
Syndic

**Madeleine Burnier**  
Municipale

#### 3. Direction de l'architecture et des infrastructures Office de l'urbanisme



**Jérôme Christen**  
Municipal

**Vice-président  
de la Municipalité  
2008-2009**

**Marcel Martin**  
Municipal

#### 4. Direction des espaces publics



**Marcel Martin**  
Municipal

**Vice-président  
de la Municipalité  
2007-2008**

**Jérôme Christen**  
Municipal

#### 5. Direction de la sécurité

- Police
- CRDIS
- Protection civile



**Lionel Girardin**  
Municipal

**Vice-président  
de la Municipalité  
2010-2011**

**Marcel Martin**  
Municipal

#### 6. Direction de la culture, de la jeunesse et des sports + A21

- Culture
- Animation jeunesse
- Animation sportive
- Agenda 21 (développement durable)



**Madeleine Burnier**  
Municipale

**Vice-présidente  
de la Municipalité  
2009-2010**

**Jérôme Christen**  
Municipal

#### 7. Direction de l'éducation



**Jérôme Christen**  
Municipal

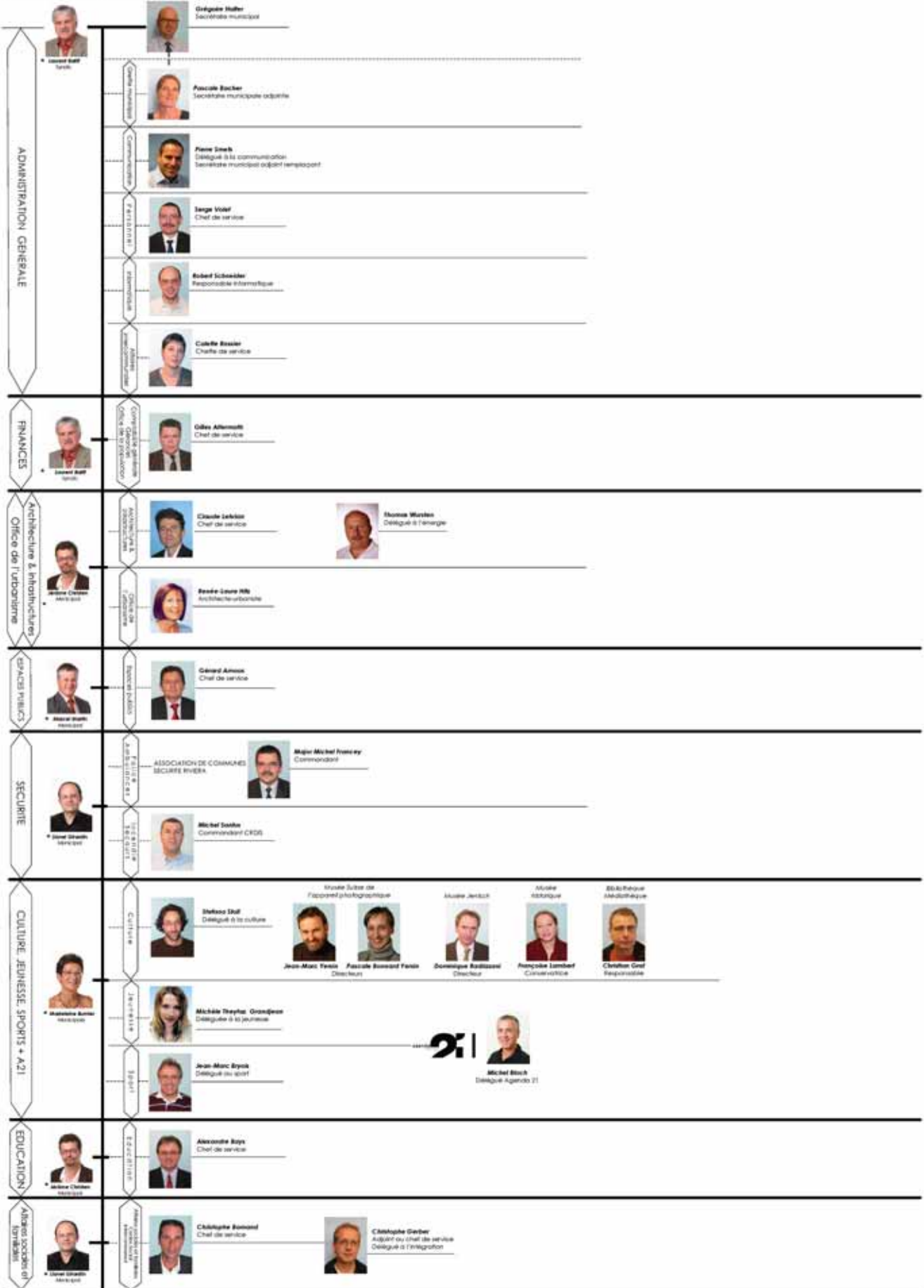
**Lionel Girardin**  
Municipal

#### 8. Direction des affaires sociales et familiales



**Lionel Girardin**  
Municipal

**Madeleine Burnier**  
Municipale





# **Conseil communal**

**RAPPORT  
DE GESTION**  
2 0 1 0

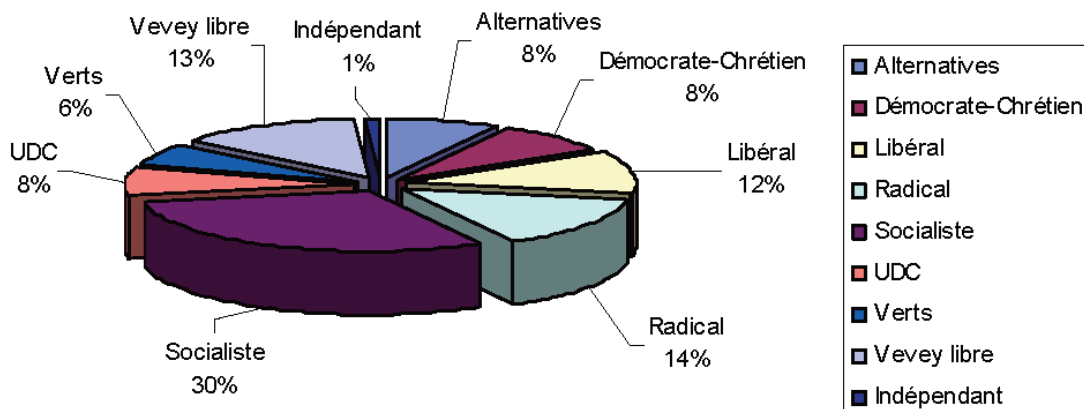


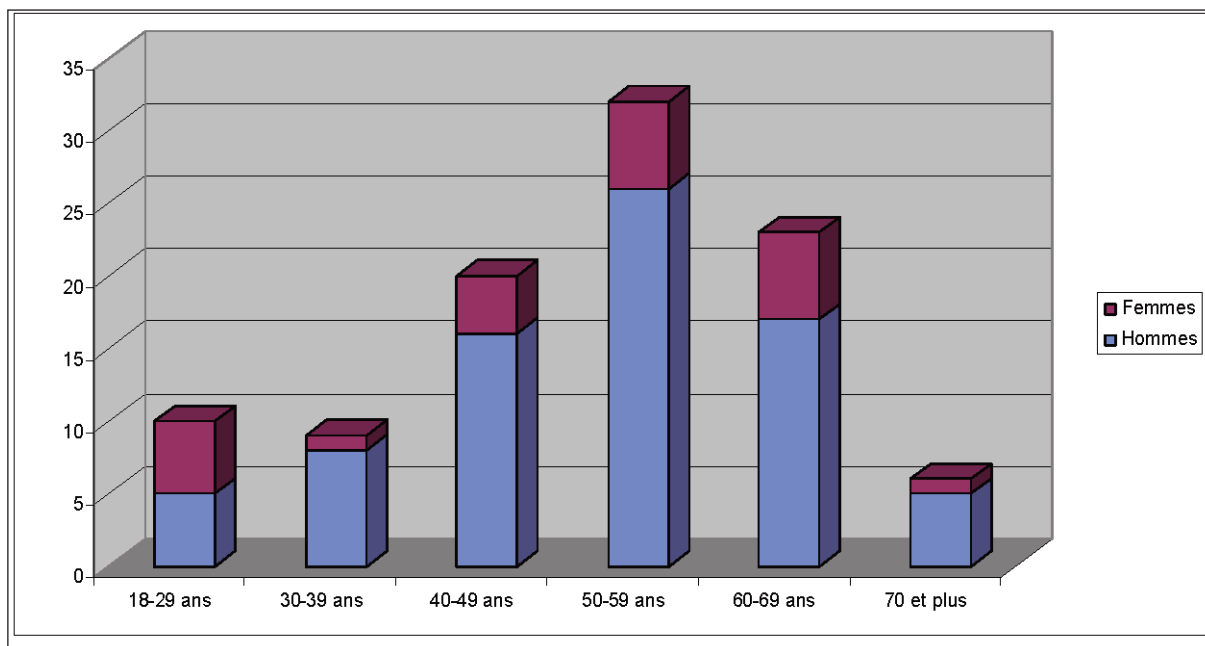
## COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL AU 31.12.2010

| Parti | Nom               | Prénom          | Profession                      | Année de naissance |
|-------|-------------------|-----------------|---------------------------------|--------------------|
| VL    | AGNANT            | Michel          | Dipl.-Ing. Maschinenbau         | 1965               |
| S     | AMBRESIN          | Grégory         | Employé de commerce             | 1983               |
| S     | ANSERMET          | Serge           | Secrétaire WWF                  | 1947               |
| S     | BARHOUMI-HENCHOZ  | Josette         | Enseignante secondaire          | 1946               |
| VL    | BAUD              | Francis         | Economiste                      | 1941               |
| L     | BAUDIN            | Stephan         | Electricien                     | 1962               |
| S     | BAUMELER          | David           | Aide-comptable                  | 1971               |
| S     | BEAUX             | Daniel          |                                 | 1967               |
| VL    | BERNEY            | Michel          | Directeur CEPV                  | 1951               |
| R     | BERTSCHY          | Patrick         | Paysagiste                      | 1969               |
| ALT   | BOILLAT           | Jean-Pierre     | Travailleur social              | 1945               |
| S     | BONJOUR           | Laurent         | Horticulteur-Paysagiste         | 1966               |
| UDC   | BONJOUR           | Pierre          | Retraité                        | 1924               |
| UDC   | BONJOUR           | Yvette          | Retraîtée                       | 1949               |
| R     | BRAMBILLA         | Edgardo         | Responsable ressources humaines | 1949               |
| S     | BRIOT             | Benoît          | Ingénieur                       | 1978               |
| L     | BURGI             | Jean-Jacques    | Décorateur-étalagiste           | 1949               |
| S     | BUTTY             | Pierre          | Relations Publiques             | 1962               |
| R     | CHAMBAZ           | Henri           | Retraité                        | 1940               |
| S     | CLEMENT           | Michel          | Intendant parking               | 1948               |
| L     | CLEMENT           | Pierre          | Directeur commercial            | 1954               |
| S     | CRESSIER          | Lionel          | Graphiste                       | 1983               |
| ALT   | CRESSIER          | Valérie         | Serveuse                        | 1981               |
| PDC   | D'ANGELO          | Vladimir        | Commerçant indépendant          | 1945               |
| VER   | DALLA PALMA ZAHAR | Sabrina         | Consultante                     | 1971               |
| S     | DE STEFANIS       | Maria Antonia   | Accueillante familiale de jour  | 1955               |
| S     | DE STEFANIS       | Sergio          | Chaudronnier                    | 1952               |
| R     | DÉCOSTERD         | Jacques         | Acheteur                        | 1966               |
| UDC   | DESPOT            | Fabienne        | Ingénieur EPFL                  | 1965               |
| R     | DESTRAZ           | Marie-Catherine | Infirmière                      | 1953               |
| VL    | DIANGITUKWA       | Fweley          | Dr ès sciences économiques      | 1953               |
| R     | DORIOT            | Serge           | Ingénieur mécanicien ETS        | 1935               |
| S     | DUTRUY            | Gilbert         | Ouvrier                         | 1942               |
| VER   | FAVE              | Jean-François   | Horticulteur                    | 1957               |
| IND   | FEUERSTEIN        | Vera            | Ingénieur                       | 1961               |
| S     | FLACTION          | Pierre-André    | Installateur sanitaire          | 1952               |
| S     | GANDI             | Daniel          | Enseignant                      | 1952               |
| S     | GAVIN             | Eric            | Paysagiste                      | 1957               |
| ALT   | GITTO             | Sabrina         | Educatrice sociale HES          | 1982               |
| ALT   | GONTHIER          | Alain           | Géographe                       | 1953               |
| VL    | GUT               | Sarah           | Etudiante                       | 1988               |
| S     | HIGY              | Muriel          | Enseignante                     | 1970               |
| VL    | HUNZIKER          | Randolph        | Jardinier, musicien             | 1960               |
| R     | JAGGI-HERITIER    | Doris           | Educatrice                      | 1942               |
| S     | JÖRIMANN          | Michel          | Journaliste retraité            | 1939               |
| L     | JOST              | Philippe        | Chercheur en finance            | 1978               |
| L     | JOST              | Grace           | Indépendante                    | 1981               |
| PDC   | JUSTO             | José            | Moniteur Bateau-Ecole           | 1955               |
| L     | KAESER            | Danielle        | Infirmière                      | 1947               |
| R     | KARLEN            | Laurent         | Chef chantier peintre           | 1985               |
| L     | KOEHLER           | Béatrice        | Secrétaire                      | 1938               |
| VER   | LAVANCHY          | Christiane      | Assistante médicale             | 1955               |
| PDC   | LISBOA            | Manuel          | Concierge professionnel         | 1955               |
| PDC   | MALDONADO         | Jorge           | Employé de commerce             | 1956               |
| R     | MARCHESI          | Jean-Yves       | Peintre                         | 1956               |
| R     | MARINELLI         | Rogero          | Directeur administratif         | 1968               |
| R     | MARINELLI         | Vittorio        | Electronicien Radio TV          | 1959               |
| S     | MARTIN            | Jean-François   | Maître secondaire               | 1953               |
| S     | MATTHYS           | Vincent         | Secrétaire général              | 1964               |
| L     | MEYER             | Jean-Claude     | Fonct. de police retraité       | 1944               |
| VL    | MOLLIAT           | Pascal          | Etude CFC automatique           | 1990               |
| VL    | MOLLIAT           | Stéphane        | Menuisier-ébéniste              | 1959               |
| VL    | MONNIER           | Anne-Marie      | Comptable                       | 1950               |
| PDC   | MPIRWA            | Sylvestre       | Comptable                       | 1965               |
| ALT   | MURISIER          | Camille         | Etudiante                       | 1983               |

|     |                |             |                          |      |
|-----|----------------|-------------|--------------------------|------|
| PDC | NARBEL         | Jean-Pierre | Comptable indépendant    | 1944 |
| VL  | NEYROUD        | Roger       | Employé de bureau        | 1945 |
| VL  | NICOLLIER      | Pascal      | Avocat                   | 1973 |
| S   | OGUEY          | Christiane  | Institutrice             | 1951 |
| S   | OGUEY          | Eric        | Enseignant               | 1952 |
| S   | PALI           | Musa        | Enseignant               | 1954 |
| R   | PARISI         | Salvatore   | Employé communal         | 1949 |
| S   | PASTORINI      | Alberto     | Conseiller en personnel  | 1965 |
| ALT | PERFETTA       | Gilles      | Coordinateur de projet   | 1980 |
| VL  | PIEREN         | Roger       | Conducteur de travaux    | 1960 |
| S   | PINTO          | Clotilde    | Vendeuse                 | 1962 |
| UDC | POEIRA MARTINS | Antonio     | Caviste                  | 1954 |
| VER | POST           | Charles     | Commerçant               | 1961 |
| L   | RANDOLPH       | Travis      | Auditeur/Consultant      | 1973 |
| VER | RAPIN          | Roland      | Juriste                  | 1959 |
| UDC | RIESEN         | Norma       | Infirmière               | 1952 |
| UDC | RIESEN         | Werner      | Constructeur de machines | 1947 |
| L   | RIVIER         | Etienne     | Médecin                  | 1945 |
| PDC | RIZZELLO       | Vittorio    | Sans profession          | 1947 |
| PDC | RODUIT         | Jean-Marc   | Maître éduc. physique    | 1963 |
| L   | ROH            | Christian   | Gestionnaire clientèle   | 1955 |
| S   | SCHNEIDER      | Yvan        | Enseignant secondaire    | 1959 |
| UDC | SCHOBINGER     | Bastien     | Etudiant EPFL            | 1985 |
| VL  | SCHUSEIL       | Peter       | Economiste ESCEA         | 1964 |
| S   | SEMLALI        | Driss       | Animateur socio-culturel | 1959 |
| S   | STIFANI        | Mario       | Peintre en bâtiment      | 1956 |
| ALT | STUDER         | Eric        | Etudiant                 | 1975 |
| UDC | TENTHOREY      | Jean-Daniel | Juge retraité            | 1928 |
| S   | TEUSCHER       | Charly      | Retraité DFAE            | 1945 |
| VER | TOLUSSO        | Clément     | Ecologiste               | 1964 |
| ALT | VALLOTTON      | Alexandre   | Géologue                 | 1973 |
| S   | VUARNOZ        | Annick      | Formatrice d'adultes     | 1970 |
| L   | WALTER         | Antoinette  | Secrétaire               | 1941 |
| R   | ZAUGG          | Jacques     | Employé d'administration | 1947 |
| R   | ZAUGG          | Joëlle      | Empl. technico-comm.     | 1951 |

Répartition des sièges au 31.12.2010





## Sommaire des décisions du conseil communal

Le conseil communal a siégé 11 fois en 2010

### Première séance - Jeudi 4 février 2010

#### Assermentation de quatre nouveaux membres au Conseil communal

M<sup>me</sup> Annick Vuarnoz, MM. Stephan Baudin, Jacques Décosterd et Travis Scott Randolph sont assermentés en remplacement de M<sup>lle</sup> Aline Commend (S) et de MM. Serge Egloff (L), Roger Marinelli (R) et Vincenzo Marinelli (L), démissionnaires

#### Nomination d'un(e) suppléant(e) à la délégation du Conseil intercommunal du Service intercommunal de gestion (SIGE)

M. Olivier Pilloud est nommé en remplacement de M. José Justo (PDC), démissionnaire

#### Nomination de trois membres à la commission des finances

MM. Roland Rapin, Travis Scott Randolph et Philippe Jost sont nommés en remplacement de M<sup>me</sup> Vera Feuerstein (VER) et de MM. Serge Egloff (L) et Vincenzo Marinelli (L), démissionnaires. M<sup>me</sup> Sabrina Dalla Palma Zahar est nommée suppléante.

#### Nomination d'un membre à la commission de recours en matière d'informatique

M. Clément Toluoso et M<sup>me</sup> Sabrina Dalla Palma Zahar sont nommés respectivement membre et suppléante en remplacement de M<sup>me</sup> Vera Feuerstein (VER), démissionnaire

#### Nomination de deux suppléants(es) à la commission de l'énergie

MM. Stephan Baudin et Jacques Décosterd sont nommés en remplacement de MM. Serge Egloff (L) et Roger Marinelli (R), démissionnaires

#### Nomination d'un(e) suppléant(e) à la commission de recours en matière d'impôts communaux

M. Christian Roh est nommé en remplacement de M. Vincenzo Marinelli (L), démissionnaire

#### Nomination d'un membre au Conseil d'établissement des établissements scolaires primaire et secondaire

M. Umberto Dragone est nommé en remplacement de M. Vincenzo Marinelli (L), démissionnaire

#### Rapport sur demande de crédit d'ouvrage pour la transformation du musée Jenisch. Demande de crédit d'étude pour l'élaboration d'un projet d'aménagements extérieurs du musée Jenisch (38/2009)

Rapporteur : M. Jean-Marc Roduit

- Adopté

#### Rapport sur crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2009, 3<sup>e</sup> série (39/2009)

Rapporteur : M. Werner Riesen

- Adopté

#### Rapport sur réalisation de fresques murales géantes «Charlie Chaplin», sur les tours de Gilamont (40/2009)

Rapporteur: M<sup>me</sup> Camille Murisier

- Adopté

#### Rapport sur demande de crédit pour le renouvellement des places de jeux publiques, programme 2010-2014 (41/2009)

Rapporteur: M. Jean-Daniel Tenthorey

- Adopté

#### Motion de M. P. Bertschy demandant à la municipalité d'augmenter la sécurité des habitants et des commerces par l'installation ciblée de caméras de vidéosurveillance sur la place de la Gare et dans certaines cours de récréation

- Transmise à une commission chargée d'étudier sa prise en considération

Interpellation de M. M. Jörmann intitulée «Enfants utilisés par des mendiants: qui agit ?»

- Réponse ultérieure de la municipalité

#### Communications de la municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Henri Chambaz «Eradiquons le vandalisme» (C 44/2009)
- Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la Ville pour financer l'étude d'un concept et de mesures destinés à encourager le respect de l'espace public et à lutter contre les incivilités (C 01/2010)
- Situation des places de parc au centre de Vevey (C 02/2010)
- «Mun's en bref»: rappel des sujets communiqués à la presse (C 03/201)

#### Deuxième séance – Jeudi 11 mars 2010

##### Assermentation d'un nouveau membre au Conseil communal

M. Vittorio Marinelli est assermenté en remplacement de M. Gérald Reato (R)

##### Election d'un(e) scrutateur(trice)

M<sup>me</sup> Sabrina Gitto est nommée en remplacement de M. Eric Studer (ALT), démissionnaire

##### Nomination d'un membre à la commission de recours en matière d'impôts communaux

M. Jean-Yves Marchesi est nommé en remplacement de M. Gérald Reato (R)

##### Nomination d'un membre à la délégation de la commission de l'énergie

M. Randolph Hunziker est nommé en remplacement de M. Christophe Letsch (VL), démissionnaire

##### Rapport sur état de l'étude des motions et postulats en suspens et demandes de prolongation de délais (01/2010)

Rapporteur: M. Grégory Ambresin

- Adopté

##### Rapport sur assainissement du réseau d'égout, aménagement routier et éclairage public des rues du Simplon, Italie et Hôtel-de-Ville (02/2010)

Rapporteur: M. Serge Doriot

- Adopté

##### Rapport sur demande de crédit d'étude pour la rénovation de l'immeuble, propriété communale rue d'Italie 56, dit ex-EPA (03/2010)

Rapporteur: M<sup>me</sup> Danièle Kaeser

- Adopté avec amendement

##### Rapport sur ouverture d'une nouvelle garderie communale à la rue de l'Union à Vevey (04/2010)

Rapporteur: M. Pascal Nicollier

- Adopté avec amendement

##### Postulat de M. P. Clément intitulé «Voitures électriques, parking gratuit à Vevey»

- Transmis à une commission chargée d'étudier sa prise en considération

Interpellation de M. S. Doriot intitulée «Date séance commission ad hoc»

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M<sup>me</sup> D. Kaeser intitulée «Vevey ville "Prince consort"»

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. J. Décosterd intitulée «vevey.ch, un outil pour s'adresser aux 100 % des citoyens»

- Réponse ultérieure de la municipalité

Interpellation de M. F. Diangitukwa intitulée «Désengorgeons le centre-ville mais ne l'engorgeons pas»

- Réponse ultérieure de la municipalité

#### Communications de la municipalité

- Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la ville pour financer les travaux d'urgence et les études d'assainissement de la toiture du temple de Gilamont (C 04/2010)
- Conclusion d'un nouvel emprunt d'un montant de dix millions de francs (C 05/2010)
- Dette, intérêts, cautions et garanties – Situation au 31 décembre 2009 (C 06/2010)
- «Mun's en bref»: rappel des sujets communiqués à la presse (C 07/2010)
- Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire (CORAT RIVIERA) – Equipements sportifs – Terrains de football (C 08/2010)

#### Troisième séance – Jeudi 22 avril 2010

Rapport-préavis sur «Demande de crédit d'ouvrage pour financer les travaux de transformation de la maison du vignoble des Allours, propriété communale, à Chardonne» et réponse au postulat d'urgence «Les Allours» de M<sup>me</sup> Joëlle Zaugg (05/2010)

Rapporteur : M. Vincent Matthys

- Adopté

Interpellation de M<sup>me</sup> D. Kaeser intitulée «Le difficile parcours des petits commerces»

- Réponse ultérieure de la municipalité

Interpellation de M. Ch. Teuscher intitulée «Cartes journalières CFF: non aux journées de 15 heures!»

- Réponse ultérieure de la municipalité

Motion de M. S. Molliat intitulée «Marchés publics, aide à la formation et développement durable»

- Transmise à une commission chargée d'étudier sa prise en considération

Interpellation de M<sup>me</sup> Ch. Lavanchy intitulée «Plus de convivialité sur le quai Perdonnet»

- Réponse ultérieure de la municipalité

Interpellation de M<sup>me</sup> F. Despot intitulée «Le principe du carreau cassé»

- Réponse ultérieure de la municipalité

Interpellation de M. V. Matthys portant sur le parcours de la ligne 2 des VMCV

- Réponse ultérieure de la municipalité

## Interpellation de M. W. Riesen intitulée «Une interdiction de la mendicité à 100% ou à géométrie variable?»

- Réponse donnée oralement en cours de séance

## Communications de la municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Jacques Décosterd «vevey.ch, un outil pour s'adresser au 100% des citoyens » (C 09/2010)
- Réponse à l'interpellation de M. Fweley Diangitukwa « Désengorgeons le centre-ville mais ne l'engorgeons pas » (C 10/2010)
- Administration générale – Organisation (C 11/2010)
- VMCV, des nouvelles de la Caisse de pensions (C 13/2010)
- Déménagement du secrétariat des garderies (C 14/2010)
- Garderie «Les Petits Pois» - Déplacement de l'accueil parascolaire (C 15/2010)
- Fondation des Arts et Spectacles de Vevey – Comptes de la saison 2008/2009 (C 16/2010)
- «Mun's en bref»: rappel des sujets communiqués à la presse (C 17/2010)
- Information (verbale) sur la Conférence des syndicats du district de Vevey

## Quatrième séance – Jeudi 20 mai 2010

### Assermentation de deux nouveaux membres au Conseil communal

MM. Roger Pieren et Antonio Poeira Martins sont assermentés en remplacement de MM. Louis Gut (VL) et Cédric Seewer (UDC), démissionnaires

### Nomination d'un membre et d'un(e) suppléant(e) au Conseil intercommunal du Service intercommunal de gestion (SIGE)

MM. Serge Doriot et Jean-Yves Marchesi (R) sont nommés respectivement membre et suppléant (rocade)

### Nomination d'un membre suppléant à la commission de gestion

M. Roger Neyroud est nommé remplacement de M. Louis Gut (VL), démissionnaire

### Nomination d'un(e) suppléant(e) à la commission du fonds d'urbanisme

M. Francis Baud est nommé en remplacement de M. Louis Gut (VL), démissionnaire

### Nomination d'un membre à la commission de recours en matière d'informatique

M. Bastien Schobinger est nommé en remplacement de M. Cédric Seewer (UDC), démissionnaire

### Nomination d'un membre au Conseil intercommunal «Sécurité Riviera»

M. Werner Riesen est nommé en remplacement de M. Pierre Bonjour (UDC), démissionnaire

### Rapport sur gestion et comptes 2009 de l'Organisation régionale de protection civile Riviera

Rapport lu par M. Jean-Claude Meyer

- Adopté

## Interpellation de M. Ch. Teuscher intitulée «Des galets Doret et des ricochets»

- Réponse ultérieure de la municipalité

## Interpellation de M. F. Baud intitulée «Le Rivage pour le foot, mais pas pour la musique»

- Réponse donnée oralement en cours de séance

## Interpellation de M. P. Schuseil intitulée «+ Salle INOX pour véritablement assister l'économie veveysanne et nos associations»

- Réponse ultérieure de la municipalité

## Communications de la municipalité

- Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire (CORAT RIVIERA) – Rapport d'activités 2009 (C 18/2010)
- Réponse à l'interpellation de M<sup>me</sup> Danièle Kaeser « Le difficile parcours des petits commerces » (C 19/2010)
- Réponse à l'interpellation de M<sup>me</sup> Fabienne Despot «Le principe du carreau cassé » (C 20/2010)
- Réponse à l'interpellation de M. Charly Teuscher «Cartes journalières CFF: non aux journées de 15 heures » (C 22/2010)
- Modification des prescriptions sur le stationnement privilégié des résidents sur la voie publique du 2 septembre 2004 (C 23/2010)
- Inversion du sens de circulation – Rue de l'Hôtel de Ville et quai Perdonnet (entre la rue de l'Hôtel de Ville et la place de l'Ancien-Port) (C 24/2010)
- «Mun's en bref»: rappel des sujets communiqués à la presse (C 21/2010)

## Cinquième séance – Jeudi 17 juin 2010

### Rapport de la commission de gestion – Rapport général, vœux et rapports des sous-commissions, exercice 2009

Rapport général de la commission de gestion: M. Michel Werffeli, président

*Administration générale, greffe municipale, personnel, informatique, affaires intercommunales et finances*  
Rapporteur: M<sup>me</sup> Joëlle Zaugg

*Bâtiments communaux*  
Rapporteur : M. Gilbert Dutruy

*Education*  
Rapporteur : M. Jean-Pierre Boillat

*Sports et Jeunesse - Affaires sociales et familiales*  
Rapporteur : M<sup>me</sup> Antoinette Walter

*Direction de l'architecture et des infrastructures – Office de l'urbanisme*  
Rapporteur : M. Michel Agnant

*Espaces publics et visites*  
Rapporteur : M. Henri Chambaz

*Développement durable – Agenda 21*  
Rapporteur : M. Driss Semlali

SDIS

Rapporteur : M. Pierre-André Flacion

Culture

Rapporteur : M. Pierre Butty

## Réponses de la municipalité aux vœux concernant la gestion, exercice 2009 (C 25/2010)

- Décharge est donnée à la municipalité pour sa gestion 2009

## Rapport sur gestion et comptes 2009 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) (06/2010)

Rapporteur: M<sup>me</sup> Grace Jost

- Adopté

## Rapport sur gestion et comptes 2009 du Fonds Culturel Riviera (07/2010)

Rapport lu par M<sup>me</sup> Doris Jaggi-Héritier

- Adopté

## Rapport sur comptes communaux de l'exercice 2009 (13/2010)

Rapporteur: M. Vladimir D'Angelo

- Adopté, décharge est donnée à la municipalité

## Rapport sur la prise en considération du postulat de M. Pierre Clément «Voitures électriques, parking gratuit à Vevey»

Rapporteur : M. Jean-Marc Roduit

- Adopté

## Rapport sur vente de la parcelle communale N° 595 sise au quai Perdonnet (08/2010)

Rapporteur : M. Alain Gonthier

- Adopté par 46 voix contre 30

## Rapport sur demande de crédit pour la construction de 4 tunnels de culture et remplacement de l'installation de chauffage du centre horticole à l'av. du Major-Davel 5 (11/2010)

Rapporteur: M. Philippe Jost

- Adopté

## Postulat de M. A. Gonthier intitulé «Répondre à un besoin, faire du logement une priorité politique»

- Transmis à la municipalité pour étude et rapport

## Postulat de M. B. Schobinger intitulé «Circulation en Vieille Ville, évitons le calvaire»

- Transmis à la municipalité pour étude et rapport

## Communications de la municipalité

- Invitation du Conseil communal le 26 juin prochain (C 33/2010)
- Allées de platanes du Quai Perdonnet – Abattages et élagages de sécurité (C 26/2010)
- Service du personnel (C 27/2010)
- Concours de projets d'architecture pour la transformation du Théâtre de l'Oriental – Les résultats sont connus (C 28/2010)
- Quartier Vevey-Est, partie supérieure: analyse pour la mise en place d'une zone 30km/h (C 30/2010)

- Inversion du sens de circulation - Rue de l'Hôtel de Ville et Quai Perdonnet (entre la rue de l'Hôtel de Ville et la Place de l'Ancien Port) (C 24/2010)

## Sixième séance – Jeudi 24 juin 2010

### Election du bureau du Conseil pour 2010-2011

*Election du (de la) président(e)*

M. Vladimir D'Angelo est élu (PDC)

*Election du (de la) vice-président(e)*

M. Eric Oguey est élu (S)

*Election du (de la) second(e) vice-président(e)*

M. Patrick Bertschy est élu (R)

*Election de deux scrutateurs (trices)*

M<sup>me</sup> Christiane Lavanchy (VER) et M. Pierre Bonjour (UDC) sont élus

*Election de deux scrutateurs (trices) suppléants (es)*

MM. Eric Studer (ALT) et Christian Roh (L) sont élus

## Rapport sur demande de crédit pour la rénovation de la salle de gymnastique de Subriez (09/2010)

Rapporteur : M. Vincent Matthys

- Adopté

## Rapport sur demande de crédit pour la rénovation des infrastructures du stade communal de Copet 1 (10/2010)

Rapporteur : M. Vittorio Marinelli

- Adopté

## Rapport sur demande de crédit de Fr. 642'000.- pour l'entretien du patrimoine communal (12/2010)

Rapporteur : M. Francis Baud

- Adopté

## Postulat de M. H. Chambaz intitulé «Contresens cyclable»

- Transformé en interpellation, réponse ultérieure de la municipalité

## Interpellation de M<sup>me</sup> J. Zaugg intitulée «Les Allours... suite et...?»

- Réponse donnée oralement en cours de séance

## Communications de la municipalité

- Projet urbain Général Guisan : l'ouverture d'une maison de quartier (C 29/2010)
- Réponse à l'interpellation de M. Vincent Matthys portant sur «Le parcours de la ligne 2 des VMCV» (C 31/2010)
- «Mun's en bref»: rappel des sujets communiqués à la presse (C 32/2010)

Sur proposition du groupe libéral, le jeton de présence de cette séance est abandonné à l'Association SOS Futures Mamans, section Riviera-Veveyse

## Septième séance – Jeudi 2 septembre 2010

### Assermentation de sept nouveaux membres au Conseil communal

M<sup>mes</sup> Muriel Higy et Anne-Marie Monnier, MM. Sylvestre Mpirwa, Laurent Karlen, Roger Marinelli, Gilles Perfetta et

Pascal Molliat sont assermentés en remplacement de M<sup>mes</sup> Denise-Claire Aubort (S), Rebecca Ambesh (PDC) et de MM. Umberto Dragone (R), Antonio Rizzi (R), Frédéric Vallo-ton (AL), Christophe Letsch (VL) et Michel Werffeli (VL)

**Nomination de deux représentants au Conseil d'établissement des établissements primaire et secondaire de Vevey**  
MM. Sylvestre Mpirwa et Roger Marinelli sont nommés en remplacement de Mme Rebecca Ambesh (PDC) et de M. Umberto Dragone (R), démissionnaires

**Nomination de deux membres et de deux suppléants(es) à la commission de gestion**

MM. Stéphane Baudin, Roger Pieren, Jean-Yves Marchesi et Alexandre Vallotton sont nommés respectivement membres et suppléants en remplacement de MM. Vladimir D'Angelo (PDC), Michel Werffeli (VL), Umberto Dra-gone (R) et Frédéric Vallo-ton (ALT), démissionnaires

**Nomination d'un suppléant à la commission des finances**  
M. Manuel Lisboa est nommé suppléant en remplace-ment de M. Vladimir D'Angelo (PDC), démissionnaire

**Nomination d'un membre à la délégation fixe au Conseil intercommunal «Sécurité Riviera»**

M. Jacques Décosterd est nommé en remplacement de M. Umberto Dragone (R), démissionnaire

**Nomination d'un membre à la commission de recours en matière d'informatique**

M. Jacques Zaugg est nommé en remplacement de M. Antonio Rizzi (R), démissionnaire

**Nomination d'un membre à la commission du Fonds d'ur-banisme**

M. Jean-Yves Marchesi est nommé en remplacement de M. Antonio Rizzi (R), démissionnaire

**Nomination d'un suppléant(e) à la commission de recours en matière d'impôts communaux**

M. Peter Schuseil est nommé en remplacement de M. Christophe Letsch (VL), démissionnaire

**Rapport sur la prise en considération de la motion de M. Stéphane Molliat « Marchés publics, aide à la formation et développement durable »**

Rapporteur : M<sup>me</sup> Fabienne Despot

- Adopté

**Rapport sur crédits supplémentaires au budget commu-nal de l'exercice 2010, 1<sup>re</sup> série (14/2010)**

Rapporteur : M. Werner Riesen

- Adopté

**Rapport sur création d'une fondation pour la mise en place de logements de transition à Vevey sous la déno-mination « Apollo », l'adoption de ses statuts et l'adhésion à cette fondation (15/2010)**

Rapporteur : M. Pierre Butty

- Adopté

**Interpellation de M. J.-P. Narbel intitulée « Rue Aimé-Stein-len : que faire de cette rue en zone 30 ? »**

- Réponse ultérieure de la municipalité

**Communications de la municipalité**

- Conclusion d'un nouvel emprunt d'un montant de cinq millions de francs (C 34/2010)
- Réponse à l'interpellation de M. Henri Chambaz «Contresens cyclables» (C 35/2010)
- Réponse à l'interpellation de M. Charly Teuscher « Des galets Doret et des ricochets » (C 37/2010)
- Politique d'utilisation du domaine public (C 36/2010)
- Bilan de fonctionnement de la structure d'accueil de nuit d'urgence « Le Hublot » sis à la rue du Clos 8 (im-meuble anciennement Eglise méthodiste) (C 38/2010)
- Statistique de la population veveysanne au 30 juin 2010 (C 39/2010)
- Mise en service de l'installation de méthanisation de Villeneuve SATOM S.A. et nouvelle organisation de la collecte des déchets verts dès le 1<sup>er</sup> janvier 2011 (C 40/2010)
- Construction d'une buvette au port de plaisance et tra-vaux d'entretien du bâtiment existant – situation du dossier (C 41/2010)
- Plan de Mobilité et d'Urbanisme intégré (PMU) (C 42/2010)
- « Mun's en bref » : rappel des sujets communiqués à la presse (C 43/2010)

**Huitième séance – Jeudi 7 octobre 2010**

**Nomination d'un suppléant à la commission de l'énergie**

M. Pascal Molliat est nommé en remplacement de M. Randolph Hunziker (VL)

**Rapport sur ouverture d'une structure d'accueil parascolaire – Agrandissement de la garderie « Les Cèdres » (16/2010)**

Rapporteur : M. Gilbert Dutruy

- Adopté

**Rapport sur vente des actions de la Compagnie du che-min de fer Vevey-Chexbres (17/2010)**

Rapporteur : M. Vittorio Marinelli

- Adopté

**Rapport sur arrêté communal d'imposition pour l'année 2011 (18/2010)**

Rapporteur : M. David Baumeler

- Adopté

**Postulat de MM. R. Neyroud et J.-F. Fave intitulé «Pour un domaine public accessible à tous, ou quelques centimè-tres qui comptent!»**

- Transformé en interpellation, réponse ultérieure de la municipalité

**Interpellation de M. P. Clément intitulée «Le Vevey sauvé par sa ville!»**

- Résolution adoptée

**Projet de décision de MM. Ch. Teuscher, R. Pieren, S. Bau-din, R. Marinelli, J. Justo et S. Doriot intitulé « Demande de mesures d'urgence pour la réparation et la consolidation de la digue du port de plaisance de Vevey »**

- Adopté par 29 voix contre 16

## Projet de décision de M. J. Décosterd intitulé «Labyrinthes et contorsions»

- Refusé par 41 voix contre 35

## Communications de la municipalité

- Décompte définitif de la péréquation financière intercommunale et de la facture sociale pour l'exercice 2009 (C 46/2010)
- Port de plaisance. Expertise et proposition de réhabilitation de la digue suite à la tempête Xynthia du 28 février 2010 (C 48/2010)
- Administration générale – Organisation (C 49/2010)

## Neuvième séance - Jeudi 4 novembre 2010

### Assermentation de trois nouveaux membres au Conseil communal

MM. Mario Stifani, Edgardo Brambilla et Vittorio Rizzello sont assermentés en remplacement de M<sup>me</sup> Ascension Muñoz (S), de MM. José Pardo (R) et Olivier Pilloud (PDC), démissionnaires

### Nomination d'un membre suppléant(e) au Conseil intercommunal du Service intercommunal de gestion (SIGE)

M. Stéphane Baudin est nommé en remplacement de M. Olivier Pilloud (PDC), démissionnaire

### Nomination d'un membre suppléant(e) à la commission de recours en matière d'informatique

M. Vittorio Rizzello est nommé en remplacement de M. Olivier Pilloud (PDC), démissionnaire

### Nomination d'un membre, éventuellement d'un(e) suppléant(e) à la commission de l'énergie

M. Manuel Lisboa est nommé en remplacement de M. Olivier Pilloud (PDC), démissionnaire

### Nomination d'un membre, éventuellement d'un(e) suppléant(e) à la commission de recours en matière d'impôts communaux

M. Sylvestre Mpirwa est nommé en remplacement de M. Olivier Pilloud (PDC), démissionnaire

### Rapport-préavis en réponse à la motion de M. Jean-Pierre Narbel « Les professionnels du transport de personnes: mêmes droits!» (19/2010)

Rapporteur : M. Peter Schuseil

- Adopté avec amendement

### Rapport sur extension et évolution du réseau informatique de la ville de Vevey (20/2010)

Rapporteur : M. Philippe Jost

- Adopté

### Rapport sur mise en séparatif du réseau d'égout, réaménagement routier et renouvellement de l'éclairage public secteur rues des Moulins sud, des Deux-Gares est et de la Rte des Entrepôts (22/2010)

Rapporteur : M. David Baumeler

- Adopté

### Interpellation de M. Ph. Jost intitulée « Panorama sans vue: un oxymore ou un parking ? »

- Réponse ultérieure de la municipalité

### Interpellation de M<sup>me</sup> D. Kaeser intitulée « Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

### Motion de M. S. Mpirwa intitulée « Etats généraux du commerce veveysan »

- Prise en considération refusée

### Postulat de M<sup>me</sup> A. Vuarnoz intitulé « Tarifs indigènes à la piscine de la Maladaire : jetons-nous à l'eau ! »

- Transmise à une commission chargée d'étudier sa prise en considération

## Communications de la municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Jean-Pierre Narbel «Rue Aimé-Steinlen: que faire de cette rue en zone 30?» (C 53/2010)
- Grande-Place – Stationnement payant, modification du tarif et de la couverture horaire (C 44/2010)
- Conclusion d'un nouvel emprunt d'un montant de dix millions de francs (C 45/2010)
- Eglise catholique Notre-Dame – Etapes 2 et 3 – Situation financière du dossier (C 47/2010)
- « Mun's en bref »: rappel des sujets communiqués à la presse (C 50/2010)
- Service du personnel – Affaire Ville de Vevey c/Etat de Vaud (C 51/2010)
- Aménagement d'un giratoire à l'intersection de l'Avenue de Gilamont et du pont du Devin (C 52/2010)
- Information (verbale) sur la Conférence des syndicats du district de Vevey
- « Mun's en bref » : rappel des sujets communiqués à la presse (C 55/2010)

## Les séances du Conseil communal, à suivre sur

# CITOYENNE TV



## Comment capter «Citoyenne TV»?

- être au bénéfice d'un raccordement Cablecom
- régler votre téléviseur sur le canal 67 ou la fréquence 839.25 MHz.



## Dixième séance – Jeudi 9 décembre 2010

### Nomination d'un membre suppléant à la commission de recours en matière d'impôts communaux

M. Jean-Pierre Narbel est nommé en remplacement de M. Vladimir d'Angelo (PDC), démissionnaire

### Rapport sur budget 2011 du Fonds culturel Riviera (23/2010)

Rapport lu par M<sup>me</sup> Doris Jaggi-Héritier

- Adopté

### Rapport sur budget 2011 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) (24/2010)

Rapport lu par M. Vincent Matthys

- Adopté

### Rapport sur crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2010, 2<sup>e</sup> série (27/2010)

Rapporteur : M. David Baumeler

- Adopté avec amendements

### Rapport sur budget communal de l'exercice 2011 (25/2010)

Rapporteur : M. David Baumeler

- Adopté avec amendements

### Rapport sur budget de l'Organisme régional de la Protection civile Région Riviera (ORPC)

Rapport lu par M. Jean-Claude Meyer

- Adopté

### Communications de la municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Serge Ansermet «Gaspillage d'énergie dans notre Cité de l'énergie!» (C 54/2010)
- Projet «CANDELA» - Etat d'avancement du renouvellement de l'éclairage public (C 56/2010)
- Aménagement d'un couvert à vélos devant la Gare (C 57/2010)
- Plan des investissements 2006 – 2011, réactualisé au 2 décembre 2010 (C 58/2010)

## Onzième séance - Jeudi 16 décembre 2010

### Rapport sur modification des statuts de «Sécurité Riviera» afin d'intégrer l'ORPC Riviera dans l'association de communes (21/2010)

Rapporteur : M. Jean-Marc Roduit

- Adopté

### Rapport sur demande de crédit pour une participation financière au projet cantonal de mise en place d'une barrière para-suicide sur le pont de Gilamont – RC 743b (26/2010)

Rapporteur : M. Alain Gonthier

- Adopté

### Interpellation de M. E. Rivier intitulée «Un centre du jour spécialisé pour accueillir des patients souffrant de la maladie d'Alzheimer»

- Réponse ultérieure de la municipalité

### Interpellation de M. E. Oguey intitulée «Vente de vin chaud à la Foire de la Saint-Martin»

- Réponse ultérieure de la municipalité

### Interpellation de M. S. Doriot intitulée «Saint-Martin, ne vois-tu rien venir comme un cadeau de Noël 2010?»

- Réponse ultérieure de la municipalité

### Communications de la municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Philippe Jost «Panorama sans vue: un oxymore ou un parking?» (C 59/2010)
- Rénovation des tours de Gilamont – situation financière (C 60/2010)
- Service du personnel – Système d'information du territoire (SIT) (C 61/2010)
- Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la Ville pour financer l'étude d'une signalétique culturelle (C 62/2010)
- Aide aux pays en voie de développement – Année 2010 - Aide humanitaire et en cas de catastrophe (C 63/2010)
- «Mun's en bref» : rappel des sujets communiqués à la presse (C 64/2010)
- Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la Ville pour financer les études de reconstruction de la digue du Port de Plaisance (C 65/2010)

### Indemnités aux membres du Conseil communal et jetons de présence

(Décision du Conseil communal du 12 septembre 2006)

|   |            |
|---|------------|
| - Président du Conseil  | Fr. 4000.- |
| - 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> vice-présidents                           | Fr. 500.-  |
| - Scrutateurs   | Fr. 250.-  |
| - Scrutateurs suppléants  | Fr. 200.-  |
| - Secrétaire du Conseil   | Fr. 9000.- |
| - Secrétaire suppléant: indemnité fixe  | Fr. 300.-  |
| en plus pour chaque PV de séance du Conseil                                   | Fr. 500.-  |
| - Commission d'une journée  | Fr. 200.-  |
| - Commission d'une demi-journée   | Fr. 100.-  |
| - Commission sur préavis, dès 17h   | Fr. 30.-   |
| - Commissions permanentes   |            |
| de 17h à 20h  | Fr. 50.-   |
| de 17h au-delà de 20h   | Fr. 60.-   |
| - Rapporteur (par rapport)  | Fr. 150.-  |
| - Jetons de présence pour les séances du Conseil communal du soir             | Fr. 30.-   |
| - Participation aux opérations de dépouillement des scrutins (dimanche matin) | Fr. 90.-   |



# **Administration générale**

**RAPPORT  
DE GESTION**  
2 0 1 0

## A l'aube d'une nouvelle législature Changements et évolutions en vue au Greffe municipal

### Municipalité

La Municipalité a tenu 45 séances ordinaires et il n'y a pas eu de séance extraordinaire en 2010, traitant en tout 1849 objets.

Au cours de ces séances, elle a adopté 27 préavis et 65 communications qui ont ensuite été soumis au Conseil communal.

### Autorisation de plaider

Conformément à l'art. 21 du règlement du Conseil communal, la Municipalité rend ici compte de l'utilisation qu'elle a faite de l'autorisation générale de plaider qui lui est donnée par le Conseil communal.

### Finances

- Schaeubli – café littéraire: résiliation de bail en voie de bouclément.
- Rolf Chappuis: résiliation de bail kiosque du Bois d'Amour.
- Recours José Justo c/DM du 19 décembre 2008 révocation d'une autorisation d'utiliser le domaine public.

### Direction de l'architecture et des infrastructures

- Recours PolyForce SA c/DM du 24 février 2010 adjudicant les travaux de transformations du Musée Jenisch CFC 24/244 chauffage ventilation à Alpiq InTec Romandie SA.
- Recours Andre SA c/DM du 24 février 2010 adjudicant les travaux de transformations du Musée Jenisch CFC214 construction bois, charpente, à Atelier Volet SA.

### Office de l'urbanisme

- Recours AVACAH (accès au hall d'entrée musée Jenisch).
- Recours CLSA c/DM du 21 juin 2010 ordonnant la fermeture du balcon, la suppression du passage réalisé et la restitution de la toiture démolie.
- Recours Margarita Groux c/DM du 13 août 2007 ordonnant la suppression d'un jacuzzi (toiture PPE «Résidence de la Place du Marché»).
- Recours d'AXA Leben AG c/DM du 13 février 2009 (condition mise au permis de transformer et rénover un bâtiment au chemin de la Confrérie 22).

### Police

- Recours de Ronald Champier et Miguel Cerutti c/décision de Police Riviera du 15 mai 2009 (tarifs officiels des taxis des communes de La Tour-de-Peilz, Vevey et Montreux). Taxis - Recours Cerutti-Champier.
- Recours Corinne Lavanchy c/DM du 24 septembre et du 15 octobre 2009 interdisant une manifestation/ (contrôle exploitation d'animaux dans les cirques) sur la Place du Marché le 17 octobre 2009).

### Culture

- Recours Art Contacts Sàrl c/ DM du 25 mai 2010 (refus d'utilisation de la place du Marché pour un concert en septembre 2010).

### ASF

- Recours de la Municipalité contre la décision de la commission foncière, section II du 5 novembre 2009 (autorisation d'acquérir un appartement de vacances délivrée à Dmitry Kurkin – PPE «Résidence les Berges, à la rue des Moulins «Ex-ACMV».

### Manifestations organisées par la Municipalité ou auxquelles elle s'est associée au cours de l'année 2010

- Présidence du concours pour l'aménagement du Jardin du Rivage – Salle del Castillo
- Moulins de la Veveyse – Remise du Label Minergie P
- Mérites sportifs veveysans
- Alimentaryum – Invitation de la nouvelle Directrice du Musée, M<sup>me</sup> Madeleine Betschart
- Vernissage des vins de la Ville, parrain M. Michel Leeb, Galerie Ô Quai des Arts
- Fête multiculturelle
- 50<sup>e</sup> anniversaire du Club Soroptimist de Vevey
- 18<sup>e</sup> Festival des artistes de rue
- 60<sup>e</sup> anniversaire de la Fondation Les Eglantines
- Inauguration de la Garderie des Moulins de la Veveyse
- Inauguration de la Fresque de la 1<sup>re</sup> tour de Gilamont
- 25 ans Espace Prévention Santé – Site de Vevey
- Vevey Brocante sur les quais
- Réception des nouveaux bourgeois, citoyens, électeurs et habitants
- Transmission des pouvoirs du Secrétaire municipal M. P.-A. Perrenoud à M. G. Halter
- 541<sup>e</sup> Foire de la St-Martin
- Nestlé Suisse – Départ de M. Decorvet et présentation de son successeur, M. Eugenio Simioni

### Nonagénaires et centenaires

62 nonagénaires (48 femmes et 14 hommes) et 3 centenaires ( 2 femmes et 1 homme) ont fêté leur anniversaire en 2010. 42 personnes, le souhaitant, ont reçu la visite d'une délégation municipale.

#### Visites:

|                   |                   |
|-------------------|-------------------|
| Laurent Ballif    | 8 x               |
| Lionel Girardin   | 24 x              |
| Jérôme Christen   | 3 x               |
| Marcel Martin     | 4 x               |
| Madeleine Burnier | 2 x               |
| Pascale Bacher    | 1 x               |
| <b>Total:</b>     | <b>42 visites</b> |

## Naturalisations

Compétente pour octroyer la bourgeoisie communale, sous réserve de l'octroi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale, la Municipalité a enregistré 115 demandes de naturalisations durant l'année 2010, dont 84 dossiers de naturalisations facilitées. Elle a octroyé la bourgeoisie à 164 personnes (115 dossiers).

Chargée d'auditionner les candidats à la naturalisation ordinaire, la commission municipale des naturalisations est composée de 9 conseillères et conseillers communaux et présidée par un Municipal (tournus). Elle s'est réunie à 9 reprises durant l'année, entendant en principe à chaque fois 5 ou 6 candidats (ou familles), certains pour la deuxième ou même la troisième reprise. La Municipalité se fonde ensuite sur le préavis de la commission pour décider de l'octroi, ou non, de la promesse de bourgeoisie.

**Etat des dossiers au 31.12.2010** **375**

### Etapes de la procédure

|                                |     |
|--------------------------------|-----|
| - en attente d'audition        | 37  |
| - en attente de la bourgeoisie | 16  |
| - en attente du décret         | 174 |
| - en attente d'assermentation  | 17  |
| - dossiers en suspens          | 16  |

- dossiers terminés durant l'année 115 (= 172 personnes)

### Répartis par catégories

|                                     |     |
|-------------------------------------|-----|
| - naturalisation ordinaire          | 137 |
| - naturalisation facilitée, art. 22 | 45  |
| - naturalisation facilitée, art. 25 | 49  |
| - naturalisation facilitée, art. 53 | 29  |
| - dossiers terminés                 | 115 |

## Provenance des candidats

|   |     |
|---|-----|
| - Europe (UE)                           | 136 |
| - Europe de l'Est                       | 125 |
| - Amérique du Nord (USA + Canada)       | 2   |
| - Amérique du Sud + Centrale            | 3   |
| - Afrique                               | 57  |
| - Asie                                  | 9   |
| - Asie occidentale (Syrie + Egypte)     | 23  |
| - Proche et Moyen-Orient (y.c. Turquie) | 20  |

## Délégué à la communication

### Entre événementiel et vie politique

#### La communication sur tous les fronts !

L'année 2010 est la dernière effectuée par le délégué à la communication dans la structure d'origine, soit 50% en tant que délégué à la communication proprement dit et 50% en tant que chef de bureau du greffe. Précisons qu'au cœur de cette année 2010, entre le départ de Corinne Pilloud, secrétaire municipale adjointe et l'entrée en fonction de Pascale Bacher, Pierre Smets a également assuré l'intérim à ce poste, accompagnant ainsi Pierre-André Perrenoud dans les derniers mois de son activité. Le départ à la retraite de ce dernier a entraîné une réflexion nouvelle qui a conduit à la création au 1er novembre 2010 de l'office de la communication, cellule directement rattachée à la Municipalité et indépendante du greffe. Dès cette date, Pierre Smets, occupant à plein temps la fonction de délégué à la communication peut compter sur le soutien à mi-temps de Geneviève Conne qui continue parallèlement à gérer le secrétariat du syndic.



42 mètres de haut, 14 étages ; les aventures de Charlot ont trouvé sur Gilamont n°65 un support inédit et visible loin à la ronde.



Mardi 28 septembre, le RKC accueille la soirée d'inauguration de Gilamont N° 65: habitants, Conseillers communaux, architectes, artistes, journalistes, sponsors et Municipaux unis pour fêter la réalisation de la première fresque Chaplin.



Non annoncé, le fils cadet d'Oona et Charlie Chaplin, Christopher, a fait une apparition surprise lors de la soirée d'inauguration. Ici, au micro de Pierre Smets, maître de cérémonie pour l'occasion.



Franck Bouroullec, le concepteur des fresques Chaplin révèle en primeur lors de la soirée du 28 septembre, le dessin qui garnira en 2011 la façade de Gilamont N°67.

Le délégué à la communication s'est attaché à promouvoir Vevey, Ville d'Images au travers de cette démarche artistique unique auprès de la presse. Les retombées médiatiques en Suisse ont été importantes mais il faut aussi remarquer l'intérêt des titres français. Parmi eux, le Monde, le Figaro, le Point, le Dauphiné libéré, entre autres. Tous ont parlé de Vevey par le biais de ce projet soit dans leur édition papier soit sur leur site internet. La volonté est de poursuivre cet effort de communication sur cette thématique en 2011 avec la réalisation de la seconde tour. Le délégué à la communication voit là l'occasion de développer les synergies avec Montreux-Vevey Tourisme et la Fondation Chaplin, entre autres.

**ART & CULTURE SUISSE**  
**PARIS-MATCH**

**FRANCK BOURULLEC PEINDRA CHARLOT**

Franck Bouroullec, qui a peint il y a peu la chanteuse Beyoncé devant 65 000 personnes, après avoir croqué dans les mêmes conditions, ou presque, George Clooney et Daniel Craig, ne s'est pas assagi: avec la bénédiction des autorités de Vevey, le peintre spécialisé dans les toiles géantes va, en effet, immortaliser Charlot sur les deux tours de Gilamont. Une opération «mammoth», dans le cadre d'une rénovation lourde de ces deux édifices, qui va notamment entraîner une valse de déménagements très événementielle.

CÉLÈBRE ARTISTE PERFORMER, ACCOMPAGNATEUR DE LA DERNIÈRE TOURNÉE DE L'HUMORISTE JAMEL DEBBOUZLE, LE FRANÇAIS FRANCK BOURULLEC A CHOISI DE POSER SON SAC À VEVEY, SON DERNIER PROJET: PEINDRE CHARLOT SUR LES TOURS DE GILAMONT.

Franck Bouroullec, c'est une très belle rencontre pour qui passe quelques instants avec cet humaniste dans l'âme. Aussi simple d'approche que génial, l'homme adore les défis et n'hésite jamais à mettre sa personnalité au service d'une juste cause. Récemment encore, il a gentiment prêté son image à *La Cuillère Suisse*, une réalisation sous forme de bûchettes chocolatées, née de la créativité de deux jeunes femmes entrepreneuses, elles aussi tombées amoureuses de la Riviera vaudoise.

Avec les fresques géantes de Charlie Chaplin, l'artiste relève un vrai défi. En effet, il devra travailler avec ses grands pincesaux sur deux façades hautes de 43 m chacune. L'idée de peindre l'acteur – qui a passé les vingt-quatre dernières années de sa vie sur la Riviera – en un tel lieu symbolique est née d'une rencontre entre un jeune habitant de ce quartier populaire, l'architecte Patrick Chiché et le délégué à la communication de la Ville de Vevey, Pierre Smets. Rencontré récemment lors du vernissage de sa dernière exposition à la Galerie Clément, Franck Bouroullec n'a pas caché son enthousiasme communicatif: «Je suis terriblement impatient de me mettre à l'œuvre, dit-il. J'ai grandi avec Chaplin. Après le Che, c'est le personnage que j'ai le plus désiré au long de ma carrière.»

Jean-Charles Kollros

Parmi les nombreux articles consacrés à la réalisation des fresques Chaplin, celui-ci paru en mai 2010 dans le supplément suisse du magazine français Paris-Match.

### Un vernissage réussi des nouveaux vins de la Ville

Autre événement inédit, le lancement des nouveaux vins de la Ville de Vevey. En collaboration avec la direction des finances, le délégué à la communication a été mandaté pour imaginer le concept de la soirée de lancement de ces nouveaux produits avec la participation d'un parrain renommé. Celle-ci s'est déroulée le 11 juin à la galerie veveysanne Ô Quai des Arts. Voulu comme un vernissage puisqu'il s'agissait aussi de découvrir les nouvelles étiquettes, cette soirée a ravi les quelque 500 personnes présentes avec l'active participation de Michel Leeb, parrain officiel de ces vins. Bien que de nationalité française, le comédien et humoriste est très attaché à notre région. Amateur de vin, il est aussi un incondicional de Charlie Chaplin. Ceci a permis de l'emmener le lendemain, admirer la fresque Chaplin en cours de réalisation et s'assurer de son soutien à notre cause, ce qui, pour l'anecdote, fut fait quelques semaines plus tard sur Eu-

rope 1 au micro de Michel Drucker, où l'artiste ne se priva pas de clamer son amour pour Vevey.



Michel Leeb, ambassadeur des nouveaux vins de la Ville de Vevey © photos-people.c



Béatrice et Michel Leeb entourant Laurent Ballif lors du vernissage du 11 juin 2010 à la galerie Ô Quai des Arts © photos-people.c

A côté de ces événements « extraordinaires », le délégué à la communication poursuit ses tâches habituelles parmi lesquelles la mise sur pied de campagnes d'information demandées par la Municipalité, la rédaction de communiqués de presse, l'assistance aux médias dans leur recherche d'informations sur des sujets concernant Vevey, la participation à l'organisation de différentes manifestations officielles telles le 1er août, la réception des nouveaux habitants, la cérémonie d'ouverture du festival Images ainsi que les commentaires sur Citoyenne TV, en collaboration avec Pierre-André Perrenoud, des séances du Conseil communal ou encore la présence de la Ville sur les nouveaux médias. Répondant également auprès des organisateurs de manifestations veveysannes cherchant à faire connaître leurs événements par le biais des écrans géants et des bornes, le délégué a dû faire face à une forte demande pour bénéficier de ces supports de communication qui est allée croissante tout au long de l'année.

Le délégué à la communication a aussi été un lien entre différents acteurs de la vie locale. En particulier lorsqu'il a fallu coordonner toutes les manifestations se déroulant

sur le week-end chargé des 30-31 juillet et 1er août (à ce moment-là, les billets pour le « One Night in Vevey with Eros Ramazzotti » étaient en vente...). C'est aussi par le biais d'une rencontre informelle avec l'organisateur que le délégué a œuvré à l'arrivée à Vevey de Léman Tradition (parade des bateaux à voiles latines).

Avec dès le 1er novembre 2010, une entité à part entière, l'Office de la communication souhaite poursuivre ce mandat de lien entre les différents acteurs de la vie veveysanne et développer par différents projets la communication « interne » auprès des habitants tout en assurant une bonne promotion de la cité auprès des médias nationaux et internationaux. Un accent particulier sera également mis sur le bureau de l'information dont les services sont très appréciés de la population.

*Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2009: néant.*

*Pierre Smets, Délégué à la communication*

## Votations et élections

### Tableaux

#### Votations fédérales et communales du 7 mars 2010

##### Votations fédérales

1. Arrêté fédéral du 25 septembre 2009 relatif à un article constitutionnel concernant la recherche sur l'être humain

|               | Vevey   | Vaud    | Suisse    |
|---------------|---------|---------|-----------|
| OUI           | 3'354   | 171'398 | 1'708'488 |
| NON           | 504     | 24'298  | 504'167   |
| PARTICIPATION | 48,04 % | 50,15 % | 45,49 %   |

2. Initiative populaire du 26 juillet 2007 «Contre les mauvais traitements envers les animaux et pour une meilleure protection juridique de ces derniers (Initiative pour l'institution d'un avocat de la protection des animaux)»

|               | Vevey   | Vaud    | Suisse    |
|---------------|---------|---------|-----------|
| OUI           | 990     | 43'850  | 671'731   |
| NON           | 2'903   | 154'806 | 1'605'141 |
| PARTICIPATION | 48,04 % | 50,32 % | 45,82 %   |

3. Modification du 19 décembre 2008 de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) (Taux de conversion minimal)

|               | Vevey   | Vaud    | Suisse    |
|---------------|---------|---------|-----------|
| OUI           | 836     | 44'648  | 617'209   |
| NON           | 3'054   | 153'426 | 1'646'369 |
| PARTICIPATION | 48,04 % | 50,29 % | 45,75 %   |

##### Votation communale

#### Référendum sur le taux d'imposition 2010

|               | Vevey   |
|---------------|---------|
| OUI           | 2'283   |
| NON           | 2'267   |
| PARTICIPATION | 41,06 % |

#### Votations fédérale et cantonales – 26 septembre 2010

##### Votations fédérales

1. Modification du 19 mars 2010 de la loi fédérale sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas

d'insolvabilité (loi sur l'assurance-chômage obligatoire, LACI).

|               | Vevey | Vaud    | Suisse  |
|---------------|-------|---------|---------|
| OUI           | 1'198 | 73'887  | 958'913 |
| NON           | 2'147 | 92'598  | 836'101 |
| PARTICIPATION | 40,01 | 41,48 % | 35,84 % |

### Votations cantonales

1. Modification de l'article 151 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (prolongation du mandat des autorités communales dans certains cas de fusions de communes).

|               | Vevey   | Vaud    |
|---------------|---------|---------|
| OUI           | 2'847   | 140'974 |
| NON           | 366     | 15'122  |
| PARTICIPATION | 40,01 % | 41,39 % |

2. Loi du 16 décembre 2009 sur la juridiction en matière de bail

|               | Vevey   | Vaud    |
|---------------|---------|---------|
| OUI           | 1'016   | 72'758  |
| NON           | 2'278   | 84'573  |
| PARTICIPATION | 40,01 % | 41,44 % |

### Votation fédérale - 28 novembre 2010

#### Votations fédérales

1. Initiative populaire du 15 février 2008 « Pour le renvoi des étrangers criminels (Initiative sur le renvoi) » ainsi que contre-projet direct (arrêté fédéral du 10 juin 2010 concernant l'expulsion et le renvoi des criminels étrangers dans le respect de la Constitution)

|               | Vevey   | Vaud    | Suisse    |
|---------------|---------|---------|-----------|
| OUI           | 1'471   | 86'568  | 1'398'360 |
| NON           | 2'442   | 120'552 | 1'243'325 |
| PARTICIPATION | 47,16 % | 51,87 % | 52,6 %    |

**Contre-projet:** Acceptez-vous le contre projet (arrêté fédéral du 10 juin 2010 concernant l'expulsion et le renvoi des criminels étrangers dans le respect de la Constitution)?

|               | Vevey   | Vaud    | Suisse    |
|---------------|---------|---------|-----------|
| OUI           | 1'555   | 87'152  | 1'189'186 |
| NON           | 2'317   | 117'224 | 1'407'743 |
| PARTICIPATION | 47,16 % | 51,87 % | 52,6 %    |

**Question subsidiaire:** Si le peuple et les cantons acceptaient à la fois l'initiative populaire «Pour le renvoi des étrangers criminels (initiative sur le renvoi)» et le contre-projet (arrêté fédéral du 10 juin 2010 concernant l'expulsion et le renvoi des criminels étrangers dans le respect de la Constitution): Est-ce l'initiative populaire ou le contre-projet qui doit entrer en vigueur?

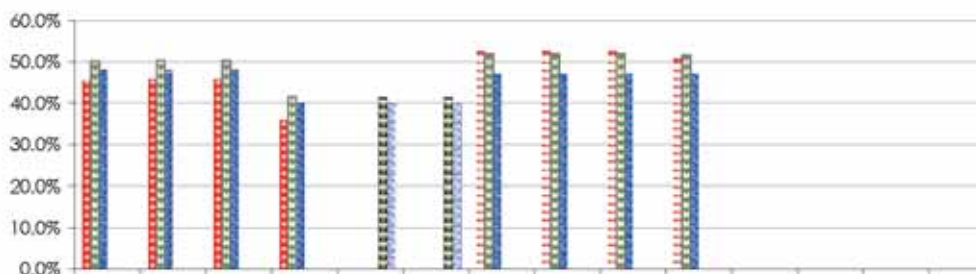
|               | Vevey   | Vaud    | Suisse    |
|---------------|---------|---------|-----------|
| Initiative    | 1'293   | 77'125  | 1'252'625 |
| Contre-projet | 2'380   | 120'057 | 1'270'831 |
| PARTICIPATION | 47,16 % | 51,87 % | 52,6 %    |

2. Initiative populaire du 6 mai 2008 «Pour des impôts équitables. Stop aux abus de la concurrence fiscale (Initiative pour des impôts équitables)»

|               | Vevey   | Vaud    | Suisse    |
|---------------|---------|---------|-----------|
| OUI           | 2'197   | 95'208  | 1'072'668 |
| NON           | 1'692   | 108'173 | 1'510'945 |
| PARTICIPATION | 47,16 % | 51,6 %  | 50,9 %    |

Evolution des taux de participation en 2010

Objets fédéraux - taux fédéral    Objets fédéraux - taux cantonal    Objets fédéraux - taux communal  
Objets cantonaux - taux cantonal    Objets cantonaux - taux communal



07.03 - Arrêté fédéral c/la recherche sur l'être humain  
07.03 - Initiative c/les mauvais traitements envers les animaux  
26.09 - Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle  
26.09 - Modif. art. 151 de la Constitution du Canton de VD  
26.09 - Loi du 16.12.2009 sur la juridiction en matière de bail  
28.11 - Initiative pour le renvoi des étrangers criminels  
28.11 - Contre-projet s/initiative pr renvoi des étrangers criminels  
28.11 - Question subsidiaire p/renvoi des étrangers criminels  
28.11 - Initiative pour des impôts équitables

## Bureau d'information/centrale téléphonique

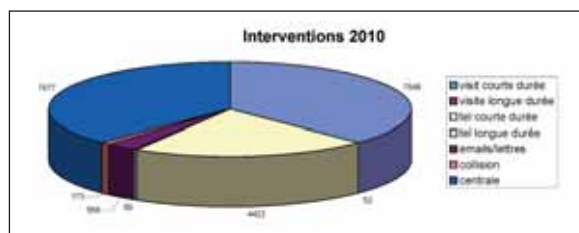
Ouvert depuis quatre ans, le bureau d'information s'est développé petit à petit pour faire sa place au sein de l'administration communale et du Greffe municipal.

La population nous réserve un très bon accueil et nous fait régulièrement part de sa satisfaction.

### Les tâches

Les principales tâches du bureau d'information sont :

- Renseigner sur les multiples démarches administratives :  
La plupart des questions sont simples et consistent à orienter la personne vers le bon service. Nous avons également de nombreuses demandes de formulaires que nous avons à disposition ou que nous trouvons sur internet (ex. permis de voiture, préretraite AVS, chômage, casier judiciaire tec...)  
Il y a également des requêtes plus complexes qui demandent des recherches plus approfondies. Dans ces cas nous informons selon nos connaissances puis nous dirigeons les clients vers les services compétents.
- Traiter les demandes d'actes de mœurs :  
31 en 2009  
28 en 2010
- Vendre les cartes journalières CFF et CGN  
6 cartes CFF/jour en 2009 (taux de vente: 98%)  
6 cartes CFF/jour en 2010 (taux de vente: 97%)  
200 cartes demi-tarifs et 51 cartes plein tarifs CGN vendues en 2010
- Distribuer les cabas de bienvenue aux nouveaux habitants.
- Editer et mettre à jour deux brochures :



« Quoi ? Qui ? Où ? Comment ? »

« Répertoire des salles, refuges et caveaux de la région »

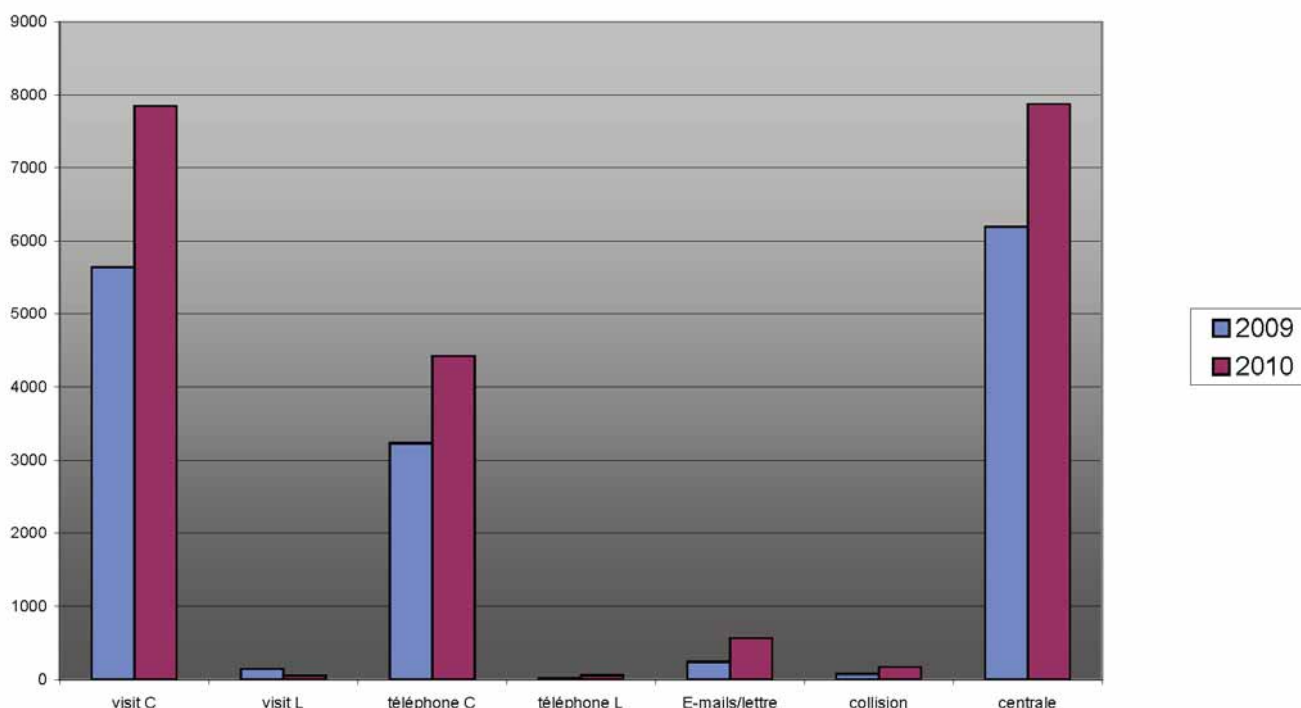
- Gérer la mise à disposition des deux Wattmètres à la population
- Gérer tout l'affranchissement de l'administration Communale
- Apporter aide et support aux services communaux :  
Mobility  
Vélo électrique  
Réservations sur Gelore  
Réservations de billets de trains on-line Mobilis  
Contrôle des initiatives  
Actions ponctuelles : distribution des podomètres  
Le plan Mobility pour les employés de la commune

### Les projets

Dans le but d'étoffer notre offre et de continuer à nous développer, nous avons les projets suivants:

- En discussion avec Police pour reprendre l'enregistrement des chiens.
- En attente une proposition pour les «Surfcards»
- Une nouvelle brochure sur l'administration Communale de Vevey

## Comparatif 2009-2010





## Jumelage Vevey-Carpentras

Chaque année, les moments forts du jumelage se déroulent au mois de novembre, durant les foires de la St-Martin et de la St-Siffrein. Lors de la première nommée, le 9 novembre, nous avons reçu une délégation carpentrassienne qui a tenu un stand de produits provençaux très appréciés du public.

L'année 2010 marquant le 25<sup>e</sup> anniversaire de notre jumelage, c'est à Carpentras, durant la foire de la St-Siffrein, que des festivités ont été organisées.

Le jeudi 25 novembre, l'avant-garde de la délégation veveysanne a servi un repas « bien de chez nous » à nos hôtes et à leurs invités des autres villes jumelles : Seesen, en Allemagne, et Camaiore, en Italie. Les convives ont unanimement apprécié ce soir-là: taillé aux greubons et flûtes au sel pour l'apéritif; papet vaudois et saucisse aux choux; tomme fleurette de Rougemont, fromage de l'Etivaz AOC et pain de seigle; meringue, glace vanille et raisinée; café et salées de Corcelles. Les vins de la Ville ont évidemment été à l'honneur: Allours 2009, Général Boinod 2009 et, pour clore la soirée dans l'effervescence, la nouvelle création de nos cavistes-œnologues: «Les Folies veveysannes».

Le vendredi 26 novembre, nous ont rejoints le trio d'accordéonistes et cors des Alpes «Payer-Messerli», «La Chanson veveysanne» et les élèves de notre école de musique «Crescendo», qui étaient chargés d'animer les différentes manifestations prévues jusqu'au dimanche 28. Ces jeunes et moins jeunes musiciens et choristes ont magnifiquement représenté notre ville, que ce soit durant la cérémonie et le repas officiels, lors de la soirée de la St-Nicolas, dans les halles de la foire ou dans les rues de la ville.

La cérémonie officielle s'est déroulée le samedi 27 novembre, à la Mairie, en présence des autorités et comités de jumelages, avec hymnes nationaux, discours et échanges de cadeaux.

Ce même jour, à la demande des organisateurs de la Foire de la St-Siffrein, qui avaient décrété que notre pays en était l'hôte d'honneur, la délégation suisse a servi une raclette «géante» sous le passage Boyer, charmante ruelle piétonnière, abritée par un vitrage, mais particulièrement bien exposée au Mistral qui figeait instantanément le fromage dans l'assiette! Nos valeureux «racleurs de campagne» ont tout de même pu satisfaire le palais de quelque 200 courageux passants qui ont bravé une température largement inférieure à zéro degré pour déguster ce repas.

Sous le grand chapiteau de la foire, le traditionnel stand veveysan n'a pas manqué son rendez-vous et il est intéressant de relever, année après année, une fidélisation de nombreux visiteurs qui viennent nous saluer et s'approvisionner en produits suisses pour les fêtes de fin d'année, notamment le «Cenovis», qui fait partie de la culture helvétique mais qui ne s'exporte que très peu.

Enfin, la présence veveysanne va demeurer jusqu'au 31 janvier 2011 à la Maison de Pays (Office du tourisme), avec une exposition de dessins réalisés par des élèves secondaires veveysans ayant séjourné à Carpentras en mai 2009, dans le cadre d'un séminaire d'arts visuels.

Alexandre Bays

Président de l'association du jumelage Vevey-Carpentras

## Jumelage Vevey-Mülheim

### Préambule

Sans aucune vantardise, nous pouvons affirmer que notre Comité a été un excellent ambassadeur veveysan dans la ville jumelle du land de Bade-Wurtemberg, l'an passé. Qu'on en juge! Une délégation veveysane, peu nombreuse parfois, il est vrai, a franchi le Rhin à maintes reprises, répondant ainsi à l'invitation de nos amis germaniques.

### Huit rendez-vous

- 23 avril: Weinmarkt (Foire aux vins)
- du 12 au 16 mai: week-end de l'Ascension, avec une 1<sup>ère</sup> grande manifestation (retransmise par la TV allemande ARD), pour l'ouverture des Journées du patrimoine (Heimattage) du land, avec réception de notre Comité de jumelage par le bourgmestre, le Dr. René Lohs.
- du 25 au 27 juin: Stadtfest = grande fête annuelle estivale, et rencontre avec des clubs sportifs, autour des stands.
- 20 août: Nuit des musées, sur le thème «Jazz – Wein – Kultur»

C'est dans le cadre du partenariat Vevey-Mülheim que le Comité de développement (Förderverein) a vendu des livres [gracieusement mis à sa disposition par notre collègue boéland Holm Gebhardt et son épouse Waltraud], au profit de la jeunesse müllheimoise.

- du 10 au 12 septembre: Indubitablement, le couronnement de cette année 2010, avec une très forte délégation veveysanne aux «Heimattage» (seconde partie), et en particulier au grand cortège du dimanche après-midi, avec la participation de 78 groupes costumés, soit quelque 2'500 personnes -- dont notre syndic, accompagné de l'huissier Frédéric Vauthey en tenue de gala, ainsi que 5 joueurs gruyériens de cordes des Alpes et un lanceur de drapeau – Tonitruant succès pour M. Laurent Ballif et notre comité, qui agitaient des toupins et portaient un costume d'armailli. La TV du Südwest-Rundfunk de l'Allemagne retransmettait cette grande fête en direct.

Mais il sied de mentionner également les autres importants rendez-vous de ce week-end inoubliable avec, à chaque occasion, une production de nos talentueux musiciens et du lanceur de drapeau:

- rencontre des deux comités de jumelage
- baptême d'une locomotive appelée «Julius» [prénom du fils du bourgmestre], à la gare de Mülheim
- excursion à un restaurant d'alpage, puis dîner, au sud de la Forêt-Noire
- grande soirée folklorique des us et coutumes régionaux (Brauchtumsabend)
- enfin, réception officielle des invités, à la Martinskirche.
- 9 novembre: importante délégation allemande à notre Foire de la St-Martin, avec stands voisins de Carpentras (F) et de Mülheim (D), bien achalandés par des clients ravis.
- du 26 au 28 novembre: notre participation au Marché de bienfaisance de l'Avent, intitulé «Am Lindle», avec vente de raclettes, d'autres produits locaux et de li-

vres usagés, en langue allemande. Signalons également, le samedi 27 novembre, un tournoi de tennis de table Müllheim – Vevey, rencontre amicale organisée par le « Tischtennisverein » régional et notre ancien collègue du Conseil communal veveysan Christophe Letsch.

- 19 décembre : en guise de conclusion d'une année très chargée : célébration du centenaire d'Elisabeth Furtwangler, au Théâtre de Vevey.

## Hommage à Bruno Koehler (1939-2010)

*vice-président et trésorier de l'Association de jumelage Vevey-Müllheim, qui nous a quitté le 20 novembre 2010, après une grave maladie supportée avec un courage exemplaire.*

*Notre société gardera un souvenir lumineux et reconnaissant de notre cher collègue et ami. Tous ceux qui l'ont côtoyé ont apprécié sa bonne humeur, voire son rire sonore, son amour de la nature et sa camaraderie sans faille.*

*En sa qualité de membre de la section « Jaman » du Club alpin suisse, votre serviteur soussigné a également participé avec lui à d'innombrables courses de montagne, dans le cadre des « Jeudistes » (= retraités faisant partie du CAS), dont Bruno Koehler fut le président durant la dernière décennie.*

*Allemand ayant passé les 18 premières années de son existence non loin de Müllheim, Bruno possédait le double avantage de la parfaite maîtrise de la langue de GOETHE, d'une part, et du « land » de Bade-Wurtemberg, de l'autre, où il comptait de très nombreux amis et connaissances.*

*A sa famille, et tout particulièrement à sa compagne Georgette Reber, l'Association de jumelage Vevey-Müllheim transmet ses plus chaleureuses pensées, durant ces moments très pénibles à supporter.* H.C.

## Considérations générales

Les activités exercées dans le cadre de notre jumelage représentent une carte de visite importante pour Vevey.

Vos délégués et ambassadeurs, dans la mesure du possible, s'efforcent de prendre part à un maximum de déplacements vers la cité amie.

Relevons nos très bons rapports avec le délégué à la communication de la Ville de Vevey Pierre Smets, d'une part; avec Stefano Stoll, notre délégué culturel, et Philippe De Bros, directeur du Théâtre de Vevey, d'autre part.

Citons encore, pour tendre à l'exhaustivité, nos relations cordiales avec « Rondo », cénacle multiculturel de littérature allemande, animé par notre collègue M. Holm Gebhardt ; le Photo Club Nestlé (tout disposé à organiser une exposition à Müllheim).

Notre gratitude s'adresse également au Syndic Laurent Ballif et au Maire René Lohs, qui nous soutiennent, tout en nous faisant confiance. MERCI aussi à M. Marcel Martin, Municipal, qui s'intéresse beaucoup à nos activités.

En revanche, notre Comité déplore le désintérêt total de la presse écrite de la Riviera vaudoise pour notre action, -- contrairement au journal hebdomadaire « Stadtkurier », de Müllheim ! –

En particulier, nous devons déplorer l'attitude de «24 Heures», qui a refusé systématiquement de partager notre liesse aux «Heimattage», du 10 au 12 septembre 2010 à Müllheim...

## Rapport de prospective

Afin de terminer ce long compte rendu sur une note plus positive, il sied de mentionner nos prochains objectifs:

1. compléter notre Comité par l'admission d'un ou deux membres, d'une part ; par la désignation d'un vice-président, de l'autre, dans le dessein de décharger notre «chef de cordée» Wolfgang Teumer.
2. enfin, et surtout : préparer d'ores et déjà le 15<sup>e</sup> anniversaire de notre Association de jumelage, qui sera célébré en 2013 dans nos murs.

*Au nom du Comité, le secrétaire : Henri CHAMBAZ*

## Archives communales

### Activités

En dehors de la continuation d'inventaires et du conditionnement adéquat des archives, l'essentiel de l'activité archivistique a porté sur la mise à jour de l'inventaire des archives modernes sur fichier File Maker Pro. Cette mise à jour fait logiquement suite au dépôt de pré-archives couvrant les 50 dernières années de production de documents qui ont fait l'objet d'un traitement en 2009. Désormais, il est possible de cerner un dossier dès sa création jusque dans les années 2000.

### Recherches

D'année en année, la collaboration avec les divers services s'accroît de façon très satisfaisante. Nombre d'entre eux ont déposé leurs registres jusqu'à concurrence des 30 ans de protection ordinaire et il revient le plus souvent à l'archiviste d'opérer les recherches nécessaires à l'établissement d'un document officiel ou à la présentation d'un préavis ou d'une décision.

De plus, l'engouement pour les recherches généalogiques ne faiblit pas. La richesse des archives communales dans ce domaine y est pour beaucoup, ce d'autant qu'il n'est plus possible d'accéder in situ aux archives de l'état-civil. C'est donc par le biais des fichiers de l'office de la population que les enquêtes peuvent démarrer.

### Dépôts d'archives

Rappelons que l'une des missions des archives communales est également d'assurer la pérennité du patrimoine associatif local. Il est réjouissant de constater que le message semble aussi bien passer qu'auprès des services administratifs. Chaque dépôt, inaliénable, fait l'objet d'une lettre de réception avec un inventaire détaillé adressé au déposant.

En janvier, remise des archives de l'AVIVO par Madame Huguette Perret, secrétaire.

Dans le courant de l'année, remise d'archives de la police constituant en trois lots de registres. Le premier est constitué de 5 volumes de procès-verbaux de séances couvrant les années 1941 à 1957. Le second a trait aux procès-verbaux d'audience de 1943 à 1970 et fait suite à une série plus ancienne (1936 à 1942). Le troisième enfin, intitulé « synopsis du poste » remonte à 1947. Il tient lieu de journal et permet de suivre au jour le jour les activités du poste de Vevey. Il a été déposé jusqu'à l'année 1999.

En décembre 2010, remise de 17 plans de l'arène de la fête des Vignerons de 1927 conservés au service des infrastructures (anciennement travaux) par Monsieur Michel Seewer qui l'a découvert dans les archives du service suite à une demande de l'archiviste.

## Dons et achats d'ouvrages

Histoire illustrée de l'administration cantonale vaudoise 1803-2007, Gilbert Coutaz, ACV 2010

Archéologie en terre vaudoise, L. Flutsch, G. Kaenel et F. Rossi, Infolio 2009.

Chardonne, J.-P. Verdan, Cabédita 1997

La construction de l'architecte, histoire d'une profession en Suisse romande 1800-1940, D. Lüthi, Alphil 2010.

Plaques veveysannes, Vibiscum 2010.

La mémoire d'Aigle par le dessin, la gravure et la peinture, Académie du Chablais vaudois, t. III, 1986.

## Représentations

A titre de membre collectif, les archives communales sont représentées au sein de l'association des archivistes suisses (AAS), de l'association vaudoise des archivistes (AVA), du cercle de généalogie et de Réseau patrimoines (association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud).

## Participations

Assemblée générale de l'AVA à Aigle, avec présentation de l'office de la protection des biens culturels.

Assemblée générale de Réseau patrimoines à Lausanne avec excursion liée au patrimoine bâti lausannois.

Journée du 24 janvier aux archives cantonales vaudoises.

*Marjolaine Guisan*

## Changements à la tête de l'Administration

En référence aux communications détaillées adressées au Conseil communal (C40/2009 du 26.11.2009, C11/2010 du 31.03.2010 et C49/2010 du 16.09.2010), nous rappelons ci-dessous, pour mémoire, les importants changements intervenus à la tête de l'Administration veveysanne au cours de l'année 2010, soit :

### Secrétaire municipal

Succession de M. P.-A. Perrenoud qui a fait valoir son droit à la retraite après plus de 20 ans à la tête de l'Administration par M. Grégoire Halter, avec effet au 1<sup>er</sup> novembre 2010, après 3 mois de collaboration fructueuse avec le secrétaire sortant.

### Secrétaire municipale adjointe – cheffe de service

Succession de M<sup>me</sup> Corinne Pilloud, démissionnaire, par M<sup>me</sup> Pascale Bacher, avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2010, après 3 mois de collaboration/découverte avec le secrétaire sortant.

### Secrétaire municipal adjoint remplaçant

Après avoir fonctionné comme Secrétaire municipal adjoint ad intérim jusqu'à l'entrée en fonction de M<sup>me</sup> P. Bacher, M. Pierre Smets, par ailleurs Délégué à la communication, a été désigné en qualité de Secrétaire municipal adjoint remplaçant avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2010.

### Transmission des pouvoirs du Secrétaire municipal

La reproduction ci-dessous du contenu de la page "événements" du site internet vevey.ch illustre et résume la cérémonie officielle qui a eu lieu à l'Hôtel de Ville de Vevey, le jeudi 28 octobre 2010.

### Après 27 ans de service, le PAP quitte la tête de l'administration

Près de 200 personnes ont tenu à honorer de leur présence, jeudi 28 octobre 2010, la cérémonie de passation



Symboliquement, M. Pierre-André Perrenoud (à droite) a remis la clé de la ville à son successeur, M. Grégoire Halter. La présence de l'huissier, M. Frédéric Vauthey, marque le caractère protocolaire de cette démarche pourtant plutôt folklorique.



Les invités avaient répondu en nombre à l'invitation conjointe de la Municipalité de Vevey et du Secrétaire municipal. Cette foule, qui occupait les deux étages de l'Hôtel-de-Ville et même les escaliers, illustrait la popularité du PAP ("papoune" pour les intimes).



Parmi les orateurs de la soirée, le Président du Conseil communal, M. Vladimir d'Angelo (ci-dessus à gauche) a exprimé l'appréciation du Législatif communal sur ses relations avec celui que d'aucuns considéraient comme «le 6<sup>e</sup> Municipal». Le Chef du Service du Personnel, M. Serge Volet (ci-dessus à droite), a expliqué la procédure de renouvellement et est revenu rapidement sur la carrière de M. Perrenoud. Les autres orateurs de la soirée ont été le «sortant», qui a évoqué avec humour ses souvenirs de 20 ans, le Syndic Laurent Ballif, qui a lui aussi mis une touche humoristique à l'évocation de ses dix ans de «cohabitation» avec le PAP, et enfin M. Grégoire Halter, qui a mis l'accent sur la fierté qu'il éprouve d'avoir été choisi pour assurer cette relève et l'importance des défis qui s'annoncent à lui.



La cérémonie marquant le départ du Secrétaire municipal était également l'occasion de présenter non seulement son successeur, mais l'équipe qui a en quelque sorte assuré la transition. Sur la photo ci-contre, on voit tout à gauche M. Pierre Smets, responsable du nouvel Office de la communication récemment institué, et qui a fonctionné comme responsable de la soirée.

A ses côtés, la Secrétaire municipale adjointe, M<sup>me</sup> Pascale Bacher, et M. Grégoire Halter, nouveau Secrétaire municipal.

des pouvoirs entre le Secrétaire municipal sortant, M. Pierre-André Perrenoud, et son successeur, M. Grégoire Halter.

Cette manifestation en principe purement formelle a pris bien évidemment une tournure plus émotionnelle que ce n'est le cas habituellement. Il faut dire que la personnalité du Secrétaire municipal sortant, M. Pierre-André Perrenoud, n'est pas banale. D'abord Secrétaire municipal adjoint pendant 7 ans dans les années 1970, il a ensuite fait un passage à l'Administration fédérale à Berne – il est colonel – avant de revenir en 1990 à Vevey. Depuis cette date, il occupe les fonctions de Secrétaire municipal et se rend quasiment indispensable.

Il est en effet l'élément essentiel assurant la permanence



La transmission de la clé a été l'objet d'une saynète humoristique assez caractéristique du personnage... Le Secrétaire municipal sortant a mis en évidence le fait que cet outil symbolique pouvait avoir un usage tout à fait pragmatique. Il suffit de le dévisser pour faire apparaître... un tire-bouchon apparemment fort apprécié!

du pouvoir au cœur de la ville de Vevey. Appui très sûr pour le Syndic et l'ensemble de la Municipalité, il a récolté à l'occasion de cette cérémonie les louanges méritées de tous les invités et les orateurs.

Discours de Pierre-André Perrenoud, prononcé lors de la passation de pouvoirs (cliquer)

## Office de la communication

Placé sous la responsabilité de M. Pierre Smets, Délégué à la communication, assisté de Mme Geneviève Conne, par ailleurs secrétaire du Syndic, ce nouvel office, qui comprend le Bureau de l'information, est entré en force le 1<sup>er</sup> novembre 2010.

## Conclusion du Secrétaire municipal sortant au 31 octobre 2010

Oubliés les rares souvenirs négatifs, c'est avec des sentiments de reconnaissance, de plaisir et de satisfactions que le soussigné passe la main après ses nombreuses années consacrées à la gestion des affaires communales. Le discours qu'il a prononcé lors de la cérémonie de transmission de ses pouvoirs – consultable sur le site [vevey.ch](http://vevey.ch) – résume ses sentiments et les vœux formulés, notamment à l'adresse de celles et ceux qui ont contribué à la réussite de sa carrière professionnelle. Heureux d'avoir pu servir la communauté veveysanne, c'est en se réjouissant de continuer, à d'autres titres, à œuvrer à son profit, qu'il réitère ses meilleurs souhaits à son successeur, M. Grégoire Halter, dès lors chargé de la conduite et du développement de l'Administration communale.

*P.-A. Perrenoud  
Secrétaire municipal  
(01.01.1990 – 31.10.2010)*

## Impressions du Secrétaire municipal entrant au 1<sup>er</sup> novembre 2010

Entré au service de la Ville de Vevey le 1<sup>er</sup> Aout 2010, le nouveau Secrétaire municipal a officiellement pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> novembre 2010 après trois mois de collaboration avec son prédécesseur de M. Pierre-André Perrenoud. Durant ces trois mois PAP a distillé au Secrétaire municipal entrant sa passion du métier une partie de ses connaissances et ouvert avec générosité et humour ses tiroirs de souvenirs et d'anecdotes. Le soussigné tient tout d'abord à lui rendre hommage et à le remercier pour le travail accompli.

Durant ces premiers mois le soussigné, Secrétaire municipal entrant, a pris le temps d'aller rencontrer les Municipaux, Chefs de service, Cheffe d'office, Délégué(e)s, Directeurs de Musées et de passer du temps avec ses proches collaborateurs. Ces rencontres lui ont permis de découvrir l'administration communale, de prendre la mesure de la tâche, de cerner les enjeux, les obstacles et de

définir un certain nombre d'objectifs à court, moyen et long terme.

D'entente et en collaboration avec M<sup>me</sup> Bacher, Secrétaire municipale adjointe et Cheffe de service du Greffe, des efforts seront déployés pour faire évoluer progressivement les processus et les méthodes de travail du Greffe afin de les adapter aux demandes de la Municipalité et surtout à l'ère numérique actuelle. Le but de ces évolutions sera de pouvoir répondre au mieux aux attentes et besoins des services et des citoyennes et citoyens veveysans. Ces adaptations qui aboutiront à moyen terme à la mise en place d'une Gestion Electronique des Documents (GED) à l'échelle de la commune se feront par étape et selon une stratégie devant garantir la réussite de l'opération. En collaboration avec le Service de l'Informatique, la problématique de la mise en place d'une GED efficace sera l'une des priorités de ces prochaines années au sein de l'administration générale. Un service pilote sera défini et choisi en 2011 pour mettre en place une première phase de GED. Le traitement de la question de l'archivage des documents "non-historique" ralentira inéluctablement le processus étant donné qu'à ce jour cet aspect n'a pas été totalement réglé. En parallèle, des discussions avec les communes et villes voisines seront menées sur ces différents objets.

Mais avant cela, outre le bon fonctionnement, du Greffe, de la conférence des Chefs de service et de la plateforme Municipalité - Services communaux - Conseil communal, les premiers objectifs 2011 pour le nouveau Secrétaire municipal et son équipe seront clairement l'organisation des élections communales puis la mise en place des nouvelles autorités de notre ville élues jusqu'en 2016. Mise en jambe musclée mais passionnante dans laquelle je suis heureux de m'investir au côté d'un personnel revigoré par cette nouvelle dynamique ouverte et constructive.

*G. Halter  
Secrétaire municipal  
(dès le 01.11.2010)*



**REPRESENTATIONS MUNICIPALES  
LEGISLATURE 2006-2011**

(sans les commissions municipales)

Etat au 31 décembre 2009

|  | L. Ballif | L. Girardin | M. Martin | J. Christen | M. Burnier |
|--|-----------|-------------|-----------|-------------|------------|
| ● Conférence des Syndics   | X         |             |           |             |            |
| ● CIEHL – Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman<br>Délégué municipal<br>Suppléant                                      | X         |             |           | X           |            |
| ● SIGE – Service intercommunal de gestion<br>Comité de direction<br>Délégation fixe au conseil intercommunal<br>Suppléant              | X         | X           | X         | X           |            |
| ● Approvisionnement économique du Pays (AEP) –<br>Responsable communal   |           | X           |           |             |            |
| ● SEVM – Société électrique Vevey-Montreux<br>Conseil administration   | X         |             |           |             |            |
| ● Romande Energie Holding SA<br>Conseil administration (représentant de l'Etat)  | X         |             |           |             |            |
| ● Romande Energie SA<br>Conseil administration<br>(représentant des communes)  | X         |             |           |             |            |
| ● Fondation Comtesse Andrée d'Etchegoyen<br>Comité   | X         |             |           |             |            |
| ● Association intercommunale RAS Riviera<br>(Région d'Action sociale)<br>Comité de direction<br>Conseil intercommunal<br>Suppléant     | X         | X           |           |             | X          |
| ● S.I. Logements Modernes SA<br>Conseil administration   |           | X           |           |             |            |
| ● Sociétés coopératives d'habitation<br>Charmontey A + B<br>Conseil administration   |           | X           |           |             |            |
| ● Société coopérative d'habitation «Le Petit Clos»<br>Conseil administration   |           | X           |           |             |            |
| ● Société coopérative d'habitation La Demeure<br>Vermeille Conseil administration  |           | X           |           |             |            |
| ● Société coopérative d'habitation Gilamont-Village  |           | X           |           |             |            |
| ● Association des Jardins de Gilamont-Village<br>Comité  |           |             | X         |             |            |
| ● Harivest Société coopérative de constructions<br>et d'habitations  |           | X           |           |             |            |
| ● Fondation Profa – Consultation conjugale   |           | X           |           |             |            |
| ● ASANTE SANA – Association pour l'aide,<br>les soins à domicile et la prévention<br>de l'Est vaudois<br>Comité                        |           | X           |           |             |            |
| ● Fondation veveysanne pour l'aide à la formation<br>au perfectionnement des adultes<br>et des chômeurs<br>Président                   |           | X           |           |             |            |
| ● Commission d'enquête AVS/AI<br>et de l'aide complémentaire fédérale,<br>cantonale et communale<br>M <sup>me</sup> Nicole Rimella LTP | --        | --          | --        | --          | --         |
| ● ARPR - Association régionale de la Riviera<br>pour la préparation à la retraite  | X         |             |           |             |            |
| ● UCV - Union des communes vaudoises<br>Groupe des Villes<br>Chambre cantonale consultative des immigrés                               | X         | X           |           |             |            |
| ● Association de la coordination des villes<br>de Suisse romande<br>Membre   | X         |             |           |             |            |

|  | L. Ballif | L. Girardin | M. Martin | J. Christen | M. Burnier |
|--|-----------|-------------|-----------|-------------|------------|
| ● «GESPER» – Gestion du personnel Ville de Vevey<br>Groupe de suivi  | X         |             |           |             | X          |
| ● Association des Amis du Musée suisse<br>de l'appareil photographique<br>Comité de direction  | X         |             |           |             |            |
| ● Fondation du Musée suisse de l'appareil<br>photographique<br>Vice-présidente<br>Délégués municipaux                                    |           | X           |           | X           | X          |
| ● Fondation Vevey Ville d'Images<br>Comité   | X         |             |           |             | X          |
| ● SwissMedia (Association suisse du Multimédia)<br>Membre du comité  | X         |             |           |             |            |
| ● Organisation hospitalière régionale  | X         |             |           |             |            |
| ● Conseil de Fondation de l'Hôpital Riviera<br>Membre<br>Suppléante  | X         |             |           |             | X          |
| ● Société de développement de Vevey<br>Comité  | X         |             |           |             |            |
| ● Chemin de fer Vevey-Chexbres<br>Conseil administration   | X         |             |           |             |            |
| ● Commission d'estimation fiscale des immeubles<br>(Registre foncier)<br>Délégué municipal<br>Suppléant                                  | X         |             |           | X           |            |
| ● MVR – Transports Montreux-Vevey-Riviera<br>Conseil administration  | X         |             |           |             |            |
| ● VMCV (Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve /<br>Trolleybus)Conseil administration   |           | X           |           |             |            |
| ● Société des Entrepôts Vevey SA<br>Conseil administration   |           | X           |           |             |            |
| ● Commission intercommunale Taxe de séjour<br>Membre   | X         |             |           |             |            |
| ● Protection civile Région Riviera<br>Comité de direction  |           | X           |           |             |            |
| ● Association de Communes Sécurité Riviera<br>Comité de direction<br>Conseil intercommunal   |           | X           | X         |             |            |
| ● Régionalisation SDIS – COPIL   |           | X           |           |             |            |
| ● SATOM - SA pour le traitement des ordures<br>du haut-bassin lémanique et de la vallée<br>inférieure du Rhône<br>Conseil administration |           |             | X         |             |            |
| ● Fonds intercommunal de réserve pour l'achat<br>et le renouvellement d'unités de sauvetage  |           |             | X         |             |            |
| ● Fondation Beau-Séjour<br>Conseil   |           |             | X         |             | X          |
| ● Fondation Haefeli-Meylan<br>Conseil  |           |             | X         |             |            |
| ● Fondation «Joli-Bois», Chamby<br>Comité directeur  |           |             | X         |             |            |
| ● SA Compost Chablais-Riviera<br>Conseil administration  |           |             | X         |             |            |
| ● GEDERIVIERA (gestion déchets)  |           |             | X         |             |            |
| ● Triage forestier de la Veveyse   |           |             | X         |             |            |
| ● CORAT plénière<br>Suppléant  |           |             | X         | X           |            |
| ● CORAT GT Equipements sportifs  |           |             |           | X           |            |
| ● CORAT GT Transports  |           | X           |           |             |            |
| ● CORAT-GT Transports publics/Romande Energie  |           | X           |           |             |            |
| ● CEPV – Centre d'enseignement professionnel<br>Conseil<br>Présidence  |           |             |           | X<br>X      |            |
| ● Association Oriental-Vevey<br>Comité de gestion  |           |             |           | X           |            |
| ● Commission intercommunale de la législation<br>sur le travail et l'inspection des chantiers –  |           |             |           |             |            |

|   | L. Ballif | L. Girardin | M. Martin | J. Christen | M. Burnier |
|---|-----------|-------------|-----------|-------------|------------|
| Présidence  |           |             |           | X           |            |
| Membre  |           |             |           |             | X          |
| ● Passeport Vacances<br>Délégué municipal   |           |             |           | X           |            |
| ● CIGG Compagnie industrielle<br>et commerciale du Gaz SA<br>Conseil administration<br>(contrôleur des comptes<br>= tournus Vevey-Montreux)<br>2006-2011 = Vevey                        | X         |             |           |             | X          |
| ● Holdigaz SA<br>Conseil d'administration   |           |             |           |             | X          |
| ● FAS – Fondation des Arts et spectacles (Théâtre)<br>Conseil de Fondation<br>Comité de direction   | X         | X<br>X      |           | X<br>X      | X<br>X     |
| ● Association des responsables communaux<br>des sports, section Suisse romande<br>Membre  |           |             |           |             | X          |
| ● MVT – Montreux-Vevey Tourisme<br>Comité de direction  |           |             |           |             | X          |
| ● Fondation pour l'équipement touristique<br>de la Riviera - Conseil de Fondation   |           |             |           |             | X          |
| ● Fonds intercommunal de soutien aux sociétés<br>sportives s'occupant de la formation des jeunes  |           |             |           |             | X          |
| ● PROMOVE - Association pour la promotion<br>économique de la région Est-vaudois<br>Comité<br>Délégué assemblée générale  |           |             |           | X           | X          |
| ● Fondation Musée de l'Alimentation "Alimentarium"<br>Délégué municipal   |           |             |           |             | X          |
| ● Université populaire Vevey-Montreux<br>Délégué municipal  |           |             |           |             | X          |
| ● TMR Théâtre Montreux Riviera<br>Conseil de fondation  |           |             |           |             | X          |
| ● Septembre musical Montreux-Vevey<br>Conseil de Fondation  |           |             |           |             | X          |
| ● Conservatoire de Musique et Ecole de jazz<br>Montreux-Vevey-Riviera - Conseil de fondation  |           |             |           |             | X          |
| ● Fonds culturel Riviera<br>Conseil administratif<br>Bureau exécutif  |           |             |           |             | X<br>X     |
| ● Société coopérative des Pléiades<br>Comité  |           |             |           |             |            |
| ● Fondation Apollo<br>Conseil de fondation  |           | X           |           |             |            |
| ● ATAC – Association Tous Artistes Confondus<br>Conseil des délégués<br>Délégué municipal au comité   |           |             |           |             | X          |
| ● Association de la Ferme Menthée<br>(Conseil des délégués)<br>(dél. mun. au comité)  |           |             |           |             | X          |
| ● ACT Association pour la prévention et la lutte<br>contre la toxicomanie (Délégué pour Vevey-<br>La Tour-de-Peilz-Montreux-Blonay et<br>St-Légier, M. Bernard Degex, Municipal Blonay) | --        | --          | --        | --          | --         |
| ● Commission «Prévention»<br>(Délégué pour Vevey – La Tour-de-Peilz,<br>M. Lionel Kaufmann, Municipal LTP)  | --        | --          | --        | --          | --         |



## Liste des membres de la commission de gestion exercice 2010 13 membres et 8 suppléants

| Nom      | Prénom       | Parti |
|----------|--------------|-------|
| Agnant   | Michel       | VL    |
| Baudin   | Stéphane     | L     |
| Boillat  | Jean-Pierre  | ALT   |
| Bonjour  | Pierre       | UDC   |
| Butty    | Pierre       | S     |
| Chambaz  | Henri        | R     |
| Dutruy   | Gilbert      | S     |
| Flaction | Pierre-André | S     |
| Pieren   | Roger        | VL    |
| Post     | Charles      | VER   |
| Semlali  | Driss        | S     |
| Walter   | Antoinette   | L     |
| Zaugg    | Joëlle       | R     |

### Suppléants:

| Nom       | Prénom      | Parti |
|-----------|-------------|-------|
| Joerimann | Michel      | S     |
| Jost      | Grace       | L     |
| Lavanchy  | Christiane  | VER   |
| Marchesi  | Jean-Yves   | R     |
| Narbel    | Jean-Pierre | PDC   |
| Neyroud   | Roger       | VL    |
| Riesen    | Werner      | UDC   |
| Vallotton | Frédéric    | ALT   |

Présidence 2010/2011 : **Mme Antoinette Walter**  
Délégué de la COFI : M. David Baumeler

## Liste des membres de la Commission de recours en matière d'impôts communaux

### (9 membres – 8 suppléants)

(application du Règlement du Conseil communal du 1.7.07)

| Nom       | Prénom       | Parti |
|-----------|--------------|-------|
| Burgi     | Jean-Jacques | L     |
| Marchesi  | Jean-Yves    | R     |
| Nicolier  | Pascal       | VL    |
| Pali      | Musa         | S     |
| Pinto     | Clotilde     | S     |
| Mpirwa    | Sylvestre    | PDC   |
| Rapin     | Roland       | VER   |
| Riesen    | Werner       | UDC   |
| Vallotton | Alexandre    | ALT   |

### Suppléants:

| Nom         | Prénom          | Parti |
|-------------|-----------------|-------|
| Bonjour     | Pierre          | UDC   |
| De Stefanis | Sergio          | S     |
| Destraz     | Marie-Catherine | R     |
| Gonthier    | Alain           | ALT   |
| Narbel      | Jean-Pierre     | PDC   |
| Roh         | Christian       | L     |
| Schuseil    | Peter           | VL    |
| Tolusso     | Clément         | VER   |

## Liste des membres de la Commission du Fonds d'urbanisme

### 9 membres et 8 suppléants

(application du Règlement du Conseil communal du 1.7.07)

| Nom      | Prénom        | Parti |
|----------|---------------|-------|
| Boillat  | Jean-Pierre   | ALT   |
| Bonjour  | Pierre        | UDC   |
| Fave     | Jean-François | VER   |
| Flaction | Pierre-André  | S     |
| Kaeser   | Danièle       | L     |
| Molliat  | Stéphane      | VL    |
| Narbel   | Jean-Pierre   | PDC   |
| Marchesi | Jean-Yves     | R     |
| Teuscher | Charly        | S     |

### Suppléants:

| Nom         | Prénom        | Parti |
|-------------|---------------|-------|
| Baud        | Francis       | VL    |
| Dalla Palma | Sabrina       | VER   |
| De Stefanis | Maria Antonia | S     |
| Gonthier    | Alain         | ALT   |
| Gut         | Louis         | VL    |
|             | Vacant        |       |
| Roduit      | Jean-Marc     | PDC   |
| Schobinger  | Bastien       | UDC   |

### Membres désignés par la Commission des finances (6) :

| Nom      | Prénom | Parti |
|----------|--------|-------|
| Baumeler | David  | S     |
| Beaux    | Daniel | S     |
| Berney   | Michel | VL    |
|          | Vacant | VER   |
| Gonthier | Alain  | ALT   |
| Riesen   | Werner | UDC   |

## Liste des délégués au Conseil intercommunal « Sécurité Riviera »

### (11 délégués pour Vevey

### - deux délégués fixes et neuf

### représentants à la délégation variable)

| Nom      | Prénom  | Parti |
|----------|---------|-------|
| Ambresin | Grégory | S     |
| Baud     | Francis | VL    |
| Clément  | Pierre  | L     |
| Justo    | José    | PDC   |
| Matthys  | Vincent | S     |
| Riesen   | Werner  | UDC   |
| Studer   | Eric    | ALT   |
| Tolusso  | Clément | Vers  |
| Zaugg    | Jacques | R     |

### Délégation fixe :

| Nom         | Prénom  | Parti |
|-------------|---------|-------|
| Martin      | Marcel  | S     |
| (Municipal) |         |       |
| Décosterd   | Jacques | R     |

### Comité de direction :

| Nom         | Prénom | Parti |
|-------------|--------|-------|
| Girardin    | Lionel | S     |
| (Municipal) |        |       |

## Liste des délégués du Conseil intercommunal du Service intercommunal de gestion (SIGE)

### 6 délégués et 6 suppléants

| Nom       | Prénom       | Parti |
|-----------|--------------|-------|
| Ansermet  | Serge        | S     |
| Burgi     | Jean-Jacques | L     |
| Doriot    | Serge        | R     |
| Gavin     | Eric         | S     |
| Gonthier  | Alain        | ALT   |
| Nicollier | Pascal       | VL    |

### Suppléants:

| Nom      | Prénom      | Parti |
|----------|-------------|-------|
| Marchesi | Jean-Yves   | R     |
| Meyer    | Jean-Claude | L     |
| Pali     | Musa        | S     |
| Baudin   | Stéphane    | PDC   |
| Schuseil | Peter       | VL    |
| Tolusso  | Clément     | VER   |

M. Pascal Nicollier a été élu président du SIGE le 24 juin 2010.

## Liste des délégués de la Commission inter-communale de gestion de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

### 2 délégués et 1 suppléant

| Nom     | Prénom  | Parti |
|---------|---------|-------|
| Jost    | Grace   | L     |
| Matthys | Vincent | S     |

### Suppléants:

| Nom     | Prénom          | Parti |
|---------|-----------------|-------|
| Destraz | Marie-Catherine | R     |

Délégué de la Municipalité : M. Laurent Ballif

## Liste des membres de la Commission de recours en matière d'informatique

### 9 membres et 8 suppléants

| Nom        | Prénom    | Parti |
|------------|-----------|-------|
| Ambresin   | Grégory   | S     |
| Berney     | Michel    | VL    |
| Briot      | Benoît    | S     |
| Koehler    | Béatrice  | L     |
| Maldonado  | Jorge     | PDC   |
| Schobinger | Bastien   | UDC   |
| Tolusso    | Clément   | VER   |
| Vallotton  | Alexandre | ALT   |
| Zaugg      | Jacques   | R     |

### Suppléants:

| Nom            | Prénom        | Parti |
|----------------|---------------|-------|
| Despot         | Fabienne      | UDC   |
| Fave           | Jean-François | VER   |
| Gonthier       | Alain         | ALT   |
| Jaggi-Héritier | Doris         | R     |
| Nicollier      | Pascal        | VL    |
| Rizzello       | Vittorio      | PDC   |
| Pinto          | Clotilde      | S     |
| Walter         | Antoinette    | L     |

## Liste des délégués à la Commission de l'énergie 2007-2011

### (9 délégués - 8 suppléants)

(application du Règlement du Conseil communal du 1.7.2007)

| Nom       | Prénom      | Parti |
|-----------|-------------|-------|
| Ansermet  | Serge       | S     |
| Clément   | Pierre      | L     |
| Doriot    | Serge       | R     |
| Oguey     | Eric        | S     |
| Lisboa    | Manuel      | PDC   |
| Tenthorey | Jean-Daniel | UDC   |
| Tolusso   | Clément     | VER   |
| Vallotton | Alexandre   | ALT   |
| Letsch    | Christophe  | VL    |

### Suppléants:

| Nom        | Prénom        | Parti |
|------------|---------------|-------|
| Baudin     | Stephan       | L     |
| Décosterd  | Jacques       | RAD   |
| Fave       | Jean-François | VER   |
| Justo      | José          | PDC   |
| Molliat    | Pascal        | VL    |
| Murisier   | Camille       | ALT   |
| Pali       | Musa          | SOC   |
| Schobinger | Bastien       | UDC   |

Présidente pour 2009: M<sup>me</sup> Vera Feuerstein (démission 08.03.2009)

Président provisoire : M. Alexandre Vallotton

## Liste des membres de la Commission des finances 2006-2011

### 13 membres et 8 suppléants

| Nom         | Prénom      | Parti |
|-------------|-------------|-------|
| Berney      | Michel      | VL    |
| Baumeler    | David       | S     |
| Beaux       | Daniel      | S     |
| Bertschy    | Patrick     | R     |
| De Stefanis | Sergio      | S     |
| Gonthier    | Alain       | ALT   |
| Jost        | Philippe    | L     |
| Molliat     | Stéphane    | VL    |
| Narbel      | Jean-Pierre | PDC   |
| Pinto       | Clotilde    | S     |
| Randolph    | Travis      | L     |
| Rapin       | Roland      | VER   |
| Riesen      | Werner      | UDC   |

### Suppléants:

| Nom            | Prénom       | Parti |
|----------------|--------------|-------|
| Burgi          | Jean-Jacques | L     |
| Dalla Palma    | Sabrina      | VER   |
| Despot         | Fabienne     | UDC   |
| Diangitukwa    | Fweley       | VL    |
| Jaggi-Héritier | Doris        | R     |
| Lisboa         | Manuel       | PDC   |
| Pali           | Musa         | S     |
| Vallotton      | Alexandre    | ALT   |

Président: M. David Baumeler (2.9.10)

Vice-président :

## Liste des membres de la Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera

### 2 délégués et 1 suppléant

| Nom            | Prénom | Parti |
|----------------|--------|-------|
| Jaggi-Héritier | Doris  | R     |
| Semlali        | Driss  | S     |

### Suppléants:

| Nom    | Prénom | Parti |
|--------|--------|-------|
| Riesen | Norma  | UDC   |

Déléguée municipale: M<sup>me</sup> Madeleine Burnier

## Liste des membres de la Commission de contrôle régionale de l'ORPC Riviera

### 2 délégués et 2 suppléants

| Nom     | Prénom      | Parti |
|---------|-------------|-------|
| Bonjour | Laurent     | S     |
| Meyer   | Jean-Claude | L     |

### Suppléants:

| Nom        | Prénom  | Parti |
|------------|---------|-------|
| Chambaz    | Henri   | R     |
| Schobinger | Bastien | UDC   |

## Conseil d'établissement des établissements primaire et secondaire de Vevey

### (Représentants des autorités communales)

| Nom       | Prénom     | Parti |
|-----------|------------|-------|
| Christen  | Jérôme     | VL    |
| Gandi     | Daniel     | PS    |
| Lavanchy  | Christiane | Verts |
| Pinto     | Clotilde   | S     |
| Marinelli | Rogero     | R     |
| Mpirwa    | Sylvestre  | PDC   |

## Comité de direction RAS Riviera (Région d'action sociale)

|                |              |                                 |                  |
|----------------|--------------|---------------------------------|------------------|
| Wehrli         | Laurent      | Conseiller municipal, Président | Montreux         |
| Chevalley      | Christine    | Conseillère municipale, Syndic  | Veytaux          |
| Curchod        | Fabienne     | Conseillère municipale          | Jongny           |
| Rimella        | Nicole       | Conseillère municipale, Syndic  | La Tour-de-Peilz |
| Willi          | Edith        | Conseillère municipale          | Montreux         |
| Degex          | Bernard      | Conseiller municipal            | Blonay           |
| Delay          | Jean-Daniel  | Conseiller municipal, Syndic    | Chexbres         |
| Girardin       | Lionel       | Conseiller municipal            | Vevey            |
| Bornet Amstein | Monique      | Directrice CSI                  | Montreux         |
| Bornand        | Christophe   | Directeur CSI                   | Vevey            |
| Chassot        | Marc-Etienne | Agent régional AAS              | La Tour-de-Peilz |

## Commissions municipales Naturalisations

| Nom                 | Prénom        | Représentant         |
|---------------------|---------------|----------------------|
| Municipal (tournus) |               | Municipalité         |
| Schuseil            | Peter         | Vevey Libre          |
| Walter              | Antoinette    | Libéral              |
| Fave                | Jean-François | Les Verts            |
| Zaugg               | Joëlle        | Radical-Démocratique |
| Roduit              | Jean-Marc     | Démocrate-Chrétien   |
| Tenthorey           | Jean-Daniel   | UDC                  |
| VACANT              |               | Alternatives         |
| Oguey               | Christiane    | Socialiste           |
| Barhoumi-Henchoz    | Josette       | Socialiste           |

## Communication

|              |              |                            |
|--------------|--------------|----------------------------|
| Ballif       | Laurent      | Municipalité               |
| Briot        | Benoît       | Socialiste                 |
| Doriot       | Serge        | Radical-Démocratique       |
| Nicollier    | Pascal       | Vevey Libre                |
| Burgi        | Jean-Jacques | Libéral                    |
| Gonthier     | Alain        | Alternatives               |
| Pilloud      | Olivier      | Démocrate-Chrétien         |
| Schobinger   | Bastien      | UDC                        |
| VACANT       |              | Les Verts                  |
| Ethenoz      | Jean-Jacques | Journaliste presse         |
| Bovay        | Thierry      | Directeur program. La Télé |
| Grunder      | Roland       | Secr. gén. SwissMedia      |
| Rickenbacher | Richard      | Concepteur logiciels       |
| Smets        | Pierre       | Délégué communication      |

|           |         |                                  |
|-----------|---------|----------------------------------|
| Schneider | Robert  | Resp. Service inform. communal   |
| Pittet    | Olivier | Resp. Centre impression communal |

## Aménagement du territoire

|                 |             |                      |
|-----------------|-------------|----------------------|
| Christen        | Jérôme      | Municipalité         |
| Martin          | Marcel      | Municipalité         |
| Ansermet        | Serge       | Socialiste           |
| Décosterd       | Jacques     | Radical-Démocratique |
| Nicollier       | Pascal      | Vevey-Libre          |
| Kaeser          | Danièle     | Libéral              |
| Murisier        | Camille     | Alternatives         |
| Justo           | José        | Démocrate-Chrétien   |
| Schobinger      | Bastien     | UDC                  |
| Filippozi       | Yves        | Les Verts            |
| Escolar Rinquet | Alicia      | Architecte           |
| Ferrari         | Christian   | Architecte           |
| Novello         | Eligio      | Architecte           |
| Rapin           | Vincent     | Architecte           |
| Veluzat         | Philippe    | Architecte           |
| Marion          | Jean-Paul   | Société d'Art Public |
| Sulliger        | Denis       | Avocat               |
| Lehrian         | Claude      | Chef de service      |
| Francey         | Michel      | Commandant Police    |
| Amoos           | Gérard      | Chef de service      |
| Hitz            | Renée-Laure | Architecte-urbaniste |
| Abbet           | Boris       | Adjoint              |

## Sports

|          |           |                      |
|----------|-----------|----------------------|
| Burnier  | Madeleine | Municipalité         |
| Pinto    | Clotilde  | Socialiste           |
| Bertschy | Patrick   | Radical-Démocratique |

|             |              |                        |
|-------------|--------------|------------------------|
| Letsch      | Christophe   | Vevey Libre            |
| Koehler     | Béatrice     | Libéral                |
| Freudiger   | Reynald      | Pas CC                 |
| Roduit      | Jean-Marc    | Démocrate-Chrétien     |
| Riesen      | Werner       | UDC                    |
| Post        | Charles      | Les Verts              |
| Baumgartner | Pierre-André | Sport plein air        |
| Hangartner  | Bernard      | Pdt Ass. Sport Riviera |
| Bryoïs      | Jean-Marc    | Délégué au Sport       |

## Sports – Sous-commission «Lac»

|            |            |  |
|------------|------------|--|
| Martin     | Marcel     | Municipalité   |
| Burnier    | Madeleine  | Municipalité   |
| Pinto      | Clotilde   | Socialiste   |
| Bertschy   | Patrick    | Radical-Démocratique                                       |
| Letsch     | Christophe | Vevey Libre  |
| Koehler    | Béatrice   | Libéral  |
| Freudiger  | Reynald    | Pas CC   |
| Justo      | José       | Démocrate-Chrétien   |
| Riesen     | Werner     | UDC  |
| Post       | Charles    | Les Verts  |
| Saubertlin | Jacques    | Port + Sports d'eau  |
| Cocharde   | Elec       | Pêcheurs (FIPAL)   |
| Burnat     | Daniel     | Sauvetage<br>«Le Vétéran»<br>Ass. usagers ports<br>veveys. |
| Goncerut   | Laurent    | Sauvetage<br>«La Sentinelle»                               |
| D'Angelo   | Vladimir   | Club House   |
| Troillet   | Pascal     | Amicale Voile (AVV)  |
| Amoos      | Gérard     | Chef de Service  |
| Bryoïs     | Jean-Marc  | Délégué au Sport   |

## Activités interculturelles

|                 |            |                              |
|-----------------|------------|------------------------------|
| Girardin        | Lionel     | Municipalité                 |
| De Stefanis     | Maria.-A.  | Socialiste                   |
| Jaggi-Héritier  | Doris      | Radical-Démocratique         |
| Diangitukwa     | Fweley     | Vevey Libre                  |
| Kaeser          | Danièle    | Libéral                      |
| Parente Scussel | Alessandra | Pas CC                       |
| Maldonado       | Jorge      | Démocrate-Chrétien           |
| Riesen          | Norma      | UDC                          |
| Rapin           | Roland     | Les Verts                    |
| Pomilio         | Francesco  | Association italienne        |
| Peerun Steiger  | Bhama      | Autres communautés           |
| Stergiou        | Grégory    | Association<br>des musulmans |
| Chakir          | Abdelhamid | Association<br>des musulmans |
| Gandi           | Daniel     | Carfman/Afrique              |
| Lussamaki       | Okita      | Comm. congolaise             |
| Ahmedi          | Abdulah    | Comm. albanaise              |
| Ferizi          | Vehbi      | Comm. albanaise              |
| Bexheti         | Nexhat     | Ass. des Kosovars            |
| Gerber          | Christophe | Adjoint                      |
| Bays            | Alexandre  | Chef de service              |
| Bloch           | Michel     | Délégué à A21                |
| Theytaz         | Michèle    | Déléguée<br>à la jeunesse    |
| Gisi            | Alain      | Office population            |

## Famille

|             |                  |                      |
|-------------|------------------|----------------------|
| Girardin    | Lionel           | Municipalité         |
| De Stefanis | Maria-Antonietta | Socialiste           |
| Destraz     | Catherine        | Radical-Démocratique |

|          |            |                    |
|----------|------------|--------------------|
| Schuseil | Peter      | Vevey-Libre        |
| Roh      | Christian  | Libéral            |
| VACANT   |            | Alternatives       |
| Ambesh   | Rebecca    | Démocrate-Chrétien |
| Riesen   | Norma      | UDC                |
| Roué     | Corinne    | Pas CC             |
| Bays     | Alexandre  | Chef de service    |
| Bornand  | Christophe | Chef de service    |

## Logement

|              |             |                       |
|--------------|-------------|-----------------------|
| Girardin     | Lionel      | Municipalité          |
| Christen     | Jérôme      | Municipalité          |
| Pinto        | Clotilde    | Socialiste            |
| Marinelli    | Roger       | Radical-Démocratique  |
| Diangitukwa  | Fweley      | Vevey Libre           |
| Clément      | Pierre      | Libéral               |
| Studer       | Loren       | Pas CC                |
| Tolusso      | Mauro       | Pas CC                |
| Schobinger   | Bastien     | UDC                   |
| Tolusso      | Christophe  | Pas CC                |
| Bavaud       | Françoise   | ASLOCA                |
| Corderay     | Serge       | AVIVO                 |
| Chirichiello | Claude      | L'Arcade (et non CVI) |
| Gamba        | Stéphane    | COFIDECO              |
| Hitz         | Renée-Laure | Architecte-urbaniste  |
| Bornand      | Christophe  | Chef de service       |

## Salubrité

|          |             |                      |
|----------|-------------|----------------------|
| Christen | Jérôme      | Municipalité         |
| /        | /           | Socialiste           |
| /        | /           | Radical-Démocratique |
| /        | /           | Vevey Libre          |
| /        | /           | Libéral              |
| Murisier | Camille     | Alternatives         |
| Gardaz   | Jacques     | Médecin              |
| /        | /           | UDC                  |
| /        | /           | Les Verts            |
| Collaud  | Eric        | Architecte           |
| Bornand  | Christophe  | Chef de service      |
| Hitz     | Renée-Laure | Architecte-urbaniste |

## CRESCENDO

|              |              |                      |
|--------------|--------------|----------------------|
| Christen     | Jérôme       | Municipalité         |
| Butty        | Pierre       | Socialiste           |
| Marchesi     | Jean-Yves    | Radical-Démocratique |
| Hunziker     | Randolph     | Vevey Libre          |
| Walter       | Antoinette   | Libéral              |
| /            | /            | Alternatives         |
| Rickenbacher | Richard      | Pas CC               |
| Riesen       | Werner       | UDC                  |
| Lavanchy     | Christiane   | Les Verts            |
| Gavillet     | Liliane      | Parents              |
| Burglé       | Christian    | Parents              |
| Raffaele     | Gian Marco   | Président de La Lyre |
| Demierre     | Philippe     | Directeur de La Lyre |
| Ischer       | Robert       | Directeur CRESCENDO  |
| Massard      | Néhémie (M.) | Elève                |
| Pagano       | Tamara       | Elève                |
| Bays         | Alexandre    | Chef de service      |

## Rocking Chair

|          |               |                      |
|----------|---------------|----------------------|
| Burnier  | Madeleine     | Municipalité         |
| Beaux    | Daniel        | Socialiste           |
| Karlen   | Laurent       | Radical-Démocratique |
| Werffeli | Michel        | Vevey Libre          |
| Post     | Charles       | Les Verts            |
| Bovy     | Joël          | Administrateur RKC   |
| Paley    | Maude         | Resp. promo RKC      |
| Vinard   | Marie-Adeline | Présidente ATAC      |

|           |           |                      |
|-----------|-----------|----------------------|
| Rossier   | Joris     | Membre honneur ATAC  |
| Melchior  | Alexandra | Pas CC               |
| Altermath | Gilles    | Chef de service      |
| Stoll     | Stefano   | Délégué à la Culture |

## Musée historique de Vevey

|            |                |                       |
|------------|----------------|-----------------------|
| Burnier    | Madeleine      | Municipalité          |
| Baumeler   | David          | Socialiste            |
| Zaugg      | Joëlle         | Radical-Démocratique  |
| Rusterholz | Danielle       | Pas CC                |
| Rivier     | Etienne        | Libéral               |
| Gonthier   | Alain          | Alternatives          |
| VACANT     |                | Démocrate-Chrétien    |
| Bonjour    | Pierre         | UDC                   |
| Tolusso    | Christophe     | Pas CC                |
| Dik        | Jan Klaas      | Restaurateur tableaux |
| Grandchamp | José           | Ebéniste              |
| Moriggi    | Dominique      | Fondeur d'étain       |
| Rivollet   | Madeleine      | Antiquités            |
| Eynard     | Hugues         | Individuel            |
| Martin     | Jean- François | Individuel            |
| Pfefferlé  | Jean-Pierre    | Individuel            |
| Chavannes  | François       | Vibiscum              |
| Lambert    | Françoise      | Conservatrice Musée   |

## Musée des Beaux-Arts

|                |               |                      |
|----------------|---------------|----------------------|
| Burnier        | Madeleine     | Municipalité         |
| Jörimann       | Michel        | Socialiste           |
| Jaggi-Héritier | Doris         | Radical-Démocratique |
| Agnant         | Michel        | Vevey Libre          |
| Kaeser         | Danièle       | Libéral              |
| Freudiger      | Reynald       | Pas CC               |
| D'Angelo       | Vladimir      | Démocrate-Chrétien   |
| Riesen         | Norma         | UDC                  |
| Fave           | Jean-François | Les Verts            |
| Fellay         | Santina       |                      |
| Alamir         | Marie         |                      |
| Bourqui        | Edmond        |                      |
| Radrizzani     | Dominique     | Directeur            |

## MSAP

|                |               |                      |
|----------------|---------------|----------------------|
| Burnier        | Madeleine     | Municipalité         |
| Melchior       | Alexandra     | Socialiste           |
| Doriot         | Serge         | Radical-Démocratique |
| Berney         | Michel        | Vevey Libre          |
| Burgi          | Jean-Jacques  | Libéral              |
| Vallotton      | Alexandre     | Alternatives         |
| VACANT         |               | Démocrate-Chrétien   |
| Riesen         | Norma         | UDC                  |
| Fave           | Jean-François | Les Verts            |
| Piaget         | Lorenzo       | Président            |
|                |               | Fondation Musée      |
| Mottier        | Jean-Pierre   | Président            |
|                |               | Ass. Amis Musée      |
| Yersin         | Jean-Marc     | Directeur MSAP       |
| Bonnard Yersin | Pascale       | Directrice MSAP      |

## Bibliothèque Médiathèque municipale

|                    |            |                     |
|--------------------|------------|---------------------|
| Burnier            | Madeleine  | Municipalité        |
| Barhoumi           | Josette    | Socialiste          |
| Delavy             | Patrice    | Pas CC              |
| Berney             | Michel     | Vevey Libre         |
| Walter             | Antoinette | Libéral             |
| Studer             | Eric       | Alternatives        |
| Roduit             | Jean-Marc  | Démocrate-Chrétien  |
| Despot             | Fabienne   | UDC                 |
| Lavanchy           | Christiane | Les Verts           |
| Rastoldo           | Louissette | Bibliothécaire      |
| De Gautard-Rayroud | Antoinette | Familles donatrices |

|      |           |              |
|------|-----------|--------------|
| Graf | Christian | Conservateur |
|------|-----------|--------------|

## Jeunesse

|                   |               |                         |
|-------------------|---------------|-------------------------|
| Burnier           | Madeleine     | Municipalité            |
| Ambresin          | Grégory       | Socialiste              |
| Delavy            | Patrice       | Pas CC                  |
| Werffeli          | Michel        | Pas CC                  |
| Jost              | Grace         | Libéral                 |
| Gitto             | Sabrina       | Alternatives            |
| VACANT            |               | Démocrate-Chrétien      |
| Fratini Triolo    | Marysa        | Pas CC                  |
| Lavanchy          | Christiane    | Les Verts               |
| Martin            | Jean-François | Corps enseignant        |
| Favre             | Nicole        | Comm. scolaire          |
| Tirelli-De Muralt | Anne-Pierre   | Ass. enfance, pré-ado.  |
| Theytaz Grandjean | Michèle       | Déléguée                |
|                   |               | à la jeunesse           |
| Briguet           | Marie         | Resp. Equinox           |
| Pavarini          | Marco         | Resp. travail proximité |

## CRDIS

|              |             |                      |
|--------------|-------------|----------------------|
| Kaufmann     | Lyonel      | Municipalité LTP     |
| Girardin     | Lionel      | Municipalité Vevey   |
| Gut          | Louis       | Vevey Libre          |
| Meyer        | Jean-Claude | Libéral              |
| Post         | Charles     | Les Verts            |
| Bercher      | François    | Socialiste           |
| Petitpierre  | Eric-Michel | Libéral              |
| Jordan       | Anick       | Resp. sécu.          |
|              |             | Saint-Antoine        |
| Burdet       | Jacques     | Resp. tech.          |
|              |             | et sécu Hôp. Riviera |
| Gilliéron    | Ute         | Directrice           |
| Santus       | Michel      | Cdt CRDIS            |
| Gaillard     | Yves        | Cdt rempl. CRDIS     |
| Delafontaine | Françoise   | QM CRDIS             |

## Agenda 21

|          |           |                      |
|----------|-----------|----------------------|
| Burnier  | Madeleine | Municipalité         |
| Gavin    | Eric      | Socialiste           |
| Chambaz  | Henri     | Radical-Démocratique |
| Agnant   | Michel    | Vevey Libre          |
| Jost     | Philippe  | Libéral              |
| Murisier | Camille   | Alternatives         |
| D'Angelo | Vladimir  | Démocrate-Chrétien   |
| Despot   | Fabienne  | UDC                  |
| Rapin    | Roland    | Les Verts            |
| Ansermet | Serge     | WWF Vaud             |
| Ferrari  | Christian | Architecte           |
| Uffer    | Fillip    | ProSenectute Vaud    |
| Bloch    | Michel    | Délégué              |

## Groupes de travail

### Animation du Quai Perdonnet

### Développement de Vevey-Est

|           |             |                       |
|-----------|-------------|-----------------------|
| Christen  | Jérôme      | Municipalité          |
| Ambresin  | Grégory     | Socialiste            |
| Oguy      | Eric        | Socialiste            |
| Doriot    | Serge       | Radical-Démocratique  |
| Décosterd | Jacques     | Radical-Démocratique  |
| Monnier   | Anne-Marie  | Vevey Libre           |
| Meyer     | Jean-Claude | Libéral               |
| Vallotton | Alexandre   | Alternatives          |
| D'Angelo  | Vladimir    | Démocrate-Chrétien    |
| VACANT    |             | Démocrate-Chrétien    |
| Henauer   | Gilbert     | Pas CC                |
| Maurer    | Marc        | Pas CC                |
| Post      | Charles     | Les Verts             |
| Gauer     | Jay         | Directeur 3 Couronnes |
| Airivier  | Jean-Louis  | Coiffeur              |

Aubert  
Béard

Chiffelle  
Fattebert  
Marchionno  
Micheloud

Moro  
Schäubli  
Lehrian  
Abbet

Philippe  
John

Pierre  
Catherine  
Walter  
François

David  
Jonas  
Claude  
Boris

Assoc. Vevey-Est  
Ass. Riverains  
Q. Perdonnet

Ass. Quartier Valsainte  
Pizza Taxi  
Ass. Riverains  
Q. Perdonnet  
Boutique Cobalt  
Café Littéraire  
Chef de service  
Adjoint



# **Service du personnel**

**RAPPORT  
DE GESTION**  
2 0 1 0

## Un employeur attractif et responsable Un service toujours plus sollicité

### Mutations et remplacements du personnel

Le nombre de mutations du personnel (somme des entrées et sorties) s'est élevé à 88 ou 23.7% des personnes en activité au 31 décembre 2010 (60 / 17.5% en 2009). Il se situait entre 45-65 de 1987 à 1991, entre 25-30 de 1992 à 1994, entre 37-45 de 1995 à 1999, puis entre 66-110 de 2000 à 2008. De plus, les changements de taux d'activité ont occasionnés la modification de 31 contrats de travail.

Cette année, 44 engagements sur 63 concernent des nouveaux postes. Sur 25 départs, 4 sont dus à des retraits et 2 à l'AI.

Le nombre d'offres reçues et étudiées par les services pour chaque mise au concours s'est situé entre 13 et 362 (total 1'489); pour 2009, ces nombres se situaient entre 6 et 301.

Cette année, nous avons reçu 235 offres spontanées (230 en 2009, 122 en 2008 et 182 en 2007).

Le 4 novembre 2010, la Municipalité a invité les nouveaux collaborateurs pour une séance d'information.

### Formation

En considérant qu'un collaborateur suivant un cours représente une unité, la formation continue peut être estimée comme suit :

|   | 2009       | 2010       |
|---|------------|------------|
| Cours de 1 à 5 jours :                  | 237 unités | 195 unités |
| Conférences :                           | 5 unités   | 1 unité    |
| Formation de longue durée (> 5 jours) : | 15 unités  | 10 unités  |

### Grabeau de fin d'année

Cette traditionnelle réunion du personnel, qui a rassemblé plus de 300 collaborateurs, pensionnés et invités, a eu lieu le vendredi 10 décembre aux galeries du rivage. Cette année, l'organisation et le bon déroulement de cette manifestation ont été assurés par une équipe du personnel de différents services avec l'appui des apprentis.

*Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2009: néant.*

### Fin d'activité

|                 |   |
|-----------------|---|
| au 30 avril     | M. Guy GIRAULT, après 30 ans d'activité, horticulteur qualifié, direction des espaces publics, parcs et jardins   |
| au 31 mai       | M. Claude MONNEY après 23 ans et 11 mois d'activité, huissier-gardien, direction de la culture, musée historique de Vevey   |
| au 30 juin      | M <sup>me</sup> Jocelyne PAOLETTI, après 11 ans et 3 mois d'activité, concierge, direction des finances – gérances  |
| au 31 juillet   | M <sup>me</sup> Françoise YERLY, après 28 ans et 11 mois d'activité, première secrétaire, direction des finances – gérances   |
| au 31 juillet   | M. Albert DUPUIS, après 28 ans et 10 mois d'activité, chargé de mission, direction de l'architecture et des infrastructures et office de l'urbanisme                    |
| au 30 septembre | M <sup>me</sup> Sylvie BRANDT, après 26 ans et 9 mois d'activité, employée d'administration, direction des affaires sociales et familiales, centre social intercommunal |

### Jubilaires

La Municipalité a invité les 31 jubilaires fêtant leurs 10, 15, 20, 25 et 30 ans de service à une sortie récréative. Celle-ci s'est déroulée le 24 septembre 2010 à Anecy (F).



Les participants en croisière sur le lac d'Anecy

### Assurances

Le service du personnel a traité et suivi 35 (24 en 2009) cas d'accident professionnel, dont 23 (15 en 2009) avec arrêt de travail, ainsi que 66 (56 en 2009) cas d'accident non-professionnel, dont 35 (28 en 2009) avec arrêt de travail. 606 annonces d'absences pour cause de maladie et 20 absences pour maladie de l'enfant ont été enregistrées et suivies administrativement.

### Tableaux des effectifs

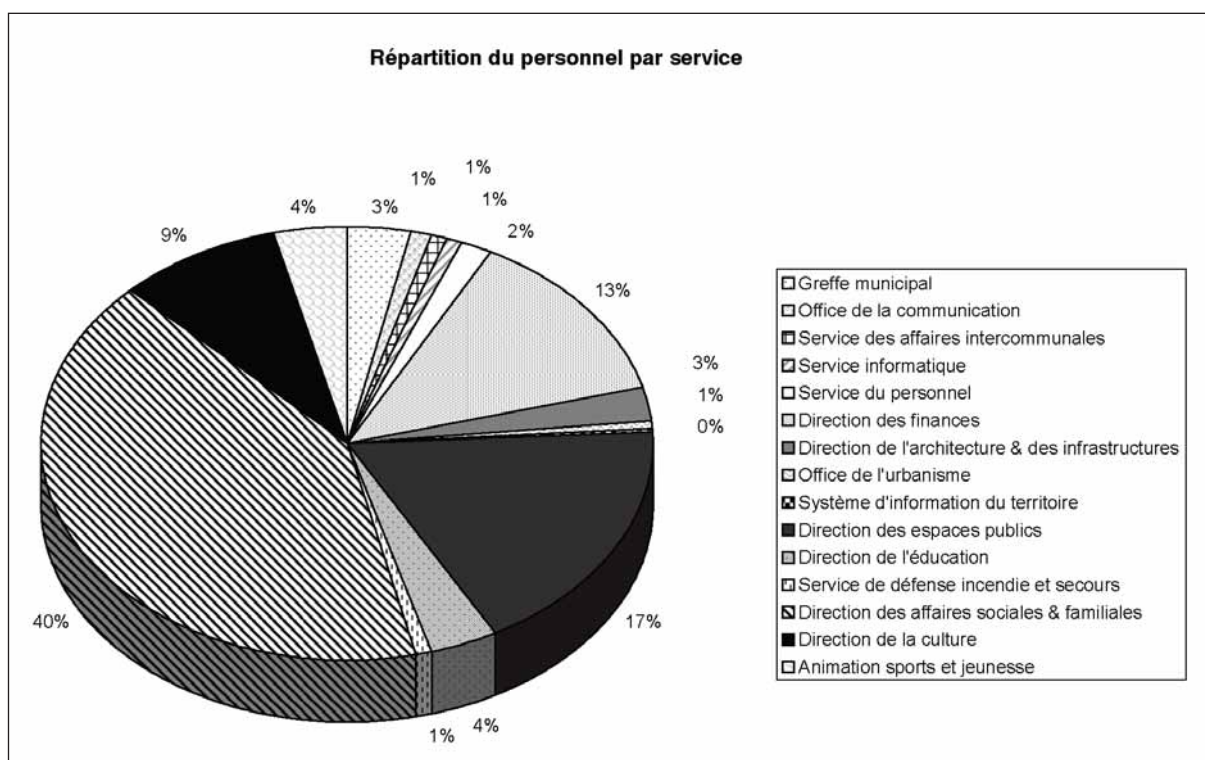
Les effectifs du personnel figurent dans les tableaux ci-après selon différents critères de classement.

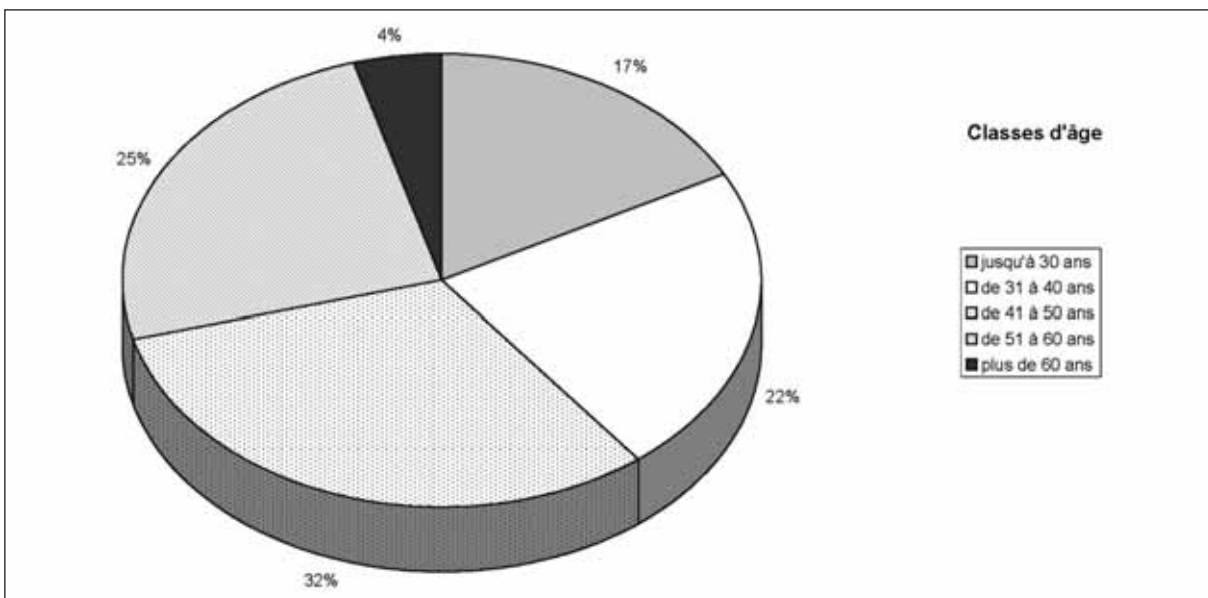
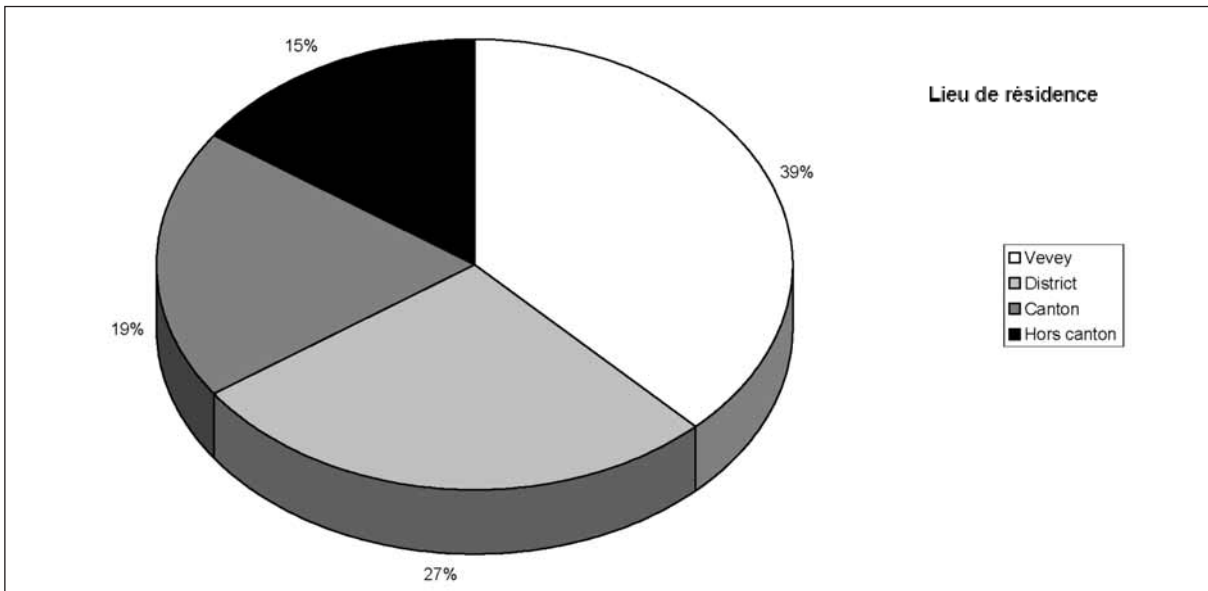
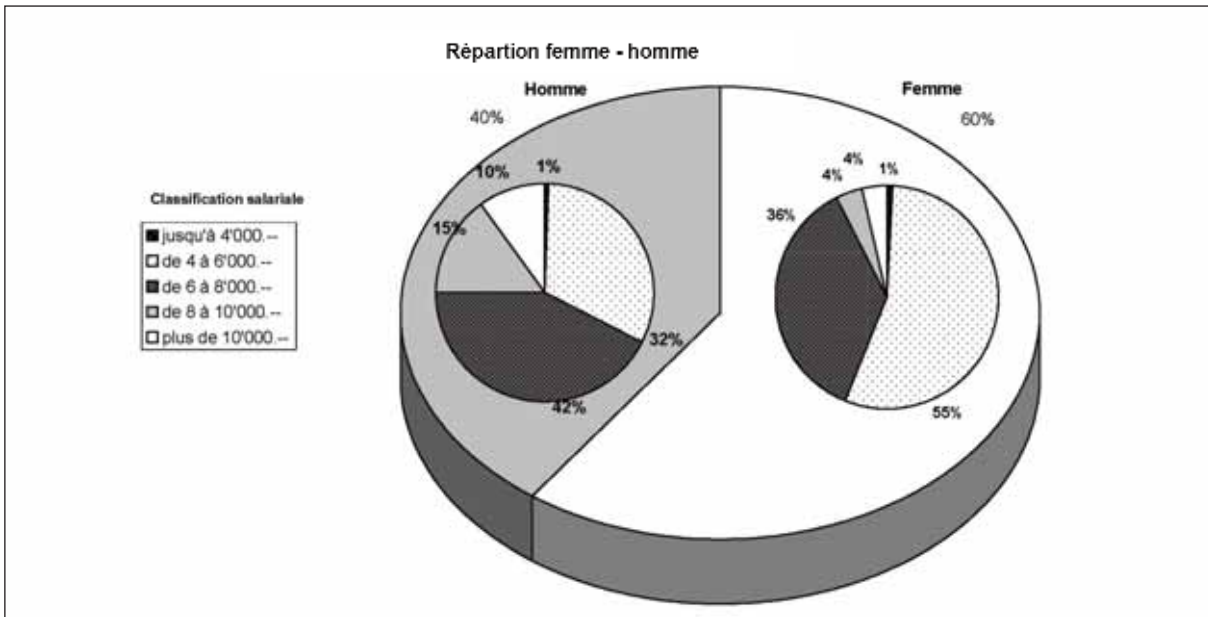


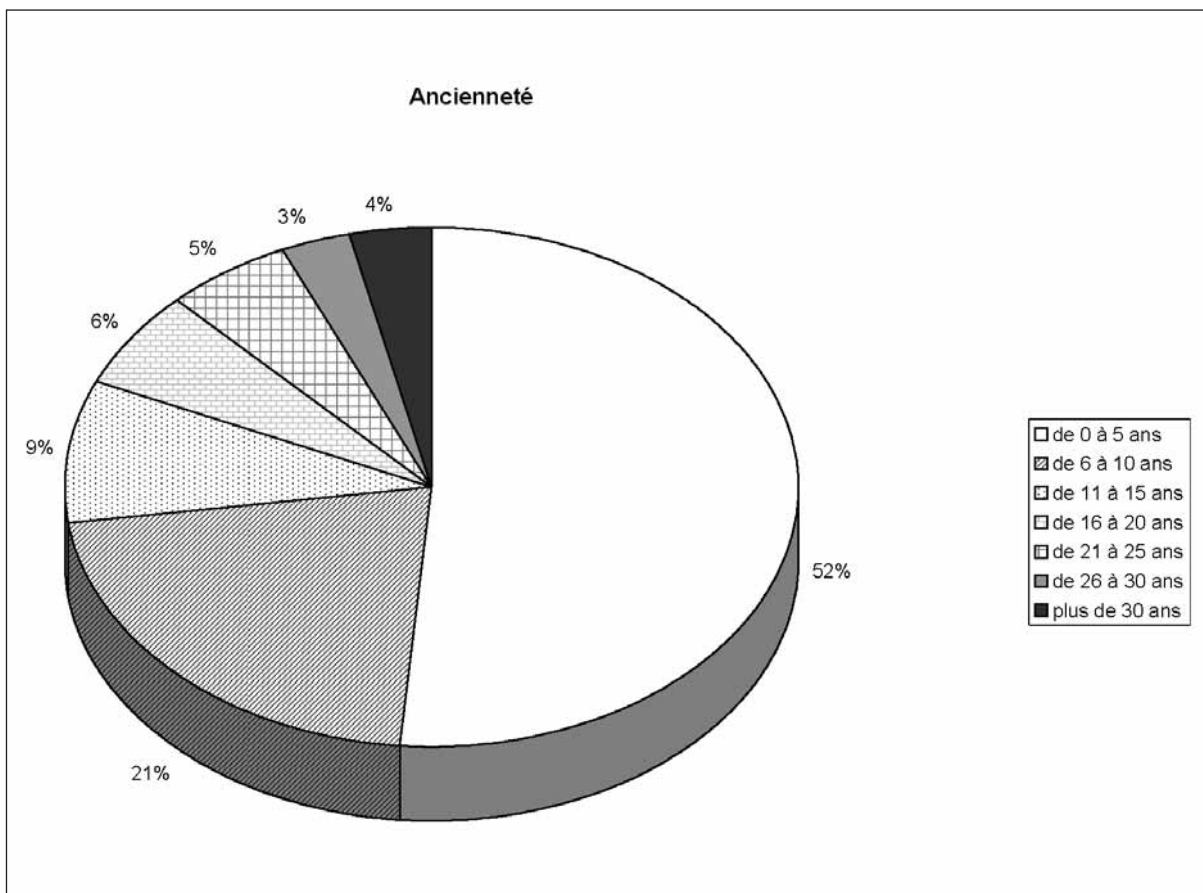
## 1/ Personnel «stable»

Les différents graphiques ci-après donnent une image globale de la composition du personnel communal. De plus, le tableau mentionne les différences entre le budget et la situation au 31 décembre 2010.

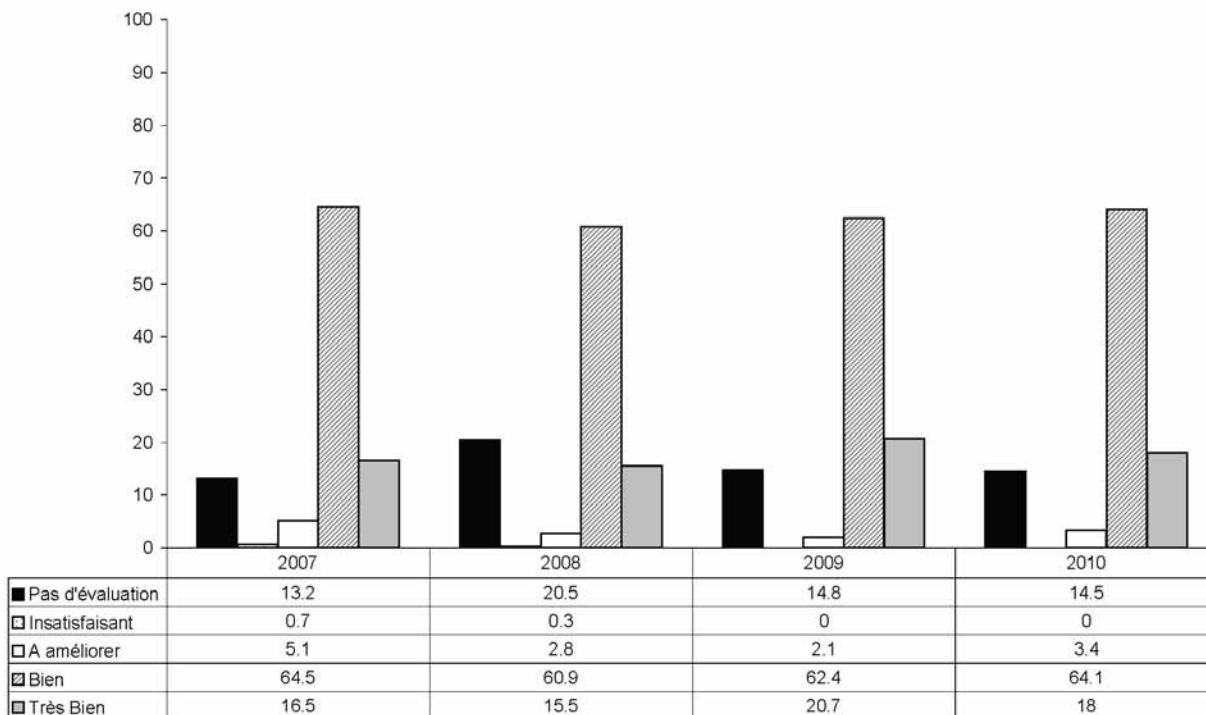
| SERVICES                        | Au 31.12.2009 |               | Au 31.12.10 |               | BUDGET 2010   |               |
|---------------------------------|---------------|---------------|-------------|---------------|---------------|---------------|
|                                 | Pers.         | Poste         | Pers.       | Poste         | Pers.         | Poste         |
| GREFFE MUNICIPAL                | 15.00         | 11.26         | 12.00       | 10.00         | 12.50         | 10.00         |
| OFFICE DE LA COMMUNICATION      |               |               | 4.00        | 2.55          | 3.50          | 2.10          |
| PERSONNEL – SECURITE AU TRAVAIL | 5.00          | 4.60          | 6.00        | 5.60          | 6.00          | 5.60          |
| INFORMATIQUE                    | 3.00          | 2.40          | 3.00        | 2.50          | 4.00          | 3.50          |
| AFFAIRES INTERCOMMUNALES        | 5.00          | 3.95          | 4.00        | 3.35          | 6.00          | 4.95          |
| DÉVELOPPEMENT DURABLE           | 1.00          | 0.90          | 1.00        | 0.90          | 1.00          | 0.90          |
| FINANCES - GÉRANCES             | 47.25         | 40.43         | 45.25       | 40.21         | 52.25         | 42.58         |
| ARCHITECTURE ET INFRASTRUCTURES | 9.70          | 9.20          | 9.50        | 8.90          | 11.00         | 10.00         |
| OFFICE DE L'URBANISME           | 3.00          | 2.90          | 2.50        | 2.50          | 4.00          | 3.90          |
| SYSTEME D'INFORM. DU TERRITOIRE |               |               | 1.00        | 0.90          | 1.00          | 1.00          |
| ESPACES PUBLICS                 | 67.00         | 63.62         | 66.00       | 62.62         | 68.00         | 64.62         |
| EDUCATION                       | 14.00         | 11.00         | 13.00       | 10.10         | 15.00         | 11.40         |
| SÉCURITÉ                        | 3.75          | 2.87          | 3.75        | 2.87          | 3.75          | 2.87          |
| AFFAIRES SOCIALES ET FAMILIALES | 116.50        | 89.80         | 152.50      | 121.70        | 187.50        | 146.91        |
| CULTURE ET CULTES               | 33.30         | 22.71         | 33.50       | 23.11         | 34.00         | 22.71         |
| ANIMATION SPORTS ET JEUNESSE    | 14.50         | 9.75          | 14.00       | 9.75          | 17.50         | 10.90         |
| <b>TOTAL GENERAL</b>            | <b>338.00</b> | <b>275.39</b> | <b>371</b>  | <b>307.56</b> | <b>427.00</b> | <b>343.94</b> |





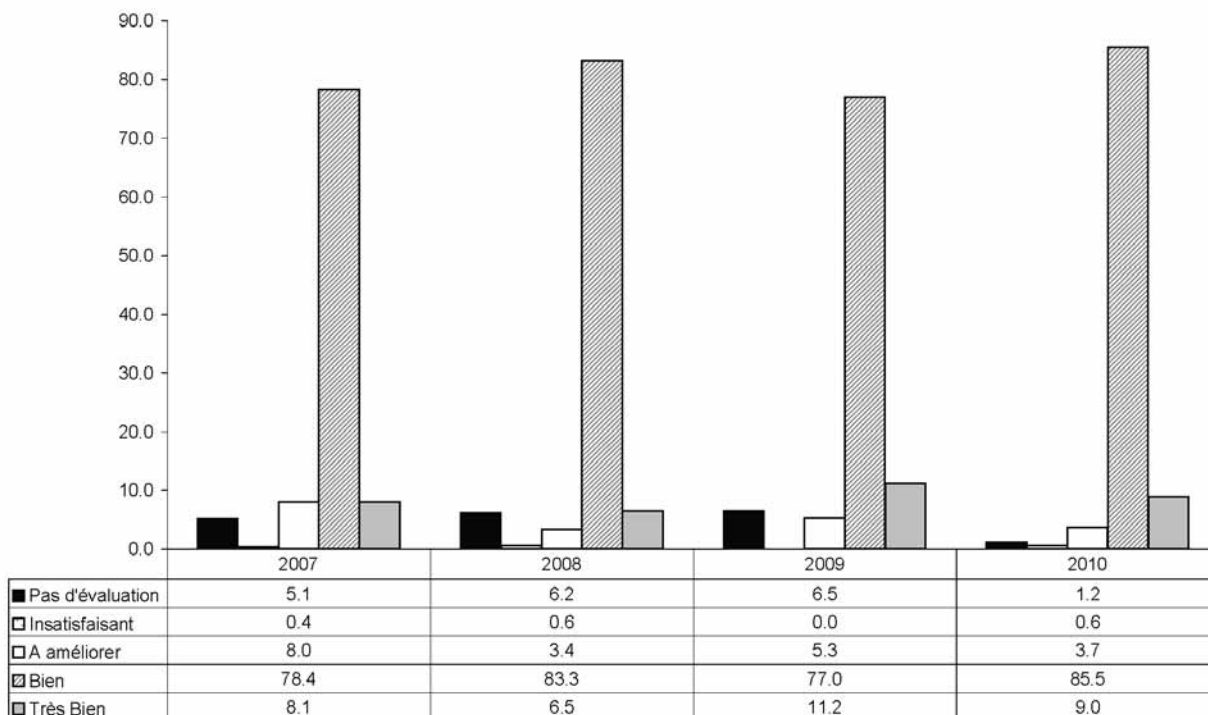


### Appréciation du personnel sur son environnement de travail

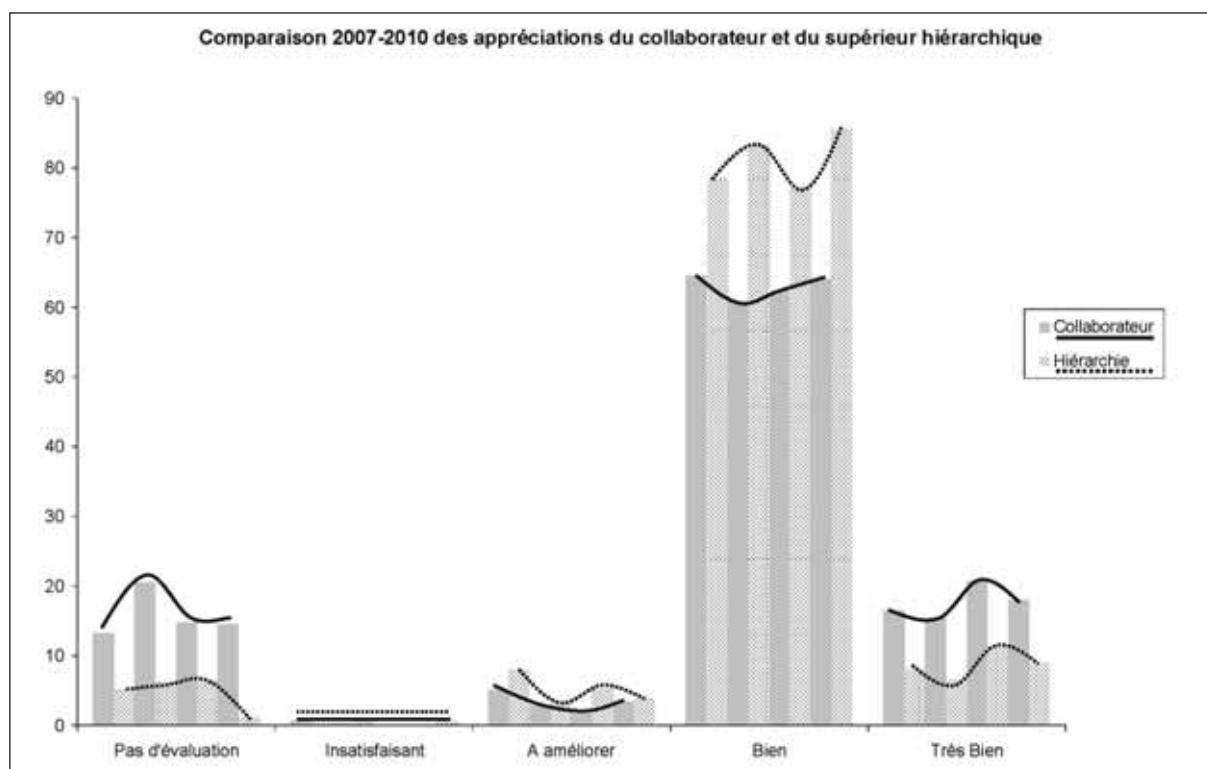


- Au travers du formulaire d'appréciation annuel, 18% des collaborateurs ont qualifié leur environnement de travail de très bien, 64.1% de bien, 3.4% à améliorer et 14.5% n'ont pas qualifié globalement leur satisfaction (appréciation partielle, présence inférieure à 6 mois, absences de longue durée). Il n'y a pas eu d'insatisfaction.

## Appréciation du personnel par le supérieur hiérarchique



- 9% des collaborateurs ont obtenu une qualification très bien, 85.5% bien, 3.7% à améliorer, 0.6% insatisfaisante. 1.2% n'ont pas été évalués (présence inférieure à 6 mois, absences de longue durée)



## 2/ Personnel auxiliaire mensualisé au 31.12.2010

Dans ce tableau figure le personnel engagé par la commune pour une durée déterminée ou indéterminée et qui n'est que partiellement soumis au statut du personnel.

Ce groupe ne comprend pratiquement que du personnel à temps partiel, souvent avec un petit taux d'activité. Nous n'indiquons que le nombre de personnes car le taux d'activité n'est souvent pas fixé (forfait défini pour une activité).

| Services                        | Nombre    |
|---------------------------------|-----------|
| Greffe municipal                | 2         |
| Finances                        | 10        |
| Architecture et infrastructures | 1         |
| Espaces publics                 | 2         |
| Éducation                       | 38        |
| Affaires sociales et familiales | 2         |
| Culture et cultes               | 6         |
| <b>Total</b>                    | <b>61</b> |

## 2/ Apprenti(e)s au 31.12.2010

Ce tableau indique le nombre d'apprenti(e)s en cours de formation à la commune au 31.12.2010 avec comparaison au 31.12.2009. L'augmentation des places concrétise la volonté municipale d'offrir un maximum de possibilités d'apprentissage au sein de la Ville.

Ils sont regroupés par profession et année d'apprentissage effectuée à ces dates.

| Profession                            | Année d'apprentissage                 | Au 31.12.2009 | Au 31.12.2010   |
|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------|-----------------|
| agente d'exploitation                 | 1 <sup>re</sup> année                 | 0             | 1               |
| assistant en information documentaire | 1 <sup>re</sup> année                 | 0             | 0 <sup>1)</sup> |
| assistant en information documentaire | 3 <sup>e</sup> année                  | 1             | 0               |
| assistante socio-éducative            | 1 <sup>re</sup> année                 | 2             | 3               |
| assistante socio-éducative            | 2 <sup>e</sup> année                  | 0             | 2               |
| assistante socio-éducative            | 3 <sup>e</sup> année                  | 5             | 1               |
| employé(e) de commerce                | 1 <sup>re</sup> année                 | 1             | 2               |
| employé(e) de commerce                | 2 <sup>e</sup> année                  | 2             | 1               |
| employé(e) de commerce                | 3 <sup>e</sup> année                  | 2             | 3               |
| cuisinier(ère)                        | 1 <sup>re</sup> année                 | 1             | 0               |
| cuisinier(ère)                        | 2 <sup>e</sup> année                  | 1             | 2               |
| cuisinier(ère)                        | 3 <sup>e</sup> année                  | 1             | 1               |
| horticulteur(trice)                   | 1 <sup>re</sup> année                 | 2             | 2               |
| horticulteur(trice)                   | 2 <sup>e</sup> année                  | 2             | 2               |
| horticulteur(trice)                   | 3 <sup>e</sup> année                  | 1             | 2               |
| mécanicien sur automobiles légères    | 1 <sup>re</sup> -2 <sup>e</sup> année | 1             | 1               |
| <b>Total</b>                          |                                       | <b>21</b>     | <b>23</b>       |

### Statistiques

Nous pouvons compléter ces tableaux et graphiques par quelques éléments statistiques :

- Sur les 371 personnes en activité au 31.12.2010, il y a 223 femmes et 148 hommes
- Le salaire moyen des hommes est de Fr. 7'074.70, celui des femmes de Fr. 5'987.80
- Le salaire médian des hommes est de Fr. 6'474.—, celui des femmes de Fr. 5'700.—
- L'âge moyen du personnel est de 43.5 ans (40.6 pour les femmes et 48 pour les hommes)
- L'ancienneté moyenne est de 8.9 ans (6.8 pour les femmes et 11.9 pour les hommes)
- Le taux d'activité moyen est de 83% (75% pour les femmes et 95% pour les hommes)
- 58 personnes ont moins de 30 ans pour une ancienneté moyenne de 1.7 ans
- 117 personnes ont plus de 50 ans pour une ancienneté moyenne de 16.1 ans

Si nous comparons ces chiffres à ceux de 2007 à 2009, nous pouvons constater les principaux écarts suivants :

|                                  | 2007   | 2008   | 2009   | 2010   |
|----------------------------------|--------|--------|--------|--------|
| ● Total des EPT                  | 311.15 | 263.81 | 275.39 | 307.76 |
| ● Personnes en activité au 31.12 | 360    | 322    | 338    | 371    |
| ● dont : Femmes                  | 167    | 179    | 192    | 223    |
| ● Hommes                         | 193    | 143    | 146    | 148    |
| ● Age moyen                      | 42.7   | 44     | 44     | 43.5   |
| ● Ancienneté moyenne             | 8.7    | 9.3    | 9.4    | 8.9    |
| ● Moins de 30 ans                | 41     | 36     | 44     | 58     |
| ● Plus de 50 ans                 | 94     | 103    | 111    | 117    |



# Informatique

**RAPPORT  
DE GESTION**  
2 0 1 0

## Pour répondre à une demande croissante Le service informatique se met à jour

### Renouvellement des équipements centraux, virtualisation\* des serveurs et centralisation des données

Le parc informatique géré par le service se compose à fin 2010 de 255 PC. Le nombre de postes a ainsi augmenté d'une quinzaine d'unités en 2010, notamment du fait de l'augmentation du nombre des PC installés à la DASF, avec l'ouverture de la garderie les «Ateliers».

Comme signalé les années précédentes, trente PC supplémentaires, appartenant officiellement à Sécurité Riviera, continuent d'être gérés par le service informatique de Vevey qui, en contrepartie, facture un montant pour ses prestations. On peut aussi noter que le Canton paie également une somme du même ordre de grandeur pour la maintenance et la gestion des trente PC du Centre social intercommunal.

Outre la gestion courante des équipements, du réseau, des logiciels (dépannage des postes, sauvegarde, maintenance, mises à jour) et l'assistance aux utilisateurs, les tâches spéciales mentionnées ci-dessous ont été effectuées par le service informatique en 2010 et font l'objet de ce rapport.

### Personnel du service

Le personnel du service informatique a très peu varié en 2010. Il est passé de 2,4 à 2,5, soit 2 EPT pour l'intervention technique proprement dite et 0,5 EPT pour l'administration et l'appui technique. Le budget prévoyait l'engagement d'un collaborateur supplémentaire à 100 %, mais cet engagement n'a pas pu se faire en 2010, faute de place dans les locaux. Pour remédier à ce problème, le service informatique a obtenu un bureau supplémentaire à la fin 2010 et des travaux d'aménagement ont été réalisés. Ainsi, un nouveau collaborateur a pu être engagé et commencera son activité au mois de février 2011.

### Locaux

Le service informatique, ayant besoin de plus de place notamment pour pouvoir accueillir un nouveau collaborateur, a pu récupérer en novembre 2010 l'ancien bureau du délégué à la communication, adjacent à ses locaux. Des travaux de réaménagement des locaux ont alors été effectués, pilotés par la DAI. Le mur de séparation entre les deux bureaux a ainsi été démolit pour permettre de créer un espace ouvert pouvant accueillir les 4 collaborateurs du service.

### Equipements centraux et serveurs

La plus grosse opération de l'année 2010 a été le renouvellement des équipements informatiques centraux, avec l'installation et la configuration des nouveaux serveurs, baies disques, commutateurs\* et systèmes de sauvegarde. Le passage à un système de virtualisation a permis de réduire drastiquement le nombre des serveurs. Ainsi 3



De bas en haut, les trois nouveaux serveurs physiques, un ancien serveur pilotant les sauvegardes (backup), la librairie de bandes LTO4\* et le serveur de proxy\*.

nouveaux serveurs physiques puissants (des machines bi-quadcore\*) ont été mis en service et sont suffisants pour héberger l'ensemble des serveurs virtuels. Ces machines fonctionnent avec l'environnement de virtualisation VMware qui permet d'émuler des serveurs virtuels en dédiant des ressources à ceux-ci. Finalement, sur 22 serveurs physiques utilisés jusque là, 21 ont été migrés sous forme de serveurs virtuels sur les 3 nouveaux serveurs physiques mis en service. Le 22<sup>e</sup>, le Firewall\* (pare-feu), nécessitant de multiples cartes réseau, a été maintenu sur un serveur physique dédié. Les systèmes d'exploitation et les données de ces serveurs ont été déplacés sur les

| No... | State       | Status | Provisioned | Used Spa... | Host CPU - Mhz | Host Mem - MB | Guest Mem - % |
|-------|-------------|--------|-------------|-------------|----------------|---------------|---------------|
|       | Powered On  | Normal | 43.00 GB    | 43.00 GB    | 26             | 3166          | 14            |
|       | Powered On  | Normal | 28.03 GB    | 28.03 GB    | 186            | 3125          | 10            |
|       | Powered On  | Normal | 229.05 GB   | 229.05 GB   | 266            | 4123          | 15            |
|       | Powered On  | Normal | 85.89 GB    | 85.89 GB    | 373            | 2054          | 14            |
|       | Powered Off | Normal | 20.50 GB    | 20.00 GB    | 0              | 0             | 0             |
|       | Powered On  | Normal | 44.31 GB    | 25.05 GB    | 0              | 1586          | 1             |

Exemple des ressources (mémoire vive et processeurs) utilisées par plusieurs serveurs virtuels sur un serveur physique

disques de la baie de stockage, alors qu'ils étaient précédemment stockés sur les disques embarqués des serveurs. L'utilisation de cette solution de virtualisation VMware et de l'enregistrement centralisé des serveurs offrent une grande souplesse. En effet, en cas de panne d'un des serveurs physiques (ou pour une opération de maintenance), il est ainsi possible de "transférer" en quelques dizaines de secondes un serveur virtuel sur un des deux autres serveurs encore fonctionnels.

## Sécurité des données

Les données bureautiques des services, qui étaient hébergées sur les disques de plusieurs serveurs, ont été consolidées sur la nouvelle baie de stockage. Celle-ci offre bien sûr toutes les sécurités nécessaires: disques (RAID\*), alimentations, cartes réseau et processeurs redondants. Par mesure de sécurité, les données sont ré-



La nouvelle baie de stockage et ses disques

pliquées plusieurs fois par jour vers une deuxième baie plus simple, située dans un bâtiment éloigné de l'Hôtel de Ville. Enfin les systèmes de sauvegarde des données ont été améliorés avec l'installation d'une librairie LTO 4, qui, contenant 8 bandes, offre des capacités élevées de sauvegarde et permet de programmer plusieurs backups à l'avance sans devoir changer les bandes.

## Sécurité

Les équipements de sécurité, installés pour la plupart en 2005 et arrivant en fin de vie, ont été remplacés en 2010. Ainsi le service informatique a racheté un serveur de Proxy dédié, qui centralise et accélère les accès à Internet, pour remplacer un ancien système du même type. La passerelle antivirus, qui scanne les mails entrant et les pages web, fonctionnant sur un serveur, a elle aussi été remplacée par une nouvelle passerelle.

## Réseau

### Installation d'un câblage réseau dans l'aile Est du collège de la Veveysse

Après les étapes réalisées les années précédentes dans d'autres bâtiments scolaires (collège Bleu, collège du Clos, Galeries du Rivage), la mise en place d'un câblage informatique dans le collège de la Veveysse s'est effectuée, sans poser de problème particulier, durant les vacances scolaires de l'été 2010. Du fait de la taille du bâtiment et du délai limité pour réaliser les travaux, c'est uniquement le câblage de l'aile Est du bâtiment qui a été réalisé. Le câblage de l'aile Ouest s'effectuera en 2011. On peut noter que, dans ce bâtiment, le câblage réseau remplace des antennes sans fil dont l'exploitation n'était guère satisfaisante, du fait de l'épaisseur des murs et de la grande taille du collège.

### Déménagement du musée Jenisch

Avec le début des travaux de rénovation du musée Jenisch, les collaborateurs de la direction et du secrétariat

de cette institution ont déménagé au printemps 2010 dans des locaux provisoires appartenant à la Ville, au chemin du Verger 10. Le service informatique a ainsi dû réinstaller les équipements dans le nouveau site et mettre en service une liaison sur une ligne cuivre 4 fils de Swisscom. Une liaison à 10 Mbits/s a ainsi pu être mise en service sur cette ligne, permettant l'accès au réseau informatique de la Ville et le fonctionnement des nouveaux téléphones IP du musée Jenisch.

### Liaison du secrétariat des garderies

Le secrétariat des garderies a déménagé au printemps 2010 dans des nouveaux locaux à la rue de l'ancienne Monneresse 2. Le service informatique a dû faire réaliser un câblage réseau interne des locaux et a loué une ligne cuivre 2 fils à Swisscom. Une liaison à 5 Mbits/s a ainsi pu être mise en service sur cette ligne, permettant à également l'accès au réseau informatique de la Ville et le fonctionnement des téléphones IP du secrétariat

### Liaison du service des affaires intercommunales à la rue du Simplon 50

Le SAI a déménagé en décembre 2010 dans des nouveaux locaux à la rue du Simplon 50. Les locaux étaient déjà équipés d'un câblage réseau interne, mais il a fallu trouver une solution pour mettre en place une liaison pour l'informatique et la téléphonie.

Une liaison hertzienne n'étant pas possible avec le bâtiment du feu (pas de vue directe) et la mise en place d'une fibre optique ne pouvant se faire rapidement, le service informatique a loué une ligne cuivre 4 fils à Swisscom. Une liaison à 10 Mbits/s a ainsi pu être mise en service sur cette ligne, permettant l'accès au réseau informatique de la Ville et le fonctionnement des nouveaux téléphones IP du service.

### Liaison de la garderie les «Ateliers»

L'ouverture de la nouvelle garderie les «Ateliers» en 2010 a nécessité de relier ce nouveau site au réseau communal. Du fait de la distance, il n'y avait guère d'options pour relier la garderie, aussi le service informatique a loué une ligne cuivre deux fils à Swisscom. Une liaison à 5 Mbits/s a pu être mise en service sur cette ligne, permettant l'accès au réseau informatique de la Ville et le fonctionnement des nouveaux téléphones DECT/IP\* de la garderie.

### Liaison de la garderie les «Petits Pois»

La transformation de l'UAPE les «Petits Pois» en garderie en 2010 a nécessité de relier ce nouveau site au réseau communal. Le service informatique a loué une ligne cuivre 2 fils à Swisscom. Une liaison à 5 Mbits/s a pu être mise en service sur cette ligne, permettant l'accès au réseau informatique de la Ville et le fonctionnement des nouveaux téléphones DECT/IP de la garderie.

### Liaison du dépôt Saint-Antoine

L'accès internet via une simple liaison ADSL\*, mis en service en 2009, s'étant révélé insuffisant, une ligne louée connectant en permanence ces locaux au réseau communal a été mise en place en 2010. Elle permet ainsi l'accès aux applications sur le réseau communal, aux données des musées et le fonctionnement de téléphones IP sur le central communal.



## Liaison de la maison de quartier de Plan-Dessous

Une maison de quartier a ouvert en fin d'année à la rue de l'Union 24 et a été reliée via une ligne cuivre louée. Cette ligne louée permet au responsable d'accéder aux applications sur le réseau communal, aux données de la DASF, à la messagerie et à internet. Elle permettra aussi d'installer début 2011 un téléphone IP.

## Préavis pour l'extension du réseau informatique communal

A la suite des études réalisées en 2009, un préavis a été déposé en 2010, proposant d'étendre le réseau informatique communal, en profitant localement des travaux de mise en séparatif pour placer des tubes et surtout en louant des fibres optiques pour 5 ans à la Romande Energie. Ce préavis a été accepté par le Conseil communal et sa réalisation débutera en 2011.

## Disponibilité des systèmes / pannes

Fin janvier 2010, la messagerie de la ville a connu des problèmes à répétition plusieurs week-end de suite, pro-



La neige accumulée devant l'antenne sur le toit du bâtiment du feu

blèmes qui empêchaient l'envoi et la réception de messages de et vers le réseau communal. Le problème venait en fait de la passerelle SMTP\*/antivirus (notre relais de messagerie entre le réseau interne et internet) installée en 2005 et arrivant en fin de vie. Ce problème a été réglé en accélérant le remplacement, prévu, de ce serveur qui a été lui aussi virtualisé.

Le renouvellement et la virtualisation des serveurs a également occasionné quelques indisponibilités, annoncées à l'avance, des serveurs entre fin janvier et mars 2010, mais pour l'essentiel celles-ci ont été cantonnées en fin d'après-midi et en soirée.

Un autre souci est apparu après le changement du serveur de Proxy au début de l'été 2010. En effet, des ralentissements importants dans l'accès à internet ont affecté l'ensemble des utilisateurs de l'administration communale. Finalement le problème (dû à un paramètre incorrect dans la configuration du serveur antivirus) a pu être résolu par le fournisseur de la machine.

La liaison hertzienne entre la direction de la DASF et le réseau informatique communal a également connu quelques soucis, le dernier en date au début décembre alors que l'accumulation de neige devant l'antenne faisait obstacle à la bonne propagation du signal.

## Internet

Site [www.vevey.ch](http://www.vevey.ch)

Il y a peu de modifications à signaler sur le site [www.vevey.ch](http://www.vevey.ch) en 2010.

Comme les années précédentes, le service informatique a aidé les utilisateurs à mettre en place les informations sur le site Internet de la ville. Il a également effectué, à la demande, les opérations de mise en forme compliquées (création de structures, formulaires, tableaux évolués).

## PC

### Postes de travail supplémentaires

La majeure partie des achats de PC concerne le renouvellement des postes. Les ajouts de PC supplémentaires ont été les suivants :

- direction des affaires sociales et familiales: 12 PC  
(dont 6 dans les nouvelles garderies, 3 au CSI, 1 au secrétariat des garderies, 1 à la direction et 1 dans la maison de quartier Plan-Dessous)
- SIT: 1 PC
- DAI: 1 PC
- Greffe: 1 PC
- Bibliothèque: 1 PC

## Renouvellement du parc informatique

L'opération de renouvellement des anciens PC HP Evo 510, achetés entre 2002 et 2003, s'est achevée fin 2010 avec le remplacement du dernier tiers de cette soixantaine de PC. Le renouvellement des PC continuera en 2011 et les années suivantes, d'autres PC arrivant en fin de vie.

## Téléphones

### Sécurisation du central téléphonique

Afin de sécuriser le local abritant le central téléphonique, le service informatique a fait poser une barre de renforcement coulissante. Ainsi les équipements coûteux et sensibles que contient ce local sont mieux protégés du risque d'effraction et de vandalisme. Enfin un petit boîtier blindé à code a été fixé à côté de la porte et abrite la clé du local, ce qui permet l'accès au personnel de Swisscom et aux électriciens mandatés par la Ville.



La porte du local téléphonique avec la barre de renforcement.

### Protection électrique

Arrivées en fin de vie, les batteries protégeant le central téléphonique ont dû être remplacées en 2010. En parallèle, un onduleur\* a été installé dans ce local pour proté-

ger les équipements actifs informatiques (commutateurs, routeurs et modems) qu'il contient.

### Gestion du central téléphonique

La gestion comprend le transfert des lignes, les modifications des identifications sur les stations, le traitement des dérangements, la mise à jour des annuaires, les refacturations des communications privées et professionnelles dans les différents services, etc.

Le système de gestion permet de gérer les appels sortants de l'ensemble des bâtiments administratifs et scolaires, de traiter en toute confidentialité les communications privées du personnel communal. L'installation comprend aujourd'hui 352 postes internes répartis sur 40 sites.

Ainsi, 147'476 communications professionnelles sortantes ont été enregistrées en 2010 représentant plus de 5'493 heures de conversation.

### Téléphonie des écoles

Comme déjà mentionné en 2009, conformément à la législation cantonale, les secrétariats des écoles primaires et secondaires, ainsi que les services gérés par le canton, seront, au cours des prochaines années, raccordés sur le réseau téléphonique cantonal. Ainsi, à la fin de l'année 2010, c'est au collège de la Veveyse que 18 postes téléphoniques sur le central communal ont été remplacés par des téléphones IP du Canton. Les 18 lignes louées utilisées, devenues inutiles, ont été résiliées auprès de Swisscom.

### Téléphones sur le central téléphonique

Trois types de téléphones cohabitent sur le central téléphonique :

- les téléphones numériques, offrant des fonctionnalités évoluées (affichage digital de l'appelant, touches pour le renvoi, la prise d'appel, etc), qui se trouvent dans les bâtiments principaux de la ville reliés par des lignes cuivres privées ;
- les téléphones analogiques qui se trouvent au bout des lignes louées à Swisscom et n'offrent pas de touches de fonction ni d'affichage de l'appelant ;
- les téléphones IP, utilisant le réseau informatique pour communiquer avec le central et offrant les mêmes fonctionnalités que les téléphones numériques.

Depuis 2 ans, seuls des téléphones IP sont achetés par le service informatique et ceux-ci remplaceront petit à petit les autres téléphones. A fin 2010, il y avait ainsi sur le central téléphonique approximativement 90 téléphones analogiques, 70 téléphones IP, 22 téléphones DECT/IP et 170 téléphones numériques.

### Déploiement de téléphones en 2010

Sur le central de la Ville, de nombreux téléphones IP ont été déployés en 2010, soit pour des nouveaux collaborateurs, soit dans le cadre de déménagements. Ainsi le déménagement du service des affaires Intercommunales à la rue du Simplon 50 a exigé la mise en œuvre de 5 nouveaux téléphones IP, pour remplacer les téléphones numériques utilisés à l'Hôtel de Ville. En effet, contrairement aux téléphones IP qui utilisent le réseau informatique pour communiquer avec le central, les téléphones numériques auraient nécessité, chacun, la mise en place d'une liaison

## Evolution prévue en 2011

Conformément aux études menées en 2010 et à certaines rubriques du budget et du plan des investissements, plusieurs développements sont prévus en 2011, en particulier dans les domaines suivants :

- Réalisation de la deuxième partie du câblage réseau du collège de la Veveyse
- Extensions du réseau informatique communal
- Augmentation de capacité de la baie de stockage et ajout d'un serveur physique supplémentaire
- Mise en place du programme de gestion des absences du service du personnel
- Mise en place de serveurs pour le SIT
- Etude pour la mise en place de la GED

avec le central téléphonique par une ligne cuivre dédiée. De même, il a fallu équiper de nouveaux téléphones IP les collaborateurs du musée Jenisch sur le site du Verger 10, les anciens téléphones ne pouvant fonctionner loin de l'ancien central du musée. Ce sont ainsi 8 téléphones IP qui ont été installés sur le site du Verger 10 et qui pourront être utilisés ensuite dans le musée rénové. Au secrétariat des garderies également, 3 téléphones supplémentaires ont été installés pour les collaborateurs travaillant sur ce site.

A l'occasion de déménagements internes au centre social intercommunal (CSI), 10 téléphones IP ont été acquis pour équiper les collaborateurs du service. A noter que ces téléphones IP, contrairement aux anciens téléphones numériques, pourront continuer à être utilisés quand le centre social intercommunal déménagera.

### Antennes DECT/IP

En 2010, la principale évolution dans la téléphonie a été la mise en place de téléphones sans fil utilisant, comme les téléphones IP, le réseau informatique pour communiquer avec le central. Pour la mise en œuvre de ce système, permettant de répondre aux besoins des garderies, il a fallu effectuer une mise à jour du central. Cette solution fonctionne en déployant sur un site une ou plusieurs antennes, communiquant via le réseau informatique avec le central téléphonique et via la technologie DECT (standard européen de radiocommunication vocale entre un téléphone et

Une antenne DECT/IP fixée au mur et un des téléphones sans fil qui s'y connecte.



une station de base) avec les téléphones sans fil. Elle marie ainsi les avantages de la téléphonie sans fil DECT avec ceux de la téléphonie IP et a été mise en service sur plusieurs sites de l'administration. Ont été ainsi équipés la garderie «les Ateliers», la garderie les «Cèdres», la garderie «les Petits Pois», le service culturel et l'UAPE (Unité d'Accueil pour Ecoliers) «la Pomme d'Or» à la rue du Conseil.

## Téléphonie mobile

En collaboration avec Swisscom, afin de compléter l'éventail des possibilités d'abonnements offertes aux services, un nouveau type d'abonnement a été mis en service, après accord de la Municipalité. Il est en effet désormais possible de transférer un contrat de téléphone portable privé sur le contrat de la Ville et de bénéficier de ses avantages (tarifs et abonnement réduits, gratuité des appels de et vers les autres téléphones communaux), mais en conservant l'envoi des factures et des décomptes au domicile du détenteur, qui les paie de sa poche. Le montant de l'abonnement est ensuite remboursé deux fois par année par le service des finances. Avec l'accord de la direction de leurs services, une demi-douzaine de collaborateurs de la Ville ont déjà opté pour cette solution qui permet de concilier un usage privé et professionnel du même numéro de Natel et d'un seul appareil.

## Maintenance du central

La maintenance sur les téléphones numériques, vieillissants, a été dénoncée auprès de Swisscom. A court terme, le service informatique dispose de quelques téléphones numériques récupérés pour remplacer les équi-

pements défectueux. A plus long terme, des téléphones IP remplaceront les téléphones numériques défectueux.

## Autres tâches

### Procédures Votelec

M. Schneider, responsable informatique, assume la fonction de responsable Votelec. Cette tâche englobe l'organisation des processus électoraux avec le Greffe, la transmission du rôle électoral au canton avec le programme Girôle, la supervision du dépouillement avec le président du Conseil communal, le dépouillement avec le système de lecture optique des bulletins et l'envoi des résultats avec le logiciel Votelec.

### GED\* (Gestion Electronique des Documents)

Le projet de GED a redémarré à la fin de l'année 2010, une fois le nouveau secrétaire municipal en place. Le service informatique collabore avec le secrétaire municipal sur ce projet qui sera long à mettre en oeuvre.

### SIT\*

Un nouveau collaborateur responsable du SIT est entré en fonction le 1<sup>er</sup> décembre 2010. Il gèrera et pilotera désormais la mise en place du Système d'Information du Territoire.

*Laurent Ballif, syndic*

*Robert Schneider, responsable informatique*

*Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2009: néant.*

## Petit lexique des termes informatiques

**Adresse IP (ou TCP/IP):** adresse unique sur Internet attribuée à chaque PC faisant partie d'un réseau.

### **ADSL: Asymmetric Digital Subscriber Line**

Technologie permettant l'accès à Internet en faisant transiter les données numériques sur une ligne de téléphone de manière indépendante de la téléphonie. C'est le type d'accès à Internet le plus commun pour les particuliers. La ligne est dite asymétrique, car la vitesse de transfert des données est beaucoup plus rapide d'Internet vers le PC de l'utilisateur de la ligne qu'en sens inverse.

**Bi-quadcore:** se dit des machines, le plus souvent des serveurs, possédant 2 processeurs comportant 4 cœurs chacun. Un bi-quadcore possède ainsi l'équivalent de 8 processeurs pouvant travailler en parallèle.

**Bit:** 0 ou 1 en binaire. Élément d'information de base traité par l'ordinateur. 8 bits composent un octet (byte en anglais) et sont nécessaires pour coder un caractère alphanumérique. 1 Mbits = 1 million de bits. 1 Gbits = 1 milliard de bits.

### **Commutateur ou switch:**

Équipement de communication "intelligent" utilisé pour interconnecter PC et serveurs via le câblage réseau. C'est une sorte de central téléphonique informatique.

### **DECT : Digital Enhanced Cordless Telephone**

Il s'agit du standard européen de radiocommunication vocale entre un téléphone sans fil et sa station de base.

**FO:** fibre optique : fil en verre permettant le transfert rapide d'une grande quantité de données sur de longues distances (plusieurs kilomètres). L'information y circule sous forme de lumière avec des débits bien supérieurs à ceux des câbles cuivre.

### **Gigabits/s ou Gbits/s**

Débit de 1 milliard de bits par seconde, soit 125 Méga octets par seconde.

### **LTO4**

Type de système de sauvegarde sur bande. Une bande LTO4 permet de sauvegarder 800 Go (voire 1'600 Go avec compression des données).

### **Octet (=byte en anglais):**

1 octet = 8 bits. C'est l'unité de taille en informatique, un octet permettant de coder un caractère. 1 Mo = 1 Méga octets, soit 1 million d'octets. 1 Go = 1 Giga octets, soit 1 milliard d'octets.

**Onduleur:** système de protection électrique, équipé de batteries, permettant de filtrer les perturbations du réseau électrique et d'assurer une petite autonomie aux équipements qu'il dessert, en cas de coupure de courant.

### **Pare-feu (=firewall en anglais):**

Logiciel ou matériel assurant la sécurité du réseau en inspectant le trafic entrant/sortant. Il laisse passer ou bloque chaque tentative de connexion sur la base de règles, fixées par les administrateurs réseau, qui déterminent les autorisations d'accès.

### **Proxy**

Serveur centralisant l'accès à Internet en relayant les requêtes des utilisateurs et en allant chercher les données pour eux. Cette technologie permet d'accélérer les accès grâce aux pages maintenues en copie sur le serveur (si 10 utilisateurs vont consulter la même page du même site, le Proxy n'ira chercher la page que la première fois et fournira ensuite l'information maintenue en copie) et d'assurer le filtrage des pages (antivirus + contenu).

### **RAID: Redundant Array of Inexpensive Disks**

Technologie disque permettant d'assurer la sécurité des données stockées sur disques durs en dupliquant l'information de manière à ce que la défaillance d'un disque ne provoque pas de perte des données.

**RJ45 :** prises réseau de type câblage universel, pouvant être utilisées aussi bien pour les équipements informatiques que pour desservir des téléphones traditionnels sur un réseau séparé.

**Routeur:** équipement assurant l'acheminement (routage) du trafic entre deux segments différents d'un réseau.

### **SMTP: Simple Mail Transfer Protocol**

SMTP est un protocole de communication utilisé pour transférer le courrier électronique vers et entre des serveurs de messagerie.

**TCP/IP:** protocole réseau (=comme un langage avec ses règles et conventions de communication) utilisé d'abord sur Internet, qui s'est généralisé ensuite de façon quasi universelle dans les entreprises et chez les particuliers.

**Téléphone IP :** téléphone utilisant le réseau informatique (et le protocole TCP/IP) pour communiquer avec le central téléphonique.

### **Virtualisation**

Du fait de la puissance accrue des nouveaux serveurs multicoeurs, il est possible de faire tourner de nombreuses applications sur un seul serveur physique. Cependant, pour des raisons de sécurité, de disponibilité des machines et d'incompatibilité des programmes, il serait très problématique d'installer de multiples applications sur un serveur. La virtualisation permet de résoudre, entre autres choses, ce problème. Ainsi, on fait tourner plusieurs environnements virtuels, par exemple 2 serveurs Windows 2003, 1 serveur Windows 2008 et 1 serveur Linux sur un seul serveur physique. Ces machines virtuelles sont cloisonnées et gérées séparément comme s'il s'agissait physiquement de serveurs distincts. Le logiciel de virtualisation le plus connu se nomme VMware.

### **VoIP (Voice over IP):**

Le «nouveau» concept de téléphonie faisant circuler les communications téléphoniques (=Voice) sur le réseau informatique au lieu d'un réseau téléphonique dédié.

### **Wi-Fi:**

Protocole de communication permettant de créer des réseaux locaux sans fil. Tous les portables actuels incorporent cette technologie et peuvent donc se connecter sur des réseaux Wi-Fi.



# **Service des Affaires intercommunales**

Le rapport de gestion du Service des Affaires intercommunales du district Riviera n'est pas englobé dans le présent document. Il fait l'objet d'un tiré-à-part qui vous est remis en même temps que ce rapport de gestion 2010.

Toutes les informations relatives au SAI, à ses missions et à son organisation figurent sous [www.sai-riviera.ch](http://www.sai-riviera.ch)

**DE GESTION**  
2 0 1 0



# **Direction des finances**

**RAPPORT  
DE GESTION**  
2 0 1 0

## Finances ne s'occupe pas que de chiffres! 2010 a vu la naissance de la nouvelle gamme de vins «Les Vignes de Vevey»

### Direction des finances

#### Organisation de la direction

La direction des finances comprend les secteurs d'activités suivants:

- Le service des finances
- Le service des gérances
- L'office de la population
- Le vignoble communal et la cave de l'Hôpital
- La piscine de Vevey-Corseaux plage
- Le camping de la Pichette
- Le stand de tir de Gilamont.

L'effectif du personnel est de 43,48 postes (EPT), non compris le personnel auxiliaire (conciergerie, piscine VCP et les 3 vigneron-tâcherons).

#### Activités du service des finances

Les activités, tâches et responsabilités du service des finances sont les suivantes :

- Caisse communale (paiement de l'ensemble des factures fournisseurs de la Commune)
- Gestion de la trésorerie et des emprunts
- Tenue de la comptabilité générale et des comptabilités auxiliaires
- Budget et Comptes (suivi, bouclage et publication des brochures)
- Gestion des crédits supplémentaires et des reports de crédits
- Planification financière (établissement et mise à jour du plan des investissements)
- Gestion du contentieux pour l'ensemble des factures émises par la Commune

- Arrêté d'imposition, contrôle et comptabilisation des recettes fiscales
- Paiement des traitements de l'ensemble des employés fixes et auxiliaires de la Commune
- Etablissement des décomptes des charges sociales
- Facturation de l'impôt foncier communal
- Gestion de la TVA
- Secrétariat de la Commission des finances
- Vérification des comptes de diverses fondations et associations
- Appui aux autres services pour toute question financière et de comptabilité.

#### Comptes de l'exercice 2010

Les comptes de l'exercice 2010 seront clôturés en avril 2011 et feront l'objet d'une publication détaillée.

#### Impôts

| Rôle des contribuables au 1 <sup>er</sup> janvier | 2008  | 2009  | 2010  |
|---|-------|-------|-------|
|   | 9'502 | 9'613 | 9'763 |

Source (travailleurs étrangers avec permis B sauf hauts revenus - permis L, F et N – attestations de départ – attestations d'admission provisoire)

|  |       |       |       |
|--|-------|-------|-------|
|  | 1'744 | 1'801 | 1'923 |
|--|-------|-------|-------|

#### Office de la population

##### Statistique de la population veveysanne

Total des habitants enregistrés au 31.12.2010

| Origine   | Adultes      |              | Enfants de moins de 16 ans |              | Total         | En % du total |
|---|--------------|--------------|----------------------------|--------------|---------------|---------------|
|   | Hommes       | Femmes       | Garçons                    | Filles       |               |               |
| Bourgeois   | 633          | 802          | 200                        | 199          | 1'834         | 9.89          |
| Vaudois d'autres communes                                       | 1'479        | 1'943        | 291                        | 294          | 4'007         | 21.60         |
| Confédérés  | 1'727        | 2'171        | 383                        | 319          | 4'600         | 24.79         |
|   | <b>3'839</b> | <b>4'916</b> | <b>874</b>                 | <b>812</b>   | <b>10'441</b> | 56.28         |
| Total des étrangers (avec courtes durées et demandeurs d'asile) | <b>3'435</b> | <b>3'149</b> | <b>830</b>                 | <b>696</b>   | <b>8'110</b>  | 43.72         |
| Population totale enregistrée à Vevey                           | <b>7'274</b> | <b>8'065</b> | <b>1'704</b>               | <b>1'508</b> | <b>18'551</b> | 100.00        |
| Situation au 31.12.2008   | 7'080        | 7'823        | 1'623                      | 1'515        | 18'041        |               |
| Situation au 31.12.2009   | 7'136        | 7'946        | 1'641                      | 1'503        | 18'226        |               |

**Remarque:** les chiffres ci-dessus ne tiennent pas compte des personnes en séjour à Vevey durant la semaine, qui conservent leur résidence principale dans une autre commune et qui sont au nombre de 402 au 31.12.2010 (386 au 31.12.2009)

A titre de comparaison, la statistique officielle de la population de Vevey au 31.12.2010 fournie par le Service Cantonal de Recherche et d'Information Statistiques (SCRIS) se présente comme suit :

|   |               |
|---|---------------|
| Population d'origine suisse   | 10'441        |
| Population d'origine étrangère<br>(sans demandeurs d'asile encore à l'examen) | 7'783         |
| <b>Total chiffre officiel de la population</b>                                | <b>18'224</b> |

La différence de 327 habitants entre la statistique communale et les chiffres admis comme «officiels» provient du nombre des étrangers fourni par le Registre central des étrangers à Berne, qui ne tient compte que des autorisations déjà délivrées en excluant les requérants d'asile, entre autres, dont la demande est encore à l'examen.

### Statistique de la population selon les origines au 31 décembre 2010

#### A) Population suisse

Les femmes représentent le 54,86 % de la population suisse et les hommes, le 45,14%.

Les ressortissants d'origine vaudoise représentent un peu plus de la moitié du total de la population suisse, avec 54,94 % (30,92 % de la population totale), suivis par les fribourgeois (10,74 %), les bernois (9,00 %) et les valaisans (6,12 %).

#### B) Population étrangère

La population étrangère représente le 43,72 % de la population totale.

Le Portugal arrive en tête, avec 23,01 % de représentants, suivi de l'Italie, avec 15,35 %.

Les ressortissants du Portugal, de l'Italie, de la France, de l'Espagne et de la Macédoine représentent le 59,64% de la population étrangère.

Le nombre de ressortissants de l'ex-Yougoslavie (Serbie, Monténégro, Macédoine, Bosnie-Herzégovine, Kosovo et Croatie) sont au nombre de 1'123, soit le 13,85 % de la population étrangère et arrivent en 3ème position, juste derrière l'Italie.

Les permis C et B représentent le 93,87 % de la population étrangère.

Le nombre de nations représentées est de 124.

### Evolution des citoyens «bourgeois» 2006 - 2010

|      | Adultes |        | Enfants de moins de 16 ans |        | Total |
|------|---------|--------|----------------------------|--------|-------|
|      | Hommes  | Femmes | Garçons                    | Filles |       |
| 2010 | 633     | 802    | 200                        | 199    | 1'834 |
| 2009 | 585     | 769    | 173                        | 182    | 1'709 |
| 2008 | 533     | 697    | 161                        | 152    | 1'543 |
| 2007 | 487     | 625    | 132                        | 134    | 1'378 |
| 2006 | 430     | 556    | 111                        | 111    | 1'208 |

### Evolution du nombre de naturalisations 2006-2010

|      | Naturalisations | Naturalisations |
|------|-----------------|-----------------|
|      | 2007            | 2006            |
| 2010 | 181             | 251             |
| 2009 | 253             | 217             |
| 2008 | 210             |                 |

### Composition des familles avec enfants mineurs au 31.12.2010

| Familles de :         | Nombre de familles | Nombre d'enfants d'origine |              | Total enfants |
|-----------------------|--------------------|----------------------------|--------------|---------------|
|                       |                    | Suisse                     | Etrangère    |               |
| 1 enfant de - 18 ans  | 1'181              | 623                        | 558          | 1'181         |
| 2 enfants de - 18 ans | 806                | 908                        | 704          | 1'612         |
| 3 enfants de - 18 ans | 214                | 306                        | 336          | 642           |
| 4 enfants de - 18 ans | 24                 | 45                         | 51           | 96            |
| 5 enfants de - 18 ans | 7                  | 15                         | 20           | 35            |
| 6 enfants de - 18 ans | 3                  | 6                          | 12           | 18            |
| 7 enfants de - 18 ans | -                  | -                          | -            | -             |
| <b>Totaux</b>         | <b>2'235</b>       | <b>1'903</b>               | <b>1'681</b> | <b>3'584</b>  |
| Au 31.12.2001         | 1'879              | 1'524                      | 1'693        | 3'217         |
| Au 31.12.2002         | 1'919              | 1'568                      | 1'695        | 3'263         |
| Au 31.12.2003         | 1'941              | 1'588                      | 1'671        | 3'259         |
| Au 31.12.2004         | 2'036              | 1'619                      | 1'798        | 3'417         |
| Au 31.12.2005         | 2'111              | 1'668                      | 1'853        | 3'521         |
| Au 31.12.2006         | 2'144              | 1'706                      | 1'811        | 3'517         |
| Au 31.12.2007         | 2'153              | 1'717                      | 1'788        | 3'505         |
| Au 31.12.2008         | 2'192              | 1'798                      | 1'741        | 3'539         |
| Au 31.12.2009         | 2'200              | 1'857                      | 1'693        | 3'550         |

### Statistique des migrations en 2010

|   | Arrivées de  | Départs pour | Différence  |
|---|--------------|--------------|-------------|
| 4 communes limitrophes (Corseaux, Corsier, St-Légier, La Tour-de-Peilz) | 281          | 323          | - 42        |
| Autres communes du district de Vevey                                    | 123          | 163          | -40         |
| Autres communes du canton de Vaud                                       | 488          | 548          | -60         |
| Autres cantons suisses  | 223          | 275          | -52         |
| Pays étrangers  | 833          | 471          | +362        |
| Naissances – Décès  | 278          | 148          | +130        |
| <b>Total fluctuations</b>   | <b>2'226</b> | <b>1'928</b> | <b>+298</b> |

### Population résidente du district (Riviera - Pays-d'Enhaut) comparée depuis 2007

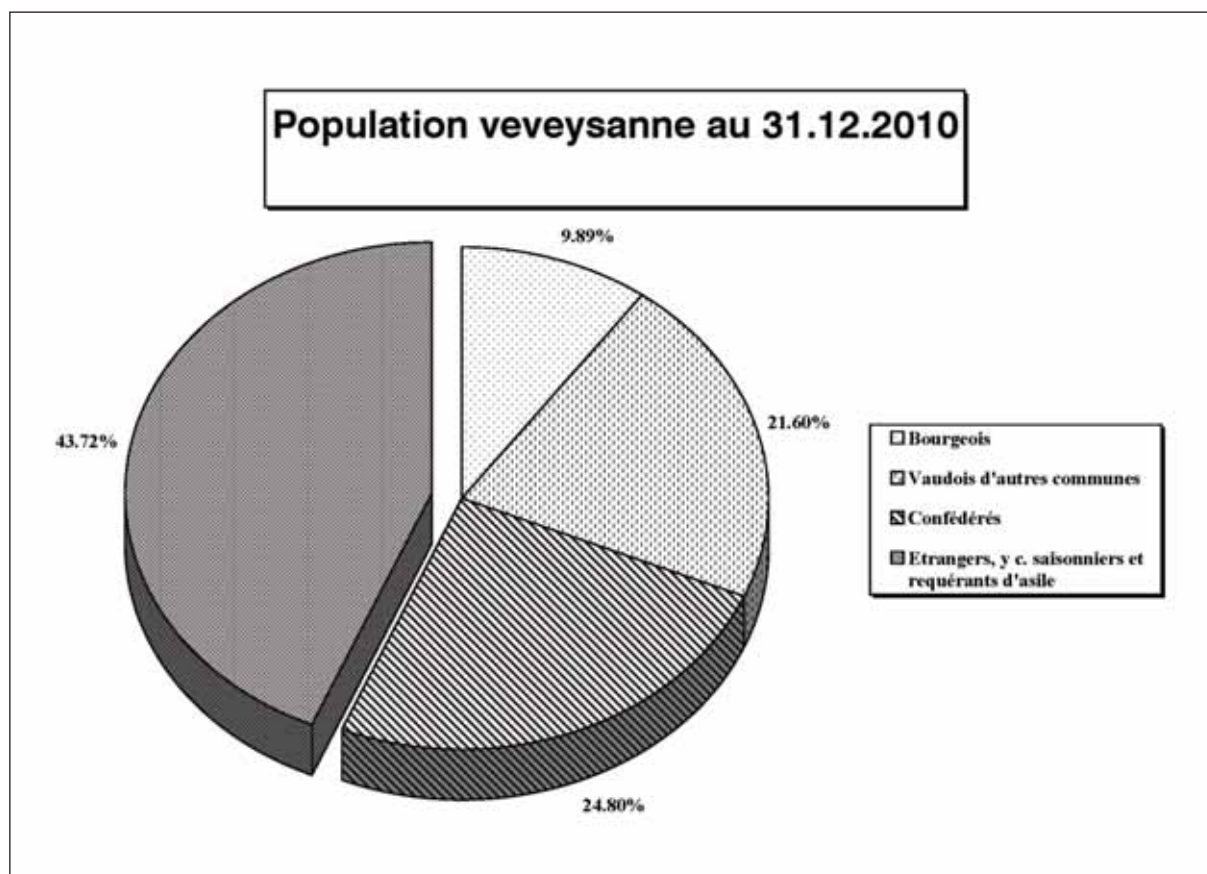
| Communes             | 2007          | 2008          | 2009          | 2010          | 2010-2009    |
|----------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|--------------|
| Blonay               | 5'430         | 5'552         | 5'711         | 5'851         | + 140        |
| Chardonne            | 2'826         | 2'809         | 2'750         | 2'736         | - 14         |
| Château-d'Oex        | 3'118         | 3'167         | 3'178         | 3'214         | + 36         |
| Corseaux             | 2'071         | 2'066         | 2'088         | 2'131         | + 43         |
| Corsier-sur-Vevey    | 3'159         | 3'197         | 3'197         | 3'211         | + 14         |
| Jongny               | 1'422         | 1'428         | 1'418         | 1'436         | + 18         |
| Montreux             | 23'758        | 24'496        | 24'732        | 24'884        | + 152        |
| Rossinière           | 500           | 507           | 501           | 509           | + 8          |
| Rougemont            | 903           | 909           | 910           | 903           | - 7          |
| St-Légier-La Chiésaz | 4'686         | 4'749         | 4'897         | 4'939         | + 42         |
| La Tour-de-Peilz     | 10'494        | 10'677        | 10'765        | 10'748        | - 17         |
| Vevey                | 17'084        | 17'653        | 17'977        | 18'224        | + 247        |
| Veytaux              | 826           | 796           | 823           | 822           | - 1          |
| <b>Total</b>         | <b>76'277</b> | <b>78'006</b> | <b>78'947</b> | <b>79'608</b> | <b>+ 661</b> |

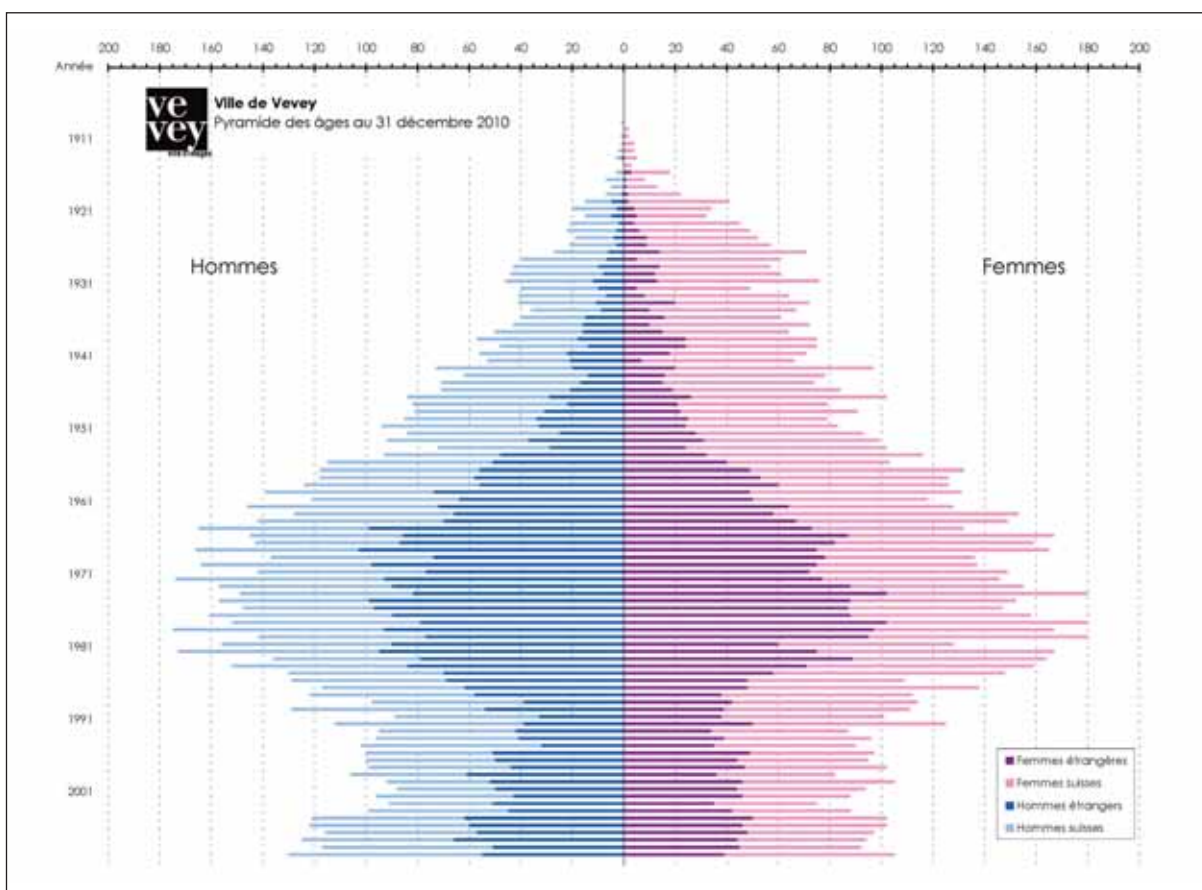
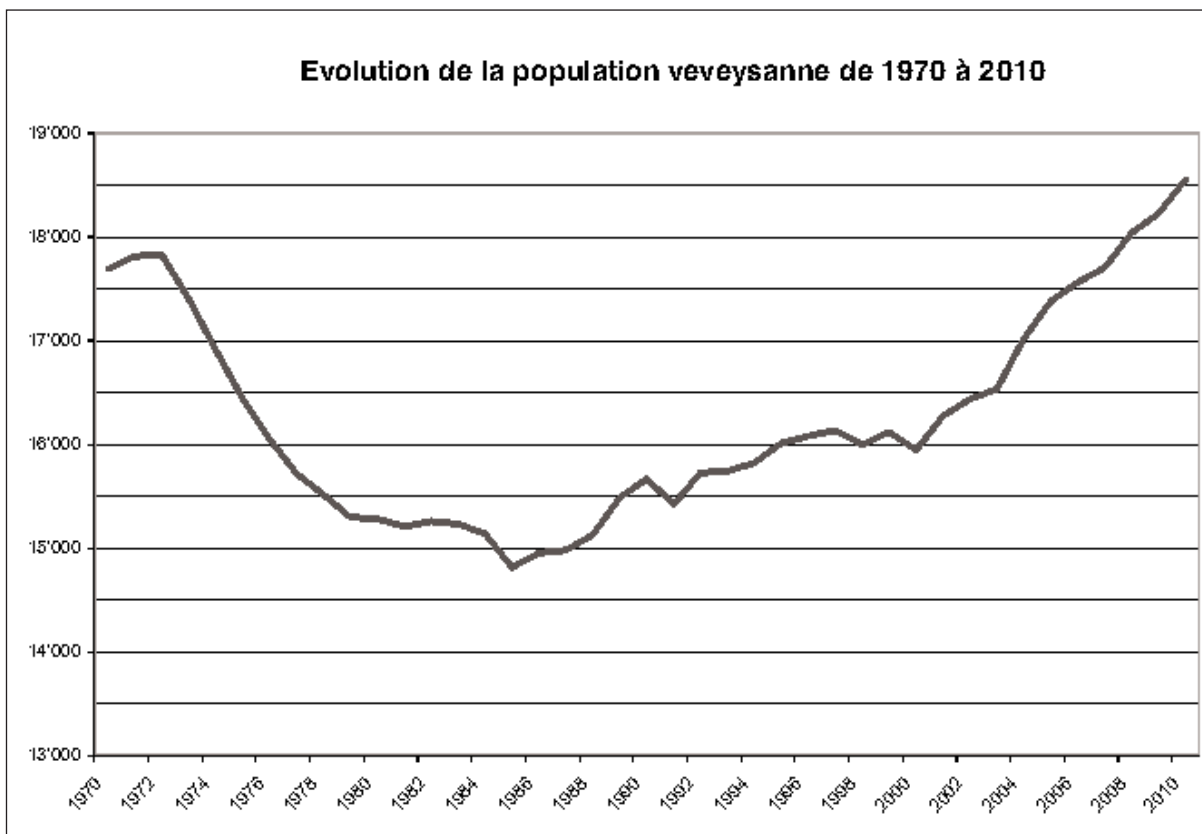


## Statistique des électeurs régulièrement inscrits à Vevey

|   | 2009   | 2010   |
|---|--------|--------|
| Citoyens suisses: hommes et femmes de plus de 18 ans    | 8'322  | 8'460  |
| Citoyens étrangers : hommes et femmes de plus de 18 ans | 3'184  | 3'226  |
| Total des électeurs                                     | 11'506 | 11'686 |

| Mutations enregistrées durant l'année  | 2003  | 2006  | 2009  | 2010  |
|--|-------|-------|-------|-------|
| Arrivées ou retours à Vevey:   | 1'916 | 2'077 | 2'133 | 2'118 |
| Naissances (enfants de parents domiciliés à Vevey):  | 188   | 236   | 223   | 294   |
| Départs de la localité:  | 1'847 | 2'059 | 2'143 | 1'944 |
| Décès de personnes domiciliées à Vevey:  | 138   | 170   | 166   | 152   |
| Changements d'adresse en ville:  | 1'054 | 1'292 | 1'261 | 1'080 |
| Mariages et partenariats de personnes domiciliées à Vevey:   | 134   | 128   | 142   | 152   |
| Séparations de personnes domiciliées à Vevey:  | 77    | 62    | 71    | 68    |
| Divorces de personnes domiciliées à Vevey:   | 65    | 108   | 95    | 101   |
| Passages à majorité civile:  | 153   | 172   | 154   | 195   |
| Reconnaisances + changements de nom + désaveux:  | 178   | 193   | 197   | 215   |
| Transfert de séjour en établi, veuvages, naturalisations, réintégrations, reprises de vie commune, adoptions, tutelles/curatelles et mutations diverses: | 450   | 442   | 683   | 1'300 |
| Permis pour étrangers reçus du canton:   | 3'899 | 2'558 | 2'518 | 2'124 |





## Analyse de la pyramide des âges au 31 décembre 2010

L'analyse de la pyramide des âges au 31 décembre 2010 permet de relever les faits suivants :

- La personne qui était la plus âgée en 2009, soit M. Hugues Cuénod, né en 1902, est décédé le 6 décembre 2010.
- La personne la plus âgée au 31 décembre 2010 est un homme suisse de 1909, suivi par deux femmes suisses nées en 1910, puis deux femmes et un homme suisses de 1911.
- Les personnes nées en 1979 (31 ans) sont les plus nombreuses et sont au nombre de 342 (175 hommes et 167 femmes). Elles représentent le 1.84% de la population veveysanne
- Les personnes de plus de 65 ans sont au nombre de 2'776 et représentent le 14.96% de la population veveysanne
- Les jeunes de moins de 18 ans sont au nombre de 3'823 et représentent le 20.61% de la population veveysanne
- Les personnes dont l'âge est compris entre 18 et 65 ans sont au nombre de 11'952 et représentent donc le 64.43% de la population veveysanne.

## Etat de la population étrangère à Vevey

## Evolution de 2006 à 2010

|   | 2006         | 2007         | 2008         | 2009         | 2010         |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Permis B et B CE/AELE                       | 2'052        | 2'240        | 2'630        | 2'771        | 2'916        |
| Permis C et C CE/AELE                       | 4'796        | 4'766        | 4'790        | 4'707        | 4'697        |
| <b>Sous-total étrangers résidents</b>       | <b>6'848</b> | <b>7'006</b> | <b>7'420</b> | <b>7'478</b> | <b>7'613</b> |
| Permis A (Saisonniers)                      | 0            | 0            | 0            | 0            | 0            |
| Permis L et L CE/AELE (Courte durée)        | 531          | 425          | 226          | 188          | 204          |
| Refus (Délai de départ)                     | 2            | 2            | 0            | 0            | 1            |
| Fonctionnaires internationaux               | 2            | 4            | 2            | 1            | 1            |
| Permis F (Asile admis provisoirement)       | 214          | 182          | 175          | 171          | 158          |
| Permis N (Requérant d'asile)                | 157          | 115          | 55           | 34           | 20           |
| Attestation de départ (Asile)               | 14           | 12           | 4            | 3            | 2            |
| Attestation d'admission provisoire          | 2            | 0            | 0            | 0            | 0            |
| En cours, divers                            | 97           | 163          | 121          | 114          | 111          |
| <b>Total des étrangers établis</b>          | <b>1'019</b> | <b>903</b>   | <b>583</b>   | <b>511</b>   | <b>497</b>   |
| <b>Total étrangers résidents et établis</b> | <b>7'867</b> | <b>7'909</b> | <b>8'003</b> | <b>7'989</b> | <b>8'110</b> |
| Etrangers (en résidence secondaire)         | 71           | 69           | 61           | 69           | 66           |
| Etrangers (Sans Papiers Nationaux)          | 0            | 0            | 0            | 0            | 0            |
| <b>Total étrangers en séjour</b>            | <b>71</b>    | <b>69</b>    | <b>61</b>    | <b>69</b>    | <b>66</b>    |
| <b>Total des étrangers habitant Vevey</b>   | <b>7'938</b> | <b>7'978</b> | <b>8'064</b> | <b>8'058</b> | <b>8'176</b> |
| Frontaliers                                 | 260          | 274          | 209          | 247          | 292          |
| <b>Total des étrangers</b>                  | <b>8'198</b> | <b>8'252</b> | <b>8'273</b> | <b>8'305</b> | <b>8'468</b> |

## Piscine de Vevey-Corseaux Plage

L'exploitation du complexe balnéaire a enregistré la fréquentation suivante:

|                    |                               |                |                 |
|--------------------|-------------------------------|----------------|-----------------|
| Bassin olympique : | du 15 mai au 5 septembre      | 44'452 entrées | (2009 : 61'930) |
| Bassin couvert :   | du 4 janvier au 14 mai        | 12'205 entrées | (2009 : 12'117) |
| :                  | du 6 septembre au 23 décembre | 8'990 entrées  | (2009 : 9'741)  |

soit un total d'entrées de 65'647 (83'788 en 2009) qui ont produit fr. 166'882.50 de recettes (2009 : fr. 208'018.50).

Le laboratoire cantonal a procédé à des contrôles et prélèvements d'échantillons d'eau. Les résultats de ces examens ont été conformes aux exigences légales.

## Camping de la Pichette

Le Camping de la Pichette a été exploité du 1<sup>er</sup> avril au 7 octobre. Il a enregistré 5'119 nuitées (non compris les résidents à la saison). Le produit des taxes s'est élevé à :

2010: Fr. 188'010.— 2009: Fr. 197'863.— 2008: Fr. 171'477.—

Le montant des taxes de séjour encaissées a été de fr. 11'677.60.

## GÉRANCES

### Activités

Le service des gérances :

- assure la gérance, avec la collaboration de trois régies immobilières de la place, de tous les immeubles et terrains appartenant au domaine privé de la commune, ainsi que des vignes de l'Hôpital
- dirige le service de conciergerie des immeubles locatifs, des bâtiments administratifs et scolaires
- gère la cave de l'Hôpital
- s'occupe des transactions immobilières
- gère la piscine de Vevey-Corseaux Plage
- gère le camping de La Pichette
- dirige l'exploitation du stand de Gilamont
- gère l'économat du matériel de nettoyage de l'administration communale
- gère le portefeuille des assurances-choses de la commune.

### Propriétés communales

La liste détaillée des propriétés communales figure dans la brochure des comptes de l'exercice 2010.

L'inventaire des propriétés communales peut être résumé comme suit:

| Genre d'immeuble              | Surface (m <sup>2</sup> ) | Valeur assurance incendie (indice 117) | Estimation fiscale  | Valeur au bilan     |
|-------------------------------|---------------------------|--|---------------------|---------------------|
| Bâtiments locatifs            | 22'424                    | 168'320'228.—                          | 51'867'500.—        | 49'918'102.—        |
| Bâtiments administratifs      | 16'882                    | 76'473'808.—                           | 8'790'000.—         | 8'500'000.—         |
| Bâtiments scolaires et musées | 114'504                   | 156'645'539.—                          | 1'170'600.—         | —.—                 |
| Salles de spectacles          | 13'136                    | 38'217'277.—                           | 1'900'000.—         | —.—                 |
| Terrains                      | 281'780                   | 559'739.—                              | 6'850'700.—         | 6'719'900.—         |
| Vignobles                     | 117'307                   | 2'934'965.—                            | 2'372'700.—         | 2'372'700.—         |
| Droits de superficie          | 66'535                    | 22'892'254.—                           | 2'665'000.—         | 1'790'000.—         |
| Immeubles divers              | 168'611                   | 67'513'934.—                           | 10'755'000.—        | 8'000'000.—         |
| <b>Total</b>                  | <b>801'179</b>            | <b>533'557'744.—</b>                   | <b>86'371'500.—</b> | <b>77'310'702.—</b> |

## VIGNOBLES ET CAVES DE L'HÔPITAL

### L'année viticole 2010

Après un hiver froid (notamment janvier), la vigne ne manifeste qu'une faible hâte à se réveiller. Il faut attendre la fin avril pour voir émerger les premières pousses. Dès ce moment, les températures se réchauffent continuellement. Mai voit l'état atmosphérique de l'air se hisser au-dessus du gel. Ce bon départ lance la période cruciale de la floraison<sup>1</sup>, qui est en parfaite santé.

Alors que tout se passe bien, les conditions météorologiques se dégradent. Il pleut quotidiennement à mi-juin et les températures sont inférieures aux normes saisonnières. Ce triste temps traîne en longueur et la floraison est très perturbée par ce fait. Elle subit un retard. La nouaison<sup>2</sup> est incomplète et les grappes sont fortement dégarnies, ce qui laisse présager une récolte minime. Heureusement la canicule arrive en juillet, ce qui favorise la croissance de la végétation. Mais en corollaire, elle est plus propice aux ravageurs (mildiou et oïdium). L'oïdium est virulent en raison des chaleurs de juillet.

Si la chaleur n'est pas le seul élément à la réussite d'un millésime, la pluie, si elle est parcimonieuse, a son rôle à jouer. En août, la sécheresse est moins présente et septembre est à nouveau plus sec ce qui maintient le niveau hydrique à un niveau normal.

Cette légère sécheresse, lors de la maturation, provoque l'arrêt de la croissance végétative et accentue l'accumulation des sucres dans les baies<sup>3</sup>. Cette fin d'été empêche le développement de la pourriture grise, et la maturité progresse rapidement. Grâce à ces conditions chaque parchet est récolté à pleine maturité, s'échelonnant sur une

période relativement longue (du 29 septembre au 18 octobre).

Nous pouvons mettre en exergue plusieurs aspects qualitatifs de la récolte 2010 :

- Une vendange parfaitement saine.
- Des sondages comparables à ceux de 2009.
- Une importante richesse alcoolique et une acidité très présente et friande.
- Des Chasselas minéraux et soutenus, des Gamays fruités, des Pinots Noirs bien équilibrés de par leur structure acide et tannique.
- Mais malheureusement une récolte pauvre sous son aspect quantitatif.

### Quelques constatations sur l'encépagement, leur répartition

Les trois cépages principaux : Chasselas, Pinot-Noir et Gamay.

Depuis 1993, la surface du Chasselas dans le canton de Vaud diminue d'environ 10 ha par année. Il correspond à 61 % de l'encépagement pour atteindre 2'331 ha. Le Gamay a également subi un recul important (11.2 % de la surface cultivée pour 428 ha), tandis que le Pinot-Noir est en augmentation (13.3 % de la surface cultivée pour 509 ha).

<sup>1</sup> épanouissement des fleurs

<sup>2</sup> formation du fruit qui succède à la fleur

<sup>3</sup> fruit charnu à graines ou à pépins.

NB : certains éléments de ce rapport ont été puisés dans l'édition du contrôle officiel de la vendange 2010.

Le solde est constitué de Doréal (blanc), Gamaret et Garanoir (rouge).

Pour la commune de Vevey, sur une surface totale de 11.1 ha, l'encépagement du Chasselas représente 62 % soit 7 ha. Le Pinot-Noir représente 23 % de la surface totale soit 2.6 ha (65 % de l'encépagement de rouge) et le Gamay 9 % soit 1.1 ha (26 % de l'encépagement de rouge).

## Résultats de la vendange 2010

A la cave de l'Hôpital, il a été pressuré 83'275 kg de raisin (149'768 kg en 2009), soit : 77'081 kg pour La Cave de l'Hôpital et 6'194 kg pour la Cave Vevey-Montreux

La récolte de la cave de l'Hôpital a été de: 37'060 litres de moût blanc, rive droite (Chasselas et Doral), 23'006 litres de moût rouge (Pinot noir, Gamay, Gamaret et Gara-noir). Pour un total de 60'066 litres de moût.

De plus, pour le vin mousseux, 795 litres en raisin rond ont été récoltés. La production de nos vignobles s'élève 0.521 litres de vin clair au m<sup>2</sup> ( 100 litres de moût donnent 95 litres de vin clair), tous cépages confondus (0.887 l./m<sup>2</sup> en 2009). Le rendement moyen du vignoble a été le suivant (au fossorier = 450 m<sup>2</sup>) :

|                           | 2010          | 2009          |
|---------------------------|---------------|---------------|
| Villard                   | 233.40 litres | 380.47 litres |
| Chardonne                 | 246.24 litres | 418.37 litres |
| Gonelles, Rueyres, Bordel | 272.13 litres | 443.06 litres |

Les sondages ont varié entre 74° et 91° Oechsle pour le vin blanc et entre 92° et 103° Oechsle pour le vin rouge (2009 : 74° et 86° pour le vin blanc et 90° et 102° pour le vin rouge).

Moyennes cantonales des degrés Oeschlé pour les principaux cépages :

2008 Vaud :

Chasselas : 72.00 Gamay : 80.16 Pinot noir : 89.23

2008 Vevey :

Chasselas : 71.48 Gamay : 80.08 Pinot noir : 97.15

2009 Vaud :

Chasselas : 80.02 Gamay : 95.02 Pinot noir : 99.05

2009 Vevey :

Chasselas : 78.88 Gamay : 94.95 Pinot noir : 93.62

2010 Vaud :

Chasselas : 79.49 Gamay : 94.01 Pinot noir : 97.15

2010 Vevey :

Chasselas : 77.02 Gamay : 95.66 Pinot noir : 98.34

## Tableau comparatif des surfaces et des récoltes des dix dernières années

| Année | Surface  | Récolte                            |
|-------|----------|------------------------------------|
| 2001  | 11 ha 10 | 118'808 litres (max. selon quotas) |
| 2002  | 11 ha 10 | 106'350 litres                     |
| 2003  | 11 ha 10 | 94'890 litres                      |
| 2004  | 11 ha 10 | 103'982 litres                     |
| 2005  | 11 ha 10 | 16'442 litres                      |
| 2006  | 11 ha 10 | 51'993 litres                      |
| 2007  | 11 ha 10 | 107'880 litres                     |
| 2008  | 11 ha 10 | 96'938 litres                      |
| 2009  | 11 ha 10 | 103'566 litres                     |
| 2010  | 11 ha 10 | 60'861 litres                      |

## Travaux et acquisitions

Il a été procédé aux travaux et achats suivants :

### Vignoble des Allours

Nettoyages des coulisses et vidages des dépotoirs, sciage d'échalas.



Minage des «Resses» et de la «Désirée», création d'une rampe (suite), réfection d'un mur.

### Vignobles des Rueyres, Bordel, Gonelles

Nettoyages des coulisses et escaliers, réfections de murs et d'une rampe.

Reconstitution (env. 3'185 m<sup>2</sup>).

### Vignoble de Villard

Nettoyage des coulisses et bacs de rétention, taille des arbres, entretien des talus et réfection du mur de la parcelle N° 1390.

### Cave

Achat de deux cuves inox de 2'500 et 2'000 litres

Achat et construction d'un fût de 5'000 litres en chêne.

Achat d'un micro-oxygénateur et remplacement d'une machine à laver la vaisselle.

Travaux d'entretien des vases.

### Les Vignes de Vevey

**nouvelle marque, nouvelles étiquettes, nouveaux vins**

Le 11 juin 2010, Monsieur Michel Leeb, humoriste et comédien bien connu, a accepté de parrainer le lancement





de la nouvelle gamme des vins «Les Vignes de Vevey». Les hasards de la vie et des rencontres ont guidé ce grand artiste jusqu'à nous et nous sommes très fiers qu'il ait accepté avec enthousiasme de parrainer ces nouveaux vins. Sensible à l'histoire de notre région où la culture de la vigne a façonné des hommes humbles et volontaires, Michel Leeb a comme nos vigneronns l'exigence du travail bien fait qui au final donne au dégustateur comme au spectateur la certitude de vivre un moment privilégié. Sa place est donc naturellement avec nous. Suisse d'adoption, il est aujourd'hui Veveysan de cœur, qu'il soit le bienvenu.

C'est en 2009 que la décision a été prise de redynamiser les activités vigneronnes de la Commune en développant un ambitieux projet pour mettre en valeur son domaine viticole. Une radiographie de la situation de la Cave de l'Hôpital a montré tout le potentiel à disposition pour :

- Valoriser le patrimoine de la Ville de Vevey
- S'appuyer sur le vin pour développer l'image de Vevey
- Développer un concept marketing et de vente
- Créer une nouvelle marque.

Sur la base des cépages existants dans nos vignes et en tenant compte des produits actuels, nous avons développé une nouvelle gamme de produits clairement identifiée en trois catégories.

- gamme Arlevin, le haut de gamme, soit des vins de grande qualité s'adressant à une nouvelle clientèle avertie et nombreuse dans notre région ainsi qu'à la gastronomie
- gamme Bacchus, la tradition, des vins liant la qualité et des prix abordables s'adressant aux nombreux connaisseurs et habitués de la cave
- gamme Veveysanne, permettant à nos cafés et restaurants régionaux de trouver de très bons produits à d'excellents prix.

Par ailleurs, Noël 2010 a vu la mise sur le marché de notre vin effervescent, brut, méthode traditionnelle, dénommé «Folies Veveysannes».

Tout l'assortiment peut être consulté et commandé sur notre site internet: [www.lesvignesdevevey.ch](http://www.lesvignesdevevey.ch).

## Etat et suivi des participations financières de la Commune

### Préambule

Selon les dispositions de l'art. 162 de la Constitution du 14 avril 2003, l'Etat et les communes peuvent, afin d'atteindre leurs buts (politiques publiques) participer à des personnes morales ou en créer. Dans le cadre de cette disposition constitutionnelle, le Grand Conseil a adopté, en date du 17 mai 2005, la loi sur les participations de l'Etat et des communes à des personnes morales. Cette nouvelle loi introduit, pour les communes détentrices de participations, des obligations de pilotage et de suivi à un niveau stratégique et financier.

Afin d'établir un bilan de la mise en application de cette loi, la Cour des comptes a mené, au cours de l'année 2010, un audit sur la gestion des participations financières dans dix communes vaudoises, dont Vevey. Elle a concentré son travail sur les trois axes d'analyse suivants :

1. La politique d'acquisition et d'aliénation des participations
2. La représentation au sein des organes des personnes morales auxquelles les communes participent
3. Le suivi des participations.

Son rapport N° 12 du 1<sup>er</sup> novembre 2010 comprend 12 constatations et recommandations. Ce document est disponible à l'adresse suivante: [www.vd.ch/autorites/cour-des-comptes](http://www.vd.ch/autorites/cour-des-comptes).

Afin de répondre aux remarques de la Cour des comptes, la Municipalité vous présente son rapport sur l'état et le suivi des participations à des personnes morales.

### Etat du portefeuille des titres au 31.12.2010

Le tableau ci-après présente l'inventaire des participations communales au 31 décembre 2010.

## Commune de Vevey Comptes 2010 Titres

| Quantité | Titres - inventaire au 31.12.2010  | Valeur nominale<br>1 action | Valeur nominale | Valeur bilan au<br>31.12.09 | Cours au<br>31.12.10 | Valeur amortie ou<br>remboursée | Valeur bilan au<br>31.12.10 | Plus ou<br>moins<br>value | Rendement<br>brut |
|----------|--|-----------------------------|-----------------|-----------------------------|----------------------|---------------------------------|-----------------------------|---------------------------|-------------------|
|          | <b>Titres du patrimoine administratif (9153)</b>   |                             | 5'254'690.00    | 2'399'400.00                |                      | -2'855'290.00                   | 2'399'400.00                | 0.00                      | 945'163.00        |
|          | <b>Services Industriels (9153.01)</b>  |                             | 2'520'700.00    | 2'399'400.00                |                      | -121'300.00                     | 2'399'400.00                | 0.00                      | 943'840.00        |
| 13'320   | actions Romande Energie Holding SA (nom.)  | 25.00                       | 333'000.00      | 333'000.00                  | 1'525.00             | 0.00                            | 333'000.00                  | 0.00                      | 426'240.00        |
| 206'640  | actions Haldigaz (nom.)  | 10.00                       | 2'066'400.00    | 2'066'400.00                |                      | 0.00                            | 2'066'400.00                | 0.00                      | 516'600.00        |
| 396      | bons de jouissance Cie Industrielle du Gaz   |                             | 0.00            | 0.00                        | non-côtée            | 0.00                            | 0.00                        | 0.00                      | 0.00              |
| 713      | actions SATOM - Société pour le traitement des ordures du haut bassin lémanique et de la vallée inférieure du Rhône SA (nom.)  | 100.00                      | 71'300.00       | 0.00                        | non-côtée            | -71'300.00                      | 0.00                        | 0.00                      | 0.00              |
| 50       | actions Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux SA (CRIDEC) (nom.)  | 1'000.00                    | 50'000.00       | 0.00                        | non-côtée            | -50'000.00                      | 0.00                        | 0.00                      | 1'000.00          |
|          | <b>Sociétés de transports (9153.02)</b>  |                             | 2'385'790.00    | 0.00                        |                      | -2'385'790.00                   | 0.00                        | 0.00                      | 63.00             |
| 503      | actions Vevey-Chexbres, 1ère classe  | 500.00                      | 251'500.00      | 0.00                        | 100.00               | -251'500.00                     | 0.00                        | 0.00                      | 0.00              |
| 500      | actions Vevey-Chexbres, 2ème classe  | 400.00                      | 200'000.00      | 0.00                        | 0.00                 | -200'000.00                     | 0.00                        | 0.00                      | 0.00              |
| 46'899   | actions Transport Montreux-Vevey-Riviera   | 10.00                       | 468'990.00      | 0.00                        | 2.00                 | -468'990.00                     | 0.00                        | 0.00                      | 0.00              |
| 9'630    | actions Montreux-Oberland Bernois  | 10.00                       | 96'300.00       | 0.00                        | 1.00                 | -96'300.00                      | 0.00                        | 0.00                      | 0.00              |
| 12       | actions Matterhorn Gotthard Verkehrs AG (nom.)   | 75.00                       | 900.00          | 0.00                        | 460.00               | -900.00                         | 0.00                        | 0.00                      | 63.00             |
| 1'642    | actions nominatives "A" CGN Cie Générale de Navigation   | 100.00                      | 164'200.00      | 0.00                        | 0.00                 | -164'200.00                     | 0.00                        | 0.00                      | 0.00              |
| 2'193    | actions nominatives "B" CGN Cie Générale de Navigation   | 100.00                      | 219'300.00      | 0.00                        | 10.00                | -219'300.00                     | 0.00                        | 0.00                      | 0.00              |
| 9'596    | actions nominatives VMCV SA  | 100.00                      | 959'600.00      | 0.00                        | non-côtée            | -959'600.00                     | 0.00                        | 0.00                      | 0.00              |
| 250      | actions Swiss World Airways SA émises  | 100.00                      | 25'000.00       | 0.00                        | 0.00                 | -25'000.00                      | 0.00                        | 0.00                      | 0.00              |
|          | <b>Sociétés Immobilières (9153.03)</b>   |                             | 125'200.00      | 0.00                        |                      | -125'200.00                     | 0.00                        | 0.00                      | 1'260.00          |
| 74       | parts sociales Sté coop. d'habitation Chamontey  | 300.00                      | 22'200.00       | 0.00                        | 0.00                 | -22'200.00                      | 0.00                        | 0.00                      | 1'110.00          |
| 10       | parts sociales Sté coop. d'habitation Chamontey B  | 300.00                      | 3'000.00        | 0.00                        | 0.00                 | -3'000.00                       | 0.00                        | 0.00                      | 150.00            |
| 1'000    | parts sociales Sté coop. Logocap (nom.)  | 100.00                      | 100'000.00      | 0.00                        | 0.00                 | -100'000.00                     | 0.00                        | 0.00                      | 0.00              |
|          | <b>Sociétés touristiques et télévision régionale (9153.04)</b>   |                             | 223'000.00      | 0.00                        |                      | -223'000.00                     | 0.00                        | 0.00                      | 0.00              |
| 320      | actions Tunnel du Grand St-Bernard SA  | 500.00                      | 160'000.00      | 0.00                        | 0.00                 | -160'000.00                     | 0.00                        | 0.00                      | 0.00              |
| 10       | parts sociales Sté coopérative des Pléiades  | 300.00                      | 3'000.00        | 0.00                        | 0.00                 | -3'000.00                       | 0.00                        | 0.00                      | 0.00              |
| 1'458    | actions Vaud-Fribourg TV SA détenues par l'association pour la défense des intérêts audiovisuels de la région Riviera-Chablais | -                           | 60'000.00       | 0.00                        | 0.00                 | -60'000.00                      | 0.00                        | 0.00                      | 0.00              |

## Commune de Vevey Comptes 2010 Titres

| Quantité | Titres - inventaire au 31.12.2010   | Valeur nominale<br>1 action | Valeur nominale | Valeur bilan au<br>31.12.09 | Cours au<br>31.12.10 | Valeur amortie ou<br>remboursée | Valeur bilan au<br>31.12.10 | Plus ou<br>moins<br>value | Rendement<br>brut |
|----------|---|-----------------------------|-----------------|-----------------------------|----------------------|---------------------------------|-----------------------------|---------------------------|-------------------|
|          | <b>Titres du patrimoine financier (9120.01)</b>                             |                             | 452'338.50      | 255'773.00                  |                      | -251'365.00                     | 256'550.00                  | 777.00                    | 32'967.00         |
|          | <b>Actions</b>  |                             | 201'490.00      | 13'980.00                   |                      | -201'490.00                     | 6'990.00                    | -6'990.00                 | 24'404.00         |
| 699      | actions Banque Cantonale Vaudoise (nom.)                                    | 10.00                       | 6'990.00        | 13'980.00                   | 491.00               | -6'990.00                       | 6'990.00                    | -6'990.00                 | 14'679.00         |
| 1'945    | actions St Logements Modernes SA (nom.)                                     | 100.00                      | 194'500.00      | 0.00                        | 50.00                | -194'500.00                     | 0.00                        | 0.00                      | 9'725.00          |
|          | <b>Valeurs diverses</b>   |                             | 50'645.00       | 770.00                      |                      | -49'875.00                      | 770.00                      | 0.00                      | 8'563.00          |
| 3        | obligations La Rame Vevey-La Tour-de-Peilz                                  | 25.00                       | 75.00           | 0.00                        |                      | -75.00                          | 0.00                        | 0.00                      | 0.00              |
| 1        | action Banque Nationale Suisse (nom.)                                       | 250.00                      | 250.00          | 250.00                      | 990.00               | 0.00                            | 250.00                      | 0.00                      | 15.00             |
| 1        | part Société d'Agriculture de Vevey & environs                              | 3'800.00                    | 3'800.00        | 0.00                        |                      | -3'800.00                       | 0.00                        | 0.00                      | 228.00            |
| 2        | parts Caisse Suisse de voyages REKA   | 250.00                      | 500.00          | 0.00                        |                      | -500.00                         | 0.00                        | 0.00                      | 0.00              |
| -        | actions Beaulieu Exploitation SA, Lausanne (actions vendues 02.06.10)       | 100.00                      | 0.00            | 0.00                        |                      | 0.00                            | 0.00                        | 0.00                      | 0.00              |
| 12       | parts Faire aux vins vaudois  | 100.00                      | 1'200.00        | 0.00                        |                      | -1'200.00                       | 0.00                        | 0.00                      | 0.00              |
| 1        | part Office des vins vaudois  | 5'000.00                    | 5'000.00        | 0.00                        |                      | -5'000.00                       | 0.00                        | 0.00                      | 0.00              |
| 5'200    | actions Nestlé SA (nom.)  | 0.10                        | 520.00          | 520.00                      | 54.75                | 0.00                            | 520.00                      | 0.00                      | 8'320.00          |
| 120      | parts Coopérative vaudoise de cautionnement hypothécaire, Lausanne          | 10.00                       | 1'200.00        | 0.00                        |                      | -1'200.00                       | 0.00                        | 0.00                      | 0.00              |
| 180      | parts Coopérative vaudoise de cautionnement, Lausanne                       | 10.00                       | 1'800.00        | 0.00                        |                      | -1'800.00                       | 0.00                        | 0.00                      | 0.00              |
| 16       | parts Théâtre du Vieux-Quartier, Montreux                                   | 250.00                      | 4'000.00        | 0.00                        |                      | -4'000.00                       | 0.00                        | 0.00                      | 0.00              |
| 10       | actions Transhelvetica SA   | 1'000.00                    | 10'000.00       | 0.00                        |                      | -10'000.00                      | 0.00                        | 0.00                      | 0.00              |
| 10       | actions BVA Holding SA  | 100.00                      | 1'000.00        | 0.00                        |                      | -1'000.00                       | 0.00                        | 0.00                      | 0.00              |
| 4        | parts sociales Office du tourisme, Château d'Oex                            | 250.00                      | 1'000.00        | 0.00                        |                      | -1'000.00                       | 0.00                        | 0.00                      | 0.00              |
| 200      | actions Sky Event SA, Château d'Oex   | 100.00                      | 20'000.00       | 0.00                        |                      | -20'000.00                      | 0.00                        | 0.00                      | 0.00              |
| 3        | parts de soutien Centre International de la mécanique d'art, Ste-Croix      | 100.00                      | 300.00          | 0.00                        |                      | -300.00                         | 0.00                        | 0.00                      | 0.00              |
|          | <b>VI. RENTIERS SPECIAUX : Fondation de Palézieux (9206.32)</b>             |                             | 200'203.50      | 241'023.00                  |                      | 0.00                            | 248'790.00                  | 7'767.00                  | 9'044.50          |
| 180      | parts La Foncière en faveur du rentier "Fonds d'apprentissage de Palézieux" | 585.00                      | 105'300.00      | 129'150.00                  | 739.00               | 0.00                            | 133'020.00                  | 3'870.00                  | 3'618.00          |
| 1'257    | parts Sima en faveur du rentier "Fonds d'apprentissage de"                  | 75.50                       | 94'903.50       | 111'873.00                  | 92.10                | 0.00                            | 115'770.00                  | 3'897.00                  | 5'426.50          |

Ce tableau appelle les commentaires suivants :  
La valeur au bilan au 31.12.2010 des participations communales du patrimoine administratif s'élève à CHF 2'399'400.—. Ces actions et parts sociales concernent les politiques publiques en matière d'énergie, de transports, de traitement des ordures, de logement, de tourisme et d'information.

Le montant de CHF 2'399'400.— est réparti sur deux participations, soit :

- la société Romande Energie Holding SA : CHF 333'000.—
- La société Holdigaz SA : CHF 2'066'400.—.

Les dividendes de ces deux participations encaissés en 2010 se sont élevés à CHF 426'240.—

(CHF 32.— par action) pour la Romande Energie et CHF 516'600.— (CHF 2.50 par action) pour Holdigaz.

Relevons que La Municipalité a accepté, en date du 15 septembre 2005, de signer la convention d'actionnaires réglant les transferts d'actions détenus par les membres (droit de préemption) dont le but est de garantir le maintien du capital-actions de Romande Energie en mains publiques.

Toutes les autres participations du patrimoine administratif ont été entièrement amorties.

Les titres du patrimoine financier (non essentiels à l'accomplissement de tâches publiques) ont une valeur au bilan de CHF 256'500.— au 31.12.2010, soit :

- CHF 248'790.— pour la Fondation de Palézieux (rentier spécial géré par la Ville)
- CHF 6'690.— pour la BCV
- CHF 770.— pour diverses valeurs.

Le rendement de ces titres s'est élevé à CHF 32'967.— pour l'exercice 2010.

## Principe d'évaluation

Conformément aux dispositions de l'article 26 du Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, les titres du patrimoine administratif et du patrimoine financier figurent au bilan au maximum à leur valeur nominale. Les participations sans rendement sont entièrement amorties.

Exception: les titres de la Fondation de Palézieux (rentier spécial géré par la Ville) figurent au bilan à la valeur vénale (cours au 31.12.2010).

## Autorisation générale d'achat et de vente de participations

En vertu du règlement de la Municipalité du 20 janvier 1988, celle-ci dispose des autorisations générales suivantes, prévues à l'article 46 :

*La Municipalité peut acquérir des titres, faire des prêts et acquérir des immeubles ou des droits réels immobiliers, jusqu'à concurrence de CHF 100'000.— par cas ;*

*La Municipalité peut vendre des titres, céder des prêts et des immeubles ou des droits réels immobiliers, jusqu'à CHF 50'000.— par cas.*

## Opérations réalisées en 2010 par la Municipalité

Conformément à l'autorisation générale mentionnée ci-dessus, la Municipalité a procédé, au cours de l'année 2010, aux opérations suivantes :

- vente de 23 actions de la société Beaulieu Exploita-

tion SA au prix de CHF 190.— l'action (valeur nominale de CHF 100.—) suite à l'offre d'achat de MCH Group SA qui reprend l'exploitation de Beaulieu. Cette société garantit le développement de Beaulieu, infrastructure essentielle pour l'économie vaudoise et lausannoise. Le produit de la vente de ces actions s'est élevé à CHF 4'370.—.

- encaissement d'un montant de CHF 6'990.— suite à la réduction de CHF 20.— à CHF 10.— de la valeur nominale de l'action BCV

## Vente des actions du Vevey-Chexbres

Dans sa séance du 7 octobre 2010, votre Conseil a accepté les conclusions du préavis N° 17/2010 et a autorisé la vente aux Chemins de fers fédéraux CFF des 1'003 actions de la Compagnie du chemin de fer Vevey-Chexbres SA. Cette vente sera réalisée à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre de 2011.

## Suivi des participations

### Romande Energie Holding

Le Syndic siège au Conseil d'administration en tant que délégué du Conseil d'Etat. Il est également membre du Comité Ressources Humaines et, à ce titre, a étudié les nominations des cadres de la direction ainsi que le renouvellement de deux membres du Conseil. L'activité a porté essentiellement sur la question des tarifs d'approvisionnement et de distribution, le projet d'usine thermique au charbon au nord de l'Allemagne et les projets d'énergie renouvelable (solaire installé à l'EPFL, éoliennes en préparation à Ste-Croix).

### Holdigaz

Le conseil d'administration de Holdigaz se réunit 4 fois par année – la ville de Vevey est un des gros actionnaires de cette société (participation de 10.08% du capital-actions). L'an 2010 au sein du groupe a été marqué par le forage à Noville sous la responsabilité de la société Petrosvibri détenue à 34% par Holdigaz SA; aujourd'hui le forage est terminé et les analyses des relevés en cours. En dehors de ce projet bien spécifique, l'activité gazière est bonne, les prix suivent l'évolution de la cotation du pétrole, mais malgré cela sont plus avantageux que le mazout. Le conseil d'administration est attentif à la politique tarifaire du gaz et soutient les efforts de la direction quant à la promotion de cette énergie, de l'installation de nouvelles conduites, spécialement dans la Veveyse fribourgeoise et est pro active pour les voitures à gaz. La Municipalité a eu l'opportunité de visiter le chantier Petrosvibri au printemps 2010.

### Vevey-Chexbres

La Ville détient pratiquement la majorité du capital et le Syndic siège au Conseil d'administration. Vevey a été directement concernée par le projet de vendre les actions aux CFF. Cette opération a été concrétisée lors d'une assemblée extraordinaire des actionnaires à la fin de l'année, après que le Conseil communal de Vevey eut approuvé la vente. Elle devrait être effective à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2011. Par ailleurs, la compagnie a procédé à un gros investissement avec le remplacement complet du pont du Burignon.

### Transports Montreux-Vevey-Riviera (MVR)

Le Syndic siège au Conseil d'administration et la Ville est un gros actionnaire. La gestion est complexe car elle en-



globe plusieurs lignes à structure et vocation très diverses: funiculaires touristiques, trains pour pendulaires, funiculaires fonctionnels, installations sportives et hôtelières, etc. L'objet principal qui a occupé le Conseil a été le renouvellement d'infrastructures lourdes (pont, viaduc, tunnel), ainsi que la dure négociation avec le canton et les sociétés partenaires pour l'introduction de la communauté tarifaire Mobilis.

### Montreux-Oberland-Bernois (MOB)

La Municipalité a été représentée à l'Assemblée des actionnaires et a contribué à la sauvegarde de l'appellation MOB pour la compagnie, même si les lignes sont regroupées sous le nom Golden Pass. Elle a également assisté à l'assemblée annuelle des Amis du MOB.

### Compagnie Générale de Navigation (CGN)

La Ville détient près de 4'000 actions et est l'un des gros actionnaires publics de la compagnie. Bien que n'étant pas membre du Conseil, elle s'est associée à la campagne lancée il y a déjà deux ans en vue de la sauvegarde de la flotte historique, en particulier le bateau VEVEY. Désarmé au terme de la saison estivale 2010, ce navire a suscité un grand élan de solidarité qui a contribué d'une part à son sauvetage, d'autre part à l'élaboration d'une solution permettant à long terme à la CGN de poursuivre sa triple mission de préservation du patrimoine, de transport public et de transport touristique. Le Syndic a été associé à l'action menée par l'Union des communes vaudoises (UCV) en vue de négocier avec le Conseil d'Etat le projet de loi sur les lignes de navigation touristiques. Il a également contribué à la rédaction du projet de décret destiné à financer par le canton la rénovation du VEVEY, du VILLE DE GENEVE et des Chantiers navals d'Ouchy.

### Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve (VMCV)

L'année 2010 a été l'année de stabilisation après les difficultés liées, entre autre, au taux de couverture de la caisse de pension.

Le conseil d'administration s'est investi dans la création d'un esprit d'entreprise avec le Direction.

De nombreuses séances de travail ont permis de définir les objectifs ainsi que les attentes du Conseil et de la Direction. En dehors des projets de mise en oeuvre du plan directeur des VMCV, une grande partie de l'année a été consacrée aux enjeux liés au déploiement de Mobilis en décembre 2010.

Le Conseil d'administration a aussi pris les options nécessaires à l'application des règles de gouvernances et de contrôle financier voulues par la commune.

### Tunnel du Grand-St-Bernard

La Municipalité n'a pas participé aux activités de cette compagnie et n'a pas assisté à l'Assemblée générale des actionnaires.

### Société coopérative des Pléiades

La commune de Vevey est membre de la coopérative chargée de la gestion des installations des Pléiades. La représentante est Madeleine Burnier, chargée des sports. La commune de Vevey couvre le déficit par fr. 5.—par habitant et met également une somme de frs. 5000.—pour

l'entretien des pistes de fond. Le comité se réunit environ 3 à 4 fois par année.

### Association pour la défense des intérêts audiovisuels de la région Riviera-Chablais-Pays d'Enhaut (ADIARCPE)

Le Comité de cette association, qui regroupe les communes ayant accepté de constituer la part Riviera-Chablais du capital de La Télé, est co-présidé par les Syndics de Vevey et d'Aigle. Ces deux personnes représentent l'Association au Conseil d'administration de Vaud-Fribourg TV, propriétaire de la chaîne La Télé. L'année 2010, la première complète après le démarrage en juillet 2009, a été marquée par d'importantes difficultés financières. Conformément au plan financier, un déficit a été enregistré, mais il a été plus important que prévu. Cela a nécessité une opération de recapitalisation, achevée en novembre 2010, qui s'est traduite par une diminution de valeur de 20% des anciennes actions. La situation financière s'est améliorée depuis la fin 2010 et le départ du rédacteur-en-chef, qui avait donné à la chaîne une orientation erronée et peu attractive pour les téléspectateurs. Depuis lors, l'audience a pris l'ascenseur et les résultats financiers à venir devraient être meilleurs.

### Banque Cantonale Vaudoise

La Ville détient 699 actions, ce qui est négligeable par rapport à l'ensemble du capital. Elle est invitée à l'assemblée générale des actionnaires mais n'y a pas participé. Le Syndic, avec ses homologues de la Riviera, a rencontré une fois le Conseil d'administration, qui a l'habitude de siéger au moins une fois par année dans chaque district.

### Nestlé

Détentrice de 5'200 actions nominatives, la Municipalité a été invitée à l'Assemblée des actionnaires mais n'a pas pu y déléguer un représentant. Par contre, elle a de nombreux contacts tout au long de l'année avec la Direction de l'entreprise, que ce soit dans le cadre de projets pour l'accueil de la petite enfance, de soutiens à des institutions culturelles ou simplement pour être informée de la marche des affaires. Le Syndic a en particulier été invité à rencontrer le nouveau Directeur général de Nestlé Suisse.

### Sky Event

La Municipalité a décidé d'associer la Ville de Vevey à l'action en faveur d'une entreprise emblématique du Pays-d'Enhaut, à la demande de la Municipalité de Château-d'Oex. Cette entreprise a pour activité la commercialisation d'activités en ballons, qui est une branche d'activité devenue essentielle pour toute cette région préalpine. L'acquisition de 200 actions donnera lieu à des rabais pour les écoles de Vevey lorsque, en séjour à la Chenaux, elles envisageront de faire appel à Sky Event pour une activité para-scolaire.

*Laurent Ballif, syndic  
Gilles Altermath, chef de service*

**SUITE AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION — EXERCICE 2009: néant**



# **Direction de l'architecture et des infrastructures**

**RAPPORT  
DE GESTION**  
2 0 1 0

## Une augmentation des investissements Répondre au mieux aux besoins de la collectivité

Il n'est plus possible de faire de l'urbanisme sans songer aux conséquences sociales et environnementales. Chaque projet, aussi modeste soit-il, est examiné désormais sous ces angles incontournables. Nous devons réaliser des aménagements et des constructions qui favorisent les liens sociaux et les rapports humains, soit faire ce que l'on pourrait appeler de l'urbanisme de proximité. Cette approche permet des relations humaines plus faciles et diminue autant l'insécurité objective que subjective, une des préoccupations majeures des politiques publiques du début de ce siècle.

La rénovation des tours de Gilamont en est un bel exemple avec non seulement un projet exemplaire sur le plan énergétique, mais aussi un souci constant de permettre aux futurs locataires des appartements rénovés de pouvoir s'approprier et s'identifier aux lieux.

Nous avons tenu également, malgré les contraintes financières, à ne pas faire des choix susceptibles de dévaloriser le projet initial. Les appartements des quatre derniers niveaux exposés au Sud ont été réalisés afin de favoriser une légère mixité sociale. Et nous cogitons actuellement aux espaces extérieurs qui permettront de renforcer encore la convivialité par la réalisation d'une place de jeu de quartier.

Ce nouveau modèle d'urbanisme, plus exigeant nous le retrouverons à une échelle encore plus grande dans les futurs quartiers à aménager de la Cour aux marchandises situé à l'avenue Reller ainsi qu'aux Bosquets. Dans toutes les actions que nous menons - ou auxquelles nous sommes associés - en matière de développement urbain, nous sommes attentifs à la mixité sociale, aux besoins de relation sociale des habitants, à faciliter leurs déplacements à pied, à vélo, en transports publics. Un maximum de confort permettant de préserver les ressources naturelles.

L'urbanisme c'est aussi pour Vevey d'intégrer la dimension territoriale de sa politique énergétique. A ce titre, nous nous sommes donnés comme vision pour 2020 l'objectif d'une société à 2000 Watts. Notre PDCEn s'organise en deux axes : un cadastre énergétique du territoire communal indiquant les diverses ressources à disposition et un catalogue d'actions englobant tous les acteurs communaux concernés.

Du point de vue de l'entretien du patrimoine, d'importants travaux de rénovation ont été lancés, sont en cours ou achevés. A part les tours de Gilamont, on peut citer le musée Jenisch, le terrain de football de Copet 1, la salle de gymnastique de Subriez, le Temple de Gilamont, la maison du vignoble des Allours, l'Office de l'Impôt à la rue du Simplon 24, l'immeuble du chemin du Verger 10 et la rue du Conseil 6. Par rapport à la législature précédente, les investissements ont été multipliés par quatre et sont essentiellement concentrés sur ces deux dernières années.

La moyenne des investissements 1996-2002 était de 7,6 millions annuels dont un investissement exceptionnel de 13 millions avec le collège Jean Kratzer.

La moyenne des investissements 2002-2006 a été de 4,5 millions annuels sans aucun investissement exceptionnel.

Durant cette dernière législature, la moyenne des investissements s'est élevée à 19,4 millions annuels dont un investissement exceptionnel de 21 millions pour les tours de Gilamont.

Le rythme va encore s'accélérer en 2011-2012 avec des études à bout touchant relatives au Port de Plaisance, à la restauration de la salle del Castillo, du Théâtre de l'Oriental, de l'ex-EPA, de la Place du Marché, d'un parking en silo à Entre-Deux-Villes et d'une centrale de chauffage à bois à Gilamont. Cela représentera des investissements de l'ordre de 64 millions.

En termes de dotation en personnel, la situation a été plutôt stable depuis le début de la législature, mais un renforcement en 2011 et 2012 permettra de faire face à tous les défis qui attendent à la fois la Direction de l'architecture des infrastructures et l'Office de l'Urbanisme dans les années à venir. Il y a lieu de remercier vivement ce personnel qui a fait des efforts considérables en 2010 pour atteindre les objectifs fixés.

*Jérôme Christen,*

*Municipal de la Direction de l'architecture et des infrastructures ainsi que de l'Office de l'urbanisme*

*Claude Lehrian, chef de service*

### Missions

L'année écoulée s'est caractérisée comme en 2009 par un important volume des investissements liés à la valorisation du patrimoine bâti communal et à ses infrastructures. Onze préavis de demande de crédit d'un montant brut global de

Fr. 24'456'800.— ont été acceptés par le Conseil communal. A cela s'ajoute la gestion du budget annuel d'entretien des propriétés communales en augmentation de 15% par rapport à 2009 comprenant également l'entretien courant géré par la Direction des finances –service des gérances.

2010, c'est également la désignation de Vevey comme "Cité de l'énergie pionnière sur la voie de la société à 2'000 Watts" tout comme quatre autres villes suisses. Nous avons signé la convention des Maires engageant la ville à réduire de 20% notre consommation énergétique et les rejets de CO<sub>2</sub>. Nous avons également entériné la collaboration avec l'EPFL (Ecole polytechnique fédérale de Lausanne) par la signature du consortium PLUSe permettant l'exploitation des données de l'enquête énergétique réalisée en 2009 auprès des propriétaires veveysans. Cette collaboration permet de lancer de manière ciblée d'importants projets de chauffage à distance sur notre territoire.

La reconnaissance des valeurs patrimoniales de son parc immobilier permet à la ville le maintien de la substance historique de ses bâtiments et infrastructures (musée Jenisch, église de Notre-Dame, Temple de Gilamont, salle del Castillo, théâtre de l'Oriental).

Chaque projet développé se fait selon les axes énoncés dans l'Agenda 21 de la ville et en particulier sous l'angle de l'efficacité énergétique, le recours aux énergies renouvelables et l'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement (tours de Gilamont, Simplon 24, Conseil 6, Les Allours, Subrietz).

La DAI collabore étroitement avec les services communaux pour développer les projets ou pour accompagner les différentes directions dans leurs démarches.

### Plan des investissements

Actualisé en décembre 2010, le plan des investissements compte 89 objets. Par rapport à la version 2009 certains d'entre eux ont été supprimés par refus du crédit, intégration dans un autre objet, financement par budget de fonctionnement ou financement privé.

#### Evènements marquants

Cette année a été marquée par :

- La fin des travaux de la première des tours de Gilamont, de la première étape du bâtiment «Verger 10», des combles de l'immeuble administratif rue du Simplon 24, de l'immeuble locatif rue du Conseil 6, des travaux d'infrastructure à l'Avenue de Rolliez – chemin du Petit Clos.
- Le résultat des concours d'architecture pour la salle del Castillo, le jardin du Rivage et le théâtre de l'Oriental.
- Le lancement de plusieurs chantiers d'importance comme le musée Jenisch, le stade de Copet (premier stade de Suisse avec un gazon naturel renforcé), la salle de gymnastique de Subrietz ou l'assainissement du réseau d'égout, aménagement routier et éclairage public des rues du Simplon, Italie et Hôtel-de-Ville
- La signature de la convention des Maires engageant la Ville de Vevey à réduire de 20% ses consommations d'énergie et d'émissions de CO<sub>2</sub>.
- L'utilisation du courant vert pour le 100% de sa consommation (bâtiments et éclairage public).
- La tempête Xynthia nécessitant la reconstruction des caissons 1 et 2 de la digue du Port de Plaisance.

La DAI compte ainsi 60 projets restants dans son portefeuille. Parmi ceux-ci, 10 ont débuté lors de la législature précédente et se sont terminés dans la présente période (18 mios); 38 objets, encore inscrits, ont obtenu un financement (crédit d'étude ou crédit d'ouvrage) par le Conseil communal ou ont fait l'objet de l'ouverture d'un compte d'attente entre le 1er juillet 2006 et le 31 décembre 2010 (166 mios), dont 11 pour l'année 2010. Finalement 9 projets devront être lancés dans la prochaine législature sous réserve des choix des nouvelles autorités (16 mios).

### Etat du financement des affaires traitées

|   |                          |
|---|--------------------------|
| Crédits votés lors de la législature précédente et terminés | Fr. 18'058'000.—         |
| entre 2006-2011   | Fr. 22'034'000.—         |
| Crédits votés entre 2006-2008                               | Fr. 29'732'000.—         |
| Crédits votés en 2009                                       | Fr. 24'456'800.—         |
| Crédits votés en 2010                                       |                          |
| Crédits à voter sur projets en cours                        |                          |
| lors de la prochaine législature                            | Fr. 89'824'200.—         |
| dont 50 mios pour la nouvelle école                         |                          |
| Crédits à voter sur projets à lancer                        |                          |
| lors de la prochaine législature                            | Fr. 15'075'000.—         |
| <b>Total</b>  | <b>Fr. 199'180'000.—</b> |

|                  |           |
|------------------|-----------|
| Projets terminés | 25 objets |
| Projets en cours | 26 objets |
| Projets à lancer | 9 objets  |
| Total            | 60 objets |

### Projets adoptés au Conseil communal

- Préavis N° 38/2009 «Demande de crédit d'ouvrage pour la transformation du musée Jenisch» de Fr. 6'850'000.—  
Demande de crédit d'étude pour l'élaboration d'un projet d'aménagements extérieurs du musée Jenisch" de Fr. 80'000.—
- Préavis N° 40/2009 "Réalisation de fresques murales géantes « Charlie Chaplin » sur les tours de Gilamont" de Fr. 500'000.—
- Préavis N° 02/2010 "Assainissement du réseau d'égout, aménagement routier et éclairage public des rues du Simplon, Italie et Hôtel-de-Ville" de Fr. 3'860'000.—
- Préavis N° 03/2010 "Demande de crédit d'étude pour la rénovation de l'immeuble, propriété communale rue d'Italie 56, dit ex-EPA" de Fr. 600'000.—
- Rapport-Préavis No 05/2010 "Demande de crédit d'ouvrage pour financer les travaux de transformation de la maison du vignoble des Allours, propriété communale, à Chardonne et réponse au postulat d'urgence «Les Allours» de M<sup>me</sup> Joëlle Zaugg" de Fr. 996'800.—
- Préavis N° 09/2010 "Demande de crédit pour la rénovation de la salle de gymnastique de Subrietz" de Fr. 2'100'000.—
- Préavis No 10/2010 "Demande de crédit pour la rénovation des infrastructures du stade communal de Copet 1" de Fr. 3'700'000.—
- Préavis N° 11/2010 «Demande de crédit pour la construction de 4 tunnels de culture et remplacement de l'installation de chauffage du centre horticole à l'av. du Major-Davel 5» de Fr. 792'000.—
- Préavis N° 12/2010 «Demande de crédit pour l'entre-

tien du patrimoine communal» de Fr. 642'000.—

- Préavis N° 22/2010 «Mise en séparatif du réseau d'égout, réaménagement routier et renouvellement de l'éclairage public secteur rues des Moulins Sud, des Deux-Gares Est et de la Rte des Entrepôts» de Fr. 4'100'000.—
- Préavis N° 26/2010 «Demande de crédit pour une participation financière au projet cantonal de mise en place d'une barrière parasuicide sur le pont de Gilamont - RC 743b» de Fr. 236'000.—

Montant total Fr. 24'456'800.—

## Ouvertures de comptes d'attentes au bilan de la ville pour financer

- Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la Ville pour financer les études de reconstruction de la digue du Port de Plaisance.
- Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la ville pour financer les travaux d'urgence et les études d'assainissement de la toiture du temple de Gilamont.

## Ressources humaines

L'ensemble des tâches de la DAI est assuré par un effectif permanent de 11 personnes représentant 8,8 postes EPT. L'engagement très soutenu du personnel permet le suivi des investissements consentis. Additionnés aux montants des investissements de 2008 et 2009, la charge de travail a considérablement augmenté. Par conséquent, il a été nécessaire de donner des priorités et de ralentir provisoirement certains dossiers. La campagne de diagnostic général du patrimoine immobilier et routier a été ajournée.

Pour le respect des engagements pris par la Municipalité, l'effectif de la DAI devra immanquablement être renforcé en 2011.

Composition des EPT:

|  |     |
|--|-----|
| ● Direction et administration:               | 3   |
| ● Architecture:                              | 2   |
| ● Infrastructures:                           | 2   |
| ● Délégué à l'énergie:                       | 0,8 |
| ● Inspectorat des chantiers du district:     | 1   |
| ● Personnel auxiliaire secteur architecture: | 0,8 |
| ● Personnel auxiliaire secteur énergie:      | 0,6 |

## Formation

L'évolution du cadre législatif, des techniques et des normes nécessitent un maintien et un développement des compétences. Pour ce faire le personnel participe à des cours, séminaires et rencontres professionnelles.

A de nombreuses reprises la DAI a été invitée à présenter ses projets dans le cadre de séminaires consacrés à l'efficacité énergétique, aux infrastructures sportives, ou dans le cadre des journées du patrimoine. Plusieurs articles dans les revues spécialisées ont traité des projets tels que: tours de Gilamont, salle del Castillo, théâtre de l'Oriental, ou les actions en matière de politique énergétique.

## Architecture

### Réalisations

#### Tours de Gilamont

Les travaux sur la tour de Gilamont 65 sont terminés, les locataires déplacés temporairement par étapes ont réin-

tégré leur appartement, ceux vacants sont utilisés pour les logements relais des locataires de la tour de Gilamont 67 en travaux.

Pour la tour de Gilamont 67, les premiers travaux de façades ont débutés en juin 2010, ceux des rénovations intérieures en octobre 2010.

Les aménagements extérieurs sont à l'étude et feront l'objet d'un projet chiffré en 2011.

Dès l'engagement des travaux, en juin 2009, et au fur et à mesure de leur avancement, force a été de constater que certaines prévisions ont été trop optimistes en ce qui concerne l'aptitude des façades préfabriquées à recevoir de nouvelles charges. Et certains éléments de constructions, des aménagements techniques et d'intérieurs, n'ont pu être conservés.

Des dispositions de renforcements pour les façades, des remplacements de parties d'installations sanitaires et électriques non prévues dans le projet, ainsi que des travaux plus conséquents de réparations d'éléments du second-œuvre et d'aménagements intérieurs ont entraîné des coûts supplémentaires.

Toutefois, une gestion extrêmement rigoureuse du projet et de son exécution, orientée sur des choix plus économiques sans préteriter la qualité et la mise en valeur du bâtiment, ont permis de limiter l'augmentation du coût dans une limite supportable compte tenu de la plus-value apportée à l'immeuble et du revenu locatif qui permettra progressivement d'atteindre le rendement prévu.

Les dépenses au 31 décembre 2010 se montent à Fr. 11'078'000.— par débit du crédit alloué.



**Musée Jenisch**

Dans sa séance du 4 février 2010, le Conseil communal a adopté le préavis No 38/2009 "Demande de crédit d'ouvrage pour la transformation du musée Jenisch et demande de crédit d'étude pour l'élaboration d'un projet d'aménagements extérieurs du musée Jenisch".

Elaboré dans la perspective de créer une relation plus proche du public que par le passé, le projet apportera au musée la création d'un nouvel accueil, d'une librairie, d'un espace pour prendre un rafraîchissement, d'une bibliothèque, d'une salle dédiée aux activités de communication, d'un cabinet de consultation, d'accès facilités pour les personnes à mobilité réduite et de salles d'expositions éclairées naturellement.

Initialement prévus pour mai 2010, les premiers travaux n'ont pu débuter à temps. En effet, deux recours déposés par deux entreprises soumissionnaires ont bloqué durant 4 mois l'avancée du projet. Au final, la ville a gagné ces deux procédures et les travaux ont pu démarrer fin août 2010.

Les travaux de démolition et la majorité des travaux du gros œuvre se sont terminés en décembre. La mise en place des installations techniques a démarré.

La réouverture du musée est prévue au printemps 2012.



**Eglise Notre-Dame**

Commencée en 2009, l'exécution des travaux de conservation s'est poursuivie activement en 2010. Les priorités ont été portées sur les travaux de réparation des molasses, la restauration des vitraux et des peintures décoratives (murs et plafond) du chœur ainsi que des chapelles latérales.



Les exigences liées aux mesures antisismiques ont été réalisées avec des solutions moins onéreuses que celles prévues initialement. La toiture a été révisée, les combles ont été isolés. Les installations de protection contre la foudre ont été entièrement refaites.

Les études concernant le nouvel éclairage ont fait l'objet de nombreuses discussions dans le cadre de la Commission de construction.



En finalité, la réactualisation des coûts a permis de rééquilibrer la situation financière. Par le biais d'une communication le Conseil communal (C 47/2010) a été informé de cette situation.

Le mobilier existant de la nef est en cours de restauration.

Dans le cadre de la journée européenne du patrimoine, l'église a été ouverte deux jours au public.

Le chantier a également été visité par les paroissiens. Nos mandataires (architectes et spécialistes) ont commenté ces visites.



En 2010 la Commission de construction s'est réunie à trois reprises pour discuter de problèmes spécifiques. Les représentants des communes de Vevey, de La Tour-de-Peilz et de la Paroisse catholique ont participé à 46 rendez-vous de chantier. Les paiements pour l'année se montent à Fr.1'837'435.25. La fin du chantier est prévue pour l'automne 2011.

**Rénovation des infrastructures de Copet 1**

Ce chantier constitue une première suisse par la réalisation d'un terrain en gazon naturel renforcé. De nombreuses villes et clubs s'y intéressent comme nous avons pu l'observer aux rencontres professionnelles consacrées aux équipements sportifs à Berne et Epalinges.

Dans sa séance du 24 juin 2010, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de Fr. 3'700'000.— pour la rénovation des infrastructures du stade communal de Copet 1. Un subventionnement cantonal estimé à Fr. 300'000.— et la participation des autres communes du district de Fr. 520'331.— viendront en diminution du crédit accordé.

Le chantier a débuté au mois d'août 2010. Les travaux de génie civil et la mise en séparatif des canalisations prévus dans la 1<sup>re</sup> étape sont terminés. Dès le mois de janvier 2011, la 2<sup>e</sup> étape des travaux consistera à la mise en place du gazon naturel renforcé, la pose des barrières et des clôtures extérieures à la réalisation des marquages et à l'homologation du terrain. La mise en service est prévue pour le mois de juin 2011. Le montant des factures payées au 31 décembre 2010 s'élève à Fr. 780'286.—.



#### Rénovation de la salle de gymnastique de Subriez

Suite à d'importantes infiltrations d'eau au niveau du sol, des murs et de la toiture, de sévères problèmes de carbonatation et une consommation énergétique 3 fois supérieure à la valeur cible correspondant à ce type de bâtiment (isolation pratiquement inexistante) ont été constatés. Le Conseil communal, dans sa séance du 24 juin, a accordé un montant de Fr. 2'100'000.— pour la rénovation de la salle de gymnastique de Subriez.

Les travaux ont débuté à la fin de l'année scolaire par les travaux préparatoires et le montage des échafaudages intérieurs et extérieurs.

A la fin décembre 2010, tous les travaux de rénovation extérieurs sont terminés à part les travaux d'aménagements de la terrasse. Les travaux intérieurs d'isolation, d'installations techniques, de menuiserie et de peinture sont terminés. La mise en place des panneaux de revêtement des murs et du plafond de la salle de gymnastique, la pose du nouveau sol sportif et la mise en place des engins de gymnastique seront terminés au printemps 2011. Des blocs de béton laissés en fonds de fouille lors de la

construction de la salle de gymnastique ainsi que des reports de livraison, nous ont obligé à repousser la mise en service au mois de mars 2011. Malgré ces problèmes, nous espérons que les écoles et la société de gymnastique de Vevey Ancienne pourront profiter pleinement de ces nouvelles installations. Le montant des factures payées au 31 décembre 2010 s'élève à Fr. 1'148'430.—.



#### Chemin du Verger 10

Acheté le 19 février 2008 par la Ville de Vevey, pour un montant de Fr. 3'500'000.—, ce bâtiment accueille des activités dédiées à la culture et à l'artisanat. Dans sa séance du 26 février 2009, le Conseil communal a accordé un crédit d'ouvrage de Fr. 1'780'000.— pour financer les travaux de transformation intérieure.

Suite à la demande de Edipresse Publicitas SA de pouvoir disposer du rez-de-chaussée au SwissMedia-Center, à la rue du Clos, les sociétés qui ont dû être déplacées ont été relogées au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment Verger 10.

Les travaux des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> étages se sont terminés à fin mars 2010. Les utilisateurs ont pu prendre possession des lieux au mois d'avril. Ces locaux ont été affectés à la danse et aux sociétés d'arts martiaux. Cette première phase de transformation intérieure se terminera par l'installation d'un nouveau tableau électrique au printemps 2011.

#### Vignoble des Allours

Le vignoble des Allours à Chardonne fait partie des trois domaines propriété de la Ville de Vevey. Erigée dans les années trente, la maison du vignoble des Allours sert d'habitation à l'exploitante du domaine.

C'est dans sa séance du 22 avril 2010 que le Conseil communal a adopté le préavis N° 05/2010 «Demande de crédit d'ouvrage pour financer les travaux de transformation de la maison du vignoble des Allours, propriété communale, à Chardonne et réponse au postulat d'urgence "Les Allours" de M<sup>me</sup> Joëlle Zaugg». Le montant du crédit d'ouvrage et de Fr. 996'800.—.

Le projet inclut l'assainissement et l'isolation de la façade, une nouvelle organisation des espaces répondant aux besoins de l'utilisateur, le remplacement d'une grande partie des installations techniques. Un appoint solaire thermique sera installé en toiture. L'ensemble des nouveaux matériaux ont été choisis en fonction de leur écobilan et de leur non nocivité, comme par exemple les plaques en isolant de silicate qui seront utilisées pour réaliser l'isolation périphérique.

L'obtention du permis de construire n'a pas été des plus rapides. Le projet de transformation de la maison des Allours a été présenté au Bureau Technique Intercommunal le 16 juin 2009 et le permis de construire a été délivré le 8 juin 2010.

La première phase des travaux de gros œuvre est terminée. L'étanchéité et l'isolation de la zone enterrée du mur Nord ont été réalisées. L'agrandissement de toutes les embrasures existantes ont permis de poser les nouvelles portes et fenêtres. Le dallage de l'ancien dépôt Nord a été bétonné. La charpente a été renforcée aux endroits nécessaires et la ferblanterie est en cours de pose.

Les nouvelles installations de gaz, de téléphone et d'électricité ont été posées selon les normes en vigueur. La nouvelle chaudière à gaz, le boiler, ainsi que le nouveau tableau électrique ont été mis en service en fin d'année. La fin des travaux est prévue pour fin mai 2011.

**Office d'impôt rue du Simplon 24**

Le projet de transformation des combles a été établi en 2009. Le permis de construire a été délivré le 7 septembre 2009. Faisant suite à ces démarches, le Conseil communal a voté, dans sa séance du 8 octobre 2009, un crédit d'un montant de Fr. 841'500.- pour financer les travaux de transformation des combles de l'immeuble administratif à la rue du Simplon 24.

Le projet réalisé présente une série d'espaces disposés "en enfilade", qui correspondent à la trame structurelle de la charpente. Ce dispositif exploite au maximum la situation mansardée et permet la création de nouvelles lucarnes et vitrages de toiture.

Côté technique, l'isolation utilisée a été réalisée à partir de papier journal broyé. Cette ouate de cellulose recyclable

à l'infini est un isolant naturel respectueux de l'environnement. Utilisé pour la première fois dans une construction propriété de la Ville de Vevey, ce flochage a été insufflé dans la toiture.

Le bâtiment étant à l'inventaire, en note 3, le projet de transformation a été présenté et approuvé par la section monuments et sites du canton de Vaud (SIPAL).

Le chantier a été mené de manière optimale. Les délais ont été respectés malgré les conditions météorologiques défavorables lors de l'assainissement de la toiture. Ouvert au mois d'octobre 2009, le chantier s'est terminé fin avril 2010. Le coût final de l'opération se chiffre à Fr. 835'000.-. Ce montant respecte celui inscrit au préavis.

**Rue du Conseil 6**

Le bâtiment fut acquis par la ville en 1972. Il abritait jusqu'à ce jour les locaux de la Pomme d'Or ainsi que des chambres meublées. Des travaux de ferblanterie-couverture et de peinture extérieure ont été réalisés en 2001 pour un montant de Fr. 116'000.-.

Dans sa séance du 27 mars 2008, le Conseil communal a voté un crédit de Fr. 1,8 mios pour l'entretien du patrimoine communal, période 2007-2009. Le dernier objet à réaliser dans le cadre de ce crédit était la transformation des étages 2 et 3 de l'immeuble sis rue du Conseil 6 en appartements. Les architectes ont élaboré un plan composé d'un espace libre, sans couloir de distribution, pouvant se diviser grâce à de grandes portes coulissantes. Les sanitaires ont été regroupés au centre. Ce dispositif exploite au maximum la lumière naturelle et donne une grande qualité aux différents espaces. Les matériaux utilisés sont contemporains et respectent l'environnement. La totalité des installations techniques a été adaptée aux normes.



Initialement non prévues lors de l'établissement du préavis, les fenêtres ont toutes été changées et un appoint solaire thermique a été installé en toiture. Ces interventions supplémentaires nous ont permis d'atteindre les objectifs du standard bâtiment 2008 ainsi que le niveau du standard Minergie rénovation. Le fait que le bâtiment soit alimenté par le chauffage à distance de la Maison du Conseil - fonctionnant au mazout - ne nous permet pas d'obtenir ce label. La durée du chantier a été optimisée et les délais respectés. Ouvert au mois de novembre 2009, le chantier s'est terminé en septembre 2010. Le décompte final est en cours. Le coût total de l'opération se montera à Fr. 884'000.-. Ce montant respecte le devis général établi avant travaux.



### La Pomme d'Or - rue du Conseil 6

Le bâtiment sis rue du Conseil 6 abrite au rez-de-chaussée et au premier étage les locaux de la Pomme d'Or. Cette structure d'accueil parascolaire est gérée par la Commune de Vevey depuis le 1er janvier 2010.

Dans le cadre des travaux de rénovation de deux logements aux étages supérieurs, des lacunes dans la sécurité de la garderie ont été constatées. Le résultat de ces observations a permis d'étudier différents points d'interventions impératifs.

Le préavis No 12/2010 "Demande de crédit pour l'entretien du patrimoine communal" a été accepté par le Conseil communal lors de sa séance du 24 juin 2010. Ce préavis prévoit la somme de Fr. 180'000.- pour les travaux de mise aux normes en matière de protection incendie et mise en conformité selon les exigences du Service de protection de la jeunesse de la structure d'accueil parascolaire de la "La Pomme d'Or" située à la rue du Conseil 6. Les travaux ont été réalisés durant les vacances scolaires, entre le 5 juillet et le 23 août 2010 et ont consisté à créer des compartimentages coupe-feu, à sécuriser les vitrages et à améliorer l'efficacité énergétique. L'installation électrique a été mise aux normes et la Pomme d'Or est dorénavant reliée à l'informatique communale.

Le décompte final est en cours. Le coût total de l'opération se montera à Fr. 180'000.-. Cette somme respecte le montant inscrit au préavis.

### Couvert sur le préau du collège du Clos

Dans sa séance du 25 juin 2009, le Conseil communal a attribué à la Municipalité un crédit de Fr. 370'000.- pour la réalisation d'un couvert sur le préau du collège du Clos. Les travaux sont terminés.

### Temple de Gilamont

Le temple de Gilamont a été construit en 1964. Depuis quelques années, des signes de vieillissement sont apparus. Ces travaux ont été devisés à Fr. 462'000.-. La demande de financement a été intégrée dans le préavis No 12/2010 qui a eu pour objet une demande de crédit de Fr. 642'000.- pour l'entretien du patrimoine communal, période 2010.

Les travaux ont permis de consolider les éléments du plafond et de renforcer statiquement les arrêtes inférieures des noues. La toiture a également été refaite. Une couche de résine étanche incluant une peinture de protection contre la carbonatation a été appliquée sur toutes les surfaces extérieures. Les travaux se sont déroulés du 6 septembre au 17 décembre. Les montants payés au 31.12.2010 se montent à Fr. 404'404.-.



### Major-Davel 5

Dans sa séance du 17 juin 2010, le Conseil communal a décidé d'accorder un crédit de Fr. 792'000.- pour la construction de quatre tunnels de culture et le remplacement de l'installation de chauffage du centre horticole. Les travaux se sont déroulés du 12 juillet au 17 novembre. La mise à jour des installations était nécessaire. Les anciennes couches ont été démolies et ont fait place à quatre serres de dernières générations.

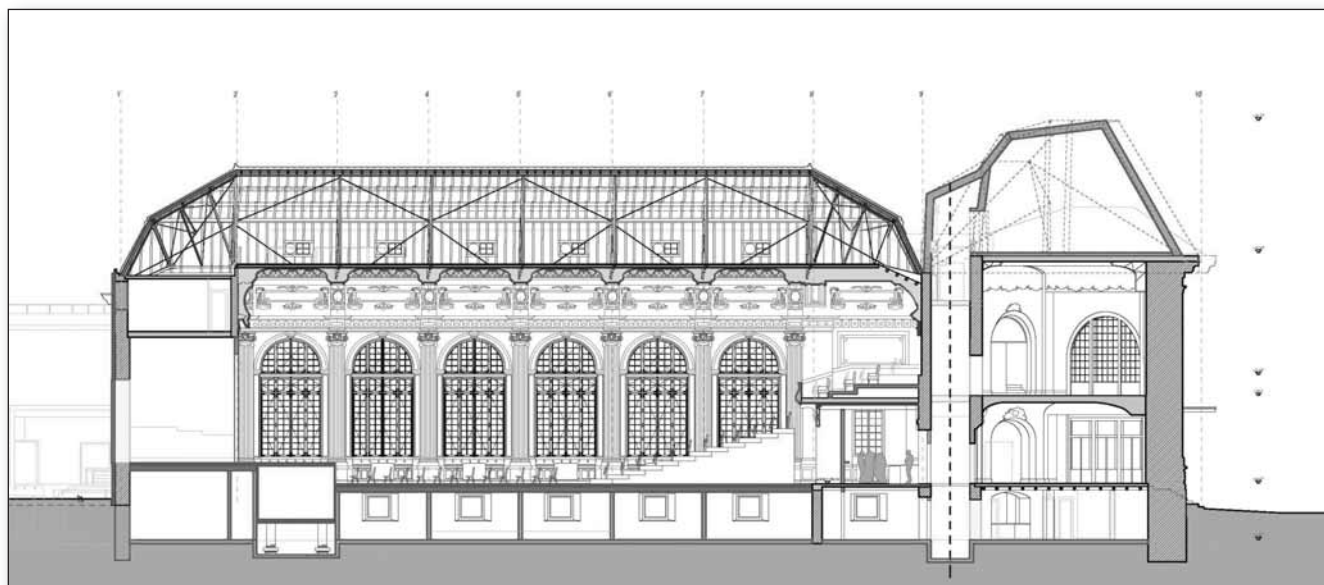
L'installation de chauffage à mazout datait de 1973 et les brûleurs avaient 20 ans. La nouvelle installation utilise le gaz comme énergie. Les anciennes citernes ont été évacuées. Ces travaux ont permis de rationaliser le travail et la gestion technique des serres. Cela permet également de réaliser de bonnes économies d'énergies.

### Etudes

#### Salle del Castillo

Depuis l'annonce des résultats du concours d'architecture en mars 2010, conformément à la législation sur les marchés publics, la DAI a organisé plusieurs appels d'offres de services qui ont permis de compléter l'équipe pluridisciplinaire en charge de la restauration et de la transformation de la salle del Castillo. Celle-ci se compose notamment d'ingénieurs civils, bois, chauffage, ventilation, sanitaire et électricité, mais aussi de spécialistes et d'experts, entre autres, en acoustique, scénographie, physique du bâtiment, sécurité et restauration en monuments historiques. Les derniers mandats ont été adjugés à la fin de l'année.

La DAI a aussi constitué une Commission de construction composée de représentants de la DAI, du Service culturel, de la Fondation des arts et spectacles, de l'experte en monuments historiques et d'architectes. Elle se réunit mensuellement pour approfondir et valider le travail des mandataires.



L'étude de la programmation a été précisée par rapport aux informations contenues dans les documents du concours d'architecture. C'est pourquoi, outre les représentants de la Fondation des arts et spectacles et du Service culturel, la DAI a fait appel à quelques utilisateurs actuels et futurs de la salle. Il s'agit en particulier du directeur du concours Clara-Haskil pour l'organisation de concerts de musique classique, du vice-président de la Société des Hôteliers de Montreux Vevey-Riviera pour l'organisation de repas, mariages, conférences et séminaires et enfin du directeur de Cinerive pour l'organisation de projection de "cinéma".

Pour l'heure, les dates clés de ce projet sont les suivantes:

- Dépôt du dossier d'enquête publique: fin printemps 2011
- Poursuite et fin de l'étude: jusqu'en octobre 2011
- Dépôt de la demande du crédit d'ouvrage: décembre 2011
- Début du chantier: début printemps 2012
- Durée des travaux: 2 ans environ.

L'étude et la réalisation de ce projet impliquent aussi la mise en place d'un groupe de travail chargé d'assurer une bonne coordination avec d'autres chantiers d'envergure situés à proximité immédiate. Il s'agit en particulier de celui du Château de l'Aile, du réaménagement du Jardin du Rivage, de l'assainissement de la rue Louis-Meyer et de la construction du nouveau bâtiment qui remplacera l'actuel Restaurant du Rivage voué à la démolition.

Le montant des dépenses en frais d'études, expertises et travaux divers s'élève à Fr 195'354.— au 31 décembre 2010.

### **Théâtre de l'Oriental**

La Municipalité de Vevey a rendu public le jeudi 10 juin les résultats du concours «Transformation du Théâtre de l'Oriental». Ce chantier, important pour la vie culturelle veveysanne et régionale, a visiblement inspiré beaucoup de candidats puisque pas moins de 43 projets ont été rendus! Le jury a finalement retenu le dossier intitulé «48,3», conçu par l'atelier d'architecture ARCHITECUM Sàrl (Daniel Furrer et Marion Zahnd), à Montreux. Le projet «48,3» est celui qui répond le mieux aux exigences du pro-

gramme en réorganisant les bâtiments existants afin de créer un outil performant pour un théâtre de création «à la pointe», dans les contraintes spatiales et le respect de l'identité du lieu. La Municipalité montre ainsi sa volonté de faire de l'Oriental un théâtre axé sur la découverte et la promotion de la scène romande. Le théâtre de l'Oriental doit devenir une belle vitrine régionale de la création scénique contemporaine.

Conformément à la législation sur les marchés publics, la DAI a organisé plusieurs appels d'offres de services qui ont permis de compléter l'équipe pluridisciplinaires. La DAI a aussi constitué une Commission de construction composée de représentants de l'association Oriental-Vevey, du Service culturel et d'architectes. Elle se réunit mensuellement pour approfondir et valider le travail des mandataires.

Le montant des dépenses en frais de concours, d'études et d'expertises s'élève à Fr 274'463.— au 31 décembre 2010.



## Transformation du bâtiment de l'ex-EPA, rue d'Italie 56

Le crédit d'étude a été octroyé lors de la séance du Conseil communal du 11 mars 2010. Il permet d'assurer le financement de l'élaboration du projet définitif, des détails d'exécution, de la procédure de demande d'autorisation de construire, de la procédure d'appel d'offres en marchés publics de services, construction et fournitures. Au terme de ce travail nous présenterons une demande de crédit d'ouvrage.

L'étude vise à définir précisément les besoins et la nature des travaux dans le respect des normes du standard bâtiment 2008 et pour un confort accru des utilisateurs et des locataires.

L'Association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est vaudois ASANTE SANA a manifesté son intérêt pour l'acquisition des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> étages ainsi que des combles du bâtiment. Cette opportunité semble la plus appropriée de par la nature, le volume et le partenariat (PPE) proposés. Cela garantit le maintien de logements aux étages concernés (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> étages).

Pour le rez-de-chaussée, des contacts sont en cours avec un partenaire pour l'ouverture d'un commerce d'alimentation.

## Buvette au port de Plaisance

Dans sa séance du 29 janvier 2009, le Conseil communal a décidé d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 550'000.— pour les travaux d'entretien du bâtiment existant de la société de sauvetage «Le Vétérain» (Fr. 180'500.—) et la construction d'une buvette pour l'Association du Club House du port de Plaisance (Fr. 369'500.—), dont à déduire une participation de l'Association de Fr. 85'700.—. Avant cette décision, le projet avait fait l'objet d'une pétition contre la construction de la buvette. Elle fut classée sans entrée en matière en séance du Conseil communal du 10 décembre 2009.

En date du 3 février 2010, le Service des eaux, sols et assainissement du canton de Vaud (SESA) a informé la Municipalité que suite à la consultation des services de l'Etat et face à l'opposition soulevée par la Société Grand Hôtel du Lac SA, le projet devait être adapté afin de conserver au site et aux abords de l'Hôtel du Lac ses qualités actuelles. Avant toute prise de position définitive, une séance de conciliation entre toutes les parties a été demandée. La rencontre s'est tenue le 21 avril 2010 sur place. En vue d'une issue favorable, il a été décidé que la façade Nord serait modifiée afin de diminuer l'aspect considéré comme "massif" de la construction. Le projet a été amélioré à deux reprises pour répondre aux exigences de la section monuments et sites du SIPAL. Un préavis définitif en vue de l'obtention du permis de construire sera transmis à la Municipalité au printemps 2011. L'objectif est d'ouvrir le chantier en même temps que la reconstruction des caissons 1 et 2 de la digue du port de Plaisance en 2011.

## Clochers

L'entretien des six clochers propriétés de la commune de Vevey (La Tour de l'Oriental, la Tour Saint-Jean, la Grenette, le collège de la Veveyse, le temple de Saint-Martin, le temple de Gilamont) a fait l'objet d'une étude détaillée afin de déterminer les travaux à effectuer, le coût des interventions et la planification des entretiens. Une mise en

soumission a été effectuée auprès de quatre entreprises spécialisées. Le budget 2011 prévoit une première étape des travaux. Le clocher du temple de Gilamont et sa machinerie ont été révisés dans le cadre de l'intervention générale des travaux effectués en 2010.

## Eglise Saint-Martin: mât à drapeau

En fin d'année 2009, l'entreprise adjudicataire des travaux de remplacement du mât a renoncé à poursuivre son mandat, suite à de nombreuses difficultés rencontrées.

Une nouvelle étude pour un mât télescopique a été effectuée par une entreprise spécialisée de Genève. Compte tenu du coût estimatif important de Fr. 230'000.—, ce projet n'a pas été retenu. Parallèlement, une variante pour un mât rétractable à l'intérieur du clocher a été établie. Le coût de cette variante se montait à Fr. 160'000.—. Un crédit supplémentaire de Fr. 45'000.— a été demandé au Conseil communal. Ce crédit a été refusé et par conséquent ce projet est abandonné. Dans la séance du Conseil communal du 16 décembre 2010, le conseiller Serge Doriot a déposé une interpellation comprenant 6 questions. Une réponse à l'interpellateur sera donnée début 2011.

## Stand de tir de Gilamont

La commune de Villeneuve nous a transmis en mars 2010 les résultats de l'étude de bruit concernant le stand de la Barmaz. Il en ressort que des travaux d'assainissement doivent être entrepris. Un ensemble de mesures (tunnels de tir, optimisation du programme des stands 300 m et chasse, constructions absorbantes) permettront d'accueillir les tireurs de l'UST Vevey et environs en respect des normes de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB). La commune de Villeneuve a pris acte des besoins de l'UST Vevey et environs en matière de locaux et a mandaté un architecte pour préparer un projet chiffré de la transformation du stand de la Barmaz. Une fois ce projet présenté et validé par les communes propriétaires de ce stand, il s'agira pour la Municipalité de faire accepter ce projet et la convention relative à l'accueil des tireurs aux communes partenaires sur le stand de Gilamont. La réaffectation des terrains communaux au stand de Gilamont passe par la légalisation du PPA «En Toveires» en cours d'élaboration.

## Entretien des bâtiments

Le budget 2010 pour l'entretien des propriétés communales s'élève à Fr. 2'154'400.— pour les travaux gérés par la DAI. Cela a permis la réalisation de 73 chantiers portant sur des travaux dont le coût varie de Fr. 2'000.— à Fr. 140'000.— sur l'année.

Plusieurs sites font l'objet d'une étude de faisabilité urbanistique et économique dans les secteurs proche de la gare CFF, du quartier des Crossets, du quai de la Veveyse et d'un périmètre entre les collèges du Clos et Jean Kratzer. Ce futur investissement constitue le projet le plus important depuis plusieurs décennies. Il est estimé à 50 millions.

## Collège de Plan

Suite aux accidents survenus dans les bâtiments scolaires vaudois, le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture a demandé aux communes responsables

des bâtiments scolaires de s'assurer que les mesures adéquates ont été prises pour garantir la sécurité des locaux utilisés par les élèves et les collaborateurs de l'enseignement.

Suite à cette demande, le renforcement des planchers situés au-dessus des 3 classes du rez-de-chaussée a été nécessaire. Des profilés métalliques ont été posés entre le mur de façade et le mur séparant la classe du hall afin de garantir la capacité portante des planchers. La peinture des murs et plafond des 3 classes et le remplacement des luminaires ont également été réalisés.

#### **Ecole de l'Athénée**

L'analyse a démontré que les structures du bâtiment étaient relativement saines mais ne répondaient que partiellement aux exigences structurelles fixées par les normes en vigueur. Le renforcement du plancher du rez-de-chaussée s'est avéré nécessaire. La pose de profilés métalliques au plafond du sous-sol a permis d'augmenter la charge utile à 500 kg/m<sup>2</sup> (précédemment 200 kg/m<sup>2</sup>) qui permet maintenant un rassemblement de personnes important pour des manifestations diverses, danse, musique, chant.

#### **Collège de la Veveysse**

Durant les vacances scolaires 2010, nous avons procédé au rafraîchissement des 6 dernières classes de cours, nous avons également profité de remplacer l'éclairage et d'agrandir les surfaces d'affichage des classes concernées.

En parallèle aux travaux de distributions informatiques dans les dégagements et la cage d'escalier, nous avons également installé des détecteurs de présence permettant une économie d'énergie. Les couloirs du collège ont été équipés d'un éclairage de secours.

Lors d'importants orages, le hall côté quai de la Veveysse, menant à la salle de gymnastique, a été inondé et l'eau parvenait jusqu'à la salle de sport. Des travaux d'assainissement par la pose d'un caniveau ont été réalisés en automne 2010.

#### **Collège 1838**

En collaboration avec la section monuments et sites du SIPAL, les travaux de rénovation de la cage d'escalier ont été définis. Pour le choix des teintes, des revêtements muraux, des colonnes, des plafonds et des boiseries, nous avons rencontré sur place M. Trnka, spécialiste en restauration de peintures murales qui nous a conseillé sur les teintes définitives à appliquer.

En parallèle des travaux de rénovation, nous avons également dû renforcer le sommier situé dans le hall d'entrée afin de garantir la sécurité structurale.

La surélévation des barrières de la cage d'escalier a été réalisée afin de respecter les normes de sécurité (Norme 358). Les plans de détails pour la surélévation des barrières ont été présentés au Service des Monuments Historiques pour approbation.

#### **Ecole du Clos**

Lors de l'inspection par caméra effectuée à la mi-juillet 2009, il a été constaté que les canalisations d'eaux usées sous le collège du Clos étaient en très mauvais état. Des travaux d'assainissement par chemisage des canalisations

et la pose de chambres de visite ont été réalisés au mois d'août pendant les vacances scolaires pour un montant de Fr. 49'300.—.

#### **Ecole à la montagne «La Cheneau», Château d'OEx**

Le rafraîchissement des peintures de la salle de classe et de jeux au rez-de-chaussée et de la salle polyvalente au 1<sup>er</sup> étage (combles) a été réalisé durant les vacances d'automne. Dans le même temps, nous avons remplacé les luminaires des 2 salles et posé un plafond en lames de sapin ajourées avec isolation thermique dans la salle des combles.

#### **Garderie des Marionnettes**

Dans le cadre des travaux budgétisés en 2010, nous avons procédé aux travaux suivants :

rafraîchissement des murs et plafond du réfectoire et de la salle de jeu Sud-Ouest au rez-de-chaussée, remplacement des revêtements de sol de l'entrée côté Nord et du réfectoire, pose de panneaux aimantés sur deux parois du réfectoire et remise en état de menuiseries intérieures et extérieures.

#### **Garderie la Barcarolle**

Avec le temps, la cage d'escalier, les salles de repos, la salle à manger et les zones sanitaires avaient besoin d'un rafraîchissement des murs avec des peintures plus attrayantes; les travaux se sont déroulés au mois de juillet 2010. Le remplacement de tous les plafonniers a également été réalisé de même que l'installation d'un toboggan pour les petits dans la cour située côté lac.

#### **Musée Suisse de l'Appareil Photographique**

Rénovation du 2<sup>e</sup> étage (étage gris), soit la 3<sup>e</sup> étape qui consistait au remplacement des plaques en feuilles synthétiques réfléchissantes collées sous le plafond et qui ne correspondaient plus aux normes et directives de l'ECA par des plaques métalliques rivetées sous dalle et le remplacement du système d'éclairage halogène par un éclairage plus économique à LED. Nous avons profité également de poser une plinthe métallique sur le pourtour du plancher afin de sécuriser les niveaux inférieurs de la chute d'un objet ou autres ustensiles.

Suite aux problèmes d'humidité et de température rencontrés dans l'abri situé sous la cour intérieure côté Est, nous avons remplacé les appareils de déshumidification anciens et obsolètes par une armoire de climatisation pour assurer la stabilité de la température.

Coût des travaux Fr. 39'700.—.

#### **Hôtel-de-Ville**

Le bâtiment de l'Hôtel-de-Ville a été transformé en 1988. C'est à ce moment que la partie intermédiaire qui reliait le bâtiment administratif au bâtiment historique a été remplacée par une verrière. Cette option architecturale a permis la mise en place d'un concept énergétique qui récupère la chaleur de la verrière et qui vient en complément du chauffage au sol. Avec le temps, le fonctionnement de la ventilation a posé des problèmes insolubles en raison de l'obsolescence du système de régulation et il devenait difficile d'assurer un confort minimum pour les occupants. Les composants électroniques de ces instal-

lations n'existant plus, il était devenu nécessaire de procéder à leur remplacement.

Une nouvelle régulation a été installée pour la ventilation et le chauffage. Nous avons profité de ces travaux pour y intégrer une sonde solaire qui permet d'augmenter l'efficacité de la gestion des températures. Le coût final pour ces travaux a été de Fr. 76'612.—.

Pendant la réalisation de ces travaux, il a été constaté que les moteurs des clapets coupe-feu des gaines de ventilation ne fonctionnaient plus et ils ont dû être remplacés pour un montant de Fr. 4'602.—.

Suite au déménagement du Service des affaires intercommunales à la rue du Simplon 50 à Vevey, nous avons effectué des travaux de réfection et rafraîchissement permettant d'adapter les locaux du Service informatique, du Service du personnel et de l'Office de la communication.

### **Cour au Chantre**

Dans le cadre des travaux budgétisés en 2010, durant les vacances d'été, nous avons procédé à la restauration des peintures murales de la salle des chevaliers par un dé-poussiérage, un nettoyage de la pellicule picturale, la suppression des retouches altérées et l'intégration chromatique des lacunes. La restauration des vitraux réalisée par M. Stettler a permis le remplacement de 11 pièces de verre cassé, la fixation de 12 vergettes de stabilisation supplémentaires et le remasticage ponctuel des vitraux. Le bureau attendant à la salle des chevaliers a également été rénové.

### **Théâtre**

En collaboration avec le bureau Jenny Architecte SA, à Vevey, et M. Philippe de Bros directeur du théâtre, les travaux pour la modification de la configuration du balcon ont été réalisés au mois d'août 2010. Les travaux permettent d'assurer la sécurité des spectateurs descendant les escaliers latéraux tout en présentant l'avantage d'augmenter le nombre de places à bonne visibilité. La peinture du cadre de scène a été réalisée également au mois d'août 2010. Coût des travaux selon décompte final établi le 5 novembre 2010 par le bureau Jenny Architecte SA, Fr. 89'448.—.

### **Centrale de chauffage du collège bleu**

L'étude pour l'optimisation de la centrale entreprise en 2009 a mis en évidence plusieurs dysfonctionnements. Cette installation ne répond plus aux exigences actuelles et il a été nécessaire de procéder au remplacement du tableau de régulation et de commande des brûleurs. Un variateur de fréquence a été installé sur les pompes de la conduite à distance, ce qui permet également des économies d'électricité. Les derniers relevés de consommation démontrent une économie de 5%, ce qui représente 20'000 litres de mazout par année. Ces travaux ont coûtés Fr. 33'648.—.

### **Infrastructures**

#### **Réalisation**

#### **Simplon-Hôtel-de-Ville – Italie**

Le chantier de mise en système séparatif du réseau d'égout, du réaménagement routier et du renouvellement de l'éclairage public des rues du Simplon, de l'Hôtel-de-

Ville et d'Italie Est, préavis No 02/2010, est en cours de réalisation.

En date du 11 mars 2010, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de Fr. 3'860'000.—, l'extrait des comptes au 31 décembre 2010 affiche une dépense de Fr. 803'205.—.

Les travaux d'assainissement des collecteurs communaux et Services industriels des rues de l'Hôtel-de-Ville et d'Italie Est, ont été réalisés entre mars et décembre 2010 avec un arrêt estival de trois mois demandé par une partie des commerçants riverains. Les travaux se poursuivront en 2011. La couche définitive de bitume sur les chaussées et trottoirs sera posée au mois de juin 2012.





#### Rue d'Italie Est

Le Service du SIGE nous avait informé de la volonté de remplacer en urgence la conduite de Ø 250 mm plus que centenaire (1872) sur le tronçon susmentionné, sur une longueur de 130 m et cela dès fin janvier 2010. Ces travaux n'ont pas été annoncés suffisamment tôt pour être pris en compte dans l'appel d'offres du projet prévu au préavis concernant l'assainissement des rues du Simplon, d'Italie et de l'Hôtel-de-Ville.

S'agissant de travaux d'urgence et en respect des valeurs seuil applicables aux marchés publics, la Municipalité, dans sa séance du 21 janvier 2010 a décidé de financer cette intervention, en application de la procédure de gré à gré et de passer les dépenses sur les comptes budgétaires.

Le coût final de cette opération se monte à Fr. 338'895.30.

#### Parking de 49 places à l'Avenue de Blonay

La Municipalité a décidé le 18 mars 2010 de délivrer le permis de construire pour réaliser un parking de 49 places et installer un éclairage provisoire; ces travaux ont été achevés en coordination avec le système séparatif de l'Avenue de Rolliez et Chemin du Petit Clos. La dépense a été absorbée sur les comptes budgétaires, soit pour un montant de Fr. 136'547.65 dont Fr. 22'000.—, pris en charge par Agenda 21 Développement durable dans le cadre du Plan de mobilité.

#### Etudes

##### Port de Plaisance

Suite au passage de la tempête "Xynthia" dans la nuit du 27 au 28 février 2010, la Municipalité a mandaté un bureau d'ingénieurs pour faire le constat de l'état des deux anciens caissons N° 1 et 2 datant de 1933 de la digue principale du Port de Plaisance et d'analyser leur niveau de sécurité. Il était demandé de proposer la sé-

curisation de ces caissons et d'en deviser les travaux nécessaires. Constatant l'endommagement progressif au cours du temps réduisant la capacité de résistance de l'ouvrage vis-à-vis d'une nouvelle tempête, la Municipalité a entrepris l'étude pour la démolition et la reconstruction de la digue. La préparation du dossier de demande d'autorisation de construire et des appels d'offres ont débuté. L'ouverture du chantier est prévue pour le mois de mai 2011, sous réserve d'éventuels recours en matière d'attribution des marchés publics ou opposition à la mise à l'enquête publique. La durée du chantier est estimée à six mois.

#### Place du Marché

Le projet d'aménagement de la Place du Marché est directement lié au Plan de mobilité et d'urbanisme intégré dont la présentation est prévue au printemps 2011.

L'aménagement dépend en grande partie du système de circulation et notamment des accès à la place en entrée ou en sortie. Par ailleurs, la volonté de développer une zone d'animation au bas de la Place du Marché et le dimensionnement de la zone de stationnement influenceront le projet définitif. On est ainsi en présence d'un projet à caractère évolutif qui répondra à l'ensemble des contraintes par une série de mesures compatibles entre elles et réalisables par étapes.

#### Patinoire saisonnière

Il est important de rappeler que les projets de patinoire et de plage sont des initiatives privées bénéficiant du soutien des autorités. Tant l'association «Vevey sur Glace» pour la patinoire que Sans Interdit Sàrl pour la plage sont à considérer comme les maîtres de l'ouvrage.

Le projet de patinoire initié par les commerçants de la Vieille Ville en 2005 a trouvé sa concrétisation pour la saison 2007/2008 par le biais de l'association "Vevey sur Glace" soutenue par la SIC et des partenaires privés. Trois éditions se sont déroulées avec le succès populaire que l'on connaît. L'effondrement de la toiture lors des deux dernières années a contraint l'association à concevoir une toiture adaptée à des cas de charge d'hiver et donc plus conséquente.

C'est au printemps 2010 que l'association a proposé que le projet de couverture de la patinoire soit étudié par la commune. Dans sa volonté de pérenniser l'animation sur le bas de la Place du Marché, la Municipalité a accepté de reprendre à sa charge le travail. Il a été demandé à la DAI de lancer un projet de patinoire couverte. Rapidement, l'analyse effectuée a démontré qu'une telle installation démontable nécessitait des moyens constructifs et de mise en œuvre importants. Le temps nécessaire au développement d'un projet définitif, le délai pour l'obtention d'un permis de construire, l'octroi du crédit par le Conseil communal, la commande et la préfabrication de la toiture ne pouvaient raisonnablement plus être garantis pour la saison 2010/2011 qui devait débuter au mois de novembre. De ce fait, une variante de patinoire à ciel ouvert a été étudiée. Conscient que par beau temps le rayonnement solaire direct augmenterait la consommation énergétique de réfrigération de la surface, la recherche d'un revêtement synthétique s'est imposée comme solution alternative et plus conforme à nos engagements en matière d'économie d'énergie. Proposé au Conseil communal son financement par un crédit supplémentaire a été refusé lors de

la séance du 9 décembre 2010.

Les oppositions au projet de patinoire lors de l'édition 2008/2009 ont pu être retirées moyennant la signature d'une convention permettant à l'association «Vevey sur Glace» de construire et d'exploiter une patinoire au bas de la Place du Marché. D'une validité de deux ans, la Municipalité a souhaité faire prolonger la durée de cette convention afin de permettre à l'édition 2010/2011 de se dérouler, sans attendre le projet définitif de patinoire couverte. Les associations signataires ont refusé cette proposition. Face aux difficultés qui immanquablement se poseraient à chaque installation saisonnière d'une patinoire, la Municipalité a décidé de préparer un dossier d'enquête définissant un périmètre en plan et en coupe permettant l'implantation d'une installation d'utilité publique au bas de la Place du Marché chaque année. Le dépôt de ce dossier à l'enquête publique est prévu pour le mois de mars 2011. En cas d'opposition, la question d'un recours reste ouverte. Si recours il y a, son issue ne sera connue qu'en 2012.

### Couverture de la Place Scanavin

En septembre 2009, architectes et ingénieurs civils ont poursuivi l'étude de deux variantes de couvertures. Leur analyse se résume de la façon suivante :

« En développant l'idée d'une couverture, il nous apparaît clairement que les besoins ne se situent pas dans l'esprit de disposer "d'un toit" mais bien dans le fait d'apporter une réponse à une volonté de redéfinir l'espace convivial d'une place au cœur de la cité. Sur la base des réflexions établies, il s'avère opportun de fixer une stratégie claire et d'utiliser cette analyse à réfléchir à l'ambition que désire porter la Municipalité sur la volonté d'animer cette place dans le cadre urbain qu'elle aimerait se fixer.»

Compte tenu de ce qui précède, nos mandataires ont proposé d'interrompre le mandat provisoirement afin de nous donner le temps de la réflexion et d'envisager la possibilité de lancer un concours d'idées sur le développement urbain de ce site. Ce projet est aujourd'hui en attente.

### Parking souterrain en silo à Entre-Deux-Villes

Le site choisi pour la construction du futur parking souterrain en silo Trévipark a été prospecté à l'aide de trois sondages carottés profonds qui ont permis de définir une stratigraphie constituée principalement d'alluvions et de dépôts lacustres de composition granulométrique fine à moyenne. Plus en profondeur, de la moraine et de la molasse sont apparues.

L'ouvrage projeté à une profondeur de 22 m environ pénétrera de plusieurs mètres dans la roche molassique ce qui constitue des conditions plutôt favorables en termes de capacité portante des fondations d'une part et de drainage des eaux d'autre part. En effet, le site est baigné par une nappe phréatique en lien direct avec le lac ce qui entraîne une possible sous-pression excédant 20 m sous le radier de la future construction.

La forme circulaire est en outre favorable pour la réalisation d'un soutènement d'excavation auto-stable. Compte tenu de la nature alluviale des sols rencontrés et de la présence de la nappe phréatique, le soutènement mis en œuvre devra constituer un blindage étanche réalisé avant tout terrassement.

L'étude géotechnique a révélé la faisabilité d'un parking

en silo à Entre-Deux-Villes. Deux sociétés concurrentes élaborent une pré-étude selon leur propre concept de réalisation d'un parking souterrain automatisé. Parallèlement différents modes de financement sont à l'étude.

### Mise en séparatif

#### Entrepôts - Deux Gares - Moulins

Dans sa séance du 4 novembre 2010, le Conseil communal a adopté le rapport N° 22/2010 sur « Mise en système séparatif du réseau d'égout, réaménagement routier et renouvellement de l'éclairage public secteur rue des Moulins Sud, des Deux Gares Est et de la Rte des Entrepôts » et accordé à la Municipalité un crédit d'ouvrage de Fr. 4'100'000.—.

Les travaux comprendront l'introduction du système séparatif d'égout, du réaménagement routier et du renouvellement de l'éclairage public des rues des Moulins Sud, des Deux Gares Est et de la Rte des Entrepôts sur une longueur de 704 m et d'une surface de 8'600 m<sup>2</sup>.

Ces travaux seront financés, rappelons-le, par le prélèvement d'une taxe communale destinée à couvrir les frais engendrés par l'entretien, la transformation et l'extension des équipements communaux pour l'évacuation des eaux usées et des eaux claires.

Il s'agit également de poursuivre le renouvellement et l'amélioration de l'éclairage public, la pose de la fibre optique et le tirage de lignes électriques. L'ouverture du chantier est prévue en février 2011.

### Police des constructions - conditions

Quelques 350 m de collecteurs communaux ont été curés et 350 m de canalisations inspectés en vidéo par des entreprises spécialisées (Chemin du Levant et passage sous CFF, Guisan-Reller).

### Réfection du réseau des canalisations

Nous avons procédé à la prolongation des collecteurs communaux des eaux usées et claires et réfection des canalisations du chauffage à distance aux abords du musée Jenisch.

En marge de la problématique de l'évacuation des eaux, les experts ont constaté que les conduites d'eau chaude du chauffage à distance qui alimentent le musée Jenisch ont de nombreuses fuites. Ces tubes qui datent de 1964 et qui ne sont quasiment pas isolés sont en bout de course. Nous avons profité de la fouille en traversée de la chaussée RC 780, pour changer cette conduite.

### Vidanges de sacs dépotoirs et grilles des routes

Chaque année la ville procède à la vidange de quelques 2'250 sacs dépotoirs et grilles de routes. Au total 140 tonnes de résidus dont 30% de boues en règle générale ont été retirés et évacués pour un montant de Fr. 82'750.—.

### Collaboration

Lors des remplacements de conduites et câbles réalisés par les services industriels, la DAI surveille la qualité des matériaux de remblayages et la réfection des revêtements routiers. Nous offrons l'appui technique à l'attention des services communaux pour l'établissement de plans, des



expertises, des conseils et suivi de chantiers. Cela représente environ 50% d'un poste de technicien en génie civil participant à une soixantaine d'interventions annuelles. Nous organisons les séances interservices (6 rencontres ordinaires à cadence bimensuelles en 2010), traitant de l'information et de la coordination des chantiers en cours ou projetés à court et moyen terme touchant au domaine public.

Nous établissons les directives techniques sur les 169 permis délivrés par la Direction des espaces publics pour les permis de fouilles.

Nous renseignons géomètres et architectes pour des repérages ponctuels sur les égouts publics ou privés ainsi que sur les adaptations de raccordements routiers entre parcelles privées et le domaine public.

**Gestion énergétique  
Société à 2000 Watts**

La politique énergétique communale est citée en exemple et sert de référence pour de nombreuses collectivités. Pour preuve, la Ville de Vevey vient d'être désignée "Cité de l'énergie pionnière sur la voie de la Société à 2000 Watts" en compagnie de quatre autres villes de Suisse. Une fiche informative à l'échelle nationale a été réalisée. En 2010, de nombreuses actions ont été entreprises autour du thème de la société à 2000 Watts. Ces mesures figurent dans le catalogue du Plan directeur communal des énergies.

**Convention des Maires**

La signature de la Convention des Maires engage la Ville de Vevey à réduire de 20% les consommations d'énergie brute et les émissions de CO2; les énergies renouvelables doivent couvrir au moins 20% de la consommation d'énergie d'ici 2020 sur tout le territoire communal.



Cet objectif s'est poursuivi dans le projet interfrontalier «Rêve d'Avenir» qui réunit des Cités de l'énergie de France et de Suisse (27 collectivités). Depuis 2010, la Ville de Vevey participe à deux pôles d'intérêts pilotés par l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne :

- Planification énergétique territoriale ;
- Plate-forme [www.3X20.org](http://www.3X20.org) (constitution d'une centrale virtuelle appelée aussi «Centrale Négawatt» pour permettre de rendre visible en ligne les économies générées par tous les citoyens).

**Consortium PLUSe**

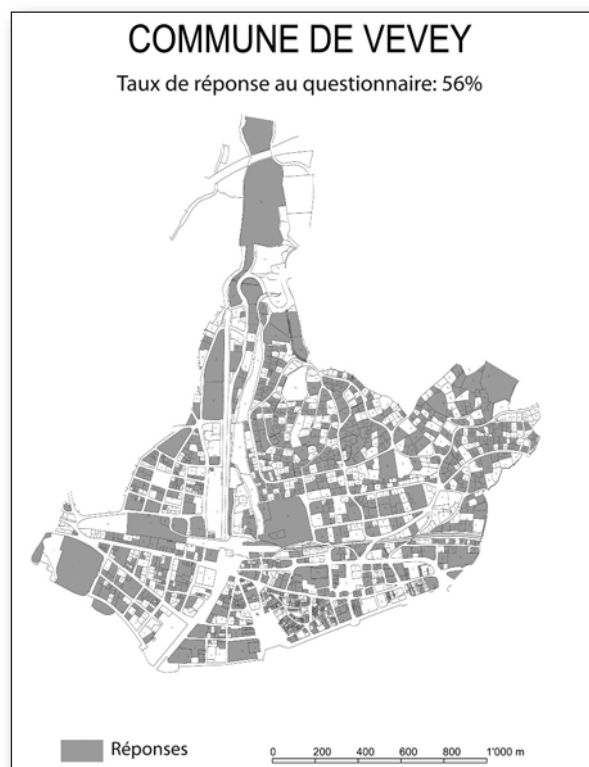
En parallèle avec ces ateliers, la Ville de Vevey participe au «Consortium PLUSe» qui regroupe des forces académiques, industrielles et publiques pour le développement d'un outil de planification énergétique au service des communes. Cette collaboration a permis de représenter graphiquement les données de l'enquête énergétique faite en 2009 sur le territoire veveysan.

**Enquête énergétique de 2009**

Le taux élevé de participation à cette enquête a permis d'obtenir un échantillonnage représentatif pour l'ensemble du territoire. Les données sont bien réparties dans l'espace et réunissent tous types de bâtiments et des propriétaires. Les premières conclusions démontrent qu'une grande majorité de propriétaires est intéressée à installer des capteurs solaires et à se brancher sur un chauffage de quartier dans l'éventualité où il viendrait à exister.

Il ressort également de cette enquête que plus de 300 installations de chauffage devront être assainies d'ici 2020 et que l'indice de référence énergétique des bâtiments est très mauvais.

Il existe donc un grand potentiel d'amélioration. Des mesures ont été imaginées pour la concrétisation de ce po-





tentiel. Celles-ci seront mise en œuvre dès 2011. Il s'agit de:

- Encouragements à réaliser des diagnostics énergétiques ;
- Incitation à la pose de capteurs solaires ;
- Développement de l'information sur le Fonds communal pour les énergies renouvelables.

### Fonds pour les énergies renouvelables

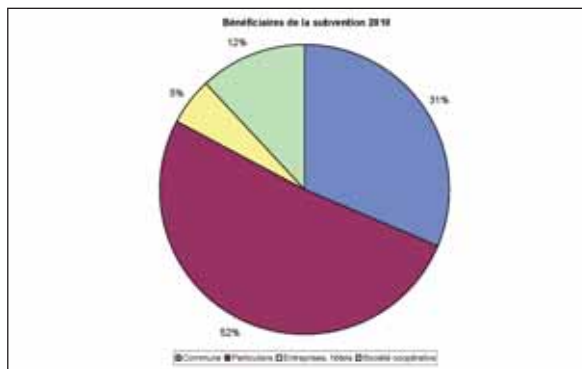
Le Fonds pour les énergies renouvelables est entré en vigueur le 1er août 2008 et depuis lors il permet aux propriétaires veveysans de bénéficier de subventions dont les critères sont définis dans le règlement d'application. En 2010, le Fonds a été alimenté par la taxe affectée de 0,2 ct résultant de la facturation de l'énergie électrique consommée en 2009 sur la commune de Vevey. Cette contribution s'est élevée à Fr. 196'396.— Romande Energie a versé également un montant de Fr. 98'200.— comme acompte pour l'année 2010.

Une contribution de Fr. 200'000.— supplémentaire est venue alimenter ce Fonds par le biais du budget 2010. Ce montant a été voté par le Conseil communal dans sa séance du 10 décembre 2009. Cette somme a été attribuée pour compenser le refus d'acheter du courant vert Naturemade star et pourra ainsi contribuer à financer des projets communaux au lieu d'alimenter le Fonds NER de Romande Energie. A cela s'ajoute Fr. 59'325.— correspondant à la ristourne de Romande Energie pour le courant vert acheté en 2009.

Les contributions totales pour l'année 2010 se montent donc à Fr. 553'921.—.

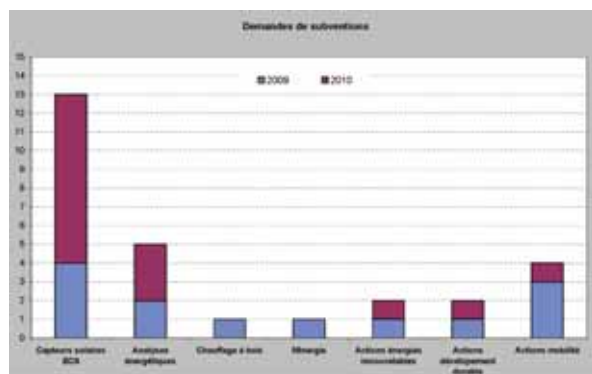
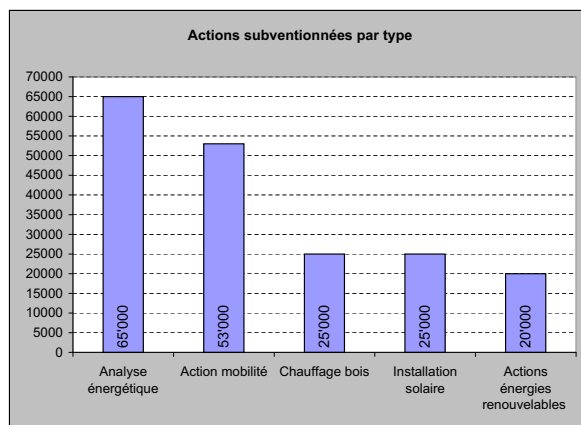
Les demandes les plus fréquentes concernent la pose de capteurs solaires.

Les tableaux ci-dessous montrent l'évolution des subventions qui ont été octroyées.



### Actions communales

| Projets et réalisations communaux en 2010 |   | Montants |
|---|---|----------|
| Action mobilité durable                   | Abri vélos couvert place de la Gare                             | 53'000   |
| La Cheneau Château-d'Oex                  | Remplacement chauffage mazout par chauffage à bois              | 25'000   |
| Garderie les Marionnettes                 | Rénovation chauffage + 12,5 m <sup>2</sup> de capteurs solaires | 25'000   |
| Enquête énergétique Vevey                 | Etape 2 - Analyse et rapport final                              | 25'000   |
| Action énergies renouvelables             | Achat courant vert labellisé (10% naturemade star)              | 25'000   |
| Enquête énergétique Vevey                 | Etape 3 - Réalisation de la carte géo référencée                | 20'000   |
| Enquête énergétique Vevey                 | Etape 1 - enquête propriétaire                                  | 20'000   |
| Montant total                             |   | 193'000  |

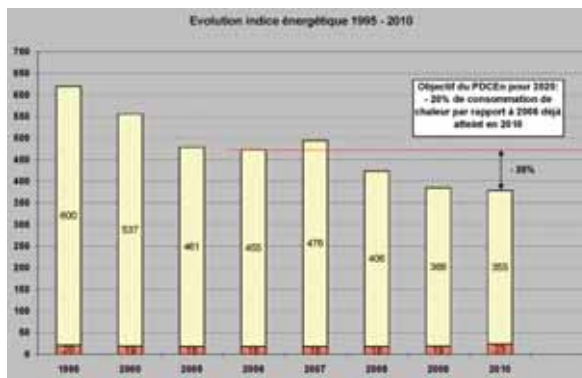
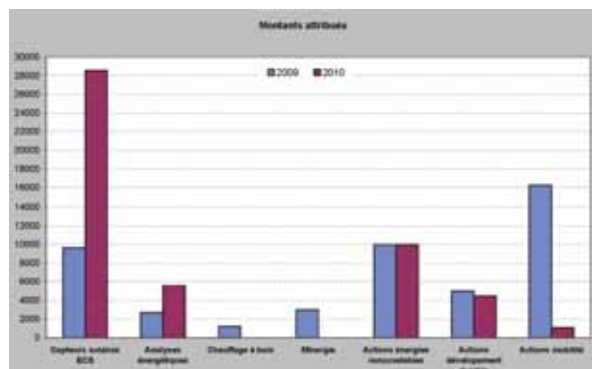


### Fonds communal pour l'énergie et le développement durable

La décision du Conseil communal d'octroyer la somme de Fr. 200'000.— par le biais du budget 2010 a nécessité la modification de deux articles du règlement d'application pour permettre de financer des projets communaux sans limitation de montants.

### Gestion énergétique

L'indice de référence énergétique pour les bâtiments communaux est passé de 620 MJ/m<sup>2</sup> en 1995 à 378 MJ/m<sup>2</sup> en 2010, soit une baisse de plus de 39% en 15 ans.



## Courant vert

En 2010, la Ville de Vevey a utilisé du courant vert pour le 100% de sa consommation (bâtiments et éclairage public) à raison de 90% d'hydraulique locale et 10% de Naturemade star.

## Vevey-Corseaux plage

L'installation de pompage d'eau du lac a pu être finalisée dans le courant de l'année 2010 et les premiers résultats font apparaître une économie d'eau de plus de 6'000 m<sup>3</sup>, ce qui correspond à 30% de baisse et à une économie de Fr. 10'000.— sur la facture finale.

## Vevey-Corseaux plage

L'installation de pompage d'eau du lac a pu être finalisée dans le courant de l'année 2010 et les premiers résultats font apparaître une économie d'eau de plus de 6'000 m<sup>3</sup>, ce qui correspond à 30% de baisse et à une économie de Fr. 10'000.— sur la facture finale.

## Communication / collaboration

Plusieurs collaborations ont été initiées avec des Hautes Ecoles pour permettre à des ingénieurs de faire des travaux de diplôme.

- Etude sur le potentiel photovoltaïque des toitures publiques (HEIG-VD / Yverdon) ;
- Réalisation d'une carte géo référencée pour le cadastre énergétique (EPFL) ;
- Valorisation de l'ancienne station de pompage du SIGE au jardin Doret (HEIG-VD.)

## Inspection des chantiers

Les rubriques qui suivent présentent les activités de l'inspecteur des chantiers pour Vevey et les 9 communes qui ont sollicité son concours pour l'exécution des tâches qui font l'objet d'une convention intercommunale ainsi que le partenariat avec la SUVA sous rubrique "250 vies".

Activité exercée pour les communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, Saint-Légier – La Chié-saz, La Tour-de-Peilz, Montreux, Vevey et Veytaux :

## Prévention des accidents dus aux chantiers

2'005 contrôles de sécurité publique et de sécurité au travail (rapports de visite) ont été effectués au cours de l'année. Ils se répartissent comme suit :

|                  | 2008  | 2009 | 2010 |
|------------------|-------|------|------|
| Blonay           | 328   | 317  | 215  |
| Chardonne        | 209   | 190  | 183  |
| Corseaux         | 125   | 126  | 125  |
| Corsier          | 145   | 155  | 107  |
| Jongny           | 87    | 91   | 51   |
| La Tour-de-Peilz | 242   | 245  | 167  |
| Montreux         | 634   | 652  | 524  |
| St-Légier        | 291   | 298  | 208  |
| Vevey            | 330   | 341  | 271  |
| Veytaux          | 41    | 54   | 36   |
| SUVA             |       |      | 118  |
|                  | 2'432 | 2469 | 2005 |

L'inspecteur des chantiers a adressé 3'042 remarques orales et écrites aux directions de chantiers, architectes, contremaîtres, ouvriers, portant sur les points suivants :

| Détail des contrôles                                | 2008  | 2009  | 2010  |
|---|-------|-------|-------|
| Protections diverses - public - fouille             | 53    | 53    | 53    |
| Dépôts de matériaux dangereux                       | 14    | 23    | 22    |
| Étayage des fouilles                                | 2     | 6     | 7     |
| Echafaudages  | 287   | 276   | 292   |
| Défauts d'auvents de protection à 45°               | 17    | 23    | 42    |
| Garde-corps   | 266   | 244   | 254   |
| Filet de protection                                 | 125   | 114   | 101   |
| Défaut de clôture de chantier                       | 105   | 57    | 57    |
| Paroi de protection                                 | 24    | 26    | 52    |
| Passage public / signalisation, cheminement piétons | 115   | 134   | 98    |
| Dégagement de poussière, bruit, nettoyage           | 13    | 16    | 13    |
| Contrôle de grue, permis, arrimage                  | 42    | 65    | 58    |
| Barre de sécurité                                   | 26    | 63    | 58    |
| Interruption momentanée ou arrêt des travaux        | 27    | 60    | 55    |
| Avis de chantier, carte, écriteau                   | 72    | 57    | 64    |
| Rendez-vous de chantier                             | 93    | 116   | 72    |
| Travail de nuit                                     | 0     | 3     | 0     |
| Visite de chantiers avec la SUVA                    | 34    | 43    | 42    |
| Rien à signaler                                     | 1'107 | 1'227 | 816   |
| Dégâts au voisinage, à la chaussée, etc.            | 27    | 33    | 14    |
| Défaut carte d'ouverture de chantier                | 71    | 73    | 60    |
| WC de chantier                                      | 1     | 3     | 12    |
| Assurance de travaux acrobatique                    | 0     | 0     | 0     |
| Démolition dangereuse                               | 7     | 4     | 11    |
| Défaut d'étayage d'immeubles                        | 4     | 0     | 1     |
| Protections auriculaires                            | 45    | 31    | 23    |
| Chaussure de chantier                               | 30    | 36    | 47    |
| Casque de protection                                | 289   | 306   | 322   |
| Gants, lunettes et masques de protection            | 28    | 28    | 22    |
| Harnais de sécurité                                 | 52    | 44    | 35    |
| Câbles ou ligne de vie                              | 15    | 18    | 15    |
| Remarques diverses                                  | 339   | 462   | 324   |
|   | 3'330 | 3'644 | 3'042 |

Toutes les visites et remarques effectuées sur place ont fait l'objet d'un rapport et entrent dans cette statistique.

Ne sont pas comptabilisées, les remarques des 118 visites de chantiers en relation avec le mandat SUVA "250 vies" – le partenariat se termine officiellement fin février 2011 et une discussion est en cours, pour le renouvellement de la campagne et la poursuite de notre collaboration sur 2011 – M. Pierre Vermont, responsable SUVA de la région Vaud Est et Fribourg prend sa retraite à fin février 2011 et sera remplacé par M. Michel Duinker - Ingénieur MSST.

55 interdictions de continuer les travaux sur des échafaudages en mauvais état à des hauteurs dépassant 3 mètres ou à l'intérieur des bâtiments où la sécurité n'était plus assurée ont été ordonnées, jusqu'à la remise en état et contrôle de l'installation.

Les mesures de sécurité publique sont bien appliquées sur les chantiers par les grandes entreprises. Mais un effort pour 2011, doit encore être fait par les entreprises à effectif réduit (8-15 ouvriers) souvent peu ou pas au courant des normes de sécurité ou de la réglementation fédérale et cantonale. La SUVA et l'inspecteur des chantiers y travaillent avec ardeur par des "campagnes" et des visites fréquentes.

Les contacts avec les architectes, les ingénieurs, les maîtres d'œuvre et entrepreneurs sont réguliers. Des prises de contact se font avant l'ouverture du chantier. Ils ont eu lieu, notamment au cours de 72 rendez-vous de chantier. Une collaboration étroite existe entre les inspecteurs de la CNA/SUVA, les inspecteurs Police des chantiers (travail au noir) et l'inspecteur des chantiers. Ensemble avec la SUVA, ils ont visité 42 chantiers.

Les entreprises de la région ont souvent des coordinateurs de sécurité au travail, chargés de contrôler les chantiers de l'entreprise, répondant ainsi à la loi sur l'assurance-accidents, LAA. Art. 82.1 et à l'ordonnance sur les travaux de construction : OTConst du 29 juin 2005 (révisée en 2009).

Les rendez-vous sont moins fréquents qu'en 2009, dus en partie à un arrêt de travail de presque 4 semaines de l'Inspecteur, suite à un accident avec blessure à l'épaule résultat d'une glissade sur la glace en février.

Remarques identiques à l'année passée, la carte d'ouverture de chantier ne nous parvient pas régulièrement ou en cours de travaux, lorsque ceux-ci sont en phase de finitions – cela n'est pas utile et peu constructif si l'on veut faire de la prévention.

Il est nécessaire, afin de déterminer un bon concept avant l'installation de chantier et définir avec l'organe de

contrôle de sécurité le dispositif à prévoir, de recevoir la carte de contrôle 10 jours avant.

Pour cette année, 10 lettres et 60 rapports ont été adressés pour demander le retour de la carte.

## Amiante

2010 a été une année de contrôles fréquents et assidus des produits et matériaux contenant des fibres d'amiante lors de démolition.

2011 le sera encore plus car cette fibre minérale est à proscrire absolument et toutes les mesures spécifiques de protection doivent être prises lors de sa manipulation.

De plus il est conseillé aux communes d'indiquer dans les conditions générales du permis de construire, une clause spécifique concernant l'amiante et le diagnostic relatif à ce matériau pour les travaux de transformations et de démolition.

Les chantiers de génie civil, tels que les ouvertures de fouille d'une durée de quelques jours, ne figurent pas dans le décompte ci-dessus. Il s'agit pour les communes qui nous font parvenir les permis de fouille de :

|                  | 2008 | 2009 | 2010 |
|------------------|------|------|------|
| Blonay           | 25   | 24   | 36   |
| Chardonne        | 34   | 30   | 38   |
| Corseaux         | 16   | 28   | 33   |
| Corsier          | 27   | 18   | 19   |
| Jongny           | 6    | 8    | 8    |
| La Tour-de-Peilz | 63   | 63   | 64   |
| Montreux         | 114  | 96   | 103  |
| St-Légier        | 18   | 10   | 25   |
| Vevey            | 52   | 90   | 70   |
| Veytaux          | 3    | 4    | 3    |
| Totaux           | 358  | 371  | 399  |

|                  | 2008 | 2009 | 2010 |
|------------------|------|------|------|
| Blonay           | 53   | 39   | 54   |
| Chardonne        | 37   | 25   | 33   |
| Corseaux         | 22   | 19   | 22   |
| Corsier          | 37   | 31   | 28   |
| Jongny           | 16   | 17   | 9    |
| Montreux         | 187  | 173  | 167  |
| St-Légier        | 49   | 66   | 53   |
| La Tour-de-Peilz | 52   | 61   | 45   |
| Vevey            | 70   | 78   | 67   |
| Veytaux          | 12   | 12   | 11   |
|                  | 535  | 521  | 489  |

## Accidents

Au cours de l'année, 3 accidents annoncés sont à déplorer : 1 accident grave, 1 accident sérieux, 1 accident léger. Cependant, un recul des accidents annoncés est observé.

## Dénonciations

L'inspectorat des chantiers du district a eu une dénonciation à la Préfecture.

Par contre, les inspecteurs cantonaux, au nombre de 25 pour 2010 sont intervenus à plusieurs reprises sur les chantiers de la région pour procéder à des contrôles de main-d'œuvre utilisée au noir. Les personnes et les entrepreneurs indélicats ont été interpellés et dénoncés à l'autorité compétente.

## Formation

L'inspecteur des chantiers a suivi 2 journées avec le Groupement Romand de la Prévention des Accidents sur les chantiers du bâtiment et du génie civil (GRPA) et la SUVA. Le 26 mai 2010 à Nyon, journée sur l'amiante dans la construction.

Le 15 septembre 2010 à Châtelard (VS), chantier de construction de la centrale de pompage-turbinage de Nant de Drance.

**Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2009**

*Vœu 1 DAI Vevey – Corseaux - Plage*

*La commission souhaite que tout soit entrepris pour diminuer la consommation d'eau des installations de Vevey – Corseaux - Plage. Parallèlement, il est nécessaire d'étudier la remise en état de la piscine et de stopper les déperditions d'eau.*

*Réponse:*

*Le préavis 13/2008 prévoyait le branchement d'une prise d'eau sur la conduite existante d'eau du lac sis sur la propriété de Nestlé, pour la piscine de Vevey-Corseaux plage. Cette installation a été mise en service à la fin du mois de mai 2010. Cela permet de diminuer la consommation d'eau potable utilisée en été pour le refroidissement des bassins et l'arrosage des pelouses d'environ 20'000m3 par année. L'eau des bassins circulent en circuit fermé et son traitement fait l'objet d'un contrôle quotidien. Le site n'utilisera plus que l'eau du réseau pour le restaurant et les douches.*

*La remise en état de la piscine fera l'objet d'une étude élargie à l'ensemble du site du Vevey-Corseaux Plage.*

*Suivi du vœu N°1:*

*Travaux exécutés en mai 2010. La remise en état de la piscine fera l'objet d'une étude élargie à l'ensemble du site du Vevey-Corseaux Plage*

*Vœu 2 DAI Observatoire des Ruerettes*

*La commission souhaite que la Municipalité prenne rapidement les mesures qui s'imposent pour rendre son étanchéité à ce bâtiment.*

*Réponse :*

*Des travaux ont été réalisés dans les locaux de l'observatoire, suite à de nombreuses infiltrations d'eau. L'étanchéité de la toiture a été réalisée. Le plafond du local de réunion a été complètement remplacé et les murs ont été rafraîchis. L'état général de cette construction nécessite une étude globale pour sa conservation. Ces travaux non prévus au budget 2009 ont coûté Fr. 22'993.60.*

*Suivi du vœu N°2:*

*Travaux exécutés en automne 2009*

*Vœu 3 DAI Archives communales*

*La commission souhaite que la Municipalité se préoccupe au plus vite:*

- *de faire vérifier le fonctionnement de la détection de fumée dans les locaux des archives*
- *d'afficher des instructions claires sur les mesures à prendre en cas d'incendie ou d'inondation dans ces locaux et de les expliciter aux personnes concernées*
- *de faire vérifier par un spécialiste l'adéquation de la porte coupe-feu*
- *de faire vérifier que le local ne court pas le risque d'être inondé.*
- *de mettre au plus vite un sanitaire en service dans ou à proximité immédiate de ce local*

*Le fonctionnement de la détection incendie avec alarme transmise installée, suite à l'aménagement des locaux des archives historiques au collège J. Kratzer, est contrôlé annuellement par le fournisseur de l'installation.*

*Un éclairage de secours a été installé et permet une évacuation du local.*

*Il n'y pas lieu de créer un compartimentage des locaux avec voie d'évacuation nécessitant une porte coupe-feu. Les locaux donnent directement sur l'extérieur.*

*Le risque d'inondation est très faible. De ce fait un dispositif d'alarme n'a pas été jugé nécessaire lors de la discussion avec l'archiviste communale.*

*En ce qui concerne l'installation d'un sanitaire. Il a été toujours convenu que l'utilisation des sanitaires du collège était suffisante. Par ailleurs il est évident que la construction de cet équipement à proximité du local d'archives contribuerait à augmenter le risque d'inondation.*

*Suivi du vœu N°3:*

*Suivi annuel par le biais du contrat d'entretien*

*Jérôme Christen, municipal  
Claude Lehrian, chef de service*



# **Office de l'urbanisme**

**RAPPORT  
DE GESTION**  
2 0 1 0

## Un parc immobilier bien surveillé Pour le bien-être des habitants

| <b>Police des constructions</b>                              |                               |                               |
|--|-------------------------------|-------------------------------|
| <b>La demande de permis de construire</b>                    | <b>2009</b>                   | <b>2010</b>                   |
| <i>Enquêtes publiques</i>                                    |                               |                               |
| - constructions  | 54                            | 57                            |
| - plans d'extension  | -                             | -                             |
| - cadastration / décadastration                              | -                             | 1                             |
| <b>Dispenses d'enquêtes</b>                                  |                               |                               |
| - constructions  | 21                            | 19                            |
| <b>Permis délivrés</b>                                       |                               |                               |
| Permis de construire   | 79                            | 66                            |
| Estimation totale des travaux selon CFC2                     | 136 mios                      | 55 mios                       |
| Permis d'habiter   | 43                            | 39                            |
| Nb de nouveaux logements (immeubles neufs)                   | 81                            | 159                           |
| <b>Taxes perçues (recettes pour la commune)</b>              |                               |                               |
| Permis de construire   | Fr. 51'764.00                 | Fr. 31'766.00                 |
| Anticipations et à bien-plaire                               | Fr. 37'307.30                 | Fr. 38'498.10                 |
| Contributions compensatoires (pl. de parc)                   | Fr. 10'000.—                  | Fr. 55'000.—                  |
| Montant du fonds pour la création de places de stationnement | Fr. 2'264'227.38              | Fr. 2'319'227.38              |
| <b>Statistiques</b>  |                               |                               |
| Enquêtes et statistiques sur l'activité du bâtiment          | 1 annuelle<br>1 trimestrielle | 1 annuelle<br>1 trimestrielle |
| <b>Places de stationnement</b>                               |                               |                               |
| Réalisées sur parcelles privées durant l'année               | 197                           | 233                           |
| Total des places réalisées en fin d'année                    | 10'174                        | 10'407                        |

### Commissions

#### Commission d'Aménagement du Territoire (CAT)

La Commission d'aménagement du territoire s'est réunie à trois reprises. Elle a été consultée dans le cadre des études suivantes :

- Plan de mobilité et d'urbanisme intégré
- Etude préliminaire sur le secteur Gare

#### Commission de Salubrité

La sous-commission «salubrité des constructions» a procédé à 25 visites en vue de la délivrance des permis d'occuper ou d'habiter.

La sous-commission «plaintes» a été sollicitée à plusieurs reprises. Les plaintes ont généralement trait à des problèmes d'humidité.

### Aménagement du territoire

#### Etudes en cours

*Plan de mobilité et d'urbanisme intégré (PMU)*

Le Service de la Mobilité (SM) de l'Etat de Vaud a été invité à participer à l'élaboration du PMU et à l'étude

préliminaire pour la revalorisation du secteur Gare. Le 4 juin s'est déroulé un atelier interdisciplinaire visant à recueillir les réactions du canton et des propriétaires principaux (CFF, Société de Transports Montreux-Vevry-Riviera).

Le 30 juin 2010, le Plan de mobilité et d'urbanisme intégré (PMU) a été présenté pour la première fois à la Commission d'aménagement du territoire (CAT). L'intérêt de l'étude a été relevé, toutefois un seul membre nous a fait part de ses remarques sur le document de travail transmis.

Le 25 août, la CAT a été à nouveau consultée ; la séance devait permettre à tout un chacun d'émettre une critique. A nouveau consultée le 21 septembre, un nouveau délai au 8 octobre a été fixé aux membres pour nous adresser leurs critiques.

Le respect de ce délai aurait permis à la Municipalité de valider l'étude et de la présenter au Conseil communal avant la fin de l'année.

#### Secteur Gare

Le 18 janvier, lors d'une présentation organisée au chemin du Verger 10, les propriétaires ont été invités à pren-

dre connaissance de l'étude en cours. La démarche a été unanimement saluée. Un rendez-vous a été pris avec chaque propriétaire pour procéder à la visite de son immeuble.

Un groupe technique constitué des services communaux, cantonaux et du GOP (Groupe opérationnel des pôles) a été constitué.

Le 4 juin, les responsables communaux et cantonaux, les exploitants en transport ainsi que les mandataires ont participé à un atelier interdisciplinaire.

Il s'agissait de présenter un éventail d'orientations pour le développement du secteur basé sur :

- les usages actuels et les volontés de développement de la ville et des propriétaires
- des variantes de réorganisation de l'accessibilité et du réaménagement de la gare et de l'interface MVR/CFF/VMCV
- des scénarios spatiaux et socio-économiques du développement du secteur et de recueillir les réactions du canton (SM et GOP) et des propriétaires principaux (CFF, MVR, Geneco).

Le 3 septembre, la Commission d'aménagement du territoire (CAT) a pris connaissance de l'étude préliminaire du secteur Gare, qui doit servir à élaborer le cahier des charges du futur concours d'idées.

Un tableau récapitulatif des remarques émises par la CAT, assorti de recommandations pour la valorisation du secteur Gare, a été établi par les mandataires.

## Concours

### Jardin du Rivage et Salle del Castillo

#### Concours de projets d'architecture et d'architecture paysagère en procédure ouverte.

Le jury s'est réuni les 17, 19 février, 05 et 12 mars 2010 pour juger les projets.

Treize dossiers ont été rendus. Douze projets ont été admis au jugement.

Le jury a pris connaissance des douze projets admis au jugement et a procédé, pour chacun d'eux, à leur appréciation particulière.

A une large majorité, le jury a recommandé au maître de l'ouvrage de poursuivre l'étude du projet «gilles & jacques» en tenant compte des critiques émises ainsi que des recommandations suivantes :

- maintenir l'ensemble de la composition proposée :
  - dans le réaménagement de la Salle del Castillo ;
  - dans le réaménagement du Jardin du Rivage.
- confier au groupe auteur du projet les mandats d'architecte et d'architecte paysagiste, en les chargeant de toutes les prestations nécessaires à la réalisation de l'ouvrage, sous réserve de l'octroi des crédits par les autorités compétentes.

Après signature du rapport par le jury, son président, Monsieur Jérôme Christen, a levé l'anonymat des projets classés en suivant l'ordre du classement du concours et en vérifiant le droit de participation des auteurs.

Le 1<sup>er</sup> rang, 1<sup>er</sup> prix a été attribué à :

- l'atelier d'architecture ARCHITECUM SARL, Daniel FURRER et Marion ZAHND et à
- l'atelier d'architecture paysagère VERZONE WOODS ARCHITECTES

Le projet «gilles & jacques» présente un aménagement cohérent de l'ensemble du périmètre. Il se caractérise par un réseau d'interventions remarquables, à savoir :

- la restitution moderne de l'ancienne toiture du bâtiment d'entrée de la salle del Castillo, attribué à une salle de société ;
- le réaménagement mesuré de la Salle del Castillo ;
- la liaison de la salle au jardin par une pergola qui articule la transition entre le domaine privé du Château et le domaine public du jardin ;
- l'implantation d'un pavillon de théâtre et de musique dans l'axe Est-Ouest du Château, qui évoque subtilement l'ancienne appartenance disparue du jardin et du Château ;
- l'aboutissement du prolongement de la pergola au balcon du pavillon CGN, conjointement au parcours de la ruelle qui descend par des gradins vers le lac ;
- l'élargissement des gradins du rivage, ponctué à l'Est par le pavillon CGN accosté au débarcadère.

Dans presque chaque partie, on trouve une réponse pertinente et subtile aux problèmes complexes posés.

L'accessibilité du hall par les handicapés est formulée



L'accès par l'entrée existante est traité sobrement, valorisé par la reconstitution de la toiture d'origine disparue, dans l'esprit plutôt qu'à la lettre.

avec tact par une rampe qui longe la façade Nord. Du hall, on accède au sous-sol, à l'étage ou aux combles par l'escalier existant qui est doublé par un ascenseur implanté dans l'axe de la salle. Le foyer, à l'étage au-dessus du hall, peut servir de salle de réunion de même que les combles, lesquelles salles jouissent chacune d'un espace et d'une situation dominante magnifiques. Ce parti pris très valorisant se heurte toutefois à la difficulté de satisfaire le programme de trois salles de société. En sous-sol, sous le hall d'entrée, on trouve le foyer, par lequel on accède au groupe des toilettes.

La galerie est pleinement utilisée, on n'y accède que par la seule porte existante, ce qui ne satisfait pas aux prescriptions de sécurité. Un dispositif de gradins démontables complète la galerie pour les spectacles de grande ou moyenne affluence ; montage, démontage, transport et stockage constituent des opérations mal adaptées à une exploitation rationnelle ; le projet devrait évoluer vers un système rétractable, plus aisé à manipuler.

La salle est conservée dans son entière surface, la nouvelle scène, doublée par l'arrière-scène, restant confinée dans son espace originel. La scène peut s'agrandir sensiblement par le rabattement du panneau qui la ferme en cas de non-utilisation. Cette proposition, à première vue astucieuse, se heurte cependant au principe du tout ou rien qui ne permet pas d'utiliser la scène dans sa portion réduite, par exemple pour des conférences ou des récitals.

Un monte-charge, situé à l'angle Nord-Ouest, dessert l'espace de livraison, la salle, l'arrière-scène, un espace de stockage à l'étage et le sous-sol. Il est doublé par un escalier situé à l'opposé, côté Sud.

Au sous-sol, sont aménagés : le foyer des artistes et, au-dessous de la scène et de l'arrière-scène, le stockage des gradins, les locaux pour artistes, la restauration.

Accessible depuis la salle par une large porte à gauche de la scène, un second foyer permet au public de sortir et parvenir au Jardin du Rivage par l'intermédiaire d'une longue pergola. Cette construction constitue un dispositif transitionnel entre le Château de l'Aile, à caractère privé, d'une part, et le jardin public, d'autre part. De surcroît, cette pergola abrite une banquette et des gradins qui, développés sur toute la longueur, répondent telles des loges, à une scène de plein air disposée sur l'axe du Château. Cette scène est conçue sous forme d'un parallélépipède qui s'ouvre par deux portes rabattables opposées, sous forme de tréteaux. L'implantation de la pergola et de la scène constituant deux gestes architecturaux croisés pertinents relatifs au Château, à savoir un geste d'articulation et un geste de relation spatiale et axiale, dont le jury apprécie le principe, mais dont la réalisation, telle qu'elle est proposée, se heurte à la servitude de non-bâtir de la zone dans laquelle ces constructions sont situées. Leur poids architectural pourrait évoluer vers une conception plus minimaliste, plus proche d'aménagements extérieurs que de véritables constructions. La dénivellation de la pergola et du jardin du Château devrait être réduite.

La relation spatiale de la pergola et du balcon du pavillon CGN, lui-même accosté au débarcadère, rend cette composition convaincante. Se renforçant de manière subtile par leur jumelage, la pergola et la ruelle forment un ensemble qui se prolonge vers le rivage par un gradin rampant.



**L'aménagement du parc opte pour l'ouverture vers le lac, en renonçant à une reconstitution historique, tout en préservant les arbres majeurs.**

La démolition de l'actuel théâtre de verdure pourrait être compensée par une réarborisation plus soutenue. Les abords du jardin, au droit de la rue de la Madeleine et de l'espace Louis-Meyer, sont traités de manière délicate.

L'aménagement du rivage en gradins élargis, entre la fin du quai Maria-Belgia et le pavillon CGN, amplifie le rapport entre le jardin et le lac. La matérialisation en bois devrait sans doute évoluer vers une construction minérale plus résistante aux contraintes des vagues.

Les qualités de ce projet s'inscrivent dans la perspective d'un développement durable. Son coût de construction, tel qu'estimé par l'économiste, se situe dans la moyenne. En conclusion, « gilles & jacques » constitue une proposition architecturale globale forte et délicate qui offre un potentiel d'évolution prometteur, sous réserve d'opérer certains ajustements. Il s'agirait notamment pour la Salle del Castillo, de trouver à y loger une troisième salle de société manquante, d'opter pour des gradins escamotables plutôt que démontables, de trouver un dispositif de fermeture et de prolongement de la scène plus fonctionnel ; pour le réaménagement du Jardin du Rivage, il s'agirait de ramener à de plus justes proportions la pergola et la scène extérieure afin de les rendre compatibles avec la servitude de non-bâtir. Le coût de construction estimé devrait pouvoir être maintenu.

## **Ilot Bergère – parcelles 186 à 189**

### **Concours de projets d'architecture à un degré en procédure ouverte.**

Rappelons que la commune est propriétaire de quatre parcelles à l'avenue du Général-Guisan, sises en entrée de ville côté Ouest, acquises autrefois en vue d'un aménagement routier.

En organisant un concours, la commune souhaite requalifier l'entrée Ouest de Vevey.

Le concours consiste à permettre la réalisation d'un immeuble destiné à accueillir une garderie et des activités tertiaires.

Le jury s'est réuni le vendredi 29 octobre pour :

- prendre connaissance du programme du concours « Avenue de Savoie » ;
- procéder à la signature du programme.





La Municipalité l'a adopté dans sa forme définitive le 4 novembre et le concours a été lancé le 26 novembre. La remise des projets est prévue en avril 2011.

**Jardin du Rivage et salle del Castillo  
Cour aux Marchandises**

A l'issue du premier examen préalable, la problématique de l'OPAM (Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs) a été traitée en coordination avec le SEVEN :

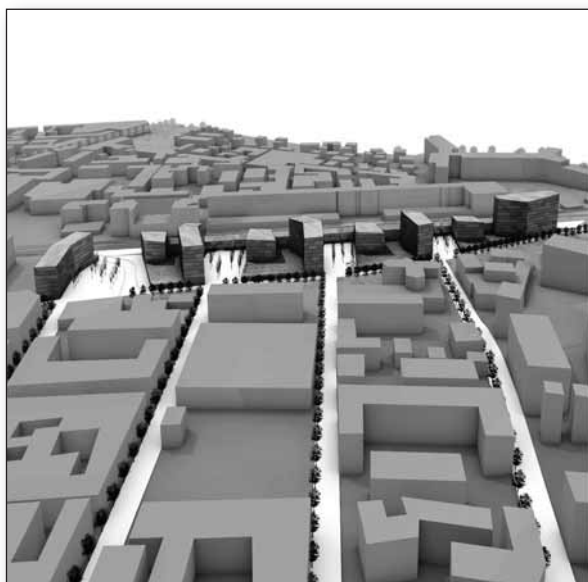
- établissement d'une analyse de risque par le bureau Ernst Basler + Partner
- vérification des mesures (techniquement faisables et économiquement supportables).

Le règlement a été complété, un article traite spécifiquement de la protection contre les accidents majeurs.

En septembre, le plan et règlement, le rapport prévu à l'art. 47 de l'ordonnance de l'aménagement du territoire et le rapport d'impact sur l'environnement ont été transmis au Service du développement territorial et aux CFF.

L'examen préalable complémentaire N°1 est en cours.

Ci-après une représentation du futur quartier.



**Jardin du Rivage et Salle del Castillo**

Compte tenu du résultat du concours et des remarques formulées à l'issue de l'examen préalable, le projet a fait l'objet d'un 1<sup>er</sup> examen préalable complémentaire.

En août, le plan et règlement, le rapport prévu à l'art. 47 de l'ordonnance de l'aménagement du territoire ainsi que le rapport du jury ont été transmis au Service du développement territorial (SDT).

C'est en décembre que le Service du développement territorial nous a transmis son rapport d'examen accompagné des préavis des services consultés.

Les fichiers informatiques du PPA et de son règlement respectant la directive **NORMAT** seront transmis au SDT avant la mise à l'enquête prochaine.

La procédure suit son cours.

**Les Toveires**

Le Plan partiel d'affectation (PPA) a été adressé au canton pour examen préalable, en vertu de l'art. 56 LATC.

La justification du projet a été examinée en collaboration avec la Division aménagement cantonal et régional (ACR) afin d'analyser sa conformité au projet d'agglomération Riviera.

S'agissant d'un secteur qui fait partie d'un site stratégique identifié, les services de l'Etat se prononceront ultérieurement.



**Ilot Bergère – parcelles 186 à 189**

Le Plan partiel d'affectation (PPA) a été adressé au canton pour examen préalable, en vertu de l'art. 56 LATC.

Le Service du développement territorial (SDT) a établi son rapport d'examen comprenant l'appréciation globale du dossier et les préavis des services consultés.

Une fois le résultat du concours connu, « une seconde mouture » du dossier sera soumise au SDT pour examen préalable complémentaire.

**Tâches spéciales**

**Cadastre**

Mise à jour du registre des à bien-plaire.

**Harmonisation des registres cantonaux (recensement fédéral 2010)**

*Rappel: selon la loi fédérale sur l'harmonisation des registres (LHR), les communes doivent assurer la reprise des identifiants fédéraux des bâtiments (EGID) et des logements (EWID) dans le registre du contrôle des habitants.*

La première étape, réalisée en 2008, consistait à mettre à jour le Registre cantonal des bâtiments (RCB).

Les données récoltées en 2008 et 2009 ont été intégrées à la gestion communale en 2010 afin que l'Office de la population puisse faire correspondre chaque habitant à un appartement.

La mise en parallèle de la liste des logements avec celle des habitants permet de supprimer les erreurs résiduelles ainsi que les imprécisions.

La mise à jour du Registre cantonal des bâtiments et logements se poursuit dans le cadre des autorisations de construire.

### Archives – Mise à jour et mise à disposition de dossiers d'enquête, plans cadastraux et photos

Les mises à l'enquête sur le territoire veveysan sont répertoriées et classées depuis les années 1890. Ces documents, principalement les plans de construction, sont d'une aide précieuse aux architectes et mandataires pour planifier les travaux de transformation et de rénovation.

Une cinquantaine de demandes de consultation de plans sont déposées chaque année, débouchant pour la plupart sur des reproductions de documents de grand format.

Nous mettons aussi à disposition différents plans cadastraux de la ville, des maquettes mais également des archives photographiques du début du siècle à nos jours. Ces documents sont régulièrement consultés par des architectes ou des propriétaires mais aussi par des étu-

dians dans le cadre de leurs travaux pratiques ou mémoires.

### Enseignes et procédés de réclame

Suite à la décision municipale du 23 novembre 2006, le transfert des tâches relatives à la loi sur les procédés de réclame de la Direction de la sécurité à la Direction de l'urbanisme et des constructions a pris effet au 1er janvier 2007.

Il incombe donc actuellement à l'Office de l'urbanisme de traiter les demandes d'autorisation, que ce soit pour les commerces ou les manifestations d'intérêt public. Une quarantaine de demandes sont traitées par année.

### Terrasses des établissements publics

Un contrôle de la dimension et de l'emplacement des terrasses sises sur le domaine public a été effectué au cours de cette année en collaboration avec Police Riviera.

En outre, des mesures d'encouragement ont été prises afin d'éviter tout aménagement hétéroclite et peu esthétique des terrasses des établissements publics en zone « Vieille Ville ».

*Jérôme Christen, municipal  
Renée-Laure Hitz, architecte-urbaniste*

**Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2009:** La liste des anticipations sur domaine public a été transmise à M. Gilbert Dutruy..



# **Direction des Espaces publics**

**RAPPORT  
DE GESTION**  
2 0 1 0

## Vevey la Jolie

# Une organisation multidisciplinaire qui soigne l'image de la ville

## Préambule

**Une réalité quotidienne:** l'ensemble des prestations qui participent à la qualité de vie et d'accueil d'une ville, au bien-être et au confort des usagers, à un patrimoine bien entretenu ainsi qu'à un environnement urbain propre et agréablement fleuri sont à la charge de la direction des espaces publics.

**Des qualités indispensables:** les contextes différents suivant l'endroit ou la saison, les conditions d'intervention varient en fonction des groupes de population, des attentes ou des situations ce qui lui demande en toutes circonstances et en tous lieux, professionnalisme, engagement, flexibilité, disponibilité et ténacité.

**Un soutien constant et des moyens suffisants:** je cautionne son action et ses projets. Je l'encourage et lui apporte mon entier soutien dans ses réflexions en matière de gestion efficace et économe, dans ses recherches de rationalisation, dans ses démarches pour une gestion raisonnée et performante des déchets urbains ou encore dans la mise en oeuvre de son concept «Ma Ville, côté nature...». Je veille à ce qu'elle soit dotée des ressources et des moyens en rapport avec ses missions, ses ambitions et ses difficultés de terrain.

**Une communication et une collaboration indispensables:** j'adhère à toute initiative qui favorise les échanges et la circulation de l'information entre les divers secteurs de l'administration, garants d'un fonctionnement efficace de celle-ci. Je salue les collaborations qui se développent entre les services communaux ou avec les organisateurs d'événements officiels ou festifs.

**Des préoccupations:** les incivilités de toutes natures, le non respect du patrimoine, une bonne répartition des prestations d'entretien et d'embellissement sur l'ensemble de la ville et une bonne évaluation des ressources nécessaires en fonction des besoins qui augmentent.

**Des satisfactions:** chaque jour, grandeur nature, je peux mesurer l'importance de la tâche, les capacités disponibles pour la réaliser, l'implication des collaborateurs, les résultats obtenus et très souvent la reconnaissance des usagers envers les prestations fournies.

M. Marcel MARTIN, Municipal

## PERSONNEL - EFFECTIFS - VACANCES - ABSENCES - MESURES DE SÉCURITÉ ET DE SANTÉ AU TRAVAIL - FORMATION

### Personnel - Effectifs

Départ durant l'année :

- un collaborateur de la voirie;
- trois collaborateurs des parcs & jardins dont un à la retraite ;
- un collaborateur, auxiliaire garde-port, est décédé.

Engagement durant l'année :

- quatre nouveaux employés et un auxiliaire garde-port ont été engagés pour compenser les postes laissés vacants.

Pour les autres secteurs d'activité du service, aucune mutation n'est à signaler mis à part celles des apprenties et apprentis relevées ci-après.

### Absences - Vacances - Heures supplémentaires

Quelques collaborateurs et collaboratrices ont dû interrompre provisoirement leur activité pour des raisons de santé, respectivement de maternité. Des collaborateurs auxiliaires sont venus prêter main forte durant ces absences de longue durée permettant ainsi de faire face à la charge de travail. Pour résoudre les questions de remplacement temporaire il est fait appel, soit à l'engagement direct par le service,

| Rubriques | Secteurs d'activité    | Nbre de personnes                | Nbre de postes                       | Apprentis(es) Nbre     |                           |
|-----------|------------------------|----------------------------------|--------------------------------------|------------------------|---------------------------|
| 400       | direction, secrétariat | 6                                | 4.85                                 | 1                      |                           |
| 410       | voirie                 | 25 (24.70)                       | 24.45                                |                        | 1 pers. partagée 410/440  |
| 430       | parcs & jardins        | 22 (20.52)                       | 19.92                                | 5                      | 2 pers. partagées 430/431 |
| 431       | cimetière              | 9 (7.48)                         | 6.10                                 |                        | 2 pers. partagées 431/430 |
| 435       | garage                 | 3                                | 3.00                                 | 1                      |                           |
| 440       | gestion des déchets    | 7 (6.30)                         | 6.30                                 |                        | 1 pers. partagée 440/410  |
|           | <b>Total postes</b>    |                                  | <b>64.62</b>                         |                        |                           |
|           | Maladie 5.93 %         | Accidents prof./non prof. 0.97 % | Autres (militaire, p.c, etc.) 0.20 % | Vacances prises 9.45 % | % du temps de travail     |

soit à l'OSEO et à l'ORP qui nous proposent du personnel en recherche d'emploi. Parfois, avec les capacités et compétences démontrées en cours de période, un ou l'autre collaborateur auxiliaire, trouve finalement une place fixe dans notre organisation.

L'activité diversifiée du service et les charges saisonnières particulières, exigent une planification très rigoureuse des vacances pour tenir compte des besoins du service et dans la mesure du possible des attentes de l'employé. D'une manière générale chacun y trouve son compte.

Les services de garde en fin de semaine ou lors d'événements particuliers, les heures supplémentaires d'intervention en cas d'intempéries ou d'urgences sont remplacées selon les conditions du statut du personnel. Le tableau montre la répartition des postes au sein des secteurs d'activité. Les fractions de personnes proviennent de l'imputation de certains collaborateurs sur plusieurs rubriques.

## Mesures de sécurité et de santé au travail (MSST)

Les mesures appliquées ces dernières années en matière de prévention des accidents et de sécurité au travail portent leurs fruits. A l'issue de ses visites annuelles, le chargé de sécurité peut mettre en évidence dans son rapport les résultats satisfaisants obtenus dans le domaine par les groupes à risque qui constituent les trois quarts de l'effectif du service.

## Formation

Selon les besoins individuels ou de groupes identifiés, il est proposé aux collaborateurs des formations continues pour maintenir leurs acquis et développer les connaissances. En 2010, ont été concernés :

- le personnel d'encadrement: affirmation de soi;
- pour les mécaniciens: formation sur les moteurs à gaz, mise à niveau des permis de chauffeur poids lourds;
- le personnel de la voirie : la sécurité dans la collecte des déchets, formation de cariste, formation d'utilisateur de nacelle élévatrice, mise à niveau des permis de chauffeur poids lourds;
- le personnel des parcs & jardins : la lutte microbiologique dans les espaces verts, le développement durable une chance pour les entreprises de production horticole, le fauchage à la faux, les différentes techniques horticoles, les champignons lignivores sur les arbres d'ornement, formation d'utilisateur de nacelle élévatrice et de tronçonneuse, Cimetière morts ou vivants? Mise à niveau des permis de chauffeurs poids lourds.

Cinq jeunes ont commencé ou poursuivent leur formation en CFC, soit :

- deux apprentis horticulteurs-floriculteurs et trois payagistes ; deux apprentis floriculteurs ont obtenu leur CFC à l'issue de leurs examens;
- un apprenti est en formation de 1<sup>re</sup> année au bureau administratif;
- en fin d'année, un jeune a abandonné sa formation de mécanicien réparateur au garage communal.

## Locaux administratifs et techniques

La situation n'a pas évolué. Les conditions sont difficiles promiscuité et accueil du public restent des facteurs perturbant dans un espace aussi restreint.

## Secteur administratif

L'équipe, constituée d'un chef de bureau (1.0), d'une secrétaire de direction (1.0), d'une employée d'administration (0.5) et d'une employée d'administration (0.35) occupent les 2.85 postes de travail et assume le secrétariat et la gestion administrative. Un apprenti accompagne ces collaborateurs dans les missions confiées et se forme au contact du travail quotidien.

Le lien permanent avec les affaires de la direction et des trois secteurs d'activité techniques renforce l'importance de ses missions. L'activité se concentre autour des tâches suivantes:

- analyse, contrôle et suivi des dépenses budgétaires ;
- recensement, mutations et facturation des déchets industriels et commerciaux;
- pour les trois ports veveysans, propositions d'attribution de place, tenue des registres et des listes d'attente, facturation des taxes d'amarrage;
- gestion des taxes égouts (eaux claires et eaux usées) en collaboration avec la direction des finances, montant facturé Fr. 971'000.00 (EC Fr. 508'000.00, EU Fr. 463'000.00);
- gestion et suivi des bases de données informatiques;
- délivrance des permis d'inhumer ou de transfert, suivi des dossiers, facturation et tenue des registres d'inhumation;
- gestion des tombes et de l'occupation du cimetière, abonnements et contrats d'entretien ainsi que la facturation et la désaffectation annuelle.

*Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2009: néant.*

## Communications

### 01/2010

Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la Ville pour financer l'étude d'un concept et de mesures destinés à encourager le respect de l'espace public et à lutter contre les incivilités.

### 20/2010

Réponse à l'interpellation de M<sup>me</sup> Fabienne Despot «Le principe du carreau cassé».

### 26/2010

Allées de platanes du Quai Perdonnet – Abattages et élagages de sécurité.

### 37/2010

Réponse à l'interpellation de M. Charly Teuscher «Des galets Doret et des ricochets».

## Gestion administrative et technique des ports

### Gestion administrative

Les relations administratives avec les usagers des ports sont agréables. La gestion courante ne soulève pas de question et se passe sans problème : deux résiliations à noter au cours de l'exercice au port de Plaisance et des listes d'attente qui s'allongent avec 13 inscriptions (188 demandes) pour la liste Vevey et 13 inscriptions (311 demandes) pour la liste hors Vevey.



Nouvelle barrière Promenade Eiffel

Le revenu des 144 places d'amarrage et des 55 coffres pour matériel s'élève à Fr. 191'000.00.

### Gestion technique

Diverses interventions d'entretien technique courant ont été effectuées par la voirie pour maintenir les installations portuaires dans un état satisfaisant.

Au port de Plaisance, une entreprise spécialisée a effectué le contrôle et le remplacement de certains éléments d'amarrage et bouées, usés par le temps et les vagues, selon le programme de remplacement établi en fonction des priorités relevées sur place.

Les dépenses totales engagées pour les travaux précités se montent à environ Fr. 10'000.00.

Une nouvelle barrière autour du port Eiffel complète le réaménagement final de la promenade du même nom.

### Sous-commission Lac

En séance plénière le 2 juin, la « Sous-commission Lac » a été renseignée sur la marche générale des affaires et la gestion administrative en relation avec les trois ports veveysans. Il a également été abordé les prévisions budgétaires 2011, telles la maintenance des équipements techniques d'amarrage et l'installation d'une pompe de cales et d'eaux fécales au port de Plaisance du quai Perdonnet. La Sous-commission Lac, à la demande de certains navigateurs et de l'Association des usagers du port de Plaisance, a reçu les informations les plus récentes sur l'état des anciennes digues du port de Plaisance, sur leur stabilité et sur les intentions générales de la Municipalité en la matière.

### Bureau technique

L'activité du bureau technique qui s'exerce en collaboration avec les autres secteurs d'activité de la direction et en soutien au chef de service est assumée par un dessinateur-technicien à 100%. Elle consiste principalement à :

- l'élaboration de projets de génie civil et d'éclairage public;
- l'établissement de plans d'exécution et de soumissions pour les travaux courants;
- la collaboration et la coordination avec les organisateurs d'événements pour définir les besoins en matériel et en prestations internes;
- l'établissement des permis de fouilles et d'occupation du domaine public, à leur suivi sur le terrain, aux dé-

comptes et à la facturation. Si 175 permis ont été délivrés, 45 étaient gratuits et 130 facturés pour un montant de Fr. 27'000.00.

### Eclairage public et attractif - illumination de fin d'année

#### Préambule

Avec le budget annuel de Fr. 200'000.00 et le crédit d'investissement de Fr. 1'750'000.00 sur 5 ans pour le renouvellement de l'éclairage public, avec le projet «CANDELA», une nouvelle ère a débuté. En 2010 diverses interventions coordonnées avec les autres travaux communaux de génie civil ont pu être engagées.

#### Les améliorations et réalisations techniques

Les dernières technologies en matière d'éclairage ainsi que les appareillages complémentaires de gestion économique de l'énergie - abaissement et/ou régulation de tension centralisé ou individualisé - ont été proposés lors de l'évaluation des projets et, cas échéant, introduits dans les installations d'éclairage public. Selon les situations, les objectifs d'éclairage recherchés et les exigences à satisfaire en termes de circulation, ces moyens permettent d'optimiser les puissances installées avec des diminutions pouvant parfois atteindre les 40%. A terme le plan table sur une réduction globale moyenne de la consommation d'environ 25%.

Au-delà de ces questions purement techniques, un soin tout particulier a été apporté au choix du matériel, à son esthétique, à sa fonctionnalité, à son adéquation avec l'environnement urbain direct (pollution lumineuse notamment) ou encore à sa bonne intégration le long des cheminements piétonniers, dans les zones 30 et sur les tronçons de circulation à 50 km/h.



EP rue d'Italie avant renouvellement



EP rue d'Italie après renouvellement



EP Carrefour d'Entre-Deux-Villes



Rénovation EP avenue Louis-Levade

### Autres interventions ponctuelles

Une vingtaine d'interventions ponctuelles sur le parc d'éclairage ont été nécessaires pour remplacer des mâts ou des luminaires endommagés ou mis hors service par le temps.

Le renouvellement des armoires de distribution et de commande des installations fait également partie du projet «CANDELA». Ce ne sont pas moins de cinq unités qui ont dû être changées en cours d'année.



Armoire EP Bois d'Amour

| PROJET CANDELA - INVENTAIRE DES REALISATIONS 2010 (sit. 31.12.2010) |                                |                               |                               |                          |                           |   |
|---|--------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|--------------------------|---------------------------|---|
| Nos. objets   | Rues/Lieux                     | Nbre sources lumineuses avant | Nbre sources lumineuses après | P Totale avant renouv. W | P Totale après renouv. KW | Abaissement et/ou régulation de tension |
| 1   | Passage de la Gare             | 2                             | 2                             | 0.25                     | 0.30                      | non                                     |
| 2   | Avenue Louis-Levade            | 8                             | 4                             | 0.20                     | 0.20                      | centralisé                              |
| 3   | Rue du Château                 | 4                             | 2                             | 0.16                     | 0.10                      | non                                     |
| 4   | Rue du Léman                   | 8                             | 4                             | 0.32                     | 0.20                      | non                                     |
| 5   | Rue du Simplon                 | 72                            | 18                            | 2.88                     | 2.70                      | individuel ( par luminaire)             |
| 6   | Rue d'Italie                   | 24                            | 6                             | 0.96                     | 0.90                      | individuel ( par luminaire)             |
| 7   | Rue de l'Hôtel-de-Ville        | 12                            | 7                             | 0.48                     | 0.35                      | non                                     |
| 8   | Avenue Paul-Ceresole           | 10                            | 5                             | 0.80                     | 0.50                      | non                                     |
| 9   | Rue de Lausanne                | 18                            | 9                             | 1.44                     | 1.35                      | individuel ( par luminaire)             |
| 10  | Carrefour d'Entres-Deux-Villes | 16                            | 8                             | 6.40                     | 1.20                      | individue ( par luminaire)              |
| 11  | Rue de la Byronne              | 11                            | 8                             | 0.64                     | 0.40                      | non                                     |
| 12  | Parc de l'Arabie               | 30                            | 30                            | 2.40                     | 1.35                      | individue ( par luminaire)              |
|   | <b>Différence</b>              | 215                           | 103                           | 16.93                    | 9.55                      | <b>en KW 7.40</b>                       |

| PROJET CANDELA - BILAN 2010 (sit. 31.12.2010 projets réalisés et engagés) |  |  |
|---|--|--|
| IMPACT EN % SUR LA TOTALITE DES SOURCES LUMINEUSES                        |  | env. 6.0%  |
| IMPACT EN % SUR LES LUMINAIRES A RENOUVELER                               |  | env. 8.0%  |
| REDUCTION SUR ECONOMIE SUR  |  | <b>Puissance installée totale de 300 KW :</b> - 7.40 KW ou - 2.5%<br><b>Consommation totale de 1200 MWh/an :</b> - 33 MWh/an ou - 2.75 % |

## Les autres coûts de l'éclairage public

L'exploitation est détaillée comme suit :

- maintenance par Romande Energie (nettoyage, contrôle et changements périodiques et ponctuels des sources lumineuses) Fr. 302'000.- ;
- énergie (puissance installée 300 KW), coût prévu au budget Fr. 347'000.-.

**Des actes de vandalisme** sont toujours constatés. Néanmoins il faut relever une diminution sensible des dégâts. Cette année ce sont surtout les accidents qui ont eu un impact non négligeable : sur les Fr. 43'000.- dépensés pour les réparations, Fr. 34'000.- ont pu être refacturés aux auteurs identifiés.

## Eclairage des passages piétons

L'équipement des passages piétons, sur le réseau routier à 50 km/h, se poursuit avec des luminaires spécifiques de sécurité. L'étape 2010 a permis de combler un certain retard puisque, en concertation avec Police Riviera, les installations ont été complétées pour six d'entre eux. Dépenses Fr. 18'000.--.

## Eclairage attractif

L'éclairage dit « attractif » ne concerne aujourd'hui plus que quelques monuments, ouvrages, arbres et autres sites mis en valeur par de l'éclairage. Il n'occupe par conséquent qu'une place marginale dans l'éclairage de la ville comme dans les charges d'entretien et d'énergie. A relever la participation communale à l'amélioration de l'éclairage du cheminement conduisant les piétons de la Gare à l'avenue de la Gare, par l'illumination des quatre arbres publics situés devant l'établissement hôtelier. Dépenses Fr. 23'000.--.

## Illumination de fin d'année

En 2010 les trois quarts du matériel d'illumination de fin d'année étaient équipés d'ampoules LED.

L'objectif de réaliser la transition totale vers la LED est sur la voie pour fin 2011 avec une puissance installée qui aura passé de 35'000 Kwh en 2007 à environ 5'000 Kwh à terme.

Coût de l'opération Fr. 110'000.-- pour la pose et la dépose de l'ensemble du matériel. L'énergie revient à Fr. 5000.--. Les centres commerciaux participent à hauteur de Fr. 9'000.--.

Des sapins illuminés par un système d'ampoules LED complètent l'illumination suspendue, à la place de l'Hôtel

de Ville, à la place Ronjat, à l'entrée Est du quai Perdonnet et à la place Robin notamment.

La voirie a collaboré avec un employé à la mise en œuvre de cette illumination.

## Action WWF «Earth Hour»

L'action « Earth Hour » lancée par le WWF sur le plan mondial, consistant à éteindre symboliquement l'éclairage public le 27 mars, de 20h30 à 21h30, a déployé ses effets en divers endroits de la ville. Tout s'est déroulé sans problème, un communiqué de presse a contribué à l'information de la population.

## Situation financière

Le crédit d'ouvrage accordé par le Conseil communal le 3 septembre 2009, pour le projet «CANDELA», d'un montant de Fr. 1'750'000.-- sur cinq ans (compte 9141.470.01), est utilisé au 31 décembre 2010 à hauteur de Fr. 540'800.-- pour les mandats engagés et Fr. 214'341.-- pour les factures payées.

## Atelier mécanique - Garage

### Organisation de l'atelier

Comme dans tout atelier de réparation de véhicules et de machines, le garage communal assure les prestations de maintenance et d'assistance technique à l'ensemble des secteurs d'activités communales. Son responsable, avec deux mécaniciens et un apprenti mécanicien exécutent les interventions sur les véhicules de service, des pompiers, des ambulances et du SMUR. Il offre un suivi technique rapproché et veille à un temps d'immobilisation minimum. Il collabore étroitement avec les utilisateurs au choix des nouveaux véhicules.

## Gestion technique

L'atelier a notamment effectué 843 réparations mécaniques et dépannages, préparé 17 véhicules pour les contrôles périodiques, effectué les démarches d'immatriculation pour 4 véhicules, suivi les travaux d'entretien, de réparations et de contrôles particuliers confiés à l'extérieur ainsi que dispensé des formations spécifiques internes aux chauffeurs et machinistes des autres secteurs d'activité.

## Nouveaux véhicules et engins de travail

La stratégie générale en matière d'engagement, d'acquisition et de renouvellement de véhicules conduit, dans le



Mise en valeur illumination fin d'année avec nouvel EP



Nouveau MERCEDES à gaz





**GOUPIIL nouveau véhicule électrique de transport**

cadre du service, à rationaliser et optimiser leur utilisation, à examiner leur remplacement sous l'angle des besoins spécifiques et de la nécessité dictée par l'état des engins. Ceci a permis ces dernières années de maintenir la dotation malgré l'augmentation des besoins.

Un fourgon tôlé MERCEDES, mû par moteur, fonctionnant au gaz naturel, est venu remplacer aux parcs & jardins un NISSAN TRADE diesel de 1998 alors qu'un GOUPIIL, nouvel engin avec moteur électrique, complétait le dispositif de transport de la voirie.

La politique consistant à optimiser le parc et son utilisation au sein du service conduit tout naturellement à une meilleure maîtrise des consommations. L'offre s'étendant au niveau des véhicules utilitaires et la performance de ceux-ci s'améliorant, le choix se portera évidemment de plus en plus sur des véhicules électriques ou à gaz permettant ainsi de réduire les émissions de bruit et de CO<sub>2</sub>.

## Gestion des déchets

### Gederiviera

Le Périmètre de gestion des déchets de la Riviera, présidé et conduit par les représentants de la commune de La Tour-de-Peilz, a poursuivi sa réflexion sur l'utilité démontrée d'un centre de transfert régional pour les déchets urbains en vue d'optimiser les systèmes de collecte et de transport. Le terrain nécessaire reste pour l'instant introuvable.

Cet organisme a par ailleurs pris acte des conditions qualitatives et financières de prise en charge des déchets végétaux à la nouvelle usine de méthanisation de SATOM à Villeneuve, celle-ci conditionnant dès lors l'organisation des collectes des déchets végétaux des ménages, des jardins privés et des lavures de restauration.

Le Périmètre reste un organe consultatif et de conseils. Il a pris connaissance de différentes initiatives communales, tant en termes d'organisation que de financement de la gestion des déchets.

### Bilan général

Tout au long des 260 jours ouvrables pendant lesquels fonctionne le service d'enlèvement des déchets urbains il est vérifié régulièrement que les usagers font preuve d'une bonne responsabilité citoyenne. La très grande majorité d'entre eux mesurent les avantages du système de collecte qui leur est proposé et l'importance des résultats encourageants auxquels ils contribuent.

La production globale est en légère baisse à 9978 To ou

526 kg/hab. (tous déchets et producteurs privés et professionnels confondus) pour 18'971 usagers (contre 10'016 To ou 538 kg/hab. en 2009 pour 18'603 usagers). Le tri à la source à domicile se pratique de façon méthodique chez les personnes convaincues. Les chiffres montrent une stabilité du taux de recyclage à quelque 38% (3'715 To).

Les coûts de la gestion des déchets urbains se montent globalement à Fr. 2'700'000.-, dont Fr. 400'000.- à la charge des entreprises utilisant les infrastructures communales et Fr. 2'300'000.- pour les habitants. Ramenés au coût par habitant cela représente Fr. 129.00/an ou 35 cts/jour.

## Information – Communication – Sensibilisation

Le concept d'information appliqué aujourd'hui fournit tant à l'habitant qu'aux propriétaires, un matériel cohérent tant sur le plan du calendrier annuel que sur les équipements privés et publics.

Sans relâche, des conseils et des encouragements ont été dispensés aux habitants, propriétaires et commerçants, diverses actions de sensibilisation et de prévention sur le terrain ont été effectuées, des personnes en infraction ont été sensibilisées, en vue de préserver l'hygiène, la salubrité et la propreté du domaine public ainsi que les encourager à observer les directives. Environ 130 courriers – ce qui démontre que la majorité des ménages a un comportement exemplaire – ont été adressés à des usagers veveysans ou de l'extérieur, peu scrupuleux des règles en vigueur. Le contact a aussi été établi verbalement avec d'autres contrevenants ainsi qu'avec des propriétaires, gérances ou responsables techniques d'immeubles lors du non-respect du programme ou des horaires de ramassage.

La gestion du service des déchets encombrants sur appel (1'700 par année) et les fréquents contacts téléphoniques avec les usagers pour mille autres raisons, sont l'occasion de parfaire leur information.

## Démarches techniques

### Logistique

Les conclusions de l'étude de la logistique de collecte, initiée au début de l'année pour ajuster le concept général aux données et exigences des années à venir – augmentation de la population, meilleure sélectivité des matières - montrent et confirment que :

- les principes, l'organisation et le dispositif mis en œuvre sont bons et correspondent aux besoins 2010 du concept général de gestion des déchets de la Ville de Vevey ;
- des considérations d'ordre fonctionnel, de capacité maximale des camions à ne pas dépasser et éventuellement d'équipements complémentaires doivent être étudiés plus en détail pour certaines catégories de déchets ;
- dans sa forme actuelle, la collecte des matières dites compostables (mélange de déchets verts de cuisine et de déchets verts de jardin) n'est pas rentable vu les quantités collectées. Par ailleurs la qualité de ces matières – indésirables très nombreux – ne permet pas de les diriger sur l'usine SATOM Villeneuve pour méthanisation. Les 700 To ne peuvent être que traitées

par valorisation thermique à SATOM Monthey. Le maintien de leur collecte au porte-à-porte a donc été remis en cause en cours d'étude.

## Equipements privés et publics

L'ensemble des équipements privés est répertorié par rue et par immeuble. Plus de 2'300 conteneurs roulants sont identifiés. Le parc est d'une manière générale correctement entretenu, réparé ou remplacé. En résumé 70% des déchets sont collectés en conteneurs, soit 57% en conteneurs roulants et 13% en conteneurs enterrés, le solde de 30% étant déposés en sacs.

Une évaluation globale des équipements des centres de collectes de quartier – conteneurs, armoires à verre et P.E.T., systèmes enterrés – est en cours. Objectif : rationaliser les volumes disponibles et les fréquences de vidange pour diminuer l'impact visuel des équipements dans l'espace urbain (volume), les nuisances olfactives et le bruit dans les postes de collecte de quartier.

Le surveillant et conseiller en matière de gestion des déchets collabore avec le responsable de la voirie à ces missions ainsi qu'à l'étude des 30 dossiers de police des constructions en regard de l'évacuation des déchets, maintient le contact avec les architectes et les propriétaires pour déterminer les besoins en équipements et pour les dimensionner.

## Etude organisation générale et concept pour les déchets végétaux

Les conclusions de l'étude logistique citée ci-avant ont conduit à revoir la planification des collectes pour tenir compte de l'évolution démographique, à optimiser l'utilisation des capacités de transport et à intégrer dans le concept général les recommandations de la SATOM pour les déchets végétaux.

Ces changements, surtout ceux qui concernent les déchets végétaux, ne sont pas dus au hasard. Ils ont exigé réflexion et imagination pour les traduire de manière à ce qu'ils soient compréhensibles pour tous et applicables par chacun. De nouveaux pictogrammes, un calendrier annuel restructuré, des centres collecteurs de quartier complétés et réorganisés, des circuits de collecte repensés, une large information à tous les partenaires, propriétaires, gérances, restaurants, commerces, etc., constituent l'essentiel des moyens développés et à venir pour atteindre les buts fixés.

Il va de soi qu'il faudra un peu de temps pour que les usagers prennent leurs nouvelles habitudes et saisissent toute l'importance d'un tri de qualité, condition sine qua non à une revalorisation optimale par la méthanisation. Les résultats seront à la hauteur de l'implication comme de la responsabilité individuelle.

## Manifestation

« Ma Ville, côté nature », événement organisé le samedi 8 mai, avait pour objectifs de sensibiliser les habitants à la préservation de la qualité de vie en milieu urbain, au respect et à la propreté des espaces publics, à la sensibilisation en matière de gestion des déchets et bien sûr à la découverte de cette nature généreuse qui se cache parfois en pleine ville.

Une distribution de pommes très appréciée des passants, un concours de photographies sur le thème de la nature



1<sup>er</sup> prix photo Renard

en ville et une visite guidée de la biodiversité des vieux murs de Vevey ont agréablement complété le programme de la matinée.

Les 12 meilleures photos traitant du thème de la nature en ville (sur les 200 déposées par les participants) ont été récompensées par les prix de la Ville de Vevey, de la direction des espaces publics, du musée suisse de l'appareil photographique et de sponsors. La cérémonie de remise des prix s'est déroulée le 3 juillet, lors du premier marché folklorique de l'année.



2<sup>e</sup> prix Vert sur vert



3<sup>e</sup> prix photo Chantier fleuri



## La b.a. d'un groupe de scouts

Bien qu'au bout de leur action, une récompense les attendait et leur permettait de financer une partie de leurs activités, quelques jeunes se sont engagés pour une bonne action au service de la collectivité : remettre à jour la signalétique des 44 centres de collecte de déchets recyclables répartis sur le territoire communal. Mission parfaitement accomplie selon les instructions et sous la surveillance des collaborateurs du service.

Très bon retour sur cette expérience : selon leurs propres mots, ils observent de façon différente le bien commun, la gestion des déchets, la propreté de l'espace public et sont plus attentifs à ce qui les entoure et à tout ce qui est mis à disposition par la ville. Et de la part des passants aussi: le moment d'étonnement passé ou le doute levé quant à un travail d'intérêt général dont ils seraient as-treints, des encouragements et des félicitations pour leur engagement.

## Secteur voirie

La voirie, une véritable entreprise générale, avec 30.75 postes de travail à 100% et plus de 15 métiers pratiqués,

fournit l'ensemble des prestations relatives à l'entretien du domaine public ainsi que les services quotidiens à la population.

Sa structure et ses principales missions se résument ainsi:

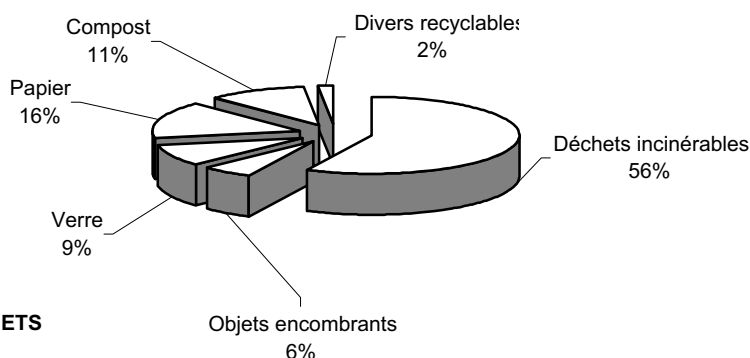
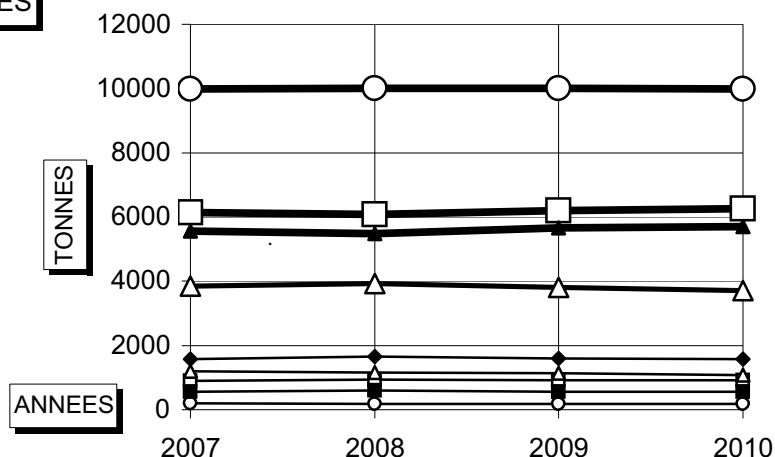
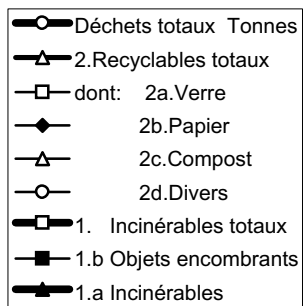
- un responsable dirige, organise, planifie et contrôle le travail de son secteur ;
- deux coordinateurs l'assistent et conduisent les équipes sur le terrain ;
- trois ouvriers qualifiés – menuisier, serrurier, peintre – oeuvrent dans leur propre domaine et interviennent lors de dégâts dus à des actes de vandalisme, des sprayages et autres graffiti sur le domaine public ;
- cinq machinistes et chauffeurs professionnels pilotent les engins spécifiques comme les balayeuses, laveuses, pelle-rétro, nacelle élévatrice et véhicules de transport ;
- trois ouvriers spécialisés en génie civil travaillent aux réparations sur les chaussées, trottoirs, murs et autres petits ouvrages publics et collaborent avec les équipes de parcs & jardins à la réalisation de projets communs ;
- onze ouvriers polyvalents rattachés aux missions générales de voirie assurent le nettoyage du domaine public, des WC, des fontaines et des bassins d'agrément ;
- cinq ouvriers de voirie polyvalents sont affectés à la collecte journalière des déchets urbains ;
- un employé, surveillant de la gestion des déchets, soutient l'organisation technique, collabore au développement et à l'application du concept général en vigueur, conseille les usagers et propriétaires.

Chacun des collaborateurs du secteur peut être appelé à tour de rôle et selon les besoins, lors de la mise en place d'infrastructures pour des manifestations, pour l'organi-

## EVOLUTION DES QUANTITES - PRODUCTION PAR HABITANT - COUT PAR HABITANT

|  | 2007                     | 2008                     | 2009                     | 2010                     | Coûts de gestion /<br>ou - Prix reprise<br>par tonne |
|--|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--|
| <b>Déchets totaux Tonnes</b>                       | <b>9984.2</b>            | <b>9996.8</b>            | <b>10016</b>             | <b>9977.3</b>            |  |
| <b>1. Incinérables totaux</b>                      | <b>6135</b>              | <b>6070</b>              | <b>6208</b>              | <b>6263</b>              |  |
| <b>1.a Incinérables</b>                            | <b>5568</b>              | <b>5475</b>              | <b>5652</b>              | <b>5704</b>              | <b>Prix moyen 318.-</b>                              |
| <b>1.b Objets encombrants</b>                      | <b>567</b>               | <b>595</b>               | <b>556</b>               | <b>559</b>               |  |
| <b>2.Recyclables totaux</b>                        | <b>3849.2</b>            | <b>3926.8</b>            | <b>3808</b>              | <b>3714.3</b>            |  |
| dont: 2a.Verre                                     | 896                      | 931                      | 909                      | 911                      | 91.- / - 27.72                                       |
| 2b.Papier  | 1568                     | 1660                     | 1586                     | 1565                     | 186 / - 76.38  |
| 2c.Compost   | 1193                     | 1165                     | 1143                     | 1067                     | 416.-  |
| 2d.Divers  | 192.2                    | 170.8                    | 170                      | 171.3                    |  |
| dont: 2d.1 Piles                                   | 2.2                      | 2.3                      | 1.5                      | 1.3                      |  |
| 2d.2 Fer/Alu/App./div.                             | 105                      | 77                       | 77                       | 76                       |  |
| 2d.3 Textiles                                      | 15                       | 15                       | 15                       | 15                       |  |
| 2d.4 P.E.T.  | 60                       | 60                       | 60                       | 62.5                     | PET - 200.-  |
| 2d.5 Huiles,spéciaux                               | 10                       | 16.5                     | 16.5                     | 16.5                     |  |
| <b>Nombre d'habitants</b>                          | <b>17703</b>             | <b>18041</b>             | <b>18603</b>             | <b>18971</b>             |  |
| <b>Prod. par hab. en kg/an1) yc ind. + comm.2)</b> | <b>479 1)<br/>563 2)</b> | <b>473 1)<br/>554 2)</b> | <b>457 1)<br/>538 2)</b> | <b>447 1)<br/>526 2)</b> |  |
| <b>Coûts tot./an pr les hab.</b>                   | <i>Fr. 2'100'000</i>     | <i>Fr. 2'218'627</i>     | <i>Fr. 2'296'721</i>     | <i>Fr. 2'454'163</i>     |  |
| <b>Coût /an et par hab.</b>                        | <b>Fr. 118.62</b>        | <b>Fr. 122.98</b>        | <b>Fr. 123.46</b>        | <b>Fr. 129.36</b>        |  |

## EVOLUTION DES QUANTITES



## REPARTITION DES DECHETS

Illustration 1 : Tableau et graphiques de la gestion des déchets



Passage d'Entre-Deux-Villes

sation du 1<sup>er</sup> Août et de son feu, pour le 31 décembre et pour tous les autres moments conviviaux mis sur pied officiellement à Vevey.

### Travaux d'entretien des chaussées, trottoirs et cheminements

Si les travaux de réfection de grande envergure sont entrepris par la direction de l'architecture et des infrastructures sur les chaussées et les trottoirs, la voirie engage simultanément, tout au long de l'année et parfois avec le concours d'entreprises locales, des interventions de moindre importance mais indispensables au maintien de la valeur du patrimoine : réparations de nids de poule, de pieds d'arbres sur trottoir, de grilles affaissées, de bor-

dures enfoncées ou encore de fissures et autres dégâts dus au gel ou au déneigement, réfection et nettoyage de surface, peinture et serrurerie.

Les interventions les plus représentatives de l'activité sont:

- passage inférieur d'Entre-deux-Villes : réfection complète, du plafond au sol en passant par les murs recouverts de mosaïque ou de pierre naturelle. Excellent résultat d'ensemble puisque l'éclairage public avait été renouvelé à fin 2009. Coût externe de l'opération Fr. 25'000.-- ;
- place Robin, secteur aval : après réfection des treillis pare-balls derrière les buts du terrain de football, Fr. 22'700.--, réfection des pieds d'arbre avec Limanat et réfection partielle du revêtement autour de l'édicule public Fr. 15'000.-- ;



Réfection place Robin

- quai Perdonnet : réfection du revêtement perméable autour des platanes, fournitures externes : Fr. 5'000.-;
- parc de l'Arabie (Jardin Doret) Nord : rétablissement du treillis autour du parc à chiens, fournitures externes: Fr. 3'500.--;
- domaine public : réparation des fissures, nids de poules et affaissements, dépenses totales Fr. 26'000.--.

### Aménagements et réalisations

Les excellentes compétences disponibles à la voirie sont mises à profit pour la réalisation de certains aménagements sur le domaine public. Elle a participé par exemple aux travaux :

- d'installation de la nouvelle génération de corbeilles à déchets, principalement en Vieille Ville et au bord du lac ;



Rue de la Byronne , réfection place de jeux

- entrepris sur les places de jeux de la rue de la Byronne et de la place derrière l'Eglise St-Jean ;
- de maintenance et d'entretien général des 18 places de jeux réparties en ville ;
- de remplacement de barrières dans la forêt des Bosquets, y compris socles et montants ;
- d'entretien annuel du revêtement ciment du bassin de la pataugeoire qui subit autant les dégradations dues à l'eau traitée que celles dues au gel ;
- d'entretien et de maintenance des équipements dans les trois ports.

### Fontaines – Bassins d'agrément – Pataugeoire – Plage

#### Fontaines

Si certaines fontaines sont arrêtées en hiver, d'autres restent en fonction toute l'année pour assurer leur rôle de purge du réseau de distribution des eaux.

Un service spécial « entretien fontaines » fonctionne au cours des saisons pour maintenir leur propreté intérieure et la qualité de l'eau correcte.

#### Bassins d'agrément

Les bassins d'agrément – en circuit fermé – font l'objet, vu la nature du système de circulation d'eau, d'attentions soutenues afin de conserver la limpidité de l'eau.

Le bassin du quai Maria-Belgia, situé en face du bâtiment du SIGE, est par contre alimenté par le réseau mais l'eau n'est pas consommable. Il a été équipé avec le concours du SIGE d'un dispositif de recyclage qui fonctionne avec l'énergie du réseau d'eau. Des réglages sont encore nécessaires pour atteindre les objectifs d'économie annoncés et un fonctionnement parfait du diffuseur d'eau. Un point d'eau « sur demande », nouvellement installé, fournit la saine boisson à qui souhaite se désaltérer.

#### Pataugeoire et grève du Parc de l'Arabie

Les installations de la pataugeoire ont rempli leur rôle et ont offert une saison sans souci pour l'exploitant et pleine de fraîcheur pour les enfants. La qualité de l'eau répond aux exigences du laboratoire cantonal qui procède très régulièrement aux analyses, au même titre que les piscines publiques.

La petite grève au bas du parc, reconstituée en 2008, est toujours visible et l'accès au lac toujours possible par cette amorce de plage.

#### Mobilier urbain – Corbeilles à papier – Bancs – Barrières – Cendriers

Le mobilier urbain – corbeilles, bancs, barrières – souffre autant des intempéries que de son utilisation, voire des déprédations qu'il subit. Les collaborateurs spécialisés l'ont passé en revue, réparé, fixé ou peint. Dans le cadre du renouvellement des corbeilles à déchets la voirie a posé 26 pièces pour un coût de Fr. 34'000.-. Une belle unité à relever dans le bas de la ville.

Plus d'une dizaine de bancs ont été remplacés en ville dont huit sur le quai Perdonnet Est, coût Fr. 15'000.-. Pour répondre à la demande justifiée d'usagers, trois bancs ont été posés à l'avenue du Général-Guisan et à l'avenue Nestlé.

L'équipe spécialisée de voirie composée du menuisier et du serrurier, s'est occupée de la réfection de certains tronçons et du remplacement de 200 m de barrières endom-



**Cendrier à l'entrée du Théâtre**

magées par des actes de vandalisme ou simplement pourries par les intempéries.

Pour faciliter l'évacuation du mégot de cigarette, l'installation de cendriers « publics » a débuté devant l'entrée de certains bâtiments administratifs communaux et dans les abris de bus. A court terme, environ 30 sites contribueront ainsi à préserver la propreté de l'espace public. Cette campagne devrait se poursuivre selon les besoins qui seront identifiés.



**Arrêt de bus équipé d'un cendrier**

### Entretien des WC publics

L'ancienneté de certains édicules et parfois le comportement individuel ne facilitent pas une tâche déjà ingrate par elle-même. Inlassablement le personnel de la voirie consacre le temps et l'engagement nécessaires pour offrir des lieux tout de même acceptables.

Selon un programme établi en fonction de la saison et de leur situation, les WC publics sont contrôlés et nettoyés journalièrement.

Les déprédations constatées sont importantes, surtout sur les portes et les installations sanitaires. L'estimation des coûts de réparation s'élève à quelque Fr. 10'000.--. Les constats ont fait l'objet de 21 plaintes dont deux ont abouti.

### Enrochements – Bois du Lac

Pas d'événements majeurs à noter en ce qui concerne les rives du Lac. Pour d'évidentes questions de coût (instal-



**WC Sud Parc de l'Arabie: vandalisme**

lation de chantier particulièrement chère) l'intervention prévue en 2010 pour compléter les enrochements sera couplée avec celle prévue courant 2011.

### Organisation de manifestations et d'événements

Les manifestations ont été nombreuses : 220 dont 12 officiellement organisées par la Ville.

La Municipalité a soutenu 165 d'entre elles au niveau des prestations de la voirie ou des parcs & jardins.

Aussi bien les organisateurs de ces manifestations que les autres demandeurs de matériel de fêtes pour des événements privés ont pu s'appuyer sur le service pour mettre en place les infrastructures.

L'engagement total du service représente plus de 1'600 heures de personnel et 400 heures de véhicules mis à disposition pour les transports.

### Propreté du domaine public et dégâts à la propriété, tags et graffitis

Le Groupe de travail composé de divers représentants des services communaux et de spécialistes «stratégie et comportements humains» a planché à plusieurs reprises sur le sujet.

Ces réflexions, à bout touchant, devraient aboutir à une proposition concrète d'un catalogue de mesures et d'un plan d'action.

En attendant et pour ce qui concerne le service, afin de marquer la volonté d'agir par un signal tangible, diverses mesures pratiques et de sensibilisation ont été appliquées et suivies sur le terrain, dès le printemps 2010: réorganisation des équipements de propreté et de leur signalétique et sensibilisation dans certains espaces de détente, incitation à respecter le domaine public lors de manifestations festives ou encore promotion de la propreté lors de l'événement «Ma Ville, côté nature...». Une action particulière sera menée prochainement auprès des directions des établissements scolaires pour sensibiliser les élèves et leur rappeler quelques règles comportementales de base.

Le nettoyage des graffitis sur le domaine public a nécessité près de 600 heures de main-d'œuvre et des produits pour un montant de Fr. 5'000.--.

### Le déneigement

#### Les forces et les moyens

Le responsable de la voirie conduit les opérations de déneigement et/ou de salage. Il est secondé dans cette mis-

sion par le responsable des parcs & jardins qui fonctionne comme suppléant en son absence (voir chapitre PARCS & JARDINS – CIMETIERE). Leurs coordinateurs respectifs les assistent à tour de rôle de manière à acquérir la pratique de ce métier très particulier. Les opérations sont assurées par les collaborateurs du service dont environ 40 peuvent être mis sur pied graduellement en fonction des besoins. Un parc de machines performant, certaines sont polyvalentes (été – hiver), permet de faire face aux événements dits normaux.

De janvier à décembre, à 25 reprises, les équipes de neige voirie et parcs & jardins ont consacré 2500 heures à la main et 1000 heures à la machine pour les interventions.

La praticabilité des voies de circulation est restée admissible. Il n'en reste pas moins que les risques de chutes ou de glissades ne peuvent être exclus sur les 35 km de routes et 60 km de trottoirs.

### Prestataires de service

Deux entreprises locales sont appelées en renfort avec leurs engins de déneigement et de salage. Elles travaillent sur une base contractuelle et au tarif horaire professionnel. L'engagement représente 120 heures pour l'année. Cette collaboration est efficace et indispensable pour assurer des moyens de déneigement suffisants.

### Produits fondants

Le sel reste le moyen le plus efficace pour lutter contre le verglas et les gelées. Il est utilisé de manière raisonnée, curative plutôt que préventive, avec des dispositifs de dosage dans leur majorité réglables avec précision et asservis à la vitesse de déplacement. Des directives internes indiquent le grammage à observer. Les prévisions météorologiques professionnelles disponibles sont une aide à la décision, mais ne mettent pas les équipes d'intervention à l'abri des surprises de la nature.

Dans certaines régions, les produits fondants tels le chlorure de potassium, les résidus de production du sucre ou les copeaux de bois imprégnés, voire naturels, ont fait l'objet de tests qui n'ont pour l'instant pas démontré que le sel pourrait être efficacement remplacé, ni que l'impact environnemental serait plus favorable. La consommation de sel s'est élevée à quelque 130 tonnes pour l'année. L'approvisionnement reste toujours délicat en saison, les stocks sont dans la mesure du possible reconstitués avant la saison froide

### Parc et jardins - Cimetière

Le secteur parcs et jardins – cimetière est dirigé par le responsable, qui organise les missions confiées, planifie et contrôle le travail de son secteur. Ses deux coordinateurs l'assistent et conduisent les équipes sur le terrain. L'effectif total se monte à 26.02 postes, occupés par des ouvriers(ères) qualifiés(es) et des ouvriers jardiniers.

### Production horticole

#### Les installations

Après l'adoption, en juin, par le Conseil communal du préavis relatif à la demande de crédit pour la construction de quatre tunnels de culture et le remplacement de l'installation de chauffage du centre horticole à l'avenue du Major Davel 5 (préavis 11/2010), les travaux ont débuté le 5 juillet et se sont achevés à mi-décembre.

Immédiatement opérationnelle à partir de ce moment-là,



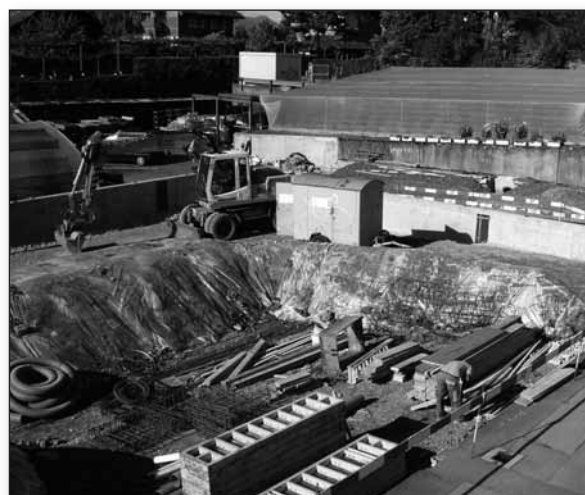
Centre horticole avant rénovation

cette nouvelle installation, qui change fondamentalement la manière de travailler, permet notamment :

- de réaliser des économies d'énergie appréciables (env. 30%) par la conception technique de l'isolation et de l'échange thermiques, par le pilotage informatisé du climat, de l'aération et de l'irrigation ;
- de gagner en productivité par une organisation simplifiée ;
- de diminuer la pénibilité du travail en supprimant particulièrement les tâches réalisées à genoux et répétitives ainsi que les manutentions fréquentes et lourdes ;
- de tendre progressivement vers une certification en production biologique, grâce à l'application de méthodes de culture performantes ;
- de favoriser la formation de CFC, d'accueillir les jeunes en stage d'orientation et les visites organisées à l'intention du public ou des classes scolaires ;
- de recevoir en toute sécurité les groupes scolaires, le passeport vacances et les animations publiques.

### La production

Malgré le chantier en cours et la présence permanente d'engins et de dépôt de matériaux, l'équipe de production a trouvé les astuces pour assurer durant cette période les cultures nécessaires au fleurissement et à la décoration de la ville. Une collaboration avec les communes voi-



Centre horticole en cours de travaux



Les nouvelles serres du Centre horticole

sines a permis d'héberger temporairement certaines cultures.

Les sites du centre horticole et du cimetière produisent, tous végétaux confondus, plus de 148'000 plantes, dont 64'500 pour le printemps, 61'500 pour l'été, 6'500 vivaces, 8'500 plantes en pots, 200 chrysanthèmes décoratifs pour façades et 7'000 fleurs coupées. Pour compléter la décoration florale, 21'000 bulbes à fleurs, achetés chez les spécialistes, ont été mis en terre dans les massifs ou produits en fleurs coupées.

La méthode de culture des chrysanthèmes en poches textiles a atteint sa pleine capacité avec 160 pièces. Nous avons ainsi une alternative intéressante et économe par rapport aux chrysanthèmes dits « cascade ». Cette production rationnelle a permis à cette décoration de s'étendre à de nouveaux emplacements en ville, tels que les ponts et les fontaines.

### Décoration des manifestations

L'équipe du centre horticole a assuré 24 décorations pour des manifestations officielles, qui ont occasionné 142 heures de travail. La décoration courante des bureaux et guichets de l'administration nécessite, quant à elle, la confection et la mise en place de 2'000 arrangements fleuris ou de plantes.

### Décoration florale de la ville

Diverses idées ont germé dans l'esprit des jardiniers. Elles ont trouvé leur aboutissement dans les projets dévelop-



Place de la Gare: mosaïciculture



Bacs à fleurs de l'avenue de Gilamont



Parc du Panorama «Les potes âgés»

pés au cours de la saison d'été principalement dans le cadre du fleurissement général de la ville.

Cette année le musée de l'ALIMENTARIUM, fête ses 25 ans. L'occasion de s'associer à cette manifestation pour apporter des propositions de décoration en lien avec cet événement. Ensemble, ce défi a été relevé avec enthousiasme. Aussi, sur le thème « les potagers en vadrouille », diverses initiatives ont été développées en ville :

- **à la place de la Gare** : le grand massif en mosaïciculture a été planté uniquement de condimentaires et d'aromatiques. « Le goût des herbes » a montré à la fois les qualités culinaires mais également d'ornement de ces végétaux. Il a constitué le point de départ d'un parcours en trois étapes conduisant au musée de l'Alimentarium ;
- **au parc du Panorama**, les six carrés de saules installés en 2009 reçoivent une nouvelle activité, résultat du travail des jardiniers aux cheveux blancs du centre de jour du Panorama et de trois classes de petites têtes blondes du collège voisin. Dans ces jardins dit des « potes âgés de 7 à 77 ans », chaque groupe met à profit ses compétences, son expérience et s'enrichit du contact mutuel des générations. Comme au patinage artistique, les conseils des entraîneurs-jardiniers de la ville laisseront libre cours au talent et à l'interprétation de chacun dans les espaces ainsi créés ;
- **sur le quai Perdonnet** : une gamme de plantes potagères et fleuries a accompagné la promenade entre



la Grande Place et la rue du Léman. Composés d'anciennes variétés et de légumes parfois oubliés, les arrangements conjuguèrent à la fois la fonction ornementale et l'utilité en fournissant ponctuellement en libre service des salades, choux, tomates et autres herbes. L'objectif de sensibiliser le public à la grande diversité des espèces cultivées, aujourd'hui tombées en désuétude, a connu un franc succès.

## Entretien des espaces verts

### Zéro-phyto

Année mondiale pour la biodiversité, le service a tenu à marquer l'engagement de la ville pour le respect de la vie. Deux propositions pour aller dans ce sens :

- application d'un nouveau concept de lutte contre les parasites, les maladies des plantes ainsi que la végétation indésirable en espace urbain. Première en Suisse Romande, oser franchir le pas du « zéro-phyto » à l'échelle du territoire – une ville sans chimie – ce qui devrait être incitatif et exemplaire pour chacun, sensible au respect de la nature et intéressé par ces méthodes ;
- acceptation de la présence de plantes sauvages au bord des routes et chemins. Celles-ci doivent faire partie du paysage urbain d'aujourd'hui. La beauté n'est plus le seul critère à considérer. La végétation spontanée, pour autant qu'elle ne constitue pas un obstacle visuel ou une source de nuisance objective participe à la diversité végétale et à la préservation du vivant.

## Entretiens des espaces verts et publics - aménagements

### Les entretiens

#### Le déneigement

A ces tâches spécifiques s'ajoutent le déneigement de l'ensemble des trottoirs, escaliers, parcs et squares des secteurs Nord de la ville ainsi que de la Vieille Ville.

Ces missions s'effectuent de concert et en étroite collaboration avec la Voirie (voir chapitre VOIRIE).

Cet engagement peut avoir diverses conséquences sur les programmes de travail, par exemple sur la taille de certains arbres.

#### Les aménagements

Ces travaux font partie intégrante des missions du secteur. Ils se déclinent sous différentes formes allant de la plantation à la réfection globale d'une surface. Une liste non exhaustive des réalisations importantes :

- réfection complète de la plantation située entre le giratoire du pont de Gilamont et celui de l'avenue de Pra, en apportant une nouvelle composition végétale de rosiers couvre-sol, de lavandes et de graminées. Quatre nouveaux arbres marquent cette berme centrale d'entrée de ville ;
- plantation d'un groupe d'arbustes indigènes sauvages sur les talus bordant le secteur du Rio-Gredon ;
- les bandes médianes de la rue des Chenevières ont été complétées par de nouvelles plantes couvre-sol, en remplacement des cotoneasters, vecteurs de la maladie du feu bactérien ;
- fin des aménagements des places de parc au terrain de football de La Veyre, en y plantant huit érables champêtres ;

- pose du revêtement définitif entre les arbres du secteur Est du boulevard Saint-Martin ;
- plantation ou renouvellement de 18 arbres isolés, notamment à la place Robin, à la rue du Nord, à l'avenue de Gilamont, au quai de Copet, au carrefour d'Entre-deux-Villes, au square de Müllheim, à la rue du Panorama et à l'avenue de Savoie ;
- taille de très grands arbres confiée à une entreprise spécialisée, à relever le superbe équilibre des cèdres du parc du Panorama et du Jardin Doret ;
- taille de sécurité sur les marronniers rouges de la place de l'Hôtel de Ville et sur les tulipiers de Virginie de la Cour-au-Chantre ; ces sujets sont en mauvais état sanitaire et présentent des dangers pour le public. Ils doivent être remplacés ;
- Le petit ruisseau des Toveyres, après une première étape de remise en état effectuée ces dernières années, a été entièrement dégagé des boues provenant des tennis de La Veyre. Cet apport a cessé depuis la mise en réseau séparatif de ce secteur. Depuis, de l'eau de source sans limons alimente ce cours d'eau modeste, mais très important pour la nature.

## Les animations

### ANIMAI

Pour la cinquième année, deux hortultrices et les apprentis horticulteur ont contribué à l'animation de l'après-midi « jardinage » dans le cadre d'Animai. Cette action a obtenu un grand succès. Plus de 150 enfants se sont initiés tout en s'amusant, au semis, à la multiplication et au soin des plantes.

### Atelier découverte

Cette animation, elle aussi intitulée « Jeunesse et Sports », a permis de faire découvrir les plantations et l'utilisation du végétal en ville, à des jeunes de 10 à 15 ans.

### Passeport vacances

Plus de cent participants aux quatre visites des serres de la ville avec travaux de cultures des fleurs et de décoration, deux actions de découverte de la nature en ville par un jeu de piste interactif pour sensibiliser les enfants et enfin une escalade des arbres offrant une approche extraordinaire aux enfants.

## Les places de jeux

### Le projet « LUDO »

Le crédit accordé en mai 2010 pour la réalisation des objectifs en matière de mise à niveau technique et ludique des places de jeux a déjà permis de lancer les études relatives aux espaces du plateau de Pra et du Square de l'Indépendance.

### La gestion courante

La gestion des places existantes a été améliorée par un suivi régulier assuré par la voirie.

Cette mission est importante et indispensable puisqu'elle a pour but de garantir l'état matériel des équipements et de vérifier les conditions de sécurité dans leur environnement immédiat.

La conception de l'espace de jeux du parc de l'Arabie a été revisitée. En effet, le sable en place autour des jeux a occasionné bien des soucis sur l'installation de filtration



**Parc de l'Arabie: jeu de sable**

de la pataugeoire située à proximité. Sur la partie du grand jeu le « bateau échoué », un revêtement en gravier répondant aux normes de sécurité a remplacé le sable. Quant à l'espace avec jeux d'eau, il a été mis en site propre de manière à éviter le transport du sable par les enfants, vers la pataugeoire.

En attendant leur réaménagement envisagé dans le cadre du projet « LUDO », d'autres places ont pu être provisoirement mises en conformité, notamment à la rue de la Byronne et à la place Robin.

Dans le cadre des places de jeux, les collaborateurs chargés de leur maintenance ont activement participé aux cours de formation obligatoires organisés à leur intention, au niveau Suisse.

### La production de déchets verts

Elle s'est élevée à 230 tonnes en 2010. Ce tonnage, stable depuis plusieurs années, semble être le seuil minimal atteignable en fonction de la nature de nos espaces verts et des méthodes actuelles d'entretien.

### Autre activité particulière

Courant juin, avec le concours de l'Union Suisse des Services de Parcs et Promenades, un cours de fauchage à la faux destiné aux services communaux de Suisse Romande a été organisé à Vevey. En deux jours, plus de 35 personnes ont pu se familiariser avec cet outil, dont le retour en grâce est vivement soutenu par les organisations professionnelles.

### Arbres du domaine public

Les platanes du quai Perdonnet ont fait l'objet d'une importante intervention. Ils sont aujourd'hui affaiblis et présentent un âge respectable de quelque 120 ans pour les plus anciens.

Lors des contrôles entrepris au cours de la taille hivernale, il a été constaté une dégradation considérable de leur état en 10 ans. L'examen complet effectué en mars a confirmé qu'il était nécessaire de procéder à l'abattage de douze d'entre eux et à un élagage de sécurité sur vingt-trois autres sujets. Après une communication de circonstance adressée à un large public, les travaux ont eu lieu au mois de juin. Ces interventions ont permis de réduire temporairement les risques. Le remplacement de cette allée caractéristique de Vevey et de ses quais est à très court terme inéluctable.

Une requête d'abattage, pour les pins situés devant la



**Platane élagué du quai Perdonnet**

Gare, a fait l'objet d'une procédure d'affichage au pilier public sur 20 jours. Deux oppositions ont été enregistrées. Le dossier est en cours de traitement.

### Arbres du domaine privé

Depuis l'application transitoire des dispositions de la LPNMS et de son règlement d'application, le secteur parcs et jardins est régulièrement sollicité par les propriétaires afin de répondre aux demandes d'abattage sur domaine privé.

Suivant en cela la décision de la Municipalité qui lui délègue cette compétence, le service délivre une autorisation d'abattage lorsque le cas est de minime importance ou ne justifie pas de compensation. Dans tous les autres cas, les demandes sont affichées au pilier public durant vingt jours, à la suite de quoi, la Municipalité statue sur la requête, une autorisation d'abattage étant en principe assortie d'une mesure de compensation par une nouvelle plantation, ou, si la parcelle est déjà suffisamment arborisée, en considérant la végétation existante.

En 2010, dix-neuf requêtes d'abattage concernant trente-et-un arbres ont été transmises à la direction des espaces publics. Quatre d'entre elles ont fait l'objet d'une procédure d'affichage au pilier public de 20 jours. Une opposition a été enregistrée et réglée après conciliation entre les parties qui ont décidé de maintenir, après élagage, deux des trois arbres concernés par la demande.

### Cimetière de Saint-Martin

#### Entretien et aménagements

L'entretien et l'aménagement général du domaine de Saint-Martin et de ses tombes, les inhumations de corps et de cendres ainsi que les autres tâches annexes relatives à l'activité du centre funéraire emploient cinq collaborateurs.

Ces derniers ont également procédé à l'aménagement des allées et à l'engazonnement des secteurs désaffectés en début d'année.

La réfection de murets de soutènement et de six fontaines a été confiée à des entreprises de maçonnerie.

| Inhumations de corps       |           | Inhumations de cendres           |            |
|----------------------------|-----------|----------------------------------|------------|
| Tombes à la ligne de corps | 11        | Tombes cinéraires nouvelles      | 15         |
| Concessions de corps       | 7         | Concessions cinéraires nouvelles | 3          |
| Tombes enfants             | —         | Tombes ou concessions existantes | 29         |
|                            |           | Jardin du Souvenir               | 65         |
| <b>Total</b>               | <b>18</b> | <b>Total</b>                     | <b>112</b> |

| FLUCTUATION DES DECES/INHUMATIONS/INCINERATIONS 2001 - 2010 |              |              |              |              |              |              |              |              |              |              |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Années  | 2001         | 2002         | 2003         | 2004         | 2005         | 2006         | 2007         | 2008         | 2009         | 2010         |
| <b>Personnes veveysannes décédées</b>                       | 165          | 161          | 143          | 151          | 160          | 158          | 141          | 143          | 159          | 148          |
| <b>Personnes veveysannes incinérées</b>                     | 118          | 130          | 105          | 112          | 124          | 133          | 113          | 126          | 143          | 128          |
| <b>Personnes veveysannes inhumées</b>                       | 31           | 20           | 16           | 24           | 34           | 25           | 28           | 17           | 16           | 20           |
| <b>Inhumations autres provenances</b>                       | 9            | 5            | 21           | 9            | 6            | 8            | 9            | 5            | 7            | 9            |
| <b>Rapport incinérations veveysannes/décès totaux en %</b>  | <b>71.52</b> | <b>80.75</b> | <b>73.43</b> | <b>74.17</b> | <b>77.50</b> | <b>84.18</b> | <b>80.14</b> | <b>88.11</b> | <b>89.94</b> | <b>86.49</b> |
| <b>Rapport inhumations veveysannes/décès totaux en %</b>    | <b>18.79</b> | <b>12.42</b> | <b>11.19</b> | <b>15.89</b> | <b>21.25</b> | <b>15.82</b> | <b>19.86</b> | <b>11.89</b> | <b>10.06</b> | <b>13.51</b> |
| <b>Total Inhumations</b>                                    | 40           | 25           | 37           | 33           | 40           | 33           | 37           | 22           | 23           | 29           |

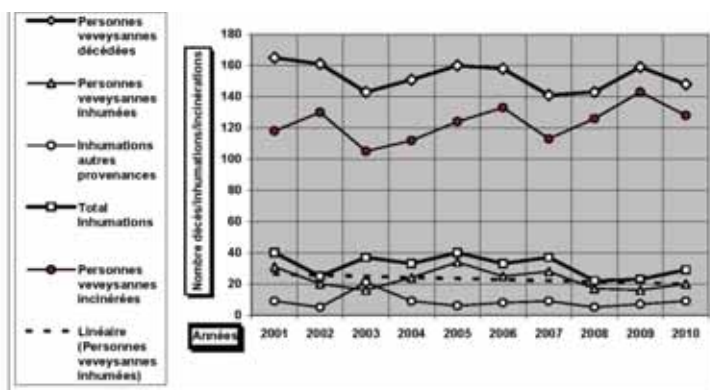


Illustration 2 : Tableau et graphique évolution des inhumations et incinérations

## Gestion des secteurs

Dans 94 cas la mise en terre des cendres sur une tombe déjà existante ou au Jardin du Souvenir a été préférée à l'inhumation dans une nouvelle tombe.

Les statistiques nous permettent de connaître avec précision l'évolution du mode de sépulture et ainsi d'adapter l'occupation des secteurs aux besoins des inhumations.

## PROJETS DE LA DIRECTION DES ESPACES PUBLICS

Deux projets importants restent inscrits au programme de la direction, notamment :

- le regroupement des activités d'entretien du domaine public des secteurs voirie et parcs & jardins, à la route des Entrepôts 9. L'étude préliminaire et de faisabilité

a démontré la faisabilité du projet. L'étude technique doit démarrer incessamment ;

- à long terme, la production horticole communale. L'intégration de cette option dans l'étude du PPA de La Veyre d'en Haut. Le projet est en cours d'évaluation. D'autres projets concernent plus spécifiquement la gestion courante du patrimoine public, par exemple :
- le programme sur cinq ans pour le remplacement d'arbres d'avenue ; un préavis au Conseil communal sera déposé au printemps 2011 ;
- la rénovation de certains édicules et l'introduction de WC publics automatiques à des endroits stratégiques ; le projet technique doit s'engager dès 2011 ;
- la réhabilitation des fontaines monumentales du Guerrier, à la rue du Centre et de la Tour de l'Horloge, à la rue d'Italie ; cet objet fera l'objet d'une demande de crédit au courant 2011.

*Marcel Martin, municipal  
Gérard Amoos, chef de service*

## Lexique

|            |  |
|------------|--|
| OSEO:      | Oeuvres Suisses d'entraide ouvrière                            |
| ORP:       | Office régional de placement                                   |
| b.a.:      | Bonne action   |
| LPNMS:     | Loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites |
| photos EP: | Eclairage public   |



# **Sécurité Riviera**

## **(Association de communes)**

Le rapport de gestion 2010 de Police Riviera est visible sur le site internet: [www.police-riviera.ch](http://www.police-riviera.ch).

**RAPPORT**  
**DE GESTION**  
2 0 1 0



# **Service de défense incendie et secours**

**RAPPORT  
DE GESTION**  
2 0 1 0

## Le prochain défi du CRDIS Riviera Une intégration harmonieuse à la plate-forme Sécurité Riviera

### Généralités

Le bilan de l'année 2010 se présente comme suit : la gestion draconienne de nos ressources humaines en intervention, la réorganisation par l'Etablissement cantonal d'Assurance (ECA) des procédures d'alarme, l'intensification des excellentes collaborations entre les plateformes du district, la mobilisation des permanents actuellement à disposition dans les différents centres régionaux, l'excellence de la formation de nos collaborateurs volontaires, nous ont permis une fois encore d'assumer avec efficacité la tâche principale qui incombe à notre service à savoir :

Assurer la sécurité d'une population de 80'000 âmes, 24h/sur 24 et tous les jours de l'année. Mais ça ne suffira plus !

Les contraintes économiques, structurelles et organisationnelles auxquelles les collectivités publiques et les entreprises privées doivent faire face, rendront toujours plus difficile l'engagement de personnel durant les heures ouvrables. Depuis 2 ans déjà, nous martelons le même message, le renforcement des ressources humaines permanentes dévolues exclusivement aux services de défense incendie et secours de notre région est nécessaire. Pour que des propositions concrètes puissent être pré-

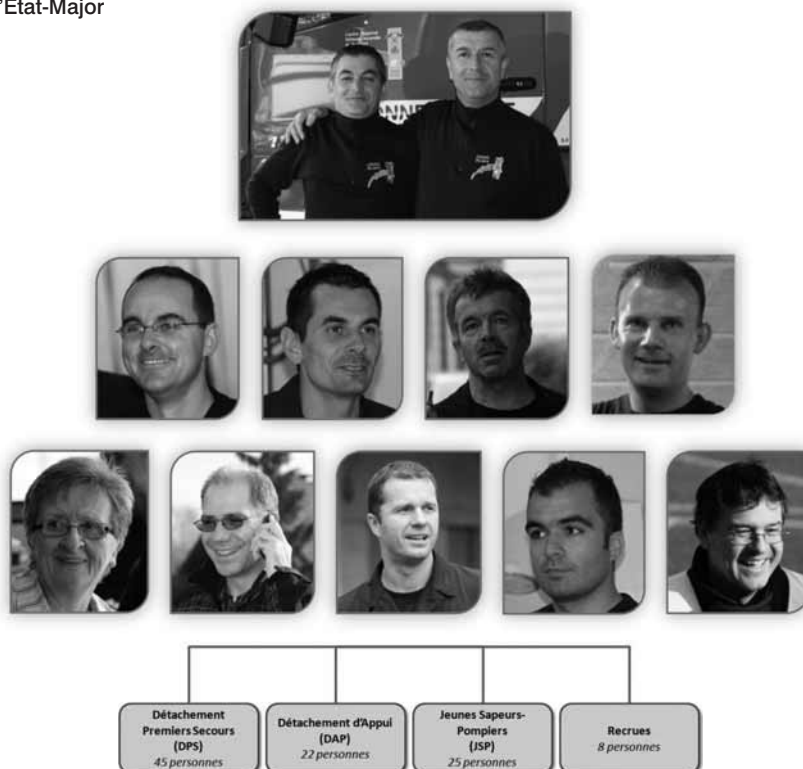


sentées à nos Autorités, les responsables des plateformes de notre région planchent actuellement sur une intégration rapide des SDIS à la plate-forme Sécurité Riviera.

### Les ressources humaines

Le Centre régional est composé de 100 Sapeurs-Pompiers, hommes et femmes (97 volontaires et 3 permanents) répartis comme suit :

#### Composition de l'Etat-Major



### **Personnel permanent**

L'appui indispensable que nous apporte notre personnel permanent dans le bon fonctionnement de notre service, ne se limite pas seulement au domaine de l'intervention, mais ces collaborateurs déchargent passablement le personnel volontaire en assumant les tâches suivantes :

- Entretien des véhicules, du matériel et des infrastructures
- Gestion administrative du service, suivi administratif, facturation, traitement des contentieux
- Suivi et entretien des réseaux d'eau de nos deux communes
- Préparation et élaboration des exercices
- Visite d'établissements publics et privés, formation du personnel de ces établissements, élaboration des dossiers d'intervention
- Prévention
- Police du feu (surveillance du respect des normes Défense Incendie dans le cadre de travaux de rénovation et de construction)
- Entretien, en collaboration avec l'Etat-Major, de relations privilégiées avec les chefs de service de nos deux communes.

### **Admissions**

- 8 jeunes recrues ont été incorporées en 2010 et ont suivi le cours de formation de base cantonal, ainsi que l'école de formation régionale.
- 1 jeune sapeur-pompier, au bénéfice de la plus haute distinction dans le domaine des JSP (Flamme 3), a rejoint lui aussi le Détachement d'appui.

### **Départs**

Suite à l'atteinte de la limite d'âge, pour des raisons professionnelles ou personnelles, ce sont 9 collaborateurs qui ont quitté le CRDIS en 2010, dont non moins de 4 membres de l'Etat-Major. Il est à relever que durant toute l'année 2010, l'un des objectifs primordiaux des responsables de notre Centre, était d'accompagner les successeurs à ces postes clés. L'excellent esprit de collaboration qui a régné entre les membres sortants et leurs successeurs, a permis de préparer cette importante transition dans un climat constructif.

### **Promotions au 1<sup>er</sup> janvier 2011**

- Au grade de caporal : Olivier Bovay
- Au grade de sergent : Jean-Pierre Schaad
- Au grade de premier lieutenant : Juan Vazquez et Bruno Alves
- Au grade de major : Jean-Laurent Delacrétaz

### **Nouvelles fonctions au 1<sup>er</sup> janvier 2010**

Bien que déjà passablement engagés, les collaborateurs suivants ont accepté d'assumer de nouvelles responsabilités :

- A la fonction de responsable des Jeunes Sapeurs-Pompiers: Jean-Pierre Schaad
- A la fonction de chef de section: Bruno Alves
- A la fonction de Chef Détachement Premiers Secours: Stéphane Boulenaz
- A la fonction de remplaçant du Commandant: Laurent Quillet
- A la fonction de Commandant du Centre régional : Jean-Laurent Delacrétaz

### **Organisation des sections du Détachement de Premiers Secours**

Après mûre réflexion, et une difficulté évidente à garnir convenablement 4 sections de nuit, nous avons proposé à nos intervenants de restructurer notre organisation d'intervention de nuit.

La proposition de réduire de 4 à 3 sections, respectivement à 6 groupes d'intervention a obtenu un écho plus que favorable, et nous a incité à mettre en place cette nouvelle structure dès le début du mois de janvier.

Après quelques mois de fonctionnement déjà, de nombreux avantages ont pu être identifiés :

- La difficulté récurrente à garnir tous les groupes ont contraint plusieurs collaborateurs à assurer de multiples permanences. Cette situation n'était plus acceptable. Nous avons de cette façon pu « égaliser » les contraintes d'intervention de nos collaborateurs.
- Cette réduction nous a également permis de mettre à la tête de chacune des trois sections, deux chefs, ce qui a permis une certaine souplesse dans la répartition des permanences.
- Enfin, le cycle de permanence ayant été sensiblement réduit, il a permis à chaque groupe d'intervenir de manière plus régulière.

La structure des groupes de nuit se présente comme sur la page suivante.

### **Formation**

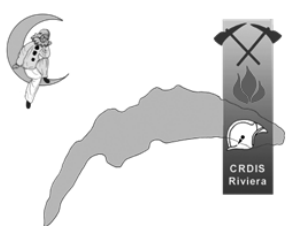









Le capitaine Laurent Quillet, appuyé par son équipe de 20 formateurs, dont 10 instructeurs fédéraux ont permis de maintenir un excellent niveau de formation à l'ensemble de nos collaborateurs.

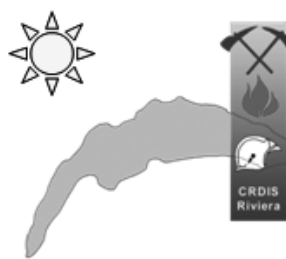
Cette équipe a dispensé plus de 5'000 heures d'instruction en 2010, complétées de plus de 120 journées de cours de formation auprès de l'Etablissement Cantonal d'Assurance.

Les domaines d'engagement de notre Centre régional sont si vastes que la structure de formation de notre service est incontestablement un élément clé dans la réussite de nos missions.

Les thèmes principaux traités durant l'année ont été :

1. Sanitaire. Il est à relever que notre Centre a été précurseur dans le domaine de la formation au massage cardiaque et à la défibrillation semi-automatique. Chacun des membres intervenants de notre Centre a reçu une formation dispensée par des professionnels de la santé. Dans ce même ordre d'idée, nous nous sommes donnés les moyens d'équiper nos véhicules d'intervention de 3 défibrillateurs semi-automatiques.
2. Secours routiers. Tout au long de l'année, nous avons consolidé nos processus d'intervention, qui a d'ailleurs fait des émules dans le canton.
3. Défense contre les hydrocarbures. En parfaite collaboration avec le Service des Eaux, Sols et Assainissement, un programme de formation très varié, a permis de consolider les connaissances de nos collaborateurs sur le matériel très spécifique utilisé dans ce domaine.
4. Défense chimique. Cette année encore, notre centre s'est donné les moyens d'effectuer un exercice d'envergure au centre de formation CIMO à Monthey. Il est à relever que le bilan effectué en fin de journée, où tout notre personnel était présent, a été extrêmement positif.

|   |  |  |  |   |  |
|---|--|--|--|---|--|
|    |  | <p><b>Groupe EM</b></p> <p>Officier EM<br/>Officier EM<br/>Officier EM<br/>Officier EM</p>                               |  | <p><b>DPS</b></p> <p><b>Groupes nuit</b></p>  |  |
| <p><b>Section E</b></p>   |  | <p><b>Section F</b></p>  |  | <p><b>Section G</b></p>   |  |
| <p>Chef de section</p> <p><b>E1</b></p> <p>Chef de groupe</p> <p>Sapeur<br/>Sapeur<br/>Sapeur<br/>Sapeur</p>                      | <p>Chef de section</p> <p><b>E2</b></p> <p>Chef de groupe</p> <p>Sapeur<br/>Sapeur<br/>Sapeur<br/>Sapeur</p> | <p>Chef de section</p> <p><b>F1</b></p> <p>Chef de groupe</p> <p>Sapeur<br/>Sapeur<br/>Sapeur<br/>Sapeur</p>             | <p>Chef de section</p> <p><b>F2</b></p> <p>Chef de groupe</p> <p>Sapeur<br/>Sapeur<br/>Sapeur<br/>Sapeur</p> | <p>Chef de section</p> <p><b>G1</b></p> <p>Chef de groupe</p> <p>Sapeur<br/>Sapeur<br/>Sapeur<br/>Sapeur</p>              | <p>Chef de section</p> <p><b>G2</b></p> <p>Chef de groupe</p> <p>Sapeur<br/>Sapeur<br/>Sapeur<br/>Sapeur</p> |
| <p> <b>Sapeur intervenant</b></p>                |  | <p> <b>Sapeur intervenant</b></p>       |  | <p> <b>Sapeur intervenant</b></p>       |  |
| <p> <b>Sapeur en formation DPS</b></p>           |  | <p> <b>Sapeur en formation DPS</b></p>  |  | <p> <b>Sapeur en formation DPS</b></p>  |  |
| <p> <b>Sapeurs en formation ARI</b></p>          |  | <p> <b>Sapeurs en formation ARI</b></p> |  | <p> <b>Sapeurs en formation ARI</b></p> |  |
| <p>Les résultats très positifs rencontrés en 2010, confortent l'Etat-Major dans l'idée de maintenir cette nouvelle structure.</p> |  |  |  |   |  |

|   |  |  |  |   |  |
|---|--|--|--|---|--|
|    |  | <p><b>Groupe EM</b></p> <p>Officier EM<br/>Officier EM<br/>Officier EM<br/>Officier EM</p> |  | <p><b>DPS</b></p> <p><b>Groupes jour</b></p>  |  |
| <p><b>Groupe A1</b></p> <p><b>Chef de section</b></p>   |  | <p><b>Groupe A2</b></p> <p><b>Chef de section</b></p>                                      |  | <p><b>Groupe B</b></p> <p><b>Section renfort</b></p>  |  |
| <p><b>A 11</b></p> <p>Sapeur<br/>Sapeur<br/>Sapeur</p>  | <p><b>A 12</b></p> <p>Sapeur<br/>Sapeur<br/>Sapeur</p> | <p><b>A 21</b></p> <p>Sapeur<br/>Sapeur<br/>Sapeur</p>                                     | <p><b>A 22</b></p> <p>Sapeur<br/>Sapeur<br/>Sapeur</p> | <p>Sapeur</p> <p>Sapeur</p> <p>Sapeur</p> <p>Sapeur</p> <p>Sapeur</p> <p>Sapeur</p> <p>Sapeur</p> <p>Sapeur</p> <p>Sapeur</p> |  |
| <p>L'organisation de jour se base sur le même principe à la différence près que seuls 12 collaborateurs répartis dans 2 groupes, assurent toutes les interventions de jour. Ici, il est important de relever les faits suivants : ces 12 collaborateurs assument à eux seuls près de la moitié des interventions, et sont de ce fait très sollicités. Ce constat qui se perpétue d'année en année, nous conforte dans l'idée qu'il est absolument indispensable, comme nous l'avons mentionné en préambule, de soutenir cette structure volontaire en renforçant l'effectif du personnel permanent. Cette démarche ne pourra en aucun cas être mise en œuvre par notre Centre régional seul, mais devra faire partie de la réflexion régionale.</p> |  |  |  |   |  |



La qualité de la gestion de ce type d'engagement par nos chefs d'intervention, et l'efficacité d'engagement de moyens complexes par nos collaborateurs, nous conforte dans l'idée du niveau d'excellence que notre Centre a atteint dans ce domaine.

5. Protection respiratoire. Depuis plusieurs années déjà, le capitaine Laurent Quillet anime un groupe de formateurs régionaux. Cette équipe élabore des programmes de formation communs dans ce domaine. Cette démarche a pour objectif de garantir une parfaite complémentarité des intervenants des SDIS de notre région.
6. Ecole de conduite. Notre centre a la chance de pouvoir disposer en la personne de capitaine Roland Delafontaine moniteur d'auto-école diplômé. La qualité de la formation dispensée dans le cadre des écoles de conduite explique un taux de réussite de 100% aux examens d'obtention du permis C1. Cette année, nous avons ajouté un module de formation très spécifique. En effet, nous avons permis à nos cadres de suivre un cours de conduite en situation d'urgence, et de se familiariser aux comportements parfois surprenants de nos véhicules d'intervention. Bien que relativement onéreuse, cette formation fait maintenant partie intégrante du cursus de formation de tous nos chauffeurs C1. L'originalité et la pertinence de ce cours a interpellé l'Etablissement Cantonal d'Assurance qui nous l'espérons inclura cette formation dans le cadre des cours cantonaux.
7. Pilotes bateau. Notre responsable de la formation des pilotes bateau, le très performant et passionné lieutenant Christian Borer a poursuivi la restructuration de notre équipe, améliorant par un programme de formation très pointu, leur niveau de compétence.
8. Instruction permanente. Ce module de formation permet à chaque chef de section de donner une formation continue à leurs collaborateurs dans des domaines très spécifiques. Elle permet d'acquérir des automatismes et de renforcer l'esprit de groupe.
9. Formation du Détachement d'Appui (DAP). Sous la houlette du lieutenant Bruno Alves, cette entité se renforce d'année en année, pour devenir en 2010 un véritable vivier de nos groupes d'intervention. Incontestablement l'enthousiasme communicatif de ce collaborateur, allié à ses compétences de conduite humaine, a permis de générer une dynamique de groupe communicative.
10. Formation des recrues. Une action de recrutement régionale efficace nous a permis d'engager 9 nouveaux collaborateurs en 2010. Ce groupe de jeunes filles et de jeunes gens, a pu bénéficier d'une instruction centralisée avec une trentaine d'autres collègues du district. A l'issue de leur formation, ces jeunes gens ont été accueillis par les responsables du service à l'occasion d'une cérémonie officielle. Notre centre a toujours été soucieux d'entretenir et cultiver l'esprit de corps et de camaraderie.
11. Formation des jeunes Sapeurs-Pompiers. Assumant le double rôle de responsable des JSP de la PF Riviera et des cadets des 4 PF, le premier-lieutenant Philippe Doll s'est concentré cette année sur l'encadrement de son successeur le caporal Jean-Pierre Schaad afin de garantir la pérennité de l'excel-

lent niveau de formation. Nous profitons ici de le remercier pour son énorme investissement consenti durant ces années à l'encadrement de nos jeunes.

Il a su également motiver et entraîner une équipe de jeunes cadets qui s'est brillamment distinguée à un concours fédéral à Hirschthal.

12. L'Etat-Major. Encore une fois, notre service a innové. Dans toute la palette des cours, et elle est vaste, mise à disposition de nos sapeurs-pompiers, un type de formation fait cruellement défaut : « la conduite humaine ». Fort de ce constat, l'Etat-Major a tout mis en œuvre, et grâce à l'appui du service du personnel de la ville de Vevey, pour organiser un cours « Management et conduite humaine » pour nos cadres.

### **Exercices particuliers et d'envergure**

En collaboration avec le médecin urgentiste Nicolas Kirchner, notre Centre Régional a mis à disposition l'infrastructure, le matériel et le personnel qualifié pour assurer la logistique d'un cours d'engagement pré-hospitalier avec des médecins urgentistes en formation.

Notre centre, encore une fois, a démontré sa vocation de collaborer avec les différents partenaires «feux bleus».

C'est par ces échanges extrêmement constructifs que les différents partenaires apprennent à mieux se connaître, et de ce fait, de travailler de manière plus efficiente en intervention.

### **Formation continue du personnel de Police Riviera**

Grâce à des contacts privilégiés que notre centre entretient avec Police Riviera et aux échanges réguliers, nous avons dispensé, d'un commun accord, une formation théorique au personnel de Police. La protection civile et les ambulanciers du centre de secours et d'urgence de notre région ont également participé à ces échanges. Buts de l'opération: mieux se connaître; par définition mieux se comprendre; et la finalité mieux s'entraider en intervention.

### **Cours feux bleus**

Cette année encore, notre Centre a organisé cette importante activité régionale qui réunit tous les organismes feux bleus de notre région (Police Riviera, Gendarmerie, CSU (ambulanciers), Protection civile, Services Défense Incendie). Le thème principal abordé cette année «gestion du cas prédominant». Des spécialistes de chacune des entités représentées ont pu expliquer à leurs collègues quelles étaient leurs propres attentes lors d'un engagement de grande envergure. Pour clore en beauté cette matinée d'échanges, un officier de la gendarmerie vaudoise a développé lors d'un exposé fort intéressant, la chronologie d'un engagement secours routier de très grande envergure.

### **Cours cantonal PR 14**

Grâce à la bienveillance de l'Etablissement Cantonal d'Assurance, ce cours est l'un des rares à être décentralisé, et notre centre, pour la sixième année consécutive, l'a organisé et a assuré sa logistique.

L'objectif de ce cours est de transmettre les bases méthodologiques aux futurs formateurs protection respiratoire du canton.

## Les véhicules – le matériel

Le CRDIS dispose de:

- 12 véhicules d'intervention dont :
  - 4 véhicules appartenant au CRDIS Riviera
  - 7 véhicules appartenant à l'Etablissement cantonal, dont le désinvestissement de véhicule pionnier léger
  - 1 véhicule appartenant au Service des eaux sols, et assainissement
- 12 remorques dont :
  - 11 remorques appartenant au CRDIS Riviera
  - 1 remorque appartenant au Service des eaux sols, et assainissement
- 2 bateaux dont :
  - 1 bateau appartenant au CRDIS Riviera
  - 1 bateau appartenant au Service des eaux sols, et assainissement
- 1 élévateur appartenant au CRDIS Riviera

Une grande partie des frais d'entretien de ces véhicules sont pris en charge par les services cantonaux suivants :

- Etablissement Cantonal d'Assurance
- Service des eaux, sols et assainissement
- Service de l'environnement et de l'énergie

Cette répartition des moyens permet de réduire considérablement les coûts de fonctionnement et d'entretien des divers véhicules et matériels.

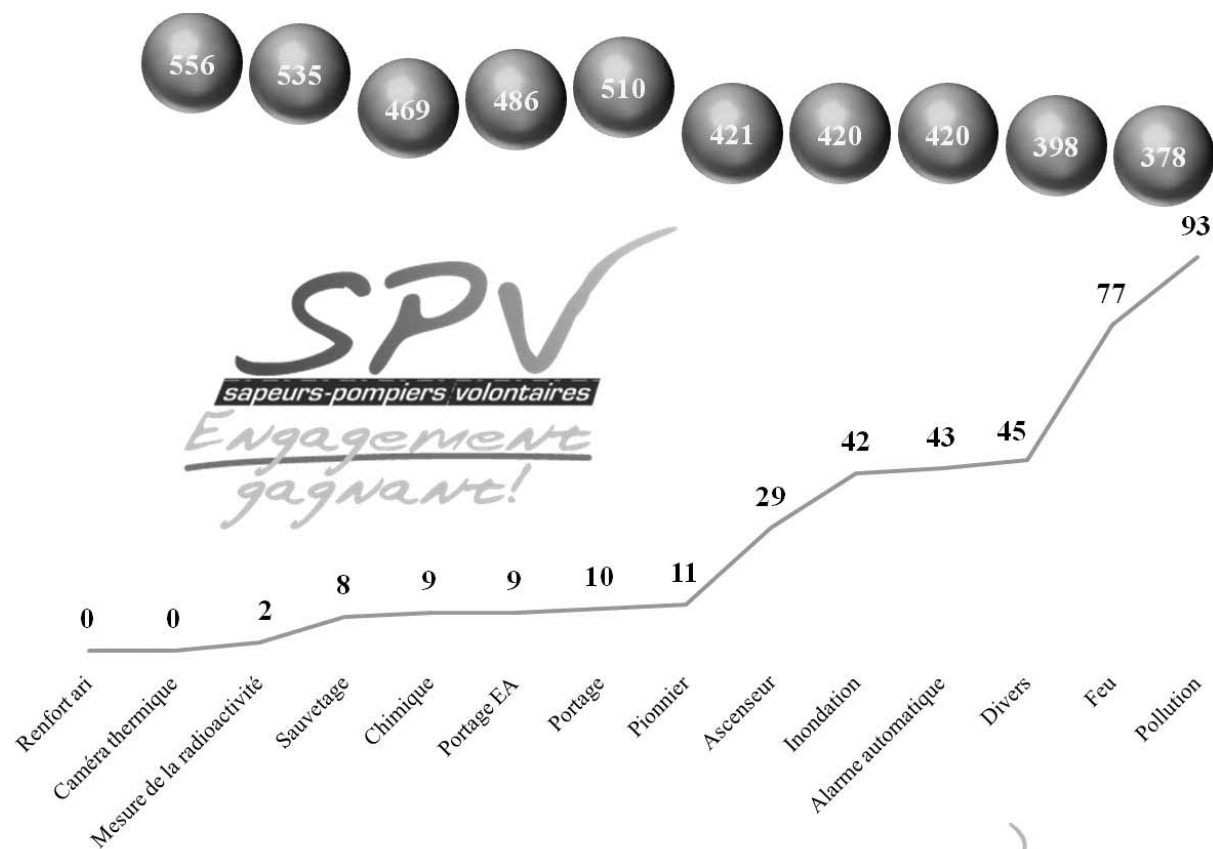
Le solde à charge des communes de Vevey et de La Tour-de-Peilz est ainsi fortement réduit.

Nous tenons à relever ici l'implication importante de notre centre dans le développement de nouveaux matériels mis à disposition par l'Etablissement Cantonal d'Assurance et les différents services cantonaux. En effet, la compétence technique de notre responsable du matériel le capitaine Laurent Quillet a fortement contribué à leur développement et leur amélioration. Plus-value pour notre centre : pouvoir disposer en primeur de ces nouveaux équipements.

Il reste néanmoins un investissement que notre centre

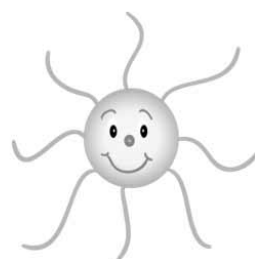
## Les interventions

En 2010, le personnel du CRDIS a assuré 379 interventions. Elles se composent de la manière suivante :



**51.1%**

**48.9%**



souhaite obtenir en 2011. Le remplacement d'un véhicule de transport de personnes polyvalent, qui cumule déjà plus de 24 années de bons et loyaux services. L'Etat-Major présentera en temps voulu ce dossier à nos Autorités.

**Régionalisation**

L'organe de coordination régional, composé des commandants des 4 plates-formes de notre région, a décidé, au vu de la situation que nous avons relatée en introduction, de réactiver l'intégration à la plate-forme Sécurité Riviera.

Cette décision prise, et grâce aux conseils avisés de Mme Colette Rossier, cheffe de service du bureau des affaires intercommunales, un dossier circonstancié a été présenté à la Conférence des syndicats du 24 novembre dernier. A l'issue de cette présentation, le message de nos Autorités a été clair, mandat nous a été donné de faire des propositions concrètes afin d'atteindre les objectifs ci-dessous:

Les responsables des SDIS régionaux se sont fixés un échéancier ambitieux afin qu'ils puissent répondre aux attentes de nos Autorités d'ici la fin du premier semestre 2011.

Pour rappel, l'implication des cadres de notre centre au profit de la région n'est plus à démontrer. Jugez plutôt :

- Capitaine Laurent Quillet, responsable de la formation des cadres Protection respiratoire de la région, ainsi que des jeunes recrues dans ce domaine.
- Capitaine Yves Gaillard, responsable régional des Jeunes sapeurs-pompiers
- Premier lieutenant Philippe Doll, responsable régional des cadets
- Lieutenant Patrick Chappuis, responsable de l'école de formation régionale des recrues.

Le message est clair, notre centre démontre une réelle volonté «sincère» d'adhérer au processus de régionalisation.

**Objectifs 2011**

La nouvelle équipe Etat-Major 2011 s'est fixée les 3 objectifs ambitieux suivants :

1. Intensifier notre engagement au niveau de la formation régionale
2. Renforcer et consolider nos structures d'intervention
3. Poursuivre et accélérer la réflexion du processus d'intégration à la plate-forme Sécurité Riviera

Depuis plusieurs années, notre service a entretenu ce que nous appelons « nos valeurs sûres » et qui font partie désormais de la charte de notre service.

- Respect
- Camaraderie
- Esprit d'équipe
- Humilité
- Empathie

Encore une fois, l'être humain et les relations qu'il entretient avec les autres, sont au centre de nos préoccupations.

Impossible de conclure sans remercier très chaleureusement tous nos collaborateurs ainsi que leur famille, pour leur engagement au profit de la collectivité.

Merci à eux, et ... bon vent à la nouvelle équipe Etat-Major du CRDIS Riviera.

**Constats**

**Eléments de réflexion**

Notre organisation: «un colosse aux pieds d'argile!»

- ⇒ Mobilité accrue du personnel
- ⇒ Evolution de la société
- ⇒ Coût de la vie dans notre région
- ⇒ Contraintes professionnelles
- ⇒ Disponibilité durant les heures ouvrables
- ⇒ Formation et disponibilité contraignantes
- ⇒ Exigences techniques élevées
- ⇒ Responsabilités

*« Travailler ensemble est la réussite! »*

**Objectifs**

Court terme

- ⇒ Gestion centralisée de l'administration des SDIS du district
- ⇒ Identification précise des besoins
- ⇒ Renforcement des structures permanentes, implication des communes et des chefs de service


Moyen terme

- ⇒ Création d'un Etat-major régional
- ⇒ Gestion centralisée de l'organisation des SDIS
- ⇒ Gestion financière commune

Long terme

- ⇒ Centralisation des ressources (toutes?)

*« Travailler ensemble est la réussite! »*



*Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2009: néant*

*Lionel Girardin, municipal  
maj. Michel Santus, commandant*



# Culture

**RAPPORT  
DE GESTION**  
2 0 1 0

## Un investissement payant

# La culture, élément moteur de l'attractivité veveysanne

### Généralités

Le service culturel est placé sous la direction de la Municipale Madeleine Burnier. L'année 2010 a été la septième année de fonction de M. Stoll. Le service tient sa ligne directrice: développer les relations entre les milieux culturels, économiques et touristiques de la région, tout en faisant du label «Vevey, ville d'images» une réalité perceptible. Après avoir mis l'accent sur l'assainissement des structures en difficultés financières, sur la consolidation de l'offre culturelle veveysanne dans son ensemble et son rayonnement, le délégué a axé ses efforts sur la mise en valeur de ce label. En ce sens, il dirige l'opérationnel de toute une série de projets voués à cet objectif (Festival Images, Quai N°1, PictoBello), répondant ainsi à une partie du mandat qui lui a été confié lors de son engagement. Dans les faits, il cumule depuis 2008 la fonction de délégué à la culture et celle de directeur du Festival Images.

Le service culturel poursuit aussi l'important travail de mise en réseau du service et des acteurs culturels veveysans au sein des structures cantonales et fédérales concernées. Ce travail se traduit par une présence régulière au sein des différentes commissions fédérales et cantonales, mais aussi par la création en 2008/2009 d'une cellule de coordination en matière culturelle entre les villes de Vevey, Lausanne, Nyon et Renens; le délégué à la culture de chacune de ces villes est présent de sorte à identifier les problématiques transversales qui pourraient être résolues en commun.

### Administration Collaborateurs

Cinq collaborateurs à temps partiel sont subordonnés directement au délégué à la culture : quatre à charge de la ville et un à charge de la Fondation Vevey, ville d'images.

1. M. Daniel Chappuis, organiste de la ville de Vevey depuis 2008.
2. et 3. M. Georges Cardis et son épouse, préposés aux temples (125%).
4. M<sup>me</sup> Brigitte Greaves, secrétaire à 50%.
5. Côté Festival Images, le secrétaire général de la Fondation Vevey ville d'images, Raphaël Biollay est contractuellement sous la responsabilité du délégué à la culture dans le cadre de son 80%; il fonctionne de fait comme un adjoint du délégué à la culture pour les projets liés au Festival Images; toutefois, son employeur est la Fondation Vevey, ville d'images.

### Mandats

1. En février 2010, la Municipalité a accepté que le service culturel engage une adjointe à 50% pour un man-

dat jusqu'au 31 décembre 2010. Ce 50% a permis d'assurer le suivi de certains projets (Rocking Chair, Dansomètre, PictoBello, Fête de la Danse) et de pouvoir enfin mieux répondre aux attentes des autres services. La nécessité de ce poste ayant été avérée, la Municipalité ainsi que le Conseil communal ont accepté en décembre 2010 la création d'un poste fixe d'adjointe au délégué à la culture à 80% dès le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

2. Le délégué à la culture a également donné d'autres mandats à des tiers comme par exemple la programmation et le soutien à la coordination de PictoBello. Différents mandats de graphisme pour le service culturel ont été alloués. Par ailleurs, la collection d'histoire naturelle n'a plus de conservateur. Un mandat est donné au musée cantonal de zoologie pour la surveillance des pièces.

L'ensemble de ces mandats a été couvert par la ligne budgétaire prévu à cet effet.

### Activités 2010 du service culturel

Service ouvert au public, le service culturel répond à de multiples sollicitations, telles que : traitement des demandes de subventions, information sur les manifestations en cours, information sur les lieux culturels, mise à disposition d'adresses utiles, mise en réseau des acteurs culturels, conseils pour l'élaboration de dossiers et aide pour la recherche de financement, analyses de faisabilité des divers projets, orientation vers les autres services communaux, etc. De plus, le service étudie les dossiers qui lui sont transmis par la Municipalité et qui touchent aux affaires culturelles. M. Stoll participe également aux séances de divers conseils de fondations et comités d'associations soutenues par la Ville. Depuis 2004 le service s'attache à être l'interlocuteur privilégié des professionnels et semi-professionnels des milieux culturels ainsi que des institutionnels et des politiques. La constitution de la SDV (Société de développement de Vevey) en 2007 permet d'assurer la diversité de l'offre puisque la SDV prend en charge les activités relevant de l'animation de la ville. Le service culturel ne traite pas les demandes concernant les écoles (danse, théâtre, etc) : celles-ci ne relèvent ni de ses compétences ni de ses budgets.

### Communication

#### Agenda Riviera

Distribué 6 fois par année à l'intégralité des ménages du district, avec un tirage de 45'000 exemplaires, l'Agenda Riviera a trouvé son rythme de croisière. Il s'agit d'un véritable projet intercommunal géré par le service culturel de Vevey.

#### Affichage culturel

La ville dispose de six réseaux d'affichage (120 surfaces) culturel F4-SGA comprenant chacun 20 à 25 emplace-

ments. Ces réseaux sont mis gratuitement à disposition des principaux partenaires culture et loisirs de la ville. Le service culturel en gère le calendrier ; un réseau est en permanence dévolu aux besoins du délégué à la communication. Au nom des collaborations intercommunales, le service essaie de satisfaire aussi les demandes émanant de Montreux et des communes voisines (échanges). L'alternative (affichettes A2) mise en place en 2007 avec la société «Affichage vert» a fait ses preuves en 2008, 2009 et 2010.

### Site Internet

La rubrique culture du site internet [vevey.ch](http://vevey.ch) comporte tous les liens vers les institutions et associations qui composent le tissu culturel veveysan. D'autres sites ont été créés par le service culturel afin de répondre à des besoins spécifiques:

[www.quai1.ch](http://www.quai1.ch) / [www.pictobello.ch](http://www.pictobello.ch) / [www.images.ch](http://www.images.ch).

### Signalétique culturelle

Le service culturel a entamé le chantier d'un projet de signalisation culturelle en collaboration avec l'Office de l'urbanisme et Police Riviera. L'entreprise Signaxis Sàrl a été mandatée pour une étude, dont le financement est prévu au plan des investissements.

### Musique

#### One Night in Vevey with...

Sur la base du concept créé par le service culturel en 2007 à l'occasion du concert d'Elton John (production Arts Contacts SA) la ville de Vevey souhaite depuis renouveler cette expérience unique. Pour diverses raisons dont la principale relève de litiges juridiques entre la promotrice du premier concert et la ville de Vevey, aucun autre concert n'a vu le jour pour l'instant. En 2010, afin de collaborer à la réalisation de ce projet délicat, mais néanmoins porteur, la ville de Vevey s'est engagée dans un partenariat avec une nouvelle société de production de concerts, la société Opus One (Paléo Festival de Nyon) en intégrant également le savoir-faire du Montreux Jazz Festival. La soirée du 31 juillet 2010 annonçait la présence d'Eros Ramazzotti, de K's Choice et de Roger Hodgson (ex Supertramp). Pour diverses raisons indépendantes de leur volonté, les organisateurs ont été contraints d'annuler cette édition de One Night in Vevey. Le service culturel et Opus One travaillent à une édition de ce projet délicat.

#### Association ATAC - Rocking Chair

En 2010, le comité de l'association s'est enrichi de nouveaux membres issus du milieu de la culture. Grâce à l'augmentation de la subvention de la ville, la masse salariale totale a pu être augmentée de 15% pour atteindre 2 EPT partagés entre 7 employés. A l'extérieur du bâtiment, une nouvelle fresque a remplacé l'ancienne de sorte à améliorer la signalisation de cette salle qui souffre toujours de son emplacement géographique défavorable. Côté programmation, le RKC se démarque par un goût pour les nouvelles découvertes internationales comme Fanfarlo (UK), Shy Child (US), Cave (US) et continue à mettre en avant les groupes régionaux. Un événement d'un jour a été créé en 2010: Nox Orae. Le Jardin Roussy a accueilli plus de 650 personnes en un soir venues écouter trois groupes américains et néo-zélandais et un groupe



RKC, Nox Orae

©Aline Paley

veveysan. Le service culturel souligne la qualité des efforts fournis par cette association afin de repositionner le RKC dans le paysage des salles de rock romandes. La convention liant l'association et la ville a été renouvelée en 2010.

### Fête de la musique

Suite aux cinq premières éditions et à différents désaccords avec les autorités sur des questions organisationnelles et structurelles de la manifestation, l'association organisatrice de la Fête de la musique a décidé de cesser ses activités en 2009. En 2010, Vevey n'a donc pas vécu de Fête de la musique. La Municipalité a cependant souhaité que Vevey reste «ouverte à la musique» le samedi 19 juin. Malheureusement, hormis les musiciens du LOCAL au Panorama, aucun musicien ne s'est produit dans l'espace public. En remplacement de ce rendez-vous cher aux veveysans, le service culturel s'attache à accompagner l'émergence de deux nouveaux événements musicaux : Nox Orae (RKC) et le festival Heartland.

### Live in Vevey

Les résidences jazz de l'association Live in Vevey bénéficient depuis 2004 d'une ligne au budget communal à hauteur de Fr. 20'000.-. Le concept proposé par l'association qui accompagne les musiciens professionnels est unique en Suisse et prioritaire dans notre politique culturelle en matière de musiques actuelles (conformément aux objectifs des lignes directrices de la politique culturelle à Vevey, 2004). Depuis septembre 2009, l'association Live in Vevey occupe les locaux de l'Espace Guinguette et peut ainsi jouir d'un seul et unique lieu ce qui lui permet d'atteindre plus facilement sa mission : offrir aux musiciens un espace privilégié pour développer leur musique au fil des workshops et des concerts en confrontation directe avec le public.

### Festival Heartland

Du 10 au 13 novembre 2010, la Salle del Castillo était l'hôte de la première édition d'Heartland. Ce festival au concept novateur a pour objectif de célébrer la musique indépendante et de la faire découvrir à la population. Des groupes tels que Owen Pallett, Buck 65, Timber Timbre, Do Make Say Think ou encore Broken Social Scene se sont produits lors des quatre soirées organisées par l'association Sounds Quixotic. Vu le succès rencontré tant au



**Festival Heartland**  
©Zuzana Oplatkova

niveau de la fréquentation que des retombées médiatiques, les organisateurs ont fait savoir qu'ils souhaitent réitérer l'expérience; la deuxième édition se déroulera en automne 2011 à Vevey avec l'appui du service culturel.

### Promotion des musiques actuelles

La programmation 2010 du festival Paléo (Nyon) comptait cinq groupes veveysans (Rectangle, The Akwards, Solange la Frange, Mark Kelly, Malcolm Braff), dont trois bénéficient de locaux de répétitions à la Ferme Menthée (AFM). La ville de Vevey a la chance de compter sur un vivier de jeunes groupes de musique. En effet, l'existence du Rocking-Chair, de l'AFM, du Bout du Monde, de l'Espace Guinguette, des résidences Live in Vevey et des festivals comme Animai, Le Local ou encore le Festival de la Valsainte sont autant d'acteurs nécessaires au bon développement et au foisonnement des musiques actuelles. Notons toutefois qu'il manque encore de nombreux locaux de répétitions et que la demande est toujours plus forte. En 2010, le service culturel a participé financièrement aux frais de production des albums de onze groupes veveysans.

### Arts Visuels / Photographie / Cinéma Festival Images et Fondation Vevey, ville d'images

Le Festival Images est une émanation de la Fondation Vevey, ville d'images et se déroule tous les deux ans. En 2008, la nouvelle direction avait revu avec succès toute la structure et la formule du festival. Les grandes lignes proposées en 2008 ont été reprises et développées en 2010:

- Accent sur les installations en plein air;
- Gratuité;
- Présentation des concours photographie et cinéma;
- Événements parallèles organisés avec les associations veveysannes.

Deux grands projets ont fait la spécificité de cette édition 2010 : la transformation de l'ancien centre commercial EPA de 5'000 m<sup>2</sup> sur six étages en musée éphémère; la mise sur pied d'une exposition de photographie monumentale de l'artiste de renommée internationale JR et présentée sur 14 façades de la ville de Vevey.



**Festival Images**  
© JR © Lehnert & Landrock/Musée de l'Elysée, Lausanne, photo : Sam Rouge

Un total de 50 expositions et événements ont été proposés au public durant le festival dont 19 en extérieur, 17 en intérieur (11 dans l'Ex-EPA) et 14 événements parallèles. L'édition 2010 du Festival Images a rencontré un incroyable succès de fréquentation : près de 30'000 visiteurs ont été accueillis en intérieur dans les divers lieux dédiés à

l'image et les organisateurs estiment à plus de 80'000 le nombre de festivaliers qui sont venus de toute la Suisse et de l'étranger pour visiter le festival. Durant les trois semaines du festival, 49 visites guidées pour les écoles et pour le public ont été proposées et près de 1000 personnes ont assisté à ces visites. En matière de communication, l'un des objectifs de cette édition était de développer un rayonnement international au Festival Images et de le positionner comme premier festival des arts visuels de Suisse à se consacrer à la photographie en plein air. En 2010, le Festival Images s'est créé une nouvelle notoriété dont les retombées sur le plan touristique et économique sont significatives (réservations hôtelières, présence dans les médias, impact sur les ventes des commerces, etc.). Les nombreuses associations culturelles locales qui participent au festival lui ajoutent un rôle fédérateur. Le Festival Images est devenu plus que jamais le fer de lance événementiel du label politico-administratif que se sont donné les autorités veveysannes au début des années 90.



**Festival Images** © JR, © Man Ray  
Trust/Pro Litteris, Paris 2010,  
ph:Céline Michel



**Festival Images**  
© JR © Estate of Helen Levitt/Courtesy Laurence Miller Gallery, New York,  
photo: Sébastien Devrient

### PictoBello

Avec l'ambition de faire vivre le label Vevey, ville d'images à même les rues, le service culturel a inventé une manifestation originale. PictoBello se veut une vitrine pour dessinateurs professionnels ainsi qu'une plateforme de rencontre annuelle autour du dessin et de l'illustration. Edition 2010 : 5 au 27 juin avec la thématique « 2010, une brève odyssée de l'espace ». Les dessinateurs ont pu utiliser les panneaux « politiques » (F12), assurant une bonne concentration de la manifestation et une meilleure visibilité par le public. Chaque édition est marquée par une petite publication commémorative disponible auprès du service culturel ; depuis 2007 cette publication est éditée par la maison d'édition veveysanne Castagniéé. A signaler qu'en 2010 PictoBello a collaboré avec le célèbre



PictoBello 2010

© Samuel Rouge

festival annuel de BD de Lucerne « Fumetto » en invitant cinq dessinateurs suisses-alsémiens à l'affiche de leur programmation.

### Film Location Switzerland/ Film Location Riviera

Film Location Riviera est une association soutenue depuis 2003 par la ville de Vevey à hauteur de Fr. 10'000.- par année ; depuis 2006, la commune de Montreux la soutient également à hauteur de Fr. 10'000.-. Le but de cette commission du film est de constituer une politique d'accueil de tournages de films dans la ville et la région, en dotant petit à petit un fonds d'incitation. Ce projet alliant l'économique, le touristique et le culturel s'inscrit dans la politique que défend la ville en la matière. Film Location Riviera est membre de Film Location Switzerland (structure nationale faitière basée à Vevey depuis 2004) avec qui elle collabore étroitement. A signaler que courant 2009 la structure faitière Film Location Switzerland a dû suspendre ses activités pour des problèmes structurels ; durant cette crise, le chef de la section cinéma de l'Office fédéral de la culture a maintes fois cité le fonctionnement de Film Location Riviera comme exemple à suivre en la matière. En 2010, cinq films ont reçu le soutien de FLR : « Noces », film musical réalisé par Philippe Béziat et produit par Box Productions – Thierry Spicher (aide au tournage), « La baignoire Duchamp », court métrage réalisé par Gil Valery et produit par l'Atelier Création la Lune Verte, « La Trinité », long-métrage de Francis Reusser d'après le roman de Jacques Chessex et produit par Yves Gasser. Le court-métrage « N.D.E » réalisé par Yvan Frésard et produit par Bulldozer Productions a reçu quant à lui une promesse de soutien financier pour 2011. Le projet vidéo « Plan lode n°2 » d'Alain Declercq et Jeanne Susplugas a également reçu une aide au tournage.

### Cinéma et Aide aux tournages

Dans la logique de Vevey ville d'images, le service culturel a apporté son soutien à la réalisation de courts métrages ou de films documentaires par des équipes locales. Lorsque le service soutient un film, il demande qu'une copie du résultat final soit déposée à la médiathèque communale. En 2010, deux films ont bénéficié d'un soutien direct du service: « Border Close(d) », film documentaire de Laurent Bersier tourné en Arménie et en Turquie; le film do-

documentaire sur le saxophoniste américain Ornette Coleman « Love is a sound » réalisé à New-York par Liza Fonjallaz. En matière de cinéma, le service s'est aussi engagé dans les réflexions cantonales en vue de la création d'une Fondation romande pour le cinéma: Vevey a défendu la solidité de sa politique d'intervention en la matière au niveau local (service culturel), régional (Film Location Riviera) et cantonal (cotisation à la Fondation vaudoise pour le cinéma). Depuis deux éditions du Festival Images, l'événement « Vevey, ville de tournages » est organisé conjointement par Film Location Riviera et le service culturel afin de mettre en lumière la production cinématographique locale, tous genres confondus. En 2010, « Vevey, ville de tournages » s'est concentré sur la production émanant de la vitalité de la scène veveysanne en matière de musiques actuelles : clips, vidéos, reportages ou films promotionnels. Plus d'une dizaine de projets tournés entre 2008 et 2010 ont été présentés au public.

### Espace QUAI 1 pour l'image contemporaine

En 2009-2010, le service culturel a mis sur pied un concept permettant de faire de ce lieu la vitrine permanente du Festival Images et du label Vevey, ville d'images. L'espace QUAI N°1 est consacré à la présentation de photographes contemporains, avec une programmation qui puise uniquement dans le vaste répertoire des participants au Grand prix international de photographie de Vevey. L'espace QUAI N°1 permet dorénavant de mettre durablement en valeur l'incroyable patrimoine visuel qui arrive tous les deux ans à Vevey, assurant ainsi à la ville d'images un contact permanent avec la création photographique internationale de haut niveau. En 2010, cinq photographes ont été exposés : Andrea Seibert (Suisse), Mathieu Bernard Raymond (Suisse/France), Marc Shoul (Afrique du Sud), Hans Op De Beeck (Belgique), Paulo Nozolino (Portugal).

### Danse

#### Dansomètre - Espace de création pour la danse contemporaine

En 2009, le service culturel a créé un « espace de création pour la danse contemporaine » mis à disposition gratuitement par les autorités de la ville de Vevey de sorte à encourager la relève en matière de danse contemporaine suite à la cessation d'activité de la Cie Nomades. Il s'agit d'un lieu destiné essentiellement à la création chorégraphique professionnelle. La gestion de cet espace est



Le dansomètre



confiée à une compagnie résidente, la Cie Prototype Status. Lorsque cette compagnie résidente n'utilise pas les locaux en vue de préparer une nouvelle création, ceux-ci sont mis à disposition d'autres compagnies (locales, nationales ou internationales) souhaitant préparer un spectacle de danse. Les compagnies bénéficiant de la mise à disposition de ces locaux s'engagent à présenter au terme de leur séjour une répétition générale ou étape de travail ouverte au public. Le lieu devait ouvrir ses portes en août 2009, puis en décembre 2009 ; au vu des retards sur le chantier, l'inauguration a finalement eu lieu en novembre 2010 en la présence d'une cinquantaine de personnes. A cette occasion, le lieu a été baptisé « Dansomètre ».

### Cie Prototype Status

En s'alignant sur les recommandations cantonales et fédérales en la matière, le service culturel a passé une convention de trois ans avec la Cie Prototype Status, assurant à celle-ci une subvention annuelle de Fr. 12'000.- ainsi que l'usufruit prioritaire du Dansomètre. En échange, la Cie Prototype Status assure la programmation et la gestion du centre. La pertinence de cet accord a été saluée par la structure faîtière de la danse en Suisse – « RESO » - basée à Berne. A signaler que Prototype Status est une des rares compagnies émergentes de Suisse à avoir fait une tournée aux USA en 2009.

### Cie ADN Dialect

La Cie ADN Dialect a été reçue à diverses reprises et ses projets sont accompagnés avec attention; toutefois, vu qu'elle se définit elle-même comme active dans les « arts scénoplastiques » et que cette catégorie n'est pas reconnue par les instances cantonales et fédérales, le soutien à leurs projets s'avère plus difficile. ADN Dialect bénéficie d'un grand local mis à disposition par la ville dans les sous-sols de SwissMediaCenter. Cet espace est utilisé pour les répétitions de la compagnie et des cours de danse contemporaine. En 2010, ADN Dialect a présenté à l'Auditorium Stravinski de Montreux sa création « Requiem » en collaboration avec l'Orchestre de Ribaupierre et l'Union chorale de Vevey.

### Collectif RATS

Nouvelle association fondée en 2009, le Collectif RATS regroupe sept jeunes artistes actifs dans divers domaines artistiques tels que l'art contemporain, la performance, la danse contemporaine et les musiques actuelles. En 2010, les RATS ont créé un atelier accueillant en permanence trois artistes résidents et ponctuellement des artistes invités. Deux éditions du festival de performances en appartements « Hors Lits » se sont déroulées. L'association a participé au Festival Images en animant un lieu de rencontre avec l'association Gran Caldo et en réalisant différentes performances.

### Fête de la danse

En 2006, la Fête de la danse a démarré à Zürich et s'est déroulée en 2010 dans 25 villes suisses. La coordination générale de cet événement national est assurée par « Reso – Réseau Danse Suisse ». Cette association (financée par la confédération, les cantons et les villes) réunit les organisations travaillant dans le domaine de la danse professionnelle et développe, en collaboration avec les régions,

des projets d'importance nationale dans l'objectif de créer de meilleures conditions pour la danse. En 2011, Vevey rejoint les 25 autres villes suisses pour mettre en place sa Fête de la Danse le week-end du 14 et 15 mai. En octobre 2010, le service culturel a créé un comité d'initiatives, dans lequel sont représentés les professionnels veveysans de la danse, et qui assurera une partie de la programmation et la coordination de l'événement. L'accent sera mis sur la diffusion de la danse dans l'espace public permettant des interventions ludiques et surprenantes en ville. Ce projet est piloté par le service culturel de sorte à en faire un événement annuel fédérant les acteurs de la danse à Vevey.

### Médiation culturelle

#### Programme «Meeting Dance»

Au printemps 2010, le service culturel a été approché par l'Association Vaudoise pour la Danse Contemporaine (AVDC) afin de développer des actions de médiation en matière de danse contemporaine. Depuis septembre 2010, l'AVDC publie un programme biannuel nommé « Meeting Dance » qui regroupe toutes les actions de médiation ayant lieu dans le canton de Vaud. Le service culturel joue un rôle d'intermédiaire entre l'AVDC et les institutions culturelles et compagnies professionnelles actives dans le domaine de la danse en ville de Vevey et représente la ville lors des séances de coordination du programme.

### Ballet Romand et écoles de danse

Cette structure est hybride entre une école de ballet classique et une compagnie offrant des spectacles professionnels. A signaler que le service culturel n'intervient pas dans le soutien aux écoles de danse (ou de théâtre, d'art, etc.).

### Théâtres / Arts de la Scène

#### Théâtre de Vevey

Le rapport détaillé de la Fondation des Arts et Spectacles est à disposition.

### Oriental

La qualité des activités de l'Oriental est unanimement reconnue par les différentes instances de soutien à la culture. Vitrine régionale de la création scénique contemporaine depuis août 2001, l'association est au bénéfice d'une convention avec la ville et d'une subvention annuelle de Fr. 215'000.- Depuis décembre 2008, le Théâtre de l'Oriental est fermé pour effectuer les importants travaux de rénovation du bâtiment qui devraient être terminés en 2013. En 2010, le concours a été lancé et remporté par l'entreprise Architecum basée à Montreux. Depuis janvier 2009, les responsables de l'Oriental sont contraints de programmer des spectacles « hors murs » en cherchant des lieux adéquats et disponibles pour accueillir leurs créations (par ex. le spectacle « La femme dans le coffre » de Daniel Arasse a eu lieu en avril 2010 dans les combles du Musée historique de Vevey). En 2010, l'Oriental a programmé cinq créations théâtrales, une création de musique contemporaine et une coproduction cabaret et quatre brunches de musique contemporaine, les représentations se sont déroulées à l'ex-EPA, à la Salle des Remparts, à l'Espace Guinguette, dans les combles du Musée historique, à la Salle del Castillo et à la Place Scanavin, au Théâtre des Trois-Quarts, au Théâ-

tre de Poche de la Grenette, au Caveau Saint-Martin et à la Bibliothèque Médiathèque Municipale. Le service culturel s'attèle à trouver un seul et unique lieu pour accueillir la saison 2011-2012, afin de soulager l'équipe de l'Oriental.

### **Grenette**

Le Théâtre de la Grenette a racheté ses murs en 2005. Suite à la démission de Mme Claire Vermeil-Gervasoni (fondatrice et directrice depuis les débuts) en 2007, l'exploitation du théâtre a été entièrement revue. M<sup>me</sup> Stéphanie Furrer en a repris la direction et a développé la communication et la programmation, dont l'humour est devenu la spécificité du lieu. En 2010, le Conseil communal a accepté l'augmentation de la subvention annuelle de Fr. 35'000.- à Fr. 40'000.- pour le Théâtre de Poche de la Grenette. Cette subvention s'articule en deux parties, la moitié pour couvrir les frais de fonctionnement du théâtre et l'autre moitié pour couvrir les frais de création.

### **Guinguette**

En septembre 2009, l'association Espace Guinguette annonçait qu'elle cessait d'exploiter les lieux le temps de trouver de nouveaux locaux répondant mieux aux besoins des activités programmées. Afin de trouver une solution, une dizaine de pistes ont été étudiées en 2009 et 2010; aucune ne s'est avérée réalisable. Les lieux sont exploités depuis par l'association Live in Vevey qui programme cinq à six résidences de jazz par saison. Le service culturel participe au loyer de ce lieu (budget culturel ligne N° 814.3653.43) de sorte à permettre à d'autres projets de bénéficier de ces locaux et de ces infrastructures.

### **Festival du rire de Montreux**

Depuis 2006, une partie du programme du Montreux Festival du Rire a lieu sur chacune des scènes veveysannes (Théâtre de Vevey, Théâtre de l'Oriental, Grenette et Guinguette). L'objectif est de générer ainsi un événement annuel autour duquel les quatre scènes théâtrales de Vevey collaborent et se rapprochent. Dans le cadre de ce projet, le service culturel a joué en plein son rôle de créateur de synergies locales et régionales. Il a attribué à ce projet un soutien de Fr.10'000.- annuels. Sur la base de la volonté de chaque administrateur de salle, cette collaboration peut être reconduite annuellement ou stoppée le cas échéant. Avec la fermeture provisoire de l'Oriental et de la Guinguette, ce projet de collaboration a perdu un peu de son sens.

### **Temples**

#### **Activités liées aux temples**

Le préposé aux temples et son épouse, M. et M<sup>me</sup> Cardis, ont un taux d'occupation de 125% + 5% secrétariat. En plus des travaux de nettoyage, d'entretien et de surveillance, le préposé doit également gérer l'occupation des temples et les locaux annexes pour que tous les utilisateurs puissent organiser leurs activités sans risque de chevauchement. Il assure le bon déroulement de tous les mariages, services funèbres, concerts et services religieux. Il ouvre et ferme les églises sept jours sur sept, participe à toutes les activités culturelles et culturelles, or-

ganise la mise en place de tout le mobilier annexe (estrades et chaises) et organise les répétitions et les visites. Trois communautés se partagent l'occupation des trois temples de Vevey: l'église évangélique réformée qui utilise principalement le temple de St-Martin; l'église évangélique du réveil qui base ses activités au temple de Gilamont; l'église évangélique de Pentecôte, paroisse africaine, qui se réunit au temple de Gilamont. Depuis 2008, la Commune peut également compter sur les services d'un nouvel organiste, M. Daniel Chappuis (M. Marc Dubugnon a pris une retraite anticipée dès juin 2008); le rapport de ce dernier est à disposition au service culturel.

Au vue des difficultés rencontrées avec la Paroisse, le service culturel a dû revoir la répartition des tâches des préposés aux temples. Un nouveau mode de fonctionnement sera mis en place dès 2011.

### **Affectation de l'Eglise Sainte Claire**

Courant 2008/2009, le service culturel a entamé une réflexion en vue d'améliorer l'exploitation de l'Eglise Sainte Claire, trop bien située pour être si peu utilisée. Deux pistes se dessinent : soit la paroisse trouve manière d'occuper les lieux avec plus d'activités publiques, soit le service culturel propose une réaffectation de ce temple en lieu culturel, à l'image de ce qui se fait dans d'autres villes. Cette proposition doit être discutée avec le Conseil de paroisse; elle permettrait aussi de contribuer à la nouvelle dynamique de Vevey-Est. A signaler qu'en 2009 – 2010 l'Eglise Sainte Claire est mise à disposition de la paroisse catholique de Notre Dame pour la durée des travaux; une convention a été rédigée par le service pour cette occasion spéciale.

### **Orgue de Sainte Claire**

En 2009, le service culturel a procédé à la vérification de l'état de l'orgue de Sainte-Claire. Il s'est avéré qu'une restauration est à prévoir dans les meilleurs délais. Cette intervention permettrait de stabiliser l'état de l'instrument tout en lui rendant son potentiel optimal. Cet instrument présente une valeur et un intérêt historique qui justifient une intervention rapide de la part de la commune. Pour diverses raisons, cette restauration n'a pas pu se faire en 2010, le service culturel travaillera à sa mise en œuvre pour 2011.

### **Société de concerts de Saint Martin**

Fin 2009, la SCSM annonçait la fin de ses activités si une solution de relève n'était pas trouvée. Le service culturel a piloté une transition en impliquant l'organiste titulaire au sein de cette structure. Alors que les concerts d'oratorios seront dorénavant moins nombreux, une programmation plus axée sur l'orgue a permis à la SCSM de poursuivre ses activités. Le service culturel accompagne cette réorganisation. A la fin de l'année 2010, la SCSM a publié un programme de demi-saison, regroupant six concerts d'orgue de décembre 2010 au printemps 2011.

### **Musées, bibliothèque municipale et collections publiques**

Pour les musées et la bibliothèque municipale, prière de consulter le rapport ad-hoc.

## Collection d'histoire naturelle

L'état des collections, ainsi que les conditions de stockage (température et humidité) sont toujours satisfaisants bien que des contrôles soient nécessaires. Cette année, la surveillance de la collection a été confiée par mandat au Musée cantonal de zoologie. Il semble que pour l'heure cette collection présente un intérêt pour la ville de Vevey ; par contre, la collection de coquillages pourrait être donnée au musée de zoologie en 2011.

## Collections d'art de la ville de Vevey

En 2010, le service culturel a fait l'acquisition d'une aquarelle sur papier de l'artiste veveysan Sigismond De Vajay intitulée «Controlled deconstruction» (25 x 35cm). Cette œuvre fait partie de la série "Nouveaux Desastres" créée en 2009 et composée de 63 dessins. Le service culturel a également acquis un diptyque intitulé «Volga vs. VW» (30x30cm, 8/10) du photographe Claude Baechtold tiré du livre «Switzerland vs. The World» aux Editions Riverboom (Vevey). En 2009, le service culturel affirmait sa volonté d'augmenter la réserve pour l'acquisition d'œuvres d'art et en faisait la proposition au Conseil communal au moment des votations du budget. En décembre 2010, celui-ci a accepté d'augmenter cette ligne de Fr. 2000.- à Fr. 10'000.- dès 2011. Un inventaire des œuvres en possession de la ville de Vevey (hors dépôts au Musée Jenisch) sera réalisé prochainement.

## Sculptures et fresques en ville de Vevey

En été 2010, la Société des Beaux-Arts de Vevey a souhaité mettre à disposition de la ville de Vevey deux sculptures réalisées par les artistes M. Bornand et M. Raboud, et propriété de feu Daniel Bornand, notaire. Ce marbre et ce bronze ont été installés provisoirement vers le centre funéraire en attente de trouver leur emplacement définitif. Sous la supervision du service culturel et de la direction des espaces publics, l'atelier MANNELLA continue le programme de restauration des sculptures. En 2010, cet atelier a notamment été chargé de la réparation de la statue vandalisée de Charlie Chaplin. La fresque « Day after day, I think of you » réalisée dans les anciennes prisons en 2006 par Alain Declercq a été restaurée en 2010 par deux artistes veveysans. L'inventaire établi par le service culturel en 2009-2010 des biens artistiques communaux dans l'espace public sert dorénavant de base pour piloter ces travaux de restauration.



Fresque «Day after day» d'Alain Declercq

## Subventions et soutiens

Le service est chargé de soutenir les multiples projets culturels qui sont développés dans notre ville par des professionnels ou semi-professionnels, à l'exclusion des structures de formation. Ce soutien passe par du conseil et de la disponibilité. L'aide n'est pas uniquement financière; le service informe sur les nombreux réseaux existants, sur les prestataires de services, sur les contacts auprès des bailleurs de fonds et sur les réseaux de diffusion ou de promotion par exemple. L'attribution des montants est discutée avec la Municipale en charge. Le budget comporte une ligne «Aides et subventions» pour un montant de Fr. 100'000.-, une ligne «Expositions» pour Fr. 25'000.- et une ligne «Danse» pour Fr. 20'000.-. C'est le montant dont dispose le service pour répondre à l'ensemble des demandes de soutien qui lui parviennent durant l'année de la part de structures qui ne sont pas au bénéfice d'une ligne au budget. Au vu des montants et du grand nombre de demandes, les soutiens communaux ne sont jamais décisifs pour un projet. Toutefois ils sont essentiels pour donner de la crédibilité et de la légitimité à certains projets, ce qui permet de déclencher d'autres contributions (effet levier). La procédure mise en place depuis 2008 permet un traitement professionnel des demandes. La gestion des demandes est devenue conforme aux usages du secteur (accusé de réception systématique, fiche récapitulative, numéro de saisie, analyse du dossier, archivage correct) et ainsi reconnue par les autorités cantonales et fédérales.

## Aides et subventions

Le service culturel a reçu cent vingt demandes de soutien ponctuel en 2010. Conformément aux objectifs du service culturel, les aides et subventions vont prioritairement à des projets réalisés par des professionnels (ou semi-professionnels), avec la priorité aux projets émanant d'acteurs ou institutions locales (voir tableau récapitulatif à la page suivante).

## Edition – quelques livres soutenus

Le Cadratin a été soutenu pour l'édition de quatre ouvrages ainsi que pour l'exposition «Fernand A. Parisod – 40 ans de typographie» vernie le 31 octobre 2010. Le service culturel a soutenu d'autres publications, telles que: «Les annales veveysannes» de l'association VIBISCUM; «Arrêt sur Image(s)» catalogue d'art sur la collection du Gymnase de Burier; «Erling Mandelmann» catalogue de l'exposition du photographe à la Villa Le Lac; «Cully Jazz» publication des photographies de Claude Baechtold pour la 28<sup>e</sup> édition du festival; «Poèmes - Anthologie 1» édité par l'Association Poésie dans le cadre du Sommet de la Francophonie aux Editions La Valsainte; «Du Mississippi au Léman» de Maurice Denuzière aux Editions de l'Aire dirigées par Michel Moret; «Bonaparte et le Saint-Bernard» de Jean-Yves Dubath aux Editions d'autre part; «Mode de vie» publication d'artistes aux Editions Arts&Fiction. A signaler que depuis 2007, un exemplaire des livres soutenus est systématiquement remis à la bibliothèque municipale.

## Musique – quelques CD soutenus

«D'aujourd'hui à demain», deuxième album de Kaymusic; «Drumming duo» de Marcel Papaux et Alain Tissot; «3+3

| Bénéficiaire   | Catégorie                 | Montant attribué en Fr. |
|--|---------------------------|-------------------------|
| <b>AIDES ET SUBVENTIONS</b>  |                           |                         |
| Foire Exposition de Sciez  | Animation                 | 2'000.00                |
| Artiste J.P. Bosch   | Arts Visuels              | 500.00                  |
| Claire Koenig - «Journée portes ouvertes de la Clergère»                                       | Arts Visuels              | 1'200.00                |
| Association des amis du Château de Chillon - «Acquisition de tableaux»                         | Arts Visuels              | 1'000.00                |
| Cinématèque suisse et Quintet Inutil - «La Vocation d'André Carel de Jean-Choux»               | Cinéma                    | 2'500.00                |
| A la Vista - «Border Close(d)»   | Cinéma                    | 2'000.00                |
| Cinérives SA - «Ciné-Club de Vevey»  | Cinéma                    | 2'000.00                |
| Emanate Flow Films, Liza Fonjallaz - «Love is a sound / Documentaire sur Ornette Coleman»      | Cinéma                    | 3'000.00                |
| Finistereproduction - «Kino'10»  | Cinéma                    | 2'000.00                |
| Pierre Bertherin - Film «La Trinité»   | Cinéma                    | 3'000.00                |
| Christine Sefolosha - «Catalogue d'exposition»   | Edition                   | 1'500.00                |
| Gymnase de Burier - «Catalogue d'arts sur collection du Gymnase de Burier»                     | Edition                   | 500.00                  |
| Art&fiction, éditions d'artistes - «Mode de vie»   | Edition et exposition     | 2'500.00                |
| Baryte Ass. pour la photographie contemporaine - «Camden de Jean-Christian Bourcart»           | Exposition                | 2'000.00                |
| Association Stalingrad Volgograd Mémoire   | Exposition                | 2'500.00                |
| ARTOS - «Achat de livres pour bibliothèque culturelle»   | Littérature               | 500.00                  |
| Association ALTEREGO - Création musicale «L'Enfant et la nuit»                                 | Musique                   | 2'000.00                |
| Kaymusic Prod - Enregistrement 2 <sup>e</sup> CD «D'aujourd'hui à demain»                      | Musique                   | 3'000.00                |
| LAC Local d'Art Contemporain - Saison musicale 2010  | Musique                   | 3'000.00                |
| Marcel Papaux et Alain Tissot - Enregistrement CD «Drumming Duo»                               | Musique                   | 1'000.00                |
| Kyrgyz Knight Club - Enregistrement CD   | Musique                   | 2'000.00                |
| Nathalie Elbaze - «Fête multiculturelle»   | Musique                   | 3'500.00                |
| Alain Weber - Enregistrement CD «Hover Cover»  | Musique                   | 1'000.00                |
| Swing Machine - «20 <sup>e</sup> anniversaire»   | Musique                   | 1'500.00                |
| Rectangle - Enregistrement 1 <sup>er</sup> CD  | Musique                   | 3'000.00                |
| Fondation Montreux Jazz2 - «Prix du concours de voix»  | Musique                   | 3'000.00                |
| Professor Wouassa - Enregistrement 1 <sup>er</sup> CD  | Musique                   | 2'800.00                |
| Septembre Musical - Concert en famille «Haydn superstar»                                       | Musique                   | 1'000.00                |
| Abdoulaye Gandema & Bendré Sound Orchestra - Clip vidéo musical                                | Musique                   | 1'000.00                |
| Rocking Chair - Fresque murale   | Musique                   | 2'250.00                |
| Rocking Chair - Festival Nox Orae  | Musique                   | 6'000.00                |
| Patrick Fellay - Enregistrement 3 <sup>e</sup> CD  | Musique                   | 3'000.00                |
| Chanson Veveysanne - Fête de la Musique  | Musique                   | 500.00                  |
| Jérôme Berney - Enregistrement CD  | Musique                   | 3'000.00                |
| Frédéric-Noël Merk - Enregistrement 1 <sup>er</sup> CD   | Musique                   | 1'000.00                |
| Chorale Fallier - «Portrait Michel Hostettler»   | Musique                   | 500.00                  |
| Mark Kelly - Enregistrement CD + Concerts à NYC  | Musique                   | 2'500.00                |
| Association Grand Caldo - Projet culturel à l'ex-EPA   | Musique                   | 2'000.00                |
| Association Autour de la harpe celtique - 3 <sup>e</sup> festival Harpe Celtique               | Musique                   | 1'000.00                |
| Julien Revilloud Trio - Enregistrement CD  | Musique                   | 500.00                  |
| Jean-François Richard - Dépliants St-Martin  | Musique                   | 1'300.00                |
| Société des concerts de St-Martin - Programmes Saison 2010-2011                                | Musique                   | 2'500.00                |
| Association Songwriters - Saison 2010-2011   | Musique                   | 3'500.00                |
| Association Sounds Quixotic - Heartland Festival   | Musique                   | 5'000.00                |
| Dragos Tara - Création «Artefact», Création de musique contemporaine                           | Musique                   | 4'000.00                |
| Association LE LOCAL - 4 <sup>e</sup> édition du festival                                      | Musique/Expo              | 5'000.00                |
| Collectif RATS - Projet culturel à l'ex-EPA  | Perfo - Danse             | 2'000.00                |
| AQV Association du Quartier de la Valsainte - 20 ans du festival                               | Pluridisciplinaire        | 2'500.00                |
| Collectif RATS - Participation activités 2010  | Pluridisciplinaire        | 4'500.00                |
| Gangster Prod - Création théâtrale «Lady Ophélie» de Michel Moulin                             | Théâtre                   | 3'000.00                |
| Compagnie les Exilés - Création théâtrale «Le Misanthrope» de Molière                          | Théâtre                   | 3'500.00                |
| Le Mesureur Cie de Théâtre - Création théâtrale «Violet» de Jon Fosse                          | Théâtre                   | 4'000.00                |
| Cie ammoniac - Création théâtrale «Anarchie en Bavière» de R.W. Fassbinder                     | Théâtre-Cabaret           | 2'000.00                |
| NOTsoNOISY - Création «The Noisy Brunch Project»   | Vidéo                     | 1'800.00                |
| <b>EDITION ET EXPOSITIONS</b>  |                           |                         |
| David Gagnebin-de Bons - «De mémoire»  | Edition                   | 2'500.00                |
| Editions de l'Aire - «Livre de Maurice Denuzière « du Mississipi au Léman»                     | Edition                   | 3'000.00                |
| Art&fiction, éditions d'artistes - «Mode de vie»   | Edition et exposition     | 1'000.00                |
| Compagnie Dynamo - «HoldUp - Performances audio-visuelles et architecturales»                  | Exposition                | 2'000.00                |
| Peter Scholl - Projet Vevey, ville d'images 2010   | Exposition                | 903.80                  |
| ARVA Association pour la Valorisation des Arts - 10 ans d'activités                            | Exposition                | 500.00                  |
| PhotoforumPasquart - «Kitintale» de Yann Gross»  | Exposition                | 1'000.00                |
| Nicolas Marolf - Expo à Galerie Arts et Lettres «KopF»   | Exposition                | 3'500.00                |
| Editions Riverboom - Livre et expositions de photos sur la Suisse                              | Publication               | 3'500.00                |
| VIBISCUM - Annales veveysannes   | Publication               | 4'000.00                |
| Editions Castagniéé - Publication «Catalogue de l'expo d'Erling Mandelmann»                    | Publication               | 3'000.00                |
| Editions d'autre part - Publication «Bonaparte et le Saint-Bernard» de Jean-Yves Dubath»       | Publication               | 1'500.00                |
| Association Poésies - Publication «Anthologie 1 - Poèmes»                                      | Publication               | 3'000.00                |
| Cully Jazz - Publication «Photographies de C. Baechtold pour 28 <sup>e</sup> édition festival» | Publication et exposition | 3'000.00                |
| <b>DANSE</b>   |                           |                         |
| ADN Dialect - «Création Requiem de Verdi»  | Danse                     | 10'000.00               |
| Prototype Status, Jasmine Morand - Création + Dansomètre                                       | Danse                     | 12'400.00               |
| Ballet Riviera - Spectacle «Collection 2005-2010»  | Danse                     | 2'500.00                |
| Inauguration Dansomètre  | Danse                     | 2'754.20                |
| Cie Prototype Status - Première tranche création «Parcours 35mm»                               | Danse                     | 2'300.00                |
| Association RATS - Création Performance «Where are your beans, Kid ?»                          | Danse                     | 4'000.00                |
| Atelier le Loft - Projet de sensibilisation culturelle   | Danse                     | 3'000.00                |

– Jazz autour de Frank Martin» de Jérôme Berney; «Tree of them», premier CD de l'artiste 17f; «Komödie» troisième album de Charlotte Parfois; «Dangerous Koko!» premier album du groupe Professor Wouassa; «Kyrgyz Knight Club» premier CD du groupe du même nom; «Rectangle» premier album de ce groupe de rock veveysan; «Hover Cover» d'Alain Weber regroupant 13 titres de musique classique. A signaler que depuis 2007, le service culturel remet systématiquement un exemplaire des disques soutenus à la médiathèque municipale.

## Remboursement de salles

Le service culturel gère les remboursements des locations des salles veveysannes aux sociétés et associations locales ; ce budget constitue également un véritable soutien au bon déroulement de la vie culturelle et loisirs locale. L'agenda des locations et toute la conciergerie est assurée par la Fondation des Arts et Spectacles (FAS). L'état de la Salle del Castillo, encore utilisée en 2010 par les associations, a eu des conséquences sur le bon déroulement de certains projets (problèmes de chauffage, d'électricité, etc). Heureusement, aucun de ces désagréments n'a eu pour effet d'annuler les soirées prévues. Par contre, dès 2011, les associations seront dans l'obligation d'organiser une partie de leurs activités sur le territoire des communes voisines.

## Conclusions

L'offre culturelle de la commune est diversifiée, dynamique et qualitative. Elle contribue à faire de Vevey une destination touristique et fiscale de premier choix sur la Riviera. Cette offre couvre tous les secteurs, de la culture populaire à la culture élitaine, des arts de la scène aux arts de la rue en passant par la danse, les beaux-arts, la musique et le théâtre. La culture contribue au rayonnement positif de la ville et de son image tant dans les médias qu'auprès des habitants actuels et des contribuables potentiels. La constance avec laquelle la «Vevey culturelle» apparaît dans les médias (sous de multiples rubriques et dans divers supports) en donnant une image positive de la ville est sans égale tous domaines confondus. Sur le plan cantonal l'objectif est de consolider la place de Vevey comme «dauphin» de Lausanne en matière de qualité de la vie culturelle.

Tout au long de l'année 2010, le service culturel a continué de réaliser les objectifs mentionnés dans les lignes directrices pour une politique culturelle de la ville de Vevey validées par les autorités en 2004.

On constate de plus en plus que les nombreuses activités culturelles organisées à Vevey engendrent des retombées

économiques et touristiques pour la région. Selon le modèle théorique usuel, un franc investi dans la culture rapporte trois francs à la collectivité. De fait, le service culturel peut attester de plus de 3 millions de francs injectés dans la région de Vevey en 2011 par différents partenaires. Le travail de recherche de fonds réalisé par le service culturel et par les institutions locales génère de l'argent qui sert directement la qualité de vie de Vevey à moindre frais pour le contribuable.

A travers le succès du Festival Images, la ville de Vevey s'est créée une nouvelle notoriété au niveau national et international. L'originalité et la force du projet artistique de l'édition 2010 et l'impressionnante couverture médiatique ont attiré un nombre considérable de spectateurs créant d'importantes retombées économiques pour la région. Ce succès demande à être confirmé dans l'avenir pour autant que les autorités accordent un indispensable apport financier à cette manifestation phare de la ville. En 2010, grâce à cette manifestation innovante, Vevey a renforcé sa position de pôle touristique et culturel: avec la formule "plein air" d'Images 2010, Vevey est plus que jamais devenue « ville d'Images ».

*Madeleine Burnier, municipale  
Stefano Stoll, délégué à la culture*

## Vœux de la commission de gestion

### Vœu n° 4

La commission souhaite que les différents projets de la ville de Vevey entrepris par les services de l'administration communale, et qui touchent aux compétences du service culturel, associent ce dernier à leurs réflexions.

### Réponse

Pour tout objet concernant « culture », le service est sollicité pour émettre un préavis nourri. La Municipalité a demandé à l'ensemble de ses services une amélioration de la coordination lors de l'organisation de manifestation.

### Suivi

Une amélioration a été constatée à ce sujet par le service culturel au courant de l'année 2010. Toutefois ce vœu reste toujours d'actualité; à défaut de quoi les compétences du service devraient être plus clairement redéfinies.



# **Musée suisse de l'appareil photographique**

**RAPPORT  
DE GESTION**  
2 0 1 0

## La photographie numérique a déjà une histoire! Nouvelle étape de l'exposition permanente, «La révolution numérique»

### Préambule

Le musée a inauguré au printemps une nouvelle étape de l'exposition permanente, «La révolution numérique» saluée comme une première par les milieux spécialisés.

Autre événement attendu: l'ouverture en septembre du centre de documentation de Saint-Antoine dont les aménagements voient le jour grâce au soutien de la fondation Ernest Dubois, de la fondation Casino Barrière de Montreux, de Nestlé et de la fondation Marcel Regamey.

Une stagiaire en muséologie de l'Université de Neuchâtel a rejoint l'équipe du musée en octobre pour une période de 6 mois dans le cadre de la préparation de son master, elle collabore à la mise sur pied de la prochaine étape du remaniement de l'exposition permanente «Le siècle du film». Nous avons également accueilli deux civilistes qui ont apporté une aide efficace dans les multiples tâches qui sont les nôtres.

### Conservation

#### Le centre de documentation de Saint-Antoine

L'ensemble des archives et de la bibliothèque a rejoint les locaux de Saint-Antoine dont l'inauguration officielle a eu lieu le 4 septembre. Le centre de documentation est dorénavant ouvert au public deux jours par semaine et sur rendez-vous. L'inventaire et la mise en place des archives se sont poursuivis et celui de la bibliothèque est à bout touchant, le but étant de le mettre en ligne sur le site du musée.



Le centre de documentation de Saint-Antoine lors de son inauguration

#### Collections iconographiques

Ces collections sont abritées également au centre de documentation de Saint-Antoine le temps de leur traitement, pour des raisons de place et de confort de travail. Leur mise en ordre, étude et inventaire systématiques se sont poursuivies. La conservatrice adjointe responsable de ces collections, Séverine Allimann, au bénéfice d'un mandat de 4 ans subventionné par la Confédération, qui prendra fin en février 2011, a traité divers ensembles ainsi que les dons et nouvelles acquisitions. Elle a également mis en place la procédure de conservation préventive qui permettra de continuer ces travaux après son départ, et préparé le matériel concernant les collections iconographiques pour le nouveau site internet.

### Restaurations

Nous sommes arrivés au bout du programme de restauration de notre collection de daguerréotypes, avec l'aide de Memoria, association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse, qui a assuré la moitié du financement de cette opération. Cet ensemble précieux de 122 images, exposées à tour de rôle, est dorénavant conservé dans des conditions idoines et sa mise en inventaire est achevée. Une vidéo a été tournée durant ces travaux et sera présentée dans le cadre de l'exposition, permettant aux visiteurs de découvrir comment se fait la restauration d'un tel document.

### Dons et acquisitions

Cette année, nous avons poursuivi l'effort particulier dans l'acquisition de matériel des débuts de la photographie numérique, souvent difficile à trouver. Plusieurs achats fort intéressants se sont faits par internet, permettant de trouver exactement l'objet souhaité, dont la provenance peut s'avérer fort lointaine! Nous avons également pu recevoir ou acquérir du matériel à des conditions très avantageuses auprès des diverses grandes marques.

Comme chaque année, nombreux ont été les particuliers à nous proposer des dons.

### Expositions

*La révolution numérique, nouvelle étape de l'exposition permanente ouverte le 23 avril*

Dès les années 1970, l'électronique s'est petit à petit ingérée dans le fonctionnement de la camera photographique, jusqu'à l'apparition des premiers appareils sans film, qui enregistraient une image encore non numérique sous forme de «vidéo arrêtée».

A l'heure où nous réalisons des images avec de simples téléphones portables, qui se souvient encore des premiers appareils numériques dont l'électronique se trouvait embarquée dans un sac à dos ou encore des premiers équipements de transmission digitale qui transformèrent radicalement le travail de la presse ?

La photographie numérique, si récente, a déjà une histoire, aussi vite oubliée que son développement fut fulgurant. L'exposition présente les prémices de cette révolution mais également les techniques hybrides, entre argentique et numérique, ainsi que les premiers appareils digitaux, d'un archaïsme étonnant et, pour la plupart, déjà



La révolution numérique, nouvelle étape de l'exposition permanente

disparus. Elle évoque le parcours de l'image numérique, de sa naissance à ses multiples formes actuelles et tente, en collaboration avec la complicité du Laboratoire de communications audiovisuelles de la Faculté Informatique et Communications de l'EPFL, de soulever le voile d'un futur pour ainsi dire immédiat.



Ferrotipe américain, anonyme. Deux femmes et voiture attelée. Fin XIX<sup>e</sup> siècle. (88 x 122mm)

*Dans le cadre du Festival Images: Tintypes; ferrotypes américains – du 4 au 26 septembre*

Cette collection remarquable avait été acquise en 2009 grâce à la générosité de notre mécène Malcolm Whittle, CEO d'Elinca SA, fabricant de flashes de studio. Le commissariat a été assuré par Séverine Allimann.

Mis au point en 1853 par le photographe français Adolphe Martin, le ferrotipe dont la couche sensible n'est pas déposée sur une plaque de verre, mais sur une tôle métallique préalablement laquée en noir ou en brun, laisse apparaître une image directement positive. Peu coûteux, ce procédé a été très en vogue dans les années 1860-1870 et a permis à un large public d'avoir accès au portrait photographique. Largement utilisé par les photographes ambulants qui réalisaient des portraits de petite taille, jusqu'à des miniatures pouvant être insérées dans des broches ou des pendentifs, ce procédé connut un essor tout particulier sur le continent nord américain où sa ressemblance avec le luxueux daguerréotype lui conférait un attrait particulier.

Ces ferrotypes aux dimensions exceptionnelles sont issus d'un usage populaire. Rehaussés de retouches ou de colorations surprenantes, voire naïves, ils nous plongent dans l'ambiance parfois austère des campagnes américaines de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

## Fréquentation

2010 en quelques chiffres : 10'251 visiteurs ont fréquenté le musée. Ceux-ci ont bénéficié de l'entrée libre durant tout le festival Images, mais les fréquentations n'ont pas particulièrement décollé durant septembre. Le résultat final est donc légèrement inférieur à 2009.

Nous avons reçu 54 classes (soit 936 élèves) dans le cadre de visites libres ou accompagnées parmi lesquelles des classes de la région proche, du Valais, de Genève et



Anniversaire dans le jardin du musée

de Suisse alémanique ainsi que plusieurs écoles privées qui organisent des cours de français durant l'été. Les enseignants de la section photographie du CEPV visitent très régulièrement le musée. Les étudiants du cours de culture visuelle de l'Académie du journalisme et des médias de l'Université de Neuchâtel comptent aussi parmi nos fidèles.

128 ateliers ont été suivis par 507 jeunes et adultes. Nous avons organisé 23 anniversaires et accueilli une vingtaine de groupes, parmi lesquels les Photographes professionnels suisses qui tiennent régulièrement leurs assises au musée.

Le site du Musée cameramuseum.ch a été visité par plus de 44000 personnes, soit une moyenne mensuelle de près de 3700 visites.

Une douzaine de jeunes photographes en herbe âgés de 10 à 15 ans ont participé à deux fois une semaine de stage à la rencontre des touristes et des visiteurs de la région sous forme de reportage. Pour clore l'opération, une exposition des meilleures images de chacun a fait l'objet d'une invitation pour les parents et amis.

Nous avons également reçu des jeunes des passeports-vacances de Vevey, Cully et environs, Morges, Gland, Nyon, Yverdon et Ballaigues.

## Activités diverses

### Les musées de la Riviera

L'association des musées de la Riviera vaudoise a organisé ces deux événements annuels destinés au public régional. Lors de la Nuit des musées le samedi 29 mai, le public était invité à découvrir le travail de plusieurs photographes suisses romands et à débattre avec eux de leur relation à l'image numérique, dans le cadre de l'exposition «La révolution numérique».



En famille aux musées

Durant le week-end «En famille aux musées» des 6 et 7 novembre, les familles présentes ont pu découvrir comment d'ingénieuses petites machines ont réussi à animer les images avant l'invention du cinéma, puis ont pu fabriquer la leur, un phénakistoscope, accompagné de figures diverses dessinées au gré de l'imagination des jeunes de la famille pour ensuite les faire bouger !

## Promotion du musée

Comme chaque année, le musée a été présent à Photobourse en mai, et a tenu un stand de soldes lors de la Saint-Martin en novembre.

La promotion des expositions temporaires s'est faite par affiches, affichettes, cartons d'invitation et papillons. Le dépliant promotionnel du musée dans lequel figurent également les expositions temporaires et les ateliers, s'avère toujours très efficace pour notre communication régionale. La promotion systématique de nos expositions et de divers événements se fait aussi par notre site cameramuseum.ch et par mails, le fichier d'adresses du musée



s'étoffant régulièrement au fur et à mesure des contacts établis.

Un nouveau site est en préparation et sera accessible courant 2011. Outre la promotion du musée et de ses activités, il accordera une place importante aux collections et aux archives dont les spécimens les plus intéressants seront visibles en ligne. Le fichier de la bibliothèque sera également consultable par le public.



Stand à la Saint-Martin

## Association des amis du musée et fondation L'association des amis du musée

Le bureau exécutif s'est réuni à plusieurs reprises en 2009 et le bulletin d'information « Le Petit Révélateur » dont Laurent Ballif assume toujours la rédaction, est paru à deux reprises.

L'assemblée générale a tenu ses assises le 1<sup>er</sup> mai à Vevey. Après une visite de la nouvelle exposition « La révolution numérique » et du centre de documentation en cours d'aménagement, les membres qui le souhaitaient se sont retrouvés pour un repas pris en commun.



La boutique du musée

La boutique gérée par l'Association a fait l'objet d'un réassortiment plus conforme à la vocation du musée et d'améliorations de gestion. Les cartes postales photographiques restant le sujet de prédilection du public, deux séries ont été produites: huit sujets de ferrotypes et huit d'autochromes.

## La fondation du musée

La fondation a reçu Fr. 300'000 d'Elinca SA pour l'acquisition d'un exceptionnel appareil des tout premiers temps de la photographie. Celui-ci s'étant vendu à un prix largement supérieur, Malcolm Whittle, CEO de cette entreprise qui nous a déjà souvent aidés, a décidé de laisser cette somme à disposition du musée pour l'acquisition future d'un équipement daguerrien qui fait encore défaut dans les collections.

*Madeleine Burnier, municipale  
Pascale Bonnard Yersin et Jean-Marc Yersin, directeurs*

*Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2009: néant.*



# **Musée Jenisch**

**RAPPORT  
DE GESTION**  
2 0 1 0

## Le Musée Jenisch poursuit sa mue Un musée en travaux

Lors de la séance du 4 février 2010, le Conseil communal a accepté à une large majorité d'accorder un crédit d'ouvrage de Fr. 6'850'000.— à la transformation du Musée Jenisch Vevey, propriété communale, ainsi qu'un crédit de Fr. 80'000.— pour l'élaboration d'un projet d'étude des aménagements extérieurs du jardin et des alentours du musée.

Deux recours d'entreprises romandes relatifs à l'adjudication des travaux ont contraint de différer le début du chantier de transformation, initialement prévu pour avril. L'effet suspensif ayant été accordé par la Cour de droit administratif du Canton de Vaud pour les deux recours, l'ouverture du chantier a eu lieu fin août.

Le bâtiment devant être vidé de son contenu, la délocalisation des collections du Musée Jenisch et des fondations déposantes (entreprise en été 2009) s'est achevée début 2010 par le transfert des estampes de grands formats dans des locaux sécurisés de Natural Le Coultre SA, à Genève.

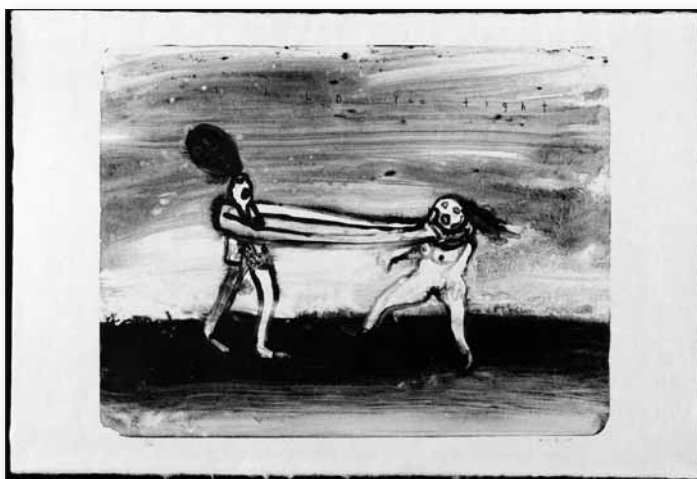
Un inventaire du mobilier et matériel a été établi en vue de leur délocalisation et de leur affectation temporaires, soit au Verger 10 pour l'installation des bureaux administratifs, soit au Passage St-Antoine pour l'installation de l'atelier des techniciens de collections, soit dans les entrepôts de Veron Grauer SA/Vernier pour le stockage du matériel d'exposition, la bibliothèque des conservateurs, les documents d'archives et le stock des catalogues et cartes postales du musée.

### Expositions et animations extra-muros

En dépit de la fermeture du musée, différentes activités ont été organisées hors les murs dont l'exposition *Voici un dessin suisse (1990-2010)*, conçue par Julie Enckell Julliard et présentée au Musée Rath de Genève, du 31 mars au 15 août 2010, en collaboration avec le Fonds d'art contemporain de la Ville de Genève. En faisant co-



Le Musée Rath à Genève accueille du 31 mars au 15 août 2010 l'exposition *Voici un dessin suisse. 1990-2010* du Musée Jenisch Vevey, commissariat : Julie Enckell Julliard, conservatrice Art moderne et contemporain.



David Lynch, *I hold you tight*, lithographie, Musée Jenisch Vevey, Cabinet cantonal des estampes, collection de l'Etat de Vaud, achat 2010. L'exposition *David Lynch. I hold you tight*, a été présentée du 4 au 26 septembre 2010, au troisième étage de l'ex-EPA à Vevey, dans le cadre du Festival Images 2010, commissariat: Lauren Laz, conservatrice du Cabinet cantonal des estampes.

habiter une quarantaine d'artistes issus des différentes régions de Suisse, l'exposition portait un regard sur vingt années de dessin en terre helvétique. Cette manifestation s'accompagnait d'une publication éditée par le Musée Jenisch Vevey et JRP/Ringier en trois éditions (française/anglaise/allemande). (ill. Rath)

Du 4 au 26 septembre, le Cabinet cantonal des Estampes du Musée Jenisch Vevey présentait, dans le cadre du Festival Images à Vevey *David Lynch. I hold you tight* révélant pour la première fois en Suisse le travail lithographique du célèbre cinéaste. L'univers trouble de Lynch se prêtait à merveille à l'espace architectural industriel brut du bâtiment de l'ex-EPA, quartier général du festival. L'exposition a bénéficié d'une importante couverture médiatique. (ill. D. Lynch)

Dans le cadre d'une série d'expositions organisées en collaboration avec Nestlé, le musée présentait à l'automne 2010 dans le nouveau Wellness Center, des aspects de la « Collection d'Art Nestlé au Musée Jenisch ». Lors des accrochages Franz Gertsch ou Lucie & Simon, des brochures-dépliants ont été réalisés par Julie Enckell Julliard. A l'occasion de la « 11<sup>e</sup> Nuit des musées de la Riviera », le samedi 29 mai 2010, le musée s'est associé aux musées-partenaires de l'Association des musées de la Riviera vaudoise (AMRV) en s'« encadrant » aux tables des bistrotts veveysans, sous la forme d'un set de table conçu par un groupe d'étudiants de la HEAD (Haute école d'art et de design) de Genève.

Un programme d'animations adaptées au musée fermé a été proposé aux Amis du musée, qui se déclinait en

quatre rendez-vous (visite de l'exposition *Voici un dessin suisse 1990-2010*, visite de l'atelier de Balthus et du Grand Chalet à Rossinière, conférence *Un trompe-l'œil trompeur* et soirée présentant les acquisitions récentes du musée).

Le Musée Jenisch Vevey travaille depuis plusieurs années à l'accueil de nouveaux publics par le biais de ses activités de médiation culturelle. Dans cet esprit, un projet pilote d'intégration élaboré sous la forme d'une collaboration entre le musée et l'Espace Femmes Riviera a vu le jour. Intitulé « Le musée vous appartient », ce projet vise à créer un espace d'échanges et de dialogue entre des personnes d'origines diverses et de les familiariser avec l'univers des arts visuels. Une animatrice socioculturelle a été mandatée par le MJ et l'EFR pour la mise en œuvre d'un programme de cours qui a été largement fréquenté. A la demande des femmes migrantes qui ont donné un écho très positif à cette démarche, le projet sera reconduit.

Le *Livre libre. Essai sur le livre d'artiste*, auquel travaillaient Dominique Radrizzani et Lauren Laz depuis trois ans, a vu le jour (400 pages, 700 illustrations). Il s'agit d'une anthologie des ouvrages accompagnés d'estampes originales en Suisse romande de 1900 à nos jours, publiée par les Cahiers dessinés. A signaler encore le nouvel article «Balthus» de Dominique Radrizzani dans le dictionnaire en ligne des artistes suisses (sikart.ch), mentionnant le dépôt de la Fondation Balthus au Musée Jenisch Vevey.

## Collections déposées au Musée Jenisch Vevey

Outre l'inventorisation poursuivie avec régularité, l'équipe de la conservation s'est focalisée sur les grands projets prévus pour la réouverture du musée.

L'année 2010 a vu la progression déterminante du projet d'exposition et de livre *La Tentation du dessin*, événement de réouverture de l'institution en 2012. Le Musée des Beaux-Arts de Caen/F, offrira une seconde étape à l'exposition. Après l'étude de plusieurs devis, le choix du partenaire éditorial s'est porté sur les Editions Noir sur Blanc à Lausanne. La structure et le contenu de la publication ont été précisément arrêtés. Emmanuelle Neukomm, coordinatrice du projet, s'est attelée à prendre contact avec de nombreux historiens de l'art et experts (une soixantaine de tous pays) pour les associer au projet. Elle a également organisé la campagne photographique et la recherche de fonds. Sur la base d'un dossier de présentation, diverses demandes ont été déposées, dont certaines ont abouti (Nestlé, Leenaards).

Lauren Laz, assistée de Lydie Schmutz, assistante de conservation, et de Laurence Schmidlin, collaboratrice scientifique employée à 20% cette année, s'est consacrée à la rédaction du catalogue raisonné de l'œuvre gravé de Cécile Reims, rassemblant plus de 1'400 estampes. Cécile Reims. L'œuvre gravé 1949-2011 vise à mettre en valeur le fonds très important donné par cette artiste à la ville de Vevey, encore augmenté cette année par un dépôt temporaire de près de 300 œuvres. La recherche de soutiens financiers a porté ses fruits (Fondation Pittet-Société académique vaudoise et la Fondation Leenaards). La campagne photographique pour la publication Cécile Reims ainsi que celle de *La Tentation du dessin* ont été

réalisées par des photographes professionnels de Pa-doue dans l'Aula du Collège du Clos à Vevey.

## Fondation Oskar Kokoschka

En collaboration avec la Bibliothèque centrale de Zurich, qui détient le fonds manuscrit d'Oskar Kokoschka, la Fondation Oskar Kokoschka a pu mettre sur pied avec l'Institut de l'histoire de l'art et de muséologie de l'Université de Neuchâtel, un projet d'exploration et de publication du fonds manuscrit et de la collection Kokoschka déposée au Musée Jenisch. Conçues par Régine Bonnefoit, conservatrice de la Fondation, deux expositions ont été organisées, accompagnées de publications et d'un cycle de conférences. La première exposition *Spur im Treibsand – Oskar Kokoschka neu gesehen. Briefe und Bilder* (13 avril au 2 octobre), inaugurée à la Predigerkirche à Zurich, présentait de nombreux documents inédits éclairant la biographie de Kokoschka. La deuxième manifestation d'envergure, *Oskar Kokoschka – Wunderkammer / Cabinet de curiosités* au Musée Liner d'Appenzell (11 juillet au 8 janvier 2011) dévoilait pour la première fois un important fonds légué par la veuve de l'artiste à la Fondation Oskar Kokoschka (collection de plus de 300 objets réunis par l'artiste : vases grecs, fragments de sculptures antiques, objets précolombiens, extrême-orientaux, indiens et africains, minéraux, fossiles). Présentée dans les 10 salles du Musée Liner, cette collection inédite était confrontée aux œuvres du peintre.

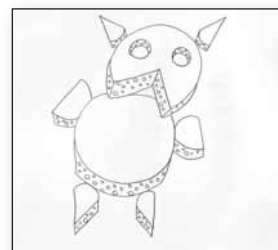
## Archives et collection Marcel Duchamp

Les propriétaires et déposants du fonds sont entrés en litige avec la ville et ont décidé de reprendre leur collection. Une tentative de conciliation en présence d'avocats des deux parties a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville et n'a malheureusement pas abouti. Le départ de toute la collection, soit œuvres et archives, s'est organisé le 30 mars pour être à nouveau déposé dans les locaux de Kraft Els AG, selon les directives de Ada Holdings. Le mandat de l'archiviste auxiliaire a pris fin le 31 janvier 2010.

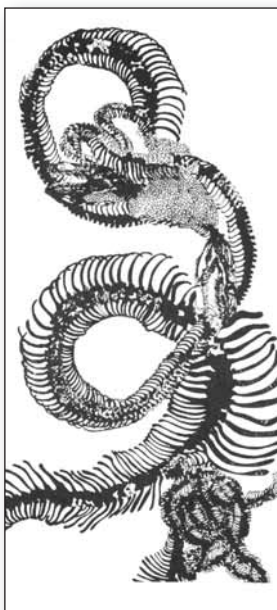
## Collections

### Collection de la Ville de Vevey achats du musée

- Josse Bailly, *Voici un dessin suisse 1990-2010*, feutre sur papier (dessin réalisé pour la couverture du livre *Voici un dessin suisse 1990-2010*)
- Olivier Blanckart, *Clowns (Lolo & Nono)*, 1997-2002, performance vidéo
- Olaf Breuning, *I am Swiss*, 2005, crayon de graphite sur papier (ill. O. Breuning)
- Olaf Breuning, *Keep the Dragons behind the Walls*, 2008, crayon de graphite sur papier
- Olaf Breuning, *Treasure*, 2008, crayon de graphite sur papier



Olaf Breuning (\*1970), *I am Swiss*, 2005, crayon sur papier, 29,7 x 21 cm, Musée Jenisch Vevey, Centre national du dessin, acheté directement à l'artiste



**Silvia Buonvicini (\*1966),** *Vertèbres*, 2010, pyrogravure et pointe sèche sur Plexiglas sur Chine, Cabinet cantonal des estampes, collection de la Ville de Vevey.

- Silvia Buonvicini, *Vertèbres*, 2010, pyrogravure et pointe sèche sur chine (ill. Buonvicini)
- Alexander Hahn, *Personal Records*, 1995, impressions jet d'encre sur vélin
- David Lynch, *Man and machine*, 2009, lithographie sur japon
- Nicholas Marolf, *Kopf*, dessin au crayon noir sur papier calque
- Genêt Mayor, *Fruit*, 2009, assemblage
- Jean-Christoph Menu, *Nouveauté*, 1993, planche originale à l'encre de Chine
- Anne RoCHAT, *Doris Magico Next*, série de six performances vidéo, 2010
- Théophile-Alexandre Steinlen, *Allégorie de la lithographie*
- Sigismond de Vajay, *Poulpe (New Disasters)*, aquarelle sur papier

## Collection de la Ville de Vevey - dons

- Pierre Alechinsky, *Pour Dulle Griet*, 1965, acrylique sur papier marouflé, don de Marlene Brody, Miami
- Pierre Alechinsky, *Bourrasque*, 1981-83, encre sur vélin, bordure à l'acrylique, don anonyme
- Pierre Alechinsky et Dominique Radrizzani, *L'Enfance de la majuscule*, Editions Fata Morgana, 2010, édition de tête accompagnée d'une encre originale d'Alechinsky sur papier ancien, don des auteurs (Pierre Alechinsky et Dominique Radrizzani)
- Caroline Bachmann/Stefan Banz, *Golden Slumbers*, 2007, huile sur toile de coton, don des artistes suite au symposium Duchamp à Cully
- Caroline Bachmann/Stefan Banz, *What Duchamp Abandoned for the Waterfall – One Hundred Photographs*, 2006-09, vidéo, don des artistes à la suite du Symposium Marcel Duchamp à Cully
- Henry Bischoff, *Montagne*, lithographie, legs Hausammann
- Marguerite Burnat-Provins, *Affiche de la fête des vigneronns*, 1905, lithographie, legs Hausammann
- Alexandre Calame, *Paysage*, huile sur toile, don de l'Ermitage en souvenir du Dr Max Wüthrich

- Coghuf, *Dressage du cheval*, 1956, lithographie, legs Hausammann
- Marcel Duchamp, *The Forestay Waterfall*, 7 duplicatas des photographies de la cascade du Forestay, dont de la Kunsthalle Duchamp
- Marcel Gähler, *Ohne Titel*, 2010, aquarelle sur papier, don de la Fondation Léo Fiaux
- Goerg, *Sans titre*, lithographie, legs Hausammann
- Alexander Hahn, *Personal Records*, 1995, 5 impressions jet d'encre sur vélin de Saunders Waterford, dons de l'artiste
- Jean-Claude Hesselbarth, *La lune*, lithographie, legs Hausammann
- Asger Jorn, *Grand baiser au cardinal d'Amérique*, 1962, huile sur toile, don anonyme
- Asger Jorn, *La Fortune de la roue*, 1962, huile sur toile, don anonyme
- Asger Jorn, *Souriez rue froide*, 1962, huile sur toile, don anonyme (ill. Jorn)
- Asger Jorn, *L'Amour s'avance sur la balance*, 1962, huile sur toile, don anonyme
- Wolfgang-Adam Toepffer, *Paysage*, huile sur toile, don du Fonds de l'Ermitage en souvenir du Dr Max Wüthrich
- Genêt Mayor, *RMX*, 2003, stylos feutres sur papier, don de l'artiste
- Genêt Mayor, *Frank Mayor Vevey*, 2010, crayons de couleur, stylo à bille et feutres sur papier, don de l'artiste
- Genêt Mayor, *Mousse Tâche*, 2009, stylos feutres, crayons de couleur et stylo à bille sur papier, don de l'artiste
- Genêt Mayor, 2 projets de couverture pour *Voici un dessin suisse*, 2010, crayons de couleur et stylo à bille, dons de l'artiste



**Asger Jorn (1914-1973),** *Souriez rue froide*, 1962, huile sur toile, 65 x 54 cm, Musée Jenisch Vevey, don anonyme.

- Barthélemy Menn, *Paysage*, huile sur toile, don du Fonds de l'Ermitage en souvenir du Dr Max Wüthrich
- Marcel Poncet, *Les prostituées*, legs Hausammann
- Marcel Poncet, *Portrait de femme*, lithographie, legs Hausammann
- Marcel Poncet, *Sans titre*, 1931, eau-forte, legs Hausammann
- Marcel Poncet, *Sans titre*, 1975, eau-forte, legs Hausammann
- Francine Simonin, ensemble de 13 estampes, donné par l'artiste

## Dépôts

### Collection d'estampes de l'Etat de Vaud

- Jost Amman, *Bernardus Pipini Frater, Rex Italiae*, 1583, eau-forte, achat 2010
- Ian Anüll, *Fo pas*, 2010, portfolio de 7 lithographies et un texte, achat 2010
- Hans Brosamer, d'après B. Beham, *le petit enfant aux quatre crânes*, vers 1540, burin, achat 2010
- Eugène Carrière, *Le sommeil*, 1897, lithographie, achat 2010
- Philippe Decrauzat, *Diplyque*, 2010, lithographies sur vélin de Rives, achat 2010
- Francisco de Goya, *Disparate volante*, eau-forte et aquatinte, achat 2010
- Nicole Hametner, dépôt de la Fondation Pierre Aubert
- Grégoire Huret, *Frontispice de thèse dédié au Parlement de Normandie*, 1634, burin, achat 2010
- Vincent Kohler, dépôt de la Fondation Pierre Aubert
- Stéphane Kropf, *Sans titre*, 2010, sérigraphie, achat 2010
- Barbara Kuebel, *Couples !*, 2010, portfolio de 6 gravures sur bois, édition Xylon, par abonnement
- David Lynch, *I hold you tight*, 2009, lithographie, achat 2010
- Hartmut Piniek, *Landsuche*, 2010, portfolio de 4 gravures sur bois, édition Xylon
- Françoise Roy, *Sans titre*, 2010, lino, don de l'artiste
- Jan de Velde II, *Danse des morts*, burin et eau-forte, achat 2010
- Stephan Sude, *Gleichschritt*, 2010, gravure sur bois, édition Xylon, par abonnement
- Gérard Trignac, *La galerie*, 2010, eau-forte et burin, don de la Galerie Paul Prouté

### Collection de la Fondation W. Cuendet & Atelier de Saint-Prex

- Robert Nanteuil, ensemble d'estampes
- Robert Müller, ensemble d'estampes

### Collection privée «La Tentation du dessin»

Enrichissement du fonds par 41 œuvres, soit :

- deux peintures à l'huile de Jean-Pierre Saint-Ours
- une matrice en cuivre de Bernard Picart
- trente-neuf dessins, dont J.-L. David, J.-B. Le Prince, F. Lemoyne, J.P. Saint-Ours, J.-B. Jouvenet, Ph.-A. Hennequin et J. M. Schmutzer

### Fondation Léo Fiaux

- Plusieurs centaines d'œuvres de Léo Fiaux, dont le Portrait d'Alberto Moravia, déposées par la Fondation Léo Fiaux (à inventorier par le musée)



J.B. Deshays, *Ruines antiques dominant une cascade, paysage italien, non daté, pierre noire, estompe et rehauts de crie blanche*, 51,3 x 32 cm, Musée Jenisch Vevey, Centre national du dessin, collection FED.

### Fondation Wilhelm Gimmi

- Wilhelm Gimmi, *Les musiciens*, crayon, encre et peinture à l'huile sur papier

### Fonds Decker

- Albrecht Dürer, *Adam et Eve*

### Collaboration extérieure, mouvement des collections

Malgré la délocalisation des collections, le musée – fréquemment sollicité - est entré en matière sur différentes demandes, avec la volonté d'assurer la visibilité des collections, de participer à des expositions de haute tenue et d'entretenir ainsi d'excellentes relations avec d'autres institutions. Ainsi, les œuvres suivantes ont été présentées en Suisse et à l'étranger, soit :

- 1 huile sur toile de Gustave Courbet, *Portrait de Max Buchon*, pour l'exposition *Courbet/Proudhon, l'art et le peuple* à la Saline Royale d'Arc-et-Senans/F
- 1 huile sur toile de Pablo Picasso, *La fontaine dans le cloître de la cathédrale de Barcelone*, 1899, pour l'exposition *Picasso Ausstellung, Sept.-November 1932* au Kunstmuseum de Zurich
- 1 dessin, 2 huiles sur toile et 14 estampes de Jean Baptiste Camille Corot pour l'exposition *Corot en Suisse* au Musée Rath à Genève

- 1 estampe de Marcel Duchamp, *Piston de courant d'air*, 1965 et 1 poupée de Denis Savary, *Alma*, 2007, pour le symposium *Marcel Duchamp and the Forestay Waterfall* à l'Espace Davel 14 à Cully
- 1 œuvre de Jean-Luc Manz, *Bang-bang*, «*tu me tuais et je tombais*», 2007, pour l'exposition *Philippe Decrauzat et Jean-Luc Manz* au Musée cantonal des Beaux-Arts à Lausanne
- 1 dessin et 1 estampe de Félix Vallotton, pour l'exposition *Félix Vallotton : de la gravure à la peinture* au Musée d'Art et d'Histoire à Genève
- 1 huile sur toile de Frédéric Rouge, *Le Braconnier*, 1908, pour l'exposition *Chasse. Des hommes, des bêtes, des fables* au Musée d'Art et d'Histoire de Fribourg
- 1 estampe de Fabrice Gygi et 3 pyrogravures de Jean Crotti, pour la *7e Triennale de l'art imprimé contemporain* au Musée des Beaux-Arts au Locle.
- 1 œuvre de Denis Savary, *Alma*, 2007, pour l'exposition *Carrousel et La Longue route de Morio* au Centre d'art contemporain de la Ferme du Buisson à Marne-la-Vallée/F.
- 1 estampe de Franz Gertsch, *Pestwurz*, 1994, Wellness Center de Nestlé, Vevey
- 1 œuvre de Lucie & Simon, *Living images*, 209, Wellness Center de Nestlé, Vevey
- 4 estampes de Cécile Reims pour l'exposition... Avant il n'y avait rien, après on va pouvoir faire mieux à Circuit, Centre d'art contemporain, Lausanne
- 2 portfolios soit 12 estampes au total pour l'exposition *Impressions du noir* au Musée des beaux-arts Le Locle
- 90 estampes et items de Pierre Aubert, 1 estampe de Cuno Amiet, de Pierre-Eugène Vibert, de Henry Bischoff et 2 de Katsushira Hokusai pour l'exposition *Promenons-nous dans les bois* à l'Espace Arlaud à Lausanne
- 190 estampes pour l'exposition *De Durero a Morandi*, 3 étapes : à l'Instituto Jovellanos, Gijón/E ; au Convento de Santo Domingo/E, Salamanca et au Palacio Almudi, Murcia/E
- 2 estampes de Rembrandt pour l'exposition *Je ne vois que le soleil*. La lumière dans les collections au Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne.

## Promotion / Communication / Presse

La communication du musée durant l'année 2010 s'est essentiellement concentrée sur la promotion de ses expositions hors les murs.

La carte de vœux 2010 du musée diffusait l'exposition *Voici un dessin suisse* et un dépliant a été imprimé pour l'exposition David Lynch.

Le site internet du musée a été constamment tenu à jour. L'actualité du musée y est abordée sous la forme de *Billets de Fanny Jenisch*, figure tutélaire et affective du musée, qui a pris la plume depuis la fermeture du musée en janvier 2009 pour informer les internautes sur l'année 2010 exposition Pierre Aubert à l'Espace Arlaud de Lausanne au printemps, décès de Balthasar Burkhard en avril, symposium et publication consacrés à Marcel Duchamp à Cully en mai, prêts d'œuvres phares du musée).

Au programme de la communication du musée en 2010 figurait la réflexion de fond touchant à la création d'une identité visuelle réactualisée et au choix d'un graphiste apte à traduire le nouveau visage. Amorcée en mai sous

la forme d'un descriptif précis de la situation actuelle et des nouvelles orientations souhaitées pour le musée – dossier adressé à une sélection de 7 cabinets graphiques de la région – cette réflexion a abouti en novembre au choix du cabinet graphique Gilles Gavillet et David Rust, Genève. La nouvelle identité graphique sera diffusée en prévision de la réouverture du musée et touchera tous les supports de communication.

Le Musée Jenisch Vevey a été représenté auprès de nombreux partenaires : Fondation des Amis du musée, Fondation Balthus, Fondation Léo Fiaux, Fondation Oskar Kokoschka, Fondation Pierre Aubert, Fondation pour les Arts et les Lettres, Fondation de la Société des Beaux-Arts de Vevey, Fondation Vevey Ville d'images, Fondation Wilhelm Gimmi, Fondation William Cuendet et Atelier de Saint-Prex, Fonds Pierre Decker, etc. Il a également participé à la réunion des conservateurs des cabinets d'arts graphique suisses (Soleure), à celle de la Société suisse de gravure. Enfin, il a participé au Jury des bourses et prix culturels de la Fondation Leenaards, au jury de Tirage limité (Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne), au Kuratorium der Graphischen Sammlung der ETH Zurich, au Symposium *Marcel Duchamp and the Forestay Waterfall* à Cully (6-9 mai 2010), à la Triennale de l'art imprimé contemporain au Musée des Beaux-Arts du Locle.

## Equipement informatique

Le musée est désormais équipé du système informatique MuseumPlus pour la gestion des collections. La phase préparatoire à la migration de l'inventaire des collections sur le nouveau logiciel a été remplie avec succès. Le nouveau modèle de fiche d'inventaire a pu être mis au point et l'ensemble des utilisateurs a suivi une formation.

## Personnel – formation continue

Fabienne Aellen, responsable presse et communication, a suivi un cours intitulé « Promouvoir une institution culturelle » à l'Université de Neuchâtel – Formation continue, dispensé sur 8 journées, avec examen et attestation ainsi qu'une journée de formation AMS/ICOM sur le thème « L'Accueil des publics », au Musée historique de Vevey. Julie Enckell Julliard a suivi un cours de formation ICOM sur l'évaluation des projets muséaux.

## Nouveau musée

La direction et l'équipe de conservation ont participé aux réflexions sous-tendant la réfection du Musée Jenisch Vevey, notamment sur les dossiers éclairage, accessibilité aux handicapés, hall d'accueil, respect des normes de l'ICOM, aménagement des nouveaux dépôts. La recherche de soutiens financiers pour la réfection de l'institution a été poursuivie activement et le directeur a notamment reçu un soutien très généreux de la Fondation Leenaards, particulièrement affecté à la nouvelle Salle de consultation des Cabinet cantonal des Estampes et Centre national du Dessin.

Madeleine Burnier, municipale  
Dominique Radrizzani, directeur du musée Jenisch

*Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2009: néant.*



# **Musée historique de Vevey**

**RAPPORT  
DE GESTION**  
2 0 1 0



## Une fréquentation en hausse grâce aux animations Le Château mis à l'honneur

En 2010, le musée a offert à la «Belle-Maison» qui l'abrite un espace de son exposition permanente. A l'entrée, dans le grand hall, c'est désormais l'histoire de cet imposant édifice qui accueille le visiteur. Une maison qui s'est beaucoup animée cette année, grâce à la collaboration du Musée historique avec la Confrérie des Vignerons, et qui a vu sa fréquentation dopée par la participation au Festival Images. Dépassant sa vocation patrimoniale, le Château s'affirme toujours davantage dans le paysage culturel veveysan.

### Dons

Comme chaque année, les collections du musée se sont enrichies de dons, parmi lesquels il convient de citer :

- un tableau du peintre genevois Jean-Philippe George-Julliard (1818-1888) représentant Vevey et le Haut-Lac depuis les hauts de la colline de Saint-Martin - grande huile sur toile, signée mais non datée. Alors qu'il existe de nombreuses gravures ou aquarelles montrant notre région dans les années 1850, les peintures de grandes dimensions sur le sujet sont rares, d'où l'intérêt de ce tableau dû à un peintre reconnu, élève de Calame.
- un album de photographies constitué entre 1913 et 1914 par le directeur du pensionnat de jeunes filles de la villa Florentine à Vevey - villa qui abrite aujourd'hui l'institut Thomas Hardy au chemin Emile-Javelle (don de M<sup>me</sup> Phyllis Morgan-Jamieson, au Pays de Galles). Ces photographies montrent les activités des jeunes filles non seulement à la villa Florentine, mais aussi lors d'excursions à la montagne et à skis. Ce sont des témoignages

remarquables de la «Belle-Epoque» en Suisse romande, à la veille de la Première Guerre mondiale.

- un livre-recueil des articles parus dans la presse romande de M. Maurice Wirz (1847-1909), architecte, éminent conférencier et premier conservateur du Musée historique de Vevey de 1897 à 1909.
- un lot de documents divers comprenant le plan cadastral de Vevey de 1913, une grande photo de la sculpture «l'hippocampe» dans l'atelier de E.M. Sandoz et des photographies sur la reconstruction du port de plaisance après l'ouragan Lothar.
- divers documents, photographies et médailles concernant M. Arnold Schmitz, peintre-décorateur et peintre en voitures à Vevey au début du XX<sup>e</sup> siècle (diplôme et médaille d'argent de l'Exposition cantonale vaudoise de 1901).

### Dépôts

- Un portrait de Gabriel Burnat (1725-1801), justicier et membre du Conseil de Vevey (huile sur toile anonyme) ainsi qu'un portrait de son fils Jean Gabriel Burnat (1778-1831), colonel, député et président du tribunal civil de Vevey (huile sur toile de Antoine Echt, 1828).

Ces deux portraits viennent enrichir un ensemble de portraits de famille déposés par l'hoirie Burnat en 2002.

### Achats

Le musée a acquis auprès de maisons de vente, de collectionneurs privés ou par le biais de sites de vente sur internet :

- une belle aquarelle de Marius Steinlen (1826 – 1866) représentant un embarquement de tonneaux au bas de la place du Marché, vers 1850, devant le château de l'Aile nouvellement reconstruit dans le style néogothique. (Photo ci-dessous)
- une «vue de Vevey et du lac de Genève» gravure originale aquarellée du dessinateur Jean-Jacques François (1738-1826) et de l'illustrateur Barbier, extraite d'un ouvrage paru à Paris entre 1780-1788 sous le titre «Tableaux topographiques, pittoresques, physiques de la Suisse»
- de nombreuses cartes postales relatives à Vevey et ses environs, et plus spécialement à l'hôtel du Château dans les années 1900-1910, afin de documenter la partie de l'exposition permanente consacrée au Château récemment montée dans le hall.



Marius Steinlen (1826 – 1866). Embarquement de tonneaux au bas de la place du Marché

## Conservation et inventaire - restauration

En 2010, l'informatisation de l'inventaire s'est poursuivi avec les documents - imprimés et manuscrits - un fonds important qui a pu être circonscrit et qui est aujourd'hui beaucoup plus aisément consultable.

Comme chaque année, M<sup>me</sup> Marie-Elena Grandio a inventorié et rangé les photographies et cartes postales nouvellement acquises alors que M<sup>me</sup> Michelette Rossier, bénévole, s'est occupée de la mise à jour de la bibliothèque.

M. Monney, employé du musée, s'est chargé du rangement des estampes (une collection d'env. 1200 pièces) dans des contenants conformes aux normes muséales de conservation. Une partie de l'enseigne du Guillaume Tell (XIX<sup>e</sup> siècle), située au centre du hall d'entrée, a dû être restaurée suite à une déprédation survenue lors de la Nuit des musées.

## Projet de restauration des antiphonaires en collaboration avec Vibiscum

Le musée possède un trésor inestimable : deux volumes de l'Antiphonaire de la collégiale Saint-Vincent de Berne, dont la date d'exécution est estimée aux environs de 1485/1490. Ces livres de chant liturgique ont une importance considérable pour l'art des manuscrits à miniatures du patrimoine suisse. Après plus de 500 ans d'existence, ils se doivent d'être restaurés et conservés dans des conditions optimales. Le musée a fait appel à Andrea Giovannini, conservateur-restaurateur accrédité ICOM et AMS, spécialiste de la restauration du livre et du parchemin, pour un examen approfondi de leur état. Un devis comprenant la restauration, la numérisation des pages et l'exposition sous vitrines a été établi : il s'élève à Fr. 90'800.-. L'association Vibiscum a accepté de prendre en charge la recherche de fonds, qui a débuté en fin d'année. Bonne nouvelle, la Municipalité s'est d'ores et déjà portée garante pour un montant de Fr. 45'000.-. Dossier à suivre en 2011.

## Exposition permanente

Après une année 2009 marquée par la présentation des affiches veveysannes, nous n'avons pas monté d'exposition temporaire en 2010. Nos efforts se sont portés sur une exten-

sion de l'exposition permanente, dans le grand hall, consacrée à l'histoire du Château.

En effet, les Veveysans connaissent peu cette « Belle-Maison » construite par la famille de Tavel il y a plus de 500 ans, au demeurant le plus ancien bâtiment civil de la ville, et les touristes s'interrogent quant à sa dénomination de Château. Ils sont désormais informés sur la destinée de cet édifice prestigieux qui fut la résidence des baillis bernois au XVIII<sup>e</sup> siècle puis un hôtel pendant près de cent ans. Cet espace d'exposition, situé à l'entrée du musée, se compose de panneaux bilingues français-anglais richement illustrés ainsi que de gravures, affiches, cartes postales et objets témoignant de la vie de l'hôtel-pension du Château.

## Eclairage

En 2010, le grand hall d'entrée ainsi que le corridor menant aux salles ont été entièrement équipés de spots LED. Ce système d'éclairage, bien qu'encore très coûteux, nous a paru judicieux pour des lieux éclairés de manière permanente. Testés dans de nombreux musées, les LED ont le grand avantage de préserver les œuvres en réduisant à (quasi) zéro leur exposition aux rayons UV et aux infrarouges. Ils permettent par ailleurs de diminuer de 50% la consommation d'énergie (selon les informations de SuisseEnergie pour les communes). Ce nouvel éclairage - qui indubitablement crée une ambiance et met en valeur les objets - nous a

semblé très convaincant et devrait être étendu à d'autres espaces du musée.

Toujours au chapitre de la protection des œuvres et des économies d'électricité, la salle consacrée au XIX<sup>e</sup> siècle et les salles dévolues au peintre Dumoulin ont été munies de détecteurs de mouvement/déclencheurs de lumières automatiques, permettant ainsi d'éviter un éclairage inutile en l'absence de visiteurs. Là aussi, ce système devrait se généraliser.

## Animations - fréquentation

Outre les expositions présentées, le Château s'est ouvert à un large public en réalisant ou en accueillant plusieurs animations en ses murs.

Tout d'abord, ce fut le Théâtre de l'Oriental qui, du 13 au 18 avril, a présenté une pièce - «La Femme dans le Coffre» - dont le sujet inspiré de l'histoire de l'art a attiré 150 personnes lors de trois représentations dans les combles. La collaboration avec une institution culturelle veveysanne autre qu'un musée s'est révélée très enrichissante.

Ensuite, comme à chaque édition, les deux animations annuelles proposées dans le cadre de l'Association des musées de la Riviera vaudoise ont été suivies avec succès :

- durant la Nuit des musées, le 29 mai, l'ensemble Filigrane a interprété des musiques traditionnelles et nouvelles de Suisse romande. 340 visiteurs nocturnes ont été comptés.
- lors du week-end du 6 et 7 novem-



Enfants et parents découvrent le Château lors du week-end « En famille aux musées »

bre «En famille aux musées» il a été proposé aux enfants et à leurs parents de découvrir le Château « des pieds à la tête » de participer à une chasse aux trésors suivie de la confection d'un coffret. 36 familles ont suivi cette activité et au total 220 personnes ont visité le musée. (photos 2 et 3)

Notre participation à Images 2010, du 4 au 26 septembre, a fait faire un bond à notre fréquentation, puisque durant le festival 1'730 personnes ont franchi les portes du Château. Alors que le plasticien Jean-Jacques Lebel et ses « Avatars de Vénus » étaient présentés dans les combles, une salle du musée accueillait les photographies d'Anna Artaker et le jardin une image en trompe-l'œil de l'artiste Ursula Mumenthaler. Nous avons bénéficié de l'extraordinaire succès de cette édition d'Images, et cela d'autant plus que nous étions à proximité de son centre névralgique, l'ancien magasin EPA.

Les animations proposées, toutes organisées en collaboration avec M<sup>me</sup> Sabine Carruzzo, secrétaire et archiviste de la Confrérie des Vignerons, nous ont amené au total 2'440 visiteurs soit la moitié de notre fréquentation totale sur l'année. En effet, au 31 décembre 2010, nous avons pu compter 4'890 visiteurs. Ce chiffre – en progression par rapport aux deux dernières années – nous encourage à continuer à mettre sur pied des animations et à participer à Images, surtout en l'absence d'exposition temporaire.

## Collaborations extérieures : publications et prêts d'objets

Le Musée d'histoire et d'ethnographie de Saint-Gall a emprunté au Musée historique son sarcophage égyptien, ainsi que sept autres objets appartenant à la collection David Doret, pour l'exposition temporaire «Im Banne Ägyptens – Begegnungen mit der Ewigkeit», du 19. 06.10 au 06.03.11.

Rappelons que ce sarcophage a été offert à la Ville de Vevey en 1858 par Gustave Burnat (1831-1901), un Veveysan négociant en coton, installé à Alexandrie. Il contenait à l'origine sa momie qui, suite à des manipulations malheureuses, a dû être incinérée en 1948. Après avoir connu de nombreux changements de localisation, cet objet est entré dans les collec-

tions du Musée historique en 1993. Il s'agit du sarcophage d'une femme nommée GEM-TOU-ES, une «maîtresse de maison» issue d'une famille aisée de la région de Thèbes. Sa datation remonte à la seconde moitié de la 25e dynastie, soit environ 700 à 650 ans av. J.C.

La Bibliothèque de St-Gall conservant également un sarcophage (et sa momie) de la même époque et de la même provenance, il était intéressant de réunir les deux objets dans le cadre d'une grande exposition d'égyptologie en Suisse, à laquelle participaient d'autres musées comme l'Antikenmuseum de Bâle ou le musée de Burgdorf. (photo 4)

Dans un tout autre registre, pour l'exposition temporaire du Museum der Landschaft de Saanen « Fascination – anciennes sonnailles et cloches du Gessenay », le musée a prêté un collier de vache en bois de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. A noter que cet objet figure dans la publication parue pour l'occasion en février 2010.

Le musée est toujours très sollicité pour l'utilisation de documents photographiques, notamment pour des articles de presse. Cette année, nous avons beaucoup collaboré avec l'association Vibiscum en mettant à disposition nos images pour la publication « Plaques veveysannes » et le 13e volume des « Annales veveysannes ». A noter que depuis le volume 12, il existe une rubrique intitulée «Le Musée historique de Vevey présente...» qui permet de mettre en évidence à chaque parution deux ou trois objets parmi les plus prestigieux de nos collections.

## Personnel

En 2010 le musée a connu deux départs : celui de M. Monney, gardien et employé, qui a pris sa retraite à la fin mai et celui de M<sup>me</sup> Luciana Galati, secrétaire, qui a cessé son activité à la fin décembre. Une redistribution des postes et des temps de travail s'en est suivie : M<sup>me</sup> Alexandra Seraïdaris, responsable de l'accueil, est passée de 70% à 90%, reprenant une part des tâches de secrétariat. M. Denis Borle, remplaçant à la réception depuis de nombreuses années, a pu quitter son statut d'auxiliaire pour un poste fixe d'employé de musée à 40%.

Enfin, le poste de conservation qui depuis 1986 était limité à 50% est passé à 100%. Il a été divisé de la manière suivante: 60% pour la conservatrice titulaire M<sup>me</sup> Françoise Lambert et 40% pour M<sup>me</sup> Fanny Abbott, conservatrice adjointe. Cette dernière, choisie parmi de nombreuses candidatures en novembre, a débuté son travail en janvier 2011.

Nous nous réjouissons tout spécialement de cette augmentation de poste de conservation, ardemment souhaitée, qui a donné à la fin de l'année 2010 une perspective très positive.

*Madeleine Burnier, municipale  
Françoise Lambert, conservatrice*

*Suivi des réponses aux vœux  
de la commission de gestion,  
exercice 2009:  
Néant.*



Le sarcophage de Vevey (à droite) en compagnie de son homologue saint-gallois au Musée d'histoire et d'ethnologie de Saint-Gall



# **Bibliothèque médiathèque municipale**

**RAPPORT  
DE GESTION**  
2 0 1 0

## Prêts et inscriptions stables

# Nouveau catalogue en ligne

2010 s'inscrit dans la lignée de l'année 2009. Animations, mouvement du personnel et nouveau catalogue en ligne ont jalonné l'année. Le nombre de prêts a atteint les 157'171. Compte tenu de 3 jours de fermeture en juin pour la mise en place du portail documentaire Aloès, le nombre de prêts est stable par rapport à 2009. Dès le mois de juillet, les lecteurs ont pu profiter du nouveau catalogue en ligne offrant de nouvelles fonctionnalités : affichage amélioré de la disponibilité des documents, prolongation et réservation en ligne, constitution de panier et modification du mot de passe.

### Fréquentation

En 2010, la bibliothèque a comptabilisé 975 nouvelles inscriptions dont 542 adultes et 433 jeunes, soit une baisse de 2% par rapport à 2009 (996). La diminution des inscriptions est nettement moins importante qu'en 2009. Comme pour le nombre de prêts, les inscriptions semblent se stabiliser.

La fréquentation de la salle de lecture et des différentes places de travail est toujours importante et les places de travail en période d'examen sont assiduellement recherchées par les étudiants.

Les services, tels que l'accès sans fil à Internet, consultation des courriels, location de l'ordinateur portable, demandes d'impression de documents sont constamment sollicités et parfois empiètent sur les tâches traditionnelles de prêt et de renseignements aux lecteurs.

### Activités

La bibliothèque a incité ses jeunes lecteurs à participer au Prix Fantaisie qui propose aux jeunes lecteurs une sélection de livres et d'albums parmi lesquels ils désignent leur favori. Pour les adultes, la bibliothèque a participé pour la seconde année consécutive à la sélection Lettres Frontière : 10 titres de 5 auteurs français de Rhône-Alpes et de 5 auteurs romands étaient proposés à un groupe de lecteurs qui devaient ensuite désigner leur favori.

La section jeunesse a accueilli plus de 40 classes et garderies, ce qui a représenté plus de 180 visites durant l'année. Pour l'année scolaire 2010-2011, toutes les classes de CYP1 ainsi que quelques classes enfantines de Vevey visiteront la section jeunesse.

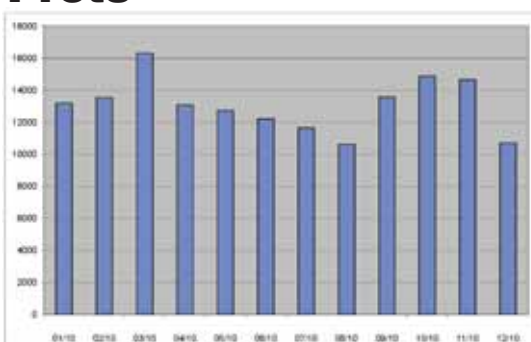
L'association Lire et Ecrire organise tous les mercredis soirs un cours de français pour personnes illettrées dans la salle de lecture.

### Fondation Brentano.

Initiée en 2008, la collaboration avec la Fondation Brentano s'est poursuivie tout au long de l'année et a permis d'organiser les animations suivantes :

L'Heure du conte : tous les mardis de 16h30 à 17h30 en période scolaire, l'heure du conte a eu lieu dans la section jeunesse attirant un public nombreux.

### Prêts



157'171 prêts en 2010, soit une baisse de 0,8% par rapport à l'année précédente (158'444 prêts). Comme indiqué plus haut, les 3 jours de fermeture supplémentaires expliquent cette baisse, la moyenne des prêts par jour étant de 550. Les prêts du secteur adulte pour les documents imprimés sont stables, Les disques compacts sont moins empruntés, alors que le prêt des DVD est en hausse. Les prêts de la bibliothèque section jeunesse fléchissent légèrement mais dépassent pour la seconde année consécutive ceux des adultes.

### Acquisitions

4'858 documents de tous types ont été intégrés dans les collections de la bibliothèque. Environ 10% des acquisitions proviennent des dons. 890 documents obsolètes ou en mauvais état ont été mis au pilon. Le manque de place étant un problème récurrent, la politique de désherbage se poursuit pour permettre l'intégration des nouveaux documents dans les collections. Grâce au soutien de la Fondation Brentano, le fonds de la médiathèque jeunesse a pu être complété et certains ouvrages de référence dans divers secteurs acquis. Comme les années précédentes, la location de 350 ouvrages destinés au public allophone auprès de la bibliothèque interculturelle Globlivres de Renens et de la fondation Bibliomedia a permis de compléter l'offre en langues étrangères.

|                                    |             |
|------------------------------------|-------------|
| <b>Disques et multimédia</b>       | <b>399</b>  |
| <b>Fictions adultes</b>            | <b>1385</b> |
| <b>Documentaires adultes</b>       | <b>669</b>  |
| <b>Revue adultes (fascicules)</b>  | <b>852</b>  |
| <b>Fictions jeunesse</b>           | <b>1287</b> |
| <b>Documentaires jeunesse</b>      | <b>167</b>  |
| <b>Revue jeunesse (fascicules)</b> | <b>99</b>   |
| <b>Total</b>                       | <b>4858</b> |

**Bébés lecteurs :** Les animations pour les tout-petits ont démarré le 4 septembre dernier. Elles ont lieu tous les premiers samedis du mois, de 9h30 à 11h. Animées par Mme Annie-Claude Henry, elles ont accueilli une vingtaine de participants à chaque fois et s'inscrivent dans le cadre de la campagne nationale « Né pour lire » visant à sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge à la lecture.

**Lire et écrire à l'époque romaine:** ces ateliers ont eu lieu le 31 mars, les 6 et 7 juillet, et le 27 octobre 2010, à chaque fois en période de vacances scolaires. Mme Lo-raine Pidoux a présenté l'histoire de l'écriture et les participants ont pu découvrir l'usage des tablettes de cire.

**Ateliers de philosophie pour enfants:** ces ateliers ont connu un net succès auprès de notre public. Une première série a eu lieu entre janvier et mars, la deuxième série entre septembre et décembre 2010. L'intérêt pour ces ateliers est toujours soutenu. Une trentaine d'enfants y ont participé sous la conduite des animateurs de l'association Pro-philos.

L'aide de la Fondation Brentano a permis en outre de compléter le fonds de la médiathèque jeunesse et d'étoffer l'offre des périodiques.

Vu les succès rencontrés et le bilan positif de 2009, la collaboration avec la fondation se poursuivra en 2011 avec de nouvelles manifestations.

## Animations

En plus des événements cités ci-dessus, la bibliothèque a organisé dans ses murs diverses animations. Sans les citer toutes, signalons néanmoins la désormais traditionnelle « Journée mondiale du livre », « la Fête de la musique » avec un magnifique concert du groupe Norn, « la Nuit du conte en Suisse ». La bibliothèque a participé à la campagne de sensibilisation « C'est quoi ton genre » en accueillant l'exposition Lab-elle, une conférence sur le sexisme dans la littérature jeunesse et le spectacle « 1, 2, 3, Blutz » par la compagnie Rikiko.

Tout au long de l'année, la bibliothèque a accueilli des auteurs et éditeurs pour qu'ils puissent présenter leurs œuvres: Murielle Stamm, Marie-Jeanne Urech, Fweley Diangitukwa, les éditions Xenia et les éditions de l'Aire, Bastien Fournier. En tout ce ne sont pas moins de 13 animations diverses qui ont été organisées.

## Collaboration régionale et cantonale

Les responsables des bibliothèques de la Riviera se sont rencontrés à plusieurs reprises lors de l'année. M<sup>me</sup> Cinthia Tagliaferri a été mandatée pour étudier la mise en réseau des bibliothèques de la région (Chardonne, Montreux, La Tour-de-Peilz, Lutry et Vevey). Le travail de Mme Tagliaferri a été terminé en septembre. Il a suscité une prise de conscience de la part des responsables que le chemin est encore long avant la création d'un véritable réseau régional comme il en existe notamment en Valais. Mais la volonté de collaborer et de trouver des synergies est réelle et, nous l'espérons, débouchera sur des résultats concrets d'ici quelques années.

Sur l'initiative de la Bibliothèque cantonale universitaire, les représentants des principales bibliothèques de lecture publique se sont constitués en un groupe de travail et de réflexion pour améliorer la collaboration au niveau cantonal. Cela a débouché sur la création de l'association Biblio-vaud en janvier 2011. Deux principaux projets sont en cours d'élaboration: La journée vaudoise des bibliothèques en 2012 et la mise sur pied d'un portail commun des bibliothèques de lecture publique vaudoises en 2011.

## Personnel

M<sup>me</sup> Aline Zufferey a été engagée du 15 mai 2010 au 31 janvier 2011 en qualité de bibliothécaire pour remplacer le responsable de la Médiathèque jeunesse en congé maternité.

M<sup>me</sup> Samantha Gothuey a effectué un stage professionnel de juillet à septembre dans le cadre de ses études à la Haute école de gestion, filière information documentaire.

M. Sébastien Vieira a terminé avec succès son apprentissage d'assistant en information documentaire en août. Un nouvel apprenti a débuté sa formation en août mais a abandonné au bout de 3 semaines.

12 stagiaires ont été accueillis pour des stages d'orientation professionnelle (1 à 2 jours) durant l'année.

*Madeline Burnier, municipale  
Christian Graf, Conservateur*

*Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2009: Néant.*

## Statistiques

| <b>Nombre de prêts:</b> | <b>2010</b>   | <b>2009</b>   | <b>2008</b>   | <b>2007</b>   | <b>2006</b>   |
|-------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Adultes                 | 65542         | 66358         | 66720         | 66079         | 54789         |
| Enfants                 | 77910         | 79569         | 76285         | 71309         | 66637         |
| Disques et DVD          | 13719         | 12517         | 10624         | 8764          | 5812          |
| <b>Totaux</b>           | <b>157171</b> | <b>158444</b> | <b>153629</b> | <b>146152</b> | <b>127238</b> |

## Acquisitions

|                                  |           |           |           |           |           |
|----------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Adultes                          | 2758      | 2821      | 2609      | 2173      | 771       |
| Enfants                          | 1553      | 1368      | 1507      | 1562      | 596       |
| CD et DVD                        | 399       | 396       | 333       | 318       | 131       |
| Livres en anglais                | 113       | 85        | 32        | 37        | 4         |
| Livres en allemand               | 22        | 24        | 40        | 21        | 4         |
| Autres langues                   | 13        | 13        | 14        | 12        | 8         |
| <b>Prêts entre bibliothèques</b> | <b>41</b> | <b>45</b> | <b>40</b> | <b>33</b> | <b>23</b> |



# **Sports et jeunesse + Agenda 21**

## Sport, Jeunesse + A21 multiplie les actions Prévention, information, sensibilisation

### Organisation du service

Le service sport et jeunesse fait partie de la direction de la culture, jeunesse, sport et Agenda21. Ce dicastère est placé sous l'autorité de M<sup>me</sup> Madeleine Burnier depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

### Secrétariat

Le secrétariat, assuré par M<sup>me</sup> Marina Rochat et un/e apprenti/e de commerce, assume les charges administratives les plus diverses en fonction des nombreuses activités dans lesquelles les animateurs sont engagés, telles que la correspondance diverse, l'utilisation et facturation des installations sportives, la comptabilité et paiement des salaires, gestion des dossiers, etc.

### Locaux

Les bureaux de la Grande-Place 5 sont un relais efficace, connus des jeunes en général et des diverses sociétés locales et régionales.

Les bureaux abritent, outre sport & jeunesse, le coordinateur de l'agenda 21 et son stagiaire.

## Sports

### Personnel

- Délégué au sport à 100 %
- Secrétaire à 50%
- Apprentie à 50%
- Stagiaire et civiliste (salaire mensuel - de 3 à 6 mois)
- Moniteurs engagés à la tâche (50 personnes)
- Spécialistes - mandats extérieurs afin de décharger un peu le service.

La mission prioritaire de ce service est de s'impliquer dans la vie sportive de Vevey et de ses environs pour soutenir, coordonner et initier ses événements sportifs de toutes sortes. Nous relevons plus particulièrement le besoin accru d'aide du milieu associatif, en raison principalement de la crise de bénévolat. Le service des sports est en outre chargé de :

- promouvoir le sport en général auprès de la population
- coordonner des actions ayant trait au sport
- mettre sur pied des événements sportifs dans le cadre «sport pour tous»
- soutenir et encadrer les sociétés sportives dans leurs activités
- concevoir, mettre à disposition, entretenir et construire des équipements sportifs
- gérer les subsides et dons divers
- organiser, animer et contrôler les activités sportives destinées à la jeunesse pendant les loisirs sportifs.
- encourager des projets en relation avec le sport et la jeunesse (surpoids, manque d'activité physique, le défi à relever pour les collectivités publiques.)

- travailler en collaboration avec l'école fédérale de Maccolin et le service de l'éducation physique et du sport du canton de Vaud
- coordonner et développer ses actions intercommunales.

Depuis le début de cette législature 2006-2011, nous mettons l'accent sur 3 objectifs prioritaires:

- uniformiser, améliorer et créer des installations sportives sur le plan local et régional (convention signée le 26.11.01 par l'ensemble des communes du district + Villeneuve et St-Saphorin - 10 millions d'investissement 2007-2010)
- favoriser les contacts et interactions entre les sociétés sportives du district (réseau local et régional).
- Le réseau intercommunal Vevey-La Tour-de-Peilz-Montreux [www.sportinforiviera.ch](http://www.sportinforiviera.ch) et d'une ligne téléphonique commune aux trois administrations de Vevey - La Tour-de-Peilz et Montreux, le **N° 0840 20 14 00**.

### Sur le plan régional

Suite à la décision politique prise en 1999 déjà par les communes de Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey, de coordonner leurs actions en faveur du sport, un certain nombre d'actions se sont concrétisées. L'année 2010 a été riche en événements (il est à relever qu'en matière d'initiative en faveur du sport, Vevey, étroitement associée avec Montreux sont les seules à avoir un responsable des sports. Dans les autres communes il y a toujours plusieurs intervenants en matière de sport):

- 13<sup>e</sup> édition du programme commun des loisirs sportifs pour les écoliers de Vevey et La Tour-de-Peilz; l'organisation et la conception est entièrement gérée par Vevey. Une participation financière de la commune de La Tour-de-Peilz est facturée pour le secrétariat, la conception et le coaching;
- un groupe de travail mené par le SAI, en étroite collaboration avec le service des sports, est mandaté par la «CORAT» pour proposer et réaliser de nouvelles installations de football dans le district. Le dossier a été accepté par l'ensemble des municipalités du district. Différentes réalisations ont été terminées en 2009/2010, terrains synthétiques de La Veyre, de Gérénez à La Tour-de-Peilz et Praz-Dagoud à St-Légier. Le terrain de Copet I est en cours de rénovation et sera terminé en 2011. Il restera dans ce programme à réaliser les terrains sur Montreux, certainement sur le site de la Saussaz. Un gros dossier occupe les responsables du sport de Vevey et Montreux, il s'agit du déménagement de l'installation d'athlétisme de Copet III, très vraisemblablement sur la zone de la Saussaz ;
- mise en réseau de l'ensemble des installations sportives du district de Vevey, y compris Villeneuve ;
- offre d'une quinzaine de camps de vacances aux enfants du district ;



- un groupe de travail doit être constitué avec la commune de Montreux afin de concevoir et présenter un projet régional d'un stade d'athlétisme à la Saussaz ou un autre lieu à définir. Aménager ou rénover un stade d'athlétisme sur la Riviera est l'objectif majeur et prioritaire à court terme en matière de sport ;
- étude sur l'harmonisation de l'utilisation des piscines dans le district de Vevey.

## 2010 sur le plan local

Le service des sports est intervenu dans différents projets et recherches de locaux pour la FSG Vevey-Ancienne, Club de billard la Riviera, Vevey-Riviera Basket, Badminton Club, Compagnie des Archers, Handball Club, Club sub-aquatique, Club de pétanque de l'Avenir, clubs d'arts martiaux, Riviera Raptors Unihockey Club, Riviera Saints (football américain). Certains ont abouti ou sont encore en cours. Un arrangement financier et sportif a été convenu avec le Club veveysan de tennis dans le cadre de l'agrandissement de La Veyre. La salle multisports sera louée 520 heures/année pour différentes sociétés sportives veveysanes. Les clubs du Riviera Basket et du Badminton Club de Vevey ont pris pleinement possession des locaux à partir de janvier 2010.



**Nouveau terrain synthétique de La Veyre**

## Activités en faveur de la jeunesse

*Les loisirs sportifs* ont toujours un vif succès auprès des jeunes de 5 à 18 ans, les villes de Vevey et de Lausanne sont les seules dans le canton à avoir une organisation structurée dans ce domaine-là. Quelques chiffres: 65 cours, 1000 participants, 50 moniteurs, 2000 heures de cours sportifs donnés en dehors des heures d'école. Une telle organisation engendre un suivi administratif et pédagogique important. La promotion et l'organisation se font de manière commune entre Vevey et La Tour-de-Peilz. Il est à relever que les sociétés sportives sont étroitement associées en mettant à disposition du matériel spécifique ainsi que des moniteurs. Cela est un bon moyen de recruter de nouveaux membres.

*Les camps de vacances* ont pris une grande importance. En 2010, nous avons mis sur pied 3 camps, 1 camp d'été à Château-d'Œx, 2 camps multisports à Castillon du Gard en France. Nous pouvons offrir des conditions financières intéressantes grâce à l'implication active des communes de Montreux par la mise à disposition gratuite avec personnel des chalets de Leysin et Champéry, de La Tour-de-Peilz par un apport financier et participation de son animateur, de Vevey qui assure l'organisation générale du projet et met à disposition le chalet de La Cheneau. Nous avons mis en place une organisation commune, plus développée et ce ne sont pas moins de 15 camps au total qui ont été proposés et ont fait la joie de 450 enfants du district.

## Associations sportives

Le service des sports fait office de plate-forme d'information pour les clubs de la région. Elle collabore de manière active à l'organisation de toutes les manifestations sportives de Vevey et du district. Elle suscite et apporte son aide à la création de projets et facilite le regroupement de nouveaux clubs sportifs. Elle tient à jour l'agenda régional des manifestations sportives organisées par les sociétés. Celui-ci va permettre une meilleure répartition des locaux, d'éviter des doublons et arriver à terme à une véritable planification du sport au niveau du district. Le point fort du service des sports est qu'il peut s'appuyer sur un réseau local du milieu associatif d'excellente qualité. C'est par cette interaction que naissent de nombreux événements sportifs dans la région. Un groupe informel avec différents municipaux du district est constitué, au gré des demandes, par le délégué au sport qui étudie la nécessité de créer une structure régionale du soutien au sport. Cette dernière est validée dans le cadre du Plan Directeur Régional. Le délégué au sport collabore au sein de l'ASR Association Sport Riviera (anciennement ASSV). Il fait également partie du comité suisse de l'association des services des sports depuis fin 2008.

## Événements sportifs

Dans ce domaine, nous travaillons essentiellement avec des groupes structurés (associations, clubs). Nous participons ou organisons près d'une vingtaine de manifestations à l'année. Le service des sports est de ce fait largement engagé dans l'ensemble des manifestations organisées à Vevey et district. Son rôle va du conseil à l'organisation générale :

- coordonner les demandes et faciliter les contacts
- mettre à disposition des locaux et du matériel – soutien logistique – tenue de secrétariat – promotion – soutien financier – conception – partenariat – conseil, etc.

## Événements particuliers:

- 6<sup>e</sup> Lavaux Nordic Walking - 1400 participants.
- Action la Suisse bouge / Go for five le 5 mai - 1350 participants + duel intercommunal avec Montreux.
- Patinoire sur la place du Marché (cours pour 4800 écoliers et plus de 20000 entrées payantes!) (il faut relever que la patinoire est ouverte plus longtemps que la piscine extérieure de Vevey Corseaux plage).
- Coupe du Monde de beachvolley sur la place du Marché. Plus de 2000 spectateurs et un budget couvert de Fr. 260'000.--.



- Une nouvelle édition de l'écran géant au Jardin du Rivage pour le Mondial 2010. Manifestation très bien maîtrisée aussi bien du côté de la sécurité que des nuisances sonores. Un bon partenariat d'une entreprise privée avec la ville.
- Organisation, encadrement, du voyage du Team Swiss Riviera aux Jeux internationaux

## Sport pour tous

Un domaine dans lequel le service des sports s'implique beaucoup. Le but est de développer le sport de masse en offrant la possibilité de participer à des événements sportifs populaires et de faciliter l'utilisation des infrastructures sportives communales. Nous avons ouvert nos installations aussi bien plein air qu'intérieures au public depuis quelques années déjà. Elles sont utilisées surtout pendant le week-end, jours fériés et vacances scolaires. Nous rencontrons inévitablement des petits problèmes de bruit et de vandalisme, mais qui restent toutefois dans les normes. Le résultat de cette politique d'ouverture est très positif. Les cahiers des charges des concierges seront adaptés en collaboration avec la direction des finances et de DAI, le règlement d'utilisation des installations sportives (entrée en vigueur au 1er trimestre 2010), réglera les frais de conciergerie notamment et adaptera leurs horaires en fonction de l'utilisation, non seulement des écoles mais également des clubs. Nous travaillons étroitement avec l'association « Handisport Riviera » pour permettre l'accessibilité et les bienfaits de l'activité physique à tous. En 2010, Vevey a fait partie des trois villes vaudoises à avoir adhéré et organisé des actions de promotion du sport dans le cadre de la Suisse bouge.



Terrains de badminton de La Vevey

## Installations sportives

Le service des sports gère l'ensemble des installations sportives intérieures, plein air et libres d'accès, soit 16 salles de gymnastique, 6 terrains extérieurs (football et athlétisme), 5 installations annexes libres d'accès, en assurant la gestion, l'entretien et le renouvellement de matériel. Nous assurons également la gestion des Galeries du Rivage et de la piscine Vevey-Corseaux-Plage. Le Centre nautique et balnéaire ainsi que le camping de la Pichette sont sous la responsabilité de la direction des finances. Nous louons nos différents locaux aux écoles privées : Blancpain, Institut du Haut-Lac, Ecole spécialisée d'Arcangier, Fondation des Eglantines, SEMO Riviera. Nous collaborons et coordonnons à la mise sur pied aux Galeries du Rivage de différentes expositions d'animations locales : manifestations sportives, foire à la brocante, fêtes multiculturelles, expositions, réceptions, foires, meeting, etc. soit 31 en 2010.

Les infrastructures sont mises gratuitement à disposition des sociétés locales. Des locaux sont également loués à divers groupements pour des activités sportives. L'étude de nouveaux projets et l'amélioration d'installations existantes ne sont pas négligées :

- création de nouveaux terrains de football dans le cadre d'un projet régional (Vevey, La Tour-de-Peilz, St-Légier);
- utilisation des Galeries du Rivage en salle de sport scolaire. Effectué en 2009, isolation du hall d'entrée, création de vestiaires supplémentaires et remplacement du sol sportif;
- étude intercommunale en cours d'un projet de stade d'athlétisme à la Saussaz ou ailleurs ;
- aménagements techniques ainsi que la pose d'un nouveau sol pour la salle d'escrime du bâtiment de l'Avion;
- étude sur l'agrandissement des vestiaires du Club subaquatique à la piscine de Vevey Corseaux plage ; le projet sera repris dans une étude globale de rénovation et transformation de l'ensemble du complexe de Vevey-Corseaux Plage;
- participation active à l'agrandissement et l'utilisation du Centre de tennis de La Vevey;
- conduite du projet pour la création du dojo du chemin des Vergers 10 (livré en mars 2010).

Un manque cruel de locaux (salles de conférence, base administrative, archives, bibliothèque et vidéothèque sportives) se fait ressentir dans les nombreuses sociétés sportives que compte Vevey. Actuellement, celles-ci s'oc-

pour écoliers à Manama. Un budget de Fr. 80'000.-- couvert par de nombreuses actions de recherche de parrainages, des communes et des participants.

Le petit budget d'animation disponible de Fr. 25'000.-- par année ne permet pas d'assurer l'assise financière de la vingtaine de manifestations. Il est là pour donner l'impulsion de départ et pour la promotion en général. La plupart des événements s'autofinancent grâce aux finances d'inscription des participants. Nous assurons également une recherche de sponsoring qui facilite largement notre programme de manifestations. Nous sommes très attentifs à ne pas démarcher systématiquement les parrains privés. Ceux-ci doivent être, avant tout, des soutiens aux associations et non des partenaires des communes !!! Notre souci permanent est d'autofinancer les activités avec le budget d'animation. On peut estimer le budget « extra communal » des événements payants auxquels nous participons à près de Fr. 2'000'000.--. La grande partie de ce montant est réinvestie dans le commerce local et régional.



Kilian Wagen a remporté la médaille de bronze à la barre de son optimiste

cupent et encadrent avec compétence plus de 3'400 jeunes âgés de 5 à 20 ans. La volonté de la Municipalité de transformer l'ancienne prison en maison des associations est une bonne solution. L'aménagement des combles en salle polyvalente doit se faire dans les meilleurs délais pour offrir une attractivité supplémentaire pour les associations.

## Représentations diverses et réceptions

Nous soutenons directement la Fondation vaudoise d'aide aux jeunes sportifs, et la Fondation de l'aide sportive suisse).

D'autre part, le délégué au sport :

- assure l'organisation de la réception des sportifs méritants ;
- visite et représente la ville dans la plupart des manifestations à caractère local et régional ;
- participe à un grand nombre de séances de comités divers (près d'une centaine en 2010, dont ASR, Commission des sports, Triathlon BCV Riviera, Course de la Vieille Ville, Marathon de Lausanne, Meeting du Lac, Skate-park, Mérites sportifs vaudois, Commission cantonale du Sport-Toto, Volley Masters, Passeport-vacances, Kid's Triathlon, Lavaux Nordic Walking, Association Vevey sur glace, Ecran géant Mondial 2010, Coupe du monde de beach-volley, 1er Sport City. Comité des jeux internationaux pour écoliers, divers comités spécifiques, etc.) ;
- effectue, dans le cadre J+S, des cours de perfectionnement, cours d'expert ;
- a assisté à un séminaire à Macolin sur les installations sportives ;
- participe aux séances de travail avec le service cantonal du sport/Sport-toto/Jeunesse et Sport ;
- préside le comité du Triathlon de la Riviera ;
- est membre du groupe de travail sur l'optimisation de l'utilisation des installations sportives du district dans le cadre de la CORAT; de l'Association Suisse des ser-

vices des sports et du Fonds régional d'aide aux jeunes sportifs; du Fonds régional de renouvellement d'unités de sauvetage; de la plate-forme «sport» du Plan Directeur Régional; du groupe de travail "rapprochement USL Montreux et des sociétés de Vevey et environs ; du groupe de pilotage interne «développement durable»; du comité de fondation du Théâtre de Vevey; du comité des Colonies de vacances de Vevey; de l'organe de supervision intercommunal du skate-park; du comité du Kid's Triathlon; du jury «Prix Nestlé Sport»; du comité du Lavaux Nordic Walking ;

- participe aux séances de travail avec les services des sports vaudois: Nyon, Lausanne, Yverdon, Montreux;
- collabore avec l'IDHEAP sur différents projets de mémoires;
- participe à la supervision de mémoire avec le service du sport universitaire à Lausanne;
- est l'initiateur du projet des jeux internationaux pour écoliers «Team Riviera»;
- est membre de la commission technique «CORAT» - installations sportives;
- collabore à (GPSHL) police sport Riviera;
- est l'initiateur d'un groupe de réflexion "Sport-étude" sur la Riviera;
- est l'initiateur d'un groupe intercommunal de réflexion sur la création d'une structure «Sport régional»;
- est chargé de cours et expert aux examens à l'université de Lausanne - formation des maîtres d'éducation physique;
- présente une politique sportive communale dans le cadre de la formation postgrade des managers du sport de l'IDHEAP;
- collabore étroitement avec l'Office fédéral du sport pour le concept des réseaux locaux;
- collabore avec l'Association suisse des managers du sport.

*Madeleine Burnier, municipale  
Jean-Marc Bryois, délégué au sport*

## Jeunesse

### Personnel

- Animation jeunesse et direction
  - déléguée à la jeunesse à 70%: Michèle Theytaz Grandjean
  - animatrice jeunesse à 30%: Marie Neumann
  - secrétaire à 50%: Marina Rochat
  - concierge à 15%: Isabella Schettino
  - apprenti/es de commerce, profil E
  - moniteur-trice-s – techniciens : une trentaine de collaborateurs engagés pour des mandats ponctuels pour Anima! et les Ateliers découvertes.
- Equinox
  - responsable / animatrice à 80%: Marie Briguet
  - animateur à 35%: Joseph Santacroce
  - animatrice à 80%: Naïma Steiger.
  - moniteurs et animateurs auxiliaires pour l'accueil et certaines sorties
- Travail de proximité et Ginkgo
  - éducateur, responsable du travail de proximité à 90%: Marco Pavarini

- éducatrice de proximité à 60 %: Karine Clerc Ulloa
- éducateur de proximité à 90%: Nicolas Delavy
- animatrice de l'atelier emploi à 80%: Estelle Rivier
- coordinatrice des appuis scolaires à 55%: Sylvie Grisoni Procacci
- secrétaire à 30%: Rosa Memmo.
- femme de ménage auxiliaire.
- Egzeko\* - Animation jeunesse du cercle de Corsier
  - animateur jeunesse à 60%: Thierry Chevalley.
- Stagiaires à 100%

A l'Animation jeunesse et Equinox: Alexandra Zeberli, étudiante en travail social, 3<sup>e</sup> année de formation HES Sion, puis Benita Gashi, étudiante en travail social, 2<sup>e</sup> année de formation HES Sion.

Au travail social de proximité – Ginkgo : Joëlle Minacci, étudiante en travail social, 3<sup>e</sup> année de formation HES Lausanne, puis Loyse Morerod, étudiante en travail social, 2<sup>e</sup> année de formation HES Lausanne.

## Animai 2010

Animai s'est déroulé sur cinq jours consécutifs, soit du 20 au 24 mai au Jardin du Rivage. Un soir supplémentaire de concerts a été programmé pour une édition plus musicale et métissée. Le festival est tombé sur un week-end prolongé (Ascension), offrant ainsi la possibilité aux familles et aux jeunes qui ne partent pas, de voyager à deux pas de chez eux. Cette 28<sup>e</sup> édition, marquée par un temps ensoleillé, a permis d'atteindre un très bon taux de fréquentation.

## Organisation

L'organisation est principalement assurée par le service jeunesse. Cependant, les aspects techniques liés aux concerts ainsi que la gestion du bar sont confiés au personnel du Rocking Chair. L'équipe d'Equinox participe activement à la gestion des animations pendant la manifestation et gère un espace « zen et prévention » avec les éducateurs de proximité durant les soirées. Plusieurs services communaux sont également de précieux partenaires pour le bon déroulement de la manifestation (espaces publics, sécurité et finances). Plus d'une trentaine d'organismes, associations ou entreprises sont également actives pendant la manifestation, soit sous forme de soutien logistique divers, soit pour animer des activités particulières.



Le Jardin du Rivage et le quai: un cadre magnifique!

## Nouveauté cette année: amélioration de l'accueil des festivaliers

En 2009, le côté esthétique, la communication et la signalétique pour le public ont été développés afin de créer une ambiance chaleureuse. En 2010, ce travail a continué avec l'amélioration de l'éclairage scénique et d'ambiance sur le site du festival. Le service jeunesse a également acquis six panneaux métalliques qui permettent de développer la signalétique en y ajoutant les grandes affiches du festival ainsi que le programme à chaque entrée du Jardin du Rivage.

## Bilan

En 2010, la programmation regroupait des activités ludiques, créatives, sportives et des spectacles. Environ cinq mille personnes se sont rendues au festival dans une ambiance des plus conviviales. Parmi eux, près de

2'800 enfants et adolescents ont participé à l'un ou l'autre des 14 ateliers, 12 spectacles ou des 13 animations proposées les après-midis. Comme chaque année et malgré une augmentation de l'offre, les ateliers ont affiché complet très rapidement.

Dans le cadre de la campagne Prév'Riv10, de jeunes adultes accompagnés par les éducateurs de proximité ont distribué 120 bouteilles d'eau afin de sensibiliser le public des concerts à la consommation abusive d'alcool ainsi qu'à la gestion des déchets. Leur action était renforcée par des professionnels de la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme et du Centre d'information pour la prévention du tabagisme qui ont renouvelé leur travail de prévention de la consommation d'alcool et de tabac.

Pour clore le festival, le Collectif Impro Riviera en collaboration avec l'humoriste veveysan Benjamin Cuhe ont proposé une création particulière : un spectacle d'improvisation interactif intitulé « Soirée CHIC du lundi » réunissant des joueurs d'impro, des groupes d'écoliers, juniors, amateurs et professionnels aux Galeries du Rivage. Ce spectacle mettait le public à contribution: mains, pieds et cordes vocales...

La 28<sup>e</sup> édition s'est terminée sur un bilan très positif : à relever notamment l'excellente fréquentation du public lors des activités et animations pour enfants les après-midis, les qualités artistiques des jeunes groupes programmés en soirée et la participation active des jeunes adultes de Ginkgo au montage-démontage du festival.

## Finances

Animai est principalement soutenu par différents fournisseurs de services sous forme de prêt de matériel, de personnel et de rabais spéciaux.

Les dépenses liées à la manifestation 2010 se sont élevées à Fr. 79'000.-- et les produits à Fr. 40'000.--. Les recettes sont de trois ordres différents : le résultat d'une recherche de fonds (à hauteur de Fr. 8000.--), les partenariats sous forme de services (équivalent à Fr. 6000.--) ainsi que le chiffre d'affaire du bar (environ Fr. 26'000.--). Le coût de la manifestation imputé au service jeunesse s'élève donc à Fr. 39'000.--.

A noter que l'implication financière de la Ville est vitale pour la pérennité de la manifestation.



Un public nombreux sous le soleil printanier

## Coordination des secteurs

La déléguée à la jeunesse coordonne et supervise les quatre axes d'activités distincts qui composent le service jeunesse, à savoir:

- Animation jeunesse,
- Equinox,
- Ginkgo - travail social de proximité,
- Egzeko - Animation jeunesse du cercle de Corsier.

## « Ateliers découvertes »

### Vevey - cercle de Corsier

L'animatrice jeunesse collabore depuis août 2008 avec l'animatrice jeunesse du cercle de Corsier pour l'organisation et la coordination des programmes semestriels «Ateliers découvertes». Ils sont soutenus dans ce travail pour le secrétariat et la facturation par la secrétaire du service.

Les « Ateliers découvertes » s'adressent à des enfants de 8 à 16 ans, domiciliés/scolarisés à Vevey ou dans le cercle de Corsier, dans le but de leur faire découvrir des activités culturelles ou «nature» à prix modique (entre Fr. 10.-- et Fr. 15.-- par atelier).

En 2010, 112 enfants se sont inscrits à un ou plusieurs des 16 ateliers proposés. Les enfants sont répartis de la manière suivante :

| Sexe    | Nbre | Domicile          | Nbre | Age         | Nbre |
|---------|------|-------------------|------|-------------|------|
| Filles  | 68   | Vevey             | 78   | 8 à 12 ans  | 105  |
| Garçons | 44   | cercle de Corsier | 34   | 13 à 16 ans | 7    |

La participation financière demandée aux parents permet de financer les défraiements et les dépliants des ateliers à hauteur de 50%. Le solde des charges, soit environ Fr. 3'300.- par année est encore divisé à parts égales entre les communes du cercle de Corsier et Vevey.



Le résultat de la cueillette des champignons...

## Comité Culturel

Le CoCu a reçu sept demandes de couverture de déficit, toutes acceptées pour un montant total de Fr. 13'500.--. Sur les sept projets acceptés, seuls deux projets ont nécessité le versement de la garantie de déficit du Comité Culturel pour un montant total de Fr. 4'500.--. Cela démontre que la grande majorité des événements a réussi à s'autofinancer grâce à une bonne fréquentation et/ou à des conditions météorologiques favorables.

## Prévention alcool

Cette action, débutée en 2006, a perduré en 2010 sous la conduite du chargé de prévention de Police Riviera et

avec le soutien de la commission prévention Riviera.

L'accent a été mis sur la prévention de la consommation abusive d'alcool ainsi que la gestion des déchets lors des soirées festives dans les espaces publics en renouvelant l'action.

## Prév'Riv 10

Forte du bilan de l'action débutée en 2007 et des constats d'incivilités (bris de verre, déchets, etc.) par la direction des espaces publics, le service jeunesse a affiné son concept d'intervention. La campagne Prév'Riv 10 a été mise sur pied d'une part dans le but de réduire les risques liés aux ivresses ponctuelles lors des fêtes spontanées organisées au début de l'été et d'autre part afin de prévenir les incivilités telles que bouteilles brisées dans les divers parcs et places de jeux du bord du lac. De plus, afin de favoriser un engagement citoyen, le responsable de Ginkgo a lancé un appel aux bénévoles de tout âge et de tout horizon afin d'élargir les intervenants pour la campagne préventive. Le constat a été assez rude: 1 encouragement, 1 tentative de collaboration et 0 bénévole. Ce sont les éducateurs de proximité qui ont parcouru les divers parcs et jardins de la ville pendant les belles soirées d'été.



Un lendemain de fête peu festif !

L'accueil auprès des jeunes (et moins jeunes) a été mitigé. En effet, contrairement à l'année dernière, les personnes rencontrées paraissaient lasses des messages de prévention, mais aussi plus «sages», plus conscientes de leur consommation. Une réflexion est en cours pour adapter l'intervention en 2011 et sera partagée dans le cadre d'un groupe de travail présidé par le Municipal de la sécurité.

## «C'est quoi ton genre?» campagne de sensibilisation aux relations filles-garçons

Dans le cadre de cette thématique, le service jeunesse a mobilisé les partenaires du réseau jeunesse et a créé un groupe de travail actif depuis janvier 2009. Celui-ci a imaginé une série d'actions visant à sensibiliser un large public ainsi que nos usagers-ères. Elles se sont déroulées de février à juin 2010 dans différents lieux de Vevey et de Montreux.

Les objectifs principaux étaient les suivants :

- améliorer la connaissance de soi chez les enfants et les jeunes
- favoriser le respect entre filles et garçons depuis le plus jeune âge
- sensibiliser les partenaires du réseau à l'approche «c'est quoi ton genre?» sur le moyen - long terme
- sensibiliser plus largement la population à la thématique.

## Evaluation

Comme dans d'autres actions de prévention ou de sensibilisation sur un sujet spécifique, les membres du

groupe de travail ont observé que les participant-e-s adultes aux activités étaient déjà sensibles au thème, voire plus. Il faut aussi rappeler que les femmes étaient bien représentées à la différence des hommes.

Par contre, les animations pour enfants touchent un public indirect (parents, grands-parents, éducatrices) pas forcément sensibilisé à la thématique, mais plutôt intéressé par le spectacle proposé, en l'occurrence Rikiko. Le spectacle pour enfants est donc un outil intéressant à utiliser dans le cadre d'une telle action.

La campagne a touché le plus grand nombre de jeunes lors des représentations du spectacle « Tabou ». En effet, sans l'ouverture des directions des établissements secondaires à une collaboration, le service jeunesse et ses partenaires n'auraient pas pu avoir accès à tous-tes ces adolescent-e-s. D'autant plus qu'à cette période de la vie, les jeunes ont d'autres préoccupations et envies que de partager sur un thème aussi intime que les relations filles-garçons.

Tous les partenaires estiment que l'approche « c'est quoi ton genre? », sous forme de campagne ou autre, devrait pouvoir se faire régulièrement, que ce soit au sein de l'école, dans la rue ou dans les institutions. D'autant plus que cette thématique est transversale à d'autres sujets (racisme, citoyenneté, insertion professionnelle, culture, dépendances, etc.), elle pourrait être facilement intégrée à d'autres actions.

Pour conclure, il apparaît évident au groupe de travail que la sensibilisation et la prise de conscience du public résident dans la répétition d'événements sur un thème donné.



Des enfants conquis par Rikiko

## Financement

Le financement de cette campagne, d'un coût total d'environ Fr. 25'000.--, a été assuré par la commission pré-

vention Riviera et le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes du canton de Vaud à hauteur de Fr. 14'000.--, le solde provenant de différents services (éducation et jeunesse) de la ville, de l'Animation jeunesse de Corsier et des écoles dudit cercle.

## Projet urbain d'intégration sociale - quartier Général-Guisan

La déléguée à la jeunesse a participé activement tant aux séances du comité de pilotage qu'à celles du groupe de travail de ce projet piloté par la direction des affaires sociales et familiales.

La déléguée à la jeunesse a particulièrement collaboré à la rédaction de la charte d'utilisation de la Maison de quartier ainsi qu'à celle du descriptif de fonction de l'animateur responsable de cet espace. Elle a aussi participé aux entretiens d'engagement des différents candidats au poste susmentionné.

La grande participation des habitants du quartier lors de la journée d'inauguration de la maison a permis de mesurer leur intérêt et leurs attentes. Il s'agira maintenant à l'animateur de la DASF de construire et pérenniser avec eux ce lieu de rencontres.

De plus amples informations sur ce projet sont disponibles dans le chapitre lié à l'intégration (DASF).

## Association de la Ferme menthée - AFM

Les activités de l'association de la Ferme menthée répondent aux besoins des jeunes musiciens de Vevey et région : les locaux affichent complet à l'année.

Durant l'année, la déléguée à la jeunesse a participé régulièrement aux séances du comité afin de soutenir les membres dans la mise à jour administrative de l'association ainsi que dans leur implication liée aux travaux de rénovation des locaux PC à Gilamont 67.

Outre l'organisation de son festival annuel, l'AFM a tenu un bar lors de la soirée Nox Orae, organisée par le Rocking Chair (RKC) au Jardin Roussy.

## Projets de jeunes

De nombreux jeunes sont venus au service jeunesse pour demander des conseils, de mise à disposition de locaux ou de matériel ainsi que des aides financières pour la réalisation de leurs projets (impro, théâtre, festival de musique, déplacement de danseurs, journée cantonale des scouts, etc.).

Concernant les soutiens financiers, Fr. 3'520.-- ont été versés pour :

- les frais de repas et de déplacement de K-Unik à la FoirExpo de Sciez,
- l'édition 2010 du festival de l'association de la Ferme menthée,
- des stages de théâtre ImproBox,
- le spectacle Impro D'âne.

## Annuaire des associations et sociétés locales

L'édition 2010 de l'annuaire des associations et sociétés locales, réalisée par le secrétariat, a été distribuée à 1'500 exemplaires par le biais du bureau de l'information, de l'office de la population, du service des affaires sociales et familiales, du service culturel et de sport & jeunesse.

Une réflexion doit se faire sur l'opportunité de transférer cette base de données sur le site de la ville, permettant une économie de papier et une meilleure diffusion de l'information.

## Conseil - Accueil - Information

Le service jeunesse est souvent sollicité pour des conseils et informations dans divers domaines tels que :

- conseil, soutien administratif et/ou financier pour des projets d'animations divers (recherche de financement, organisation d'animations, etc.);
- rencontres et échanges avec des jeunes ou groupes de jeunes;
- collaboration avec les réseaux professionnels de la région;
- information à la demande pour des personnes intéressées à une formation de type socioculturel;
- présentation du service à des étudiants, des professionnels de l'animation, des représentants politiques.

## Autres activités

- coordination et communication des activités du service;
- engagement et gestion du personnel (équipes d'animation Equinox et Egzeko, équipe du travail de proximité – Ginkgo et secrétariat);
- formation pratique et suivi des stagiaires;
- gestion administrative du secteur jeunesse (budget, correspondance, internet, etc.);
- promotion des activités du service;
- entretien du matériel (de sonorisation, d'activités, etc.).

## Membre de:

- la commission municipale « jeunesse »;
- la commission municipale «des affaires interculturelles»;
- du groupe de travail municipal sur les incivilités ;
- des groupes de conduite et de pilotage du projet d'intégration Général-Guisan ;
- du groupe de coordination alcool Riviera ;
- du Fonds spécial de la commission Pro Juventute région Vevey;
- de différentes associations ou groupes de jeunes : Association de la ferme menthée, etc ;
- du groupe « manifestations avec autorisation » du projet Pacte Alcool du canton de Vaud ;
- la conférence romande des délégués à l'enfance et à la jeunesse ;

## Le service jeunesse collabore avec des professionnels de différents milieux :

- communal (différents services communaux);
- scolaire du district (chef de service, directions, enseignants, médiateurs, infirmières);
- formation sociale (HES Santé et Social);
- social (Action Communautaire et Toxicomanie, Action Educative en Milieu Ouvert, animations Jeunesse La Tour-de-Peilz et Montreux, Service de Protection de la Jeunesse, etc.);
- culturel (AFM, délégué culturel de Vevey, Théâtre de Vevey, musées, Rocking Chair, etc.);
- prévention (Fondation vaudoise contre l'alcoolisme,

Centre d'informations et de prévention du tabagisme, etc.).

## Espace de rencontres et d'animations Equinox Heures d'ouverture

Les horaires d'Equinox n'ont pas subi de changements particuliers en 2010 mis à part la fermeture du centre les jeudis après-midi et ce dès septembre 2010, afin de permettre à l'équipe d'animateurs de travailler sur la réflexion débutée en janvier 2010 (voir plus bas).

|                 | Activités                               | Horaire   |
|-----------------|---|-----------|
| <b>mardi</b>    | Repas                                   | 18h-20h30 |
| <b>mercredi</b> | Espace rencontres                       | 14h30-18h |
| <b>jeudi</b>    | Espace rencontres (Jusqu'en sept. 2010) | 15h30-18h |
| <b>vendredi</b> | Espace rencontres                       | 15h30-18h |
| <b>samedi</b>   | Espace rencontres                       | 14h-18h   |
|                 | 1 samedi sur 2                          |           |
|                 | Soirées à thème                         |           |
| <b>dimanche</b> | 1 samedi sur 2                          | 20h-23h   |
|                 | Sorties découvertes                     |           |
|                 | 1 fois par mois                         | 9h – 17h  |

## Equipe d'animation

Pour rappel, l'équipe d'animation comprend un 200% ; cependant, un des membres de l'équipe est toujours en arrêt de travail partiel (à 35% au lieu de 70%). Même si 30% de son taux ont été repris depuis plusieurs années par un autre membre de l'équipe, cette configuration influence grandement le travail de l'équipe.

## Fréquentation du lieu

- **Membres inscrits:** En 2010, Equinox compte 29 membres inscrits. Ce chiffre ne représente pas le nombre de jeunes qui fréquentent le lieu, mais le nombre de jeunes ayant payé leur carte de membres. Le nombre de jeunes fréquentant Equinox semble se maintenir depuis 2009. Les garçons sont environ 90% pour 10% de filles.
- **Fréquentation moyenne:** Lors du premier semestre 2010, le centre a été bien fréquenté avec en moyenne une vingtaine de jeunes par accueil. Durant le début du second semestre cette fréquentation a toutefois baissé pour reprendre en fin d'année.
- **Moyenne d'âge:** Les membres âgés de 13 à 14 ans représentent une mince proportion d'usagers dont la grande majorité est âgée de 15 à 18 ans. On constate ainsi une augmentation de l'âge des usagers d'Equinox. Cet accroissement s'explique du fait que les jeunes fréquentant actuellement les locaux sont des habitués d'Equinox depuis plus de trois ans.
- **Provenance:** En 2010, 85% des membres inscrits sont domiciliés à Vevey et le reste sur la Riviera (Clarens, Montreux, Corsier-sur-Vevey). 38% des jeunes sont de nationalité suisse, les autres sont originaires des pays latins d'Europe (Italie, Espagne, Portugal) et des Balkans. Il est encore à relever que ces chiffres ne représentent pas l'entier des jeunes qui fréquentent Equinox mais uniquement les membres inscrits.



Les organisateurs d'une soirée disco

- **Les jeunes:** La fréquentation en 2010 s'inscrit dans la continuité de celle des années précédentes. En effet, comme indiqué ci-dessus, les membres d'Equinox sont des habitués. Les plus jeunes peinent à investir les locaux et il en va de même pour les nouveaux usagers qui désiraient fréquenter plus souvent le centre. L'équipe d'animateurs a relevé que plusieurs critères influencent la fréquentation, notamment le genre, les origines sociale et culturelle, les groupes de pairs, etc. En conséquence, ce sont souvent des groupes très fermés qui occupent le centre, ce qui rend difficile la mixité ainsi que la venue d'autres jeunes. Les animateurs sont attentifs à ce phénomène et y travaillent lors de la réflexion en cours (voir ci-dessous).

D'un point de vue général, l'ambiance est agréable au sein du centre et les jeunes fréquentant régulièrement Equinox connaissent et respectent les règles du lieu.

### Activités organisées

En 2010, un certain nombre d'activités proposées ont dû être annulée en raison du manque de participants inscrits et de motivation de la part des usagers. Toutefois, durant le premier semestre, un atelier de danse hip hop ainsi qu'un atelier DJ ont eu lieu à Equinox. Dans le courant de l'année, deux sorties karting ainsi qu'une sortie à Europa Park ont été organisées. Nous constatons que ce type de sorties rencontre un vif succès auprès des jeunes qui sollicitent régulièrement les animateurs. Les jeunes doivent participer activement à l'organisation (récolte de fonds, réservations, etc.).

D'autres activités ont été organisées de manière ponctuelle, telles que soirées, repas, pic-nic au Parc Doret ou le souper de Noël. Pour terminer, si les usagers sont mo-



A Europa Park

tivés à participer à un certain nombre de sorties, ils ont souvent de la peine à s'investir dans l'organisation, ce qui complique passablement la préparation de projets et conduit régulièrement à leur annulation.

En fin d'année 2010, l'équipe d'animation a décidé d'engager un jeune fréquentant Equinox afin de gérer les tâches liées au bar (vente de croque-monsieur, de chocolats et de boissons minérales) lors de l'accueil. Cette démarche poursuit plusieurs objectifs. En effet, en proposant à un jeune de travailler à Equinox durant son temps libre, les animateurs visent à une responsabilisation ainsi qu'à un investissement de ce dernier dans la vie du centre. Par ailleurs, cet engagement décharge les animateurs de l'accueil ce qui leur permet d'être plus présents pour les jeunes et de ne pas s'occuper de la vente lors de forte affluence. Bien que cette démarche demande un certain suivi et l'encadrement du jeune «barman», l'équipe d'animateurs est pour l'instant satisfaite de ce choix.

### Activités dans le réseau Collaborations

En 2010, l'équipe d'animation a collaboré avec différents acteurs du réseau.

L'équipe d'animation a participé à l'encadrement d'activités pour enfants et adolescents lors du festival Animai.



Stand crêpes à Animai

Elle a également participé à la Fête multiculturelle de la Place Robin en proposant, en collaboration avec l'association Tremplin, des activités pour enfants.

### Equinox est membre de:

- Commission jeunesse
- Groupe Intercentres de loisirs du canton de Vaud
- Forum Jeunesse Riviera.

### Collaborations - contacts avec:

- Le centre de loisirs Totem RLC de Sion ainsi que le Service Jeunesse de La Chaux-de-Fonds lors de visites dans le cadre de la réflexion entreprise en 2010.
- Tremplin: organisation commune d'ateliers à la fête multiculturelle.
- Police Riviera.

**Riviera Lodge :** Utilisation du rez-de-chaussée pour leurs petits-déjeuners et mise à disposition des locaux d'Equinox durant la période de vacances d'été pour un groupe.

**Location à des tiers:** Durant l'année 2010, la location des espaces d'Equinox à des privés (fêtes d'enfants princi-



palement) a rencontré un très grand succès. Ainsi, en dehors des heures d'ouverture d'Equinox, le lieu est régulièrement loué pour répondre aux demandes en constante augmentation.

#### Prêt des locaux à des tiers :

En plus des locations et des utilisations par Riviera Lodge, l'espace Equinox est bien utilisé en dehors des heures d'ouverture pour les adolescents.

Tous les lundis après-midi, l'Association «Jeunes Parents» propose des rencontres parents-enfants animées par une ancienne stagiaire de Ginkgo.

Les mercredis soirs, le lieu est occupé par un groupe d'improvisation théâtrale amateur.

Les locaux sont également mis à disposition des éducateurs de Ginkgo pour des repas.

En fonction des disponibilités, certains Ateliers découvertes, organisés par le service, se déroulent aussi dans les locaux d'Equinox.

Ponctuellement, des associations régionales, telles que le GLAJ (Groupe de liaison des activités de jeunesse), le CVAJ (Centre vaudois d'aide à la jeunesse), le Graap (Groupe Romand d'accueil et d'action psychiatrique), ont également profité des locaux afin d'y organiser soit des activités en lien avec leurs actions et leur public-cible, soit des réunions.

#### Bilan général

D'une manière générale, le fonctionnement du centre de rencontres et d'animations a vu très peu de changements en regard des deux années précédentes; en effet, les jeunes qui fréquentent le centre sont les mêmes depuis environ trois ans, ainsi que les activités réalisées. L'ambiance dans le centre est agréable et les animateurs ne rencontrent que peu de conflits avec les usagers, si ce n'est les tensions relatives et indissociables de tout lieu à disposition d'adolescents (rappel du règlement). Les animateurs on su créer un lien de confiance avec les jeunes et peuvent, grâce à ce lien, effectuer un véritable travail socio-éducatif et de prévention.

Comme cela a été cité à plusieurs reprises dans ce rapport, la démarche la plus marquante de cette année 2010 a été la réflexion sur le fonctionnement du centre. Cette réflexion a débuté en janvier et s'est déroulée durant toute l'année. L'équipe d'animateurs a décidé de se lancer dans ce projet d'envergure en constatant le peu de renouvellement de la population et des activités du centre, ainsi que le fait qu'aucune remise en question n'avait été faite depuis 2001. Ce projet est aussi un préalable nécessaire au futur déménagement d'Equinox, repoussé en 2013. En parallèle, l'équipe a également suivi une supervision. Afin de disposer de plus de temps, il a été décidé dès septembre de fermer l'accueil du jeudi après-midi qui n'avait qu'une faible fréquentation. En effet, une réflexion de cette envergure demande beaucoup de temps. La première étape a été une évaluation approfondie du fonctionnement du centre, les trois dernières années (période correspondant à la mise en place de l'équipe actuelle). Les constats les plus marquants de cette évaluation sont la fréquentation insuffisante du centre en comparaison du nombre de jeunes domiciliés à Vevey, ainsi que l'inadaptation des locaux qui ne correspondent plus aux besoins actuels. L'équipe d'animateurs a ensuite effectué plu-

sieurs visites de centres de rencontres et d'animations dans d'autres villes afin de pouvoir observer leurs champs d'action et leurs prestations. A partir de ces constats et de ces observations, les animateurs ont travaillé à l'élaboration de nouveaux objectifs afin d'améliorer les prestations. Un rapport final ainsi que les propositions y relatives seront transmis à la Municipalité durant le courant du printemps 2011.

#### Travail social de proximité

Rythme de croisière pour le travail social de proximité en cette année 2010. Une équipe stable et rodée y est pour beaucoup sans oublier l'apport des stagiaires. Par exemple, il faut citer la pérennisation du projet «Gouter Jeunes Parents» (pour les parents qui ont eu leur premier enfant entre 14 et 22 ans) par Sabina Hauser et la prolongation de l'engagement auxiliaire de Joëlle Minacci pour approfondir une étude sur les jeunes en difficultés.

#### Le travail de rue

Comme les années précédentes, les éducateurs ont été présents de manière régulière dans les endroits fréquentés par les jeunes. Leur présence a été assurée en moyenne quatre après-midi et deux soirs par semaine dans des lieux tels que le centre ville, les centres commerciaux, la gare, Equinox, la Place Robin, St-Martin, les bords du lac. Une petite nouveauté cette année : une permanence a été mise en place sous forme de présence éducative au Centre St-Antoine et à la gare deux fois deux heures par semaine. Cette permanence a été fréquentée la plupart du temps par des jeunes femmes. Toujours au centre commercial, la collaboration avec le service de sécurité du Centre s'est poursuivie dans le sens où la responsable a dirigé quelques jeunes vers les éducateurs pour un suivi de leurs problèmes (social et familial).

Les échanges avec les jeunes dans la rue ont été riches. Souvent, les jeunes abordés demandent un coup de main pour rechercher un job, un emploi ou un apprentissage. Après ce premier contact, les problèmes fondamentaux auxquels ces jeunes sont confrontés sont vite décelés : la pénurie de logements provoque des situations de ruptures sociales auprès de ceux déjà précarisés, l'endettement, un entourage familial violent, le manque d'outil d'intégration, un parcours scolaire peu satisfaisant. Une oreille attentive et empathique ainsi qu'une bonne dose de patience et de savoir-faire permet certaines fois de créer des liens qui rapportent leur lot de surprises : un jeune trouve envers et contre tout un appartement, un apprentissage. Il renoue avec son entourage, il se construit enfin une estime de soi après des années de doutes et d'angoisse face au monde qui l'entoure.

Dans la rue, il y a aussi les jeunes que l'on ne rencontre pas. Il y a ceux qui se méfient du monde adulte, qui considèrent les éducateurs comme une équipe de sécurité quelconque, ceux qui ont peur, ceux qui se sentent nuls et qui ne connaissent de la rue que les murs qu'ils rasent. Avec ces jeunes, peu de rencontres, pas de contact immédiat; il leur faut du temps ; ils sauront où trouver les éducateurs quand le moment sera venu.

Ces contacts, ces liens, ces observations sont bien sûr discutés, répertoriés et disséqués lors de nos colloques hebdomadaires ; ils sont également transmis au réseau social dans le but de coordonner les efforts et d'apporter

des solutions novatrices aux problèmes rencontrés par les jeunes en rupture. Les éducateurs s'intéressent également à l'avis d'une certaine partie de la population concernant les jeunes côtoyés, notamment celui des commerçants du centre ville (place de la Gare, St-Antoine, Midi Coindet). Sous forme d'une mini-enquête, il est ressorti que les commerçants se sentent en sécurité face aux jeunes et qu'ils ont développé des outils pour faire face aux situations plus difficiles. Deux rencontres avec la presse ont eu lieu afin de parler du « problème jeune ». Moralité des rencontres : médiatiser n'est ni connaître, ni faire connaître, mais plutôt stigmatiser...

## Ginkgo

Reconnu pour la qualité de ses prestations, beaucoup de professionnels de l'aide sociale conseillent aux jeunes adultes (18 à 25 ans) de se rendre à Ginkgo. Pour les mineurs, les premiers contacts se font plutôt par le travail de rue (ce sont alors les éducateurs qui invitent les jeunes à venir faire un entretien à Ginkgo), par les parents, les animateurs d'Equinox ou encore les assistants sociaux du Service de Protection de la Jeunesse (SPJ). Cette année encore, bon nombre d'enseignants et de professionnels de l'école ont fait appel à Ginkgo afin de venir en aide à des élèves en difficulté. Dans un premier temps, les jeunes prennent rendez-vous auprès d'un éducateur ou du responsable pour évaluer leurs besoins. A partir de là, les collaborateurs de Ginkgo les accueillent dans un des quatre axes propres à Ginkgo, à savoir :

**1. L'accompagnement individuel** sous forme de permanence sociale, a accueilli pendant trois après-midis et un matin par semaine une cinquantaine de jeunes qui sont venus plusieurs fois pour différents types de demandes (questions administratives, logement, problèmes financiers, familiaux, de formation ou d'insertion professionnelle, problèmes statutaires, de dépendances, problèmes de violences subies). L'éducateur propose au jeune une aide ponctuelle ou l'accompagne vers une structure d'aide plus spécifique dès que sa demande a été travaillée et clarifiée. Plusieurs parents ont également sollicité Ginkgo afin de venir en aide à leurs enfants ou à leur famille. Pour répondre à ce genre de situations, plusieurs entretiens de famille sont effectués favorisant une médiation entre les différents protagonistes.

**2. Les activités socio éducatives** permettent de renforcer le lien et la confiance avec les collaborateurs de Ginkgo. Les activités se mettent en place en essayant d'impliquer les jeunes dans toutes les étapes du processus. Les sorties 2010 sont : Dent de Jaman, visite guidée de Lausanne, week-end en montagne dans les hauts de Fully, spectacle de Yann Lambiel, sortie à l'ONU, sortie au musée de l'Art Brut, sortie théâtre « les Femmes Savantes ». Plusieurs sorties « piscine » ont permis à 3 jeunes femmes de se familiariser avec la natation. Au mois de mai et juin, une activité « pétanque » a été mise sur pied le mardi à midi. Pendant l'été, l'accent a été mis sur la participation à différentes activités gratuites organisées dans d'autres villes dans l'idée d'encourager les jeunes à sortir de Vevey, sans pour autant entrer dans un consumérisme excessif. Des jeunes viennent aussi tous les mercredis à midi

pour faire du badminton. La fin d'après-midi du jeudi est consacrée à une séance « cinéma » avec discussion avant et après le film. La bibliothèque de Ginkgo continue depuis sa création en 2009 de fournir aux jeunes de quoi lire et se divertir.

**3. L'Atelier Coup de Pouce Emploi Jeunes (CPEJ)** La collaboration avec la garderie des Marionnettes, où une place fixe est proposée aux jeunes de Ginkgo pour les stages STOMP depuis le début 2010, s'est très bien passée. Les 3 jeunes femmes qui ont effectué leur stage de 3 mois ont parfaitement répondu aux critères et conditions posés par Ginkgo et la garderie.

En ce qui concerne le déroulement du CPEJ, la procédure reste la même : après un entretien d'admission avec le responsable de Ginkgo, le jeune participe à la journée d'introduction. Dans cette journée, le jeune a le temps de présenter son projet et son parcours de vie. Il prend ensuite divers rendez-vous qui le mèneront à fréquenter :

- a) l'atelier « emploi »; élaboration de CV, lettre de motivation, contacts avec les patrons, etc.
- b) l'atelier « communication et attitude »: ce nouvel atelier est donné par une professionnelle du théâtre et permet de travailler sur les attitudes corporelles et la confiance en soi.
- c) les appuis scolaires: le jeune bénéficie de deux heures d'appuis scolaires hebdomadaires. Ces heures sont données en partie par des bénévoles et en partie par des personnes engagées par le Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ). Ces répétiteurs, au nombre de 11, ont fait pendant toute l'année un travail remarquable. Deux apprentis de la commune ont également bénéficié des cours d'appuis, à raison de 2 périodes par semaine sur le courant de l'année. Plusieurs enseignants des classes « spéciales » de Vevey ont souhaité confier des élèves en grandes difficultés à notre équipe. Une demi-douzaine d'élèves ont été accompagnés tout au long de cette année avec un certain succès.

d) le suivi éducatif: l'éducateur accompagne le jeune dans ses recherches d'insertion professionnelle. Il est également particulièrement attentif aux problèmes de tout ordre rencontrés par le jeune. La prise en charge dure 3 mois. Au bout de celui-ci, un bilan est fait en présence du jeune et du conseiller en insertion. Cette mesure peut être prolongée de 4 mois à la demande de tous les partenaires.

**4. Permanence socio-juridique Jet Service Riviera** (antenne de la permanence Jet-Service du Centre Social Protestant de Lausanne) ouvre ses portes un après-midi par semaine dans les locaux de Ginkgo. Il est à noter que plus de 120 jeunes ont fait appel à cette permanence en 2010.

## Bilan Ginkgo

Durant l'année 2010, la mesure d'insertion CPEJ a été fréquentée par 80 jeunes. La moitié d'entre eux ont trouvé un apprentissage, un emploi ou se sont inscrits dans une école professionnelle. Les autres ont résolu ou tentent encore de le faire avec l'aide des intervenants de Ginkgo divers problèmes qui les empêchent de s'insérer

professionnellement. Ces problèmes sont la garde d'enfants, la recherche de logements, les conflits familiaux, l'endettement, la violence domestique, la confiance en soi, les problèmes de santé et de dépendances. Malgré tous leurs problèmes, il faut souligner que ces jeunes mettent de l'énergie à se battre, à leur rythme et avec leurs moyens. C'est pour cela qu'une structure telle que Ginkgo est justifiée et bénéfique.

La permanence sociale a été bien sollicitée. Les problématiques rencontrées sont sensiblement les mêmes et restent compliquées. Les éducateurs ont beaucoup travaillé avec des jeunes femmes victimes de violences familiales et essayé, en étroite collaboration avec le réseau social régional, de comprendre ces situations et d'apporter des pistes de solutions.

La réflexion autour des jeunes qui sont « inabordable » (rejet des adultes ou invisibles) reste importante. Bien qu'actuellement dans une impasse sur cette problématique, la patience et le temps seront de précieux alliés des éducateurs pour trouver des moyens adéquats d'y répondre. La rentrée des vacances d'été a été également bien mouvementée. Beaucoup d'anciens jeunes de Ginkgo ont sollicité notre aide dans des situations de risque de rupture d'apprentissage. Chez ces jeunes, « burn out », maltraitance et difficultés personnelles étaient au rendez-vous. Ces situations sont normalement gérées par la structure TEM-Accent mais la restructuration de cette dernière a provoqué un surcroît de travail à Ginkgo.

## Financement de Ginkgo

Le Service de Prévoyance et d'Aide Sociale (Etat de Vaud) a financé Ginkgo pour un montant de Fr. 251'000.-- dans le cadre des mesures du revenu d'insertion pour les 18 à 25 ans. La permanence socio-juridique a été financée à moitié par le Centre Social Protestant et à moitié par des dons privés.

## Projets communautaires

De février à avril, Ginkgo a participé à la campagne « C'est quoi ton genre ? » de diverses manières : co-organisation d'un stage d'auto-défense pour femmes jeunes et adultes (annulé faute de participantes), organisation d'un stage de deux jours pour les jeunes sur les relations amoureuses ainsi qu'une co-animation de groupes d'écoliers et d'écolières après le spectacle « Tabou ». Les éducateurs ont aussi participé avec et sans les jeunes aux autres activités, exposition et conférences relatives à cette campagne.

De mai à fin juillet, il y a eu la campagne PrévRiv dans les parcs publics et sur les quais de la ville. Toujours en mai,



Montage des infrastructures de la Fête multiculturelle



En octobre, la brisolée a atteint ses lettres de noblesse...

une collaboration avec Equinox a permis de mettre en place un lieu d'accueil pour les jeunes sous une tente pendant les 5 jours d'Animai. En juin, des jeunes et des éducateurs ont monté et démonté les tables et les bancs ainsi que l'éclairage des stands de la Fête Multiculturelle. En juillet, un repas au Jardin Doret a réuni plus de 20 jeunes ainsi que des assistants sociaux, conseillers d'insertion et répétiteurs. Les repas multiculturels prévus se sont résumés à un seul repas, préparé par un jeune en apprentissage de cuisinier car les locaux de Ginkgo ne se prêtent pas aux activités culinaires.

La brisolée de Ginkgo a attiré plus de 50 personnes (jeunes, autorités, personnes de divers services communaux de Vevey, Montreux, familles et habitants du quartier) dans la joie et la bonne humeur. En décembre, notre repas de Noël a réuni une trentaine de personnes au nouveau Moto Club de Vevey dans une ambiance conviviale.

Les activités organisées pendant les vacances scolaires ont permis aux amis(es), petits frères et sœurs des plus jeunes de Ginkgo de participer à différentes sorties créatives.

## Travail de réseau

De nombreux jeunes sont suivis par les éducateurs de proximité en complémentarité avec d'autres partenaires professionnels comme le Service de Protection de la Jeunesse, les éducateurs du Tribunal des Mineurs, le Centre Social Intercommunal de Vevey, des enseignants et divers professionnels des écoles, les services d'orientation professionnelle et certaines unités de soins régionales. Les collaborateurs de Ginkgo sont aussi sollicités pour des interventions ponctuelles, comme animer un après-midi sur le thème « mon ado prend le pouvoir » ou une demi-journée de rencontre avec l'association Jeunes Parents et encore participer à une journée de discussion avec les enseignants et la direction du Centre d'enseignement pro-



Et autant de succès pour le repas de Noël!

fessionnel de Vevey (CEPV) sur les difficultés rencontrées avec leurs étudiants (cadre, consommation, déprime). En plus de ce qui a été nommé plus haut, les collaborateurs du travail social de proximité et de Ginkgo collaborent activement avec les organismes et institutions suivantes :

Action Communautaire et Toxicomanie (ACT), Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO), Service de Protection de la Jeunesse (SPJ), Office d'Orientation Professionnelle, Office de la Transition 1, Semestre de Motivation (SeMo), Entreprise sociale OSEO Vaud, Ecoles primaires et secondaires, Police Riviera, Centre Social Intercommunal de Vevey et de Montreux, Office Régional de Placement (ORP), La Villa St-Martin, Tribunal des Mineurs (TM), Centre Social Protestant (CSP), Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants (EVAM), Jet-Service, Fondation Vaudoise de Probation, Transition Ecole Métier (TEM), Département, Caritas, la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Orientale, l'Hôpital de Nant, Grain de Vy, Nestlé. A cela s'ajoute un important réseau d'entreprises et d'institutions sollicitées pour placer nos jeunes en stage ou en formation. Les situations rencontrées par les collaborateurs nécessitent une supervision d'équipe à raison d'une dizaine de séances par année.

Les collaborateurs de Ginkgo participent à différents groupes de travail en lien avec leur mission à la Ville de Vevey : Plateforme des travailleurs sociaux vaudois (TSP), groupe des travailleurs sociaux hors murs romand (TSHM), Association Swissprevention, Forum Jeunesse Riviera.

## Remarque finale

Le nombre croissant de demandes venant des partenaires ou des jeunes eux-mêmes, une future convention de collaboration avec le SPJ (15 places supplémentaires à l'année) fait que nos locaux ne sont plus adaptés pour accueillir autant de monde dans des normes de confort et de sécurité acceptables. Il est urgent pour Ginkgo de déménager dans de nouveaux locaux plus grands, même si un déménagement à la rue du Simplon est prévu courant 2013.

## Egzeko

### Animation jeunesse du cercle de Corsier

#### Organisation

Depuis sa création en 2008, l'animation jeunesse Egzeko fonctionne avec un animateur jeunesse à temps partiel (50% en 2008 et à 60% dès 2009). La gestion administrative et l'encadrement sont effectués par le service jeu-



Devant le chalet Egzeko - Corsier



Le comité de la rampe de skate - Jongny

nesse de Vevey, sous la responsabilité de la déléguée à la jeunesse. Un groupe de conduite, constitué de délégués municipaux des quatre communes, veille au respect des modalités de coopération, de financement et des conditions fixées afin que l'animation jeunesse du cercle de Corsier corresponde aux besoins et attentes de la population.

Le détail des activités, réalisées avec et par des enfants et jeunes de 10 à 18 ans, est intégré dans les rapports de gestion des communes de Chardonne, Corseaux, Corsier et Jongny.

## Bilan général

Le premier semestre de l'année a vu éclore de nouveaux projets de jeunes, ainsi que les traditionnels rendez-vous annuels. La campagne « C'est quoi ton Genre ? » et le 30e Marché des vins ont demandé une forte implication en temps et en énergie, récompensés par la qualité des retours et des expériences vécues par les jeunes, en interaction avec le monde adulte. Ces rendez-vous sont portés de plus en plus solidement par les jeunes : leur implication et leur projection vont grandissantes, tout en tenant en compte des expériences précédemment vécues. De plus en plus de discussions spontanées se créent et des sujets spécifiques à l'adolescence ou autres sont proposés à l'animateur tant de la part des jeunes, que de parents ou des professionnels ; ces moments constituent les prémisses à de futurs projets d'échanges, sous forme de rencontres ou de soirées à thèmes.

Des ponts solides se sont construits entre l'animateur et les jeunes du cercle, des ponts encore à consolider tout en les rendant visibles et accessibles dans la vie des communes.

### Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2009:

Vœu N° 2 : La commission souhaite que la problématique soulevée par les achats-tests d'alcool soit rediscutée avec la collaboration d'un expert neutre (pédopsychiatre, psychologue, etc.).

Réponse: Pour faire suite à la réponse dans le rapport de gestion 2008, le canton n'a pas encore publié son plan d'action alcool (Pacte Alcool). Le service jeunesse, attendant ce rapport cantonal, n'a pas pu entamer une réflexion dans le cadre du groupe de travail « Coordination alcool Riviera ».



Stand Egzeko au 30<sup>e</sup> Marché des vins - Chardonne

Madeleine Burnier, municipale  
Michèle Theytaz Grandjean, déléguée à la jeunesse

## Développement durable - Agenda 21

### Personnel

A côté du poste de délégué à l'Agenda 21 à 90%, Johann Roy a terminé son stage au premier trimestre 2010 et poursuit son cursus universitaire. Manon Gardiol a repris l'assistance à l'Agenda 21 d'avril à décembre. Dès janvier, cette dernière a trouvé un emploi dans une commune genevoise grâce aux expériences pratiques acquises durant son stage à Vevey. Par ailleurs, Marina RoCHAT et l'aprenti assurent également différentes tâches liées à l'Agenda 21.

### Vers une administration exemplaire

Pour, d'une part, atteindre les objectifs qu'elle a défini et, d'autre part, motiver les différents acteurs locaux que sont les habitants, les entreprises, les institutions et les écoles, la Ville doit montrer l'exemple par une utilisation parcimonieuse et sélective des différentes ressources et favoriser la santé de ses employés. L'administration doit porter une attention particulière aux impacts positifs et négatifs qu'elle peut générer dans son rôle d'acheteur public en termes économiques, environnementaux et sociaux.

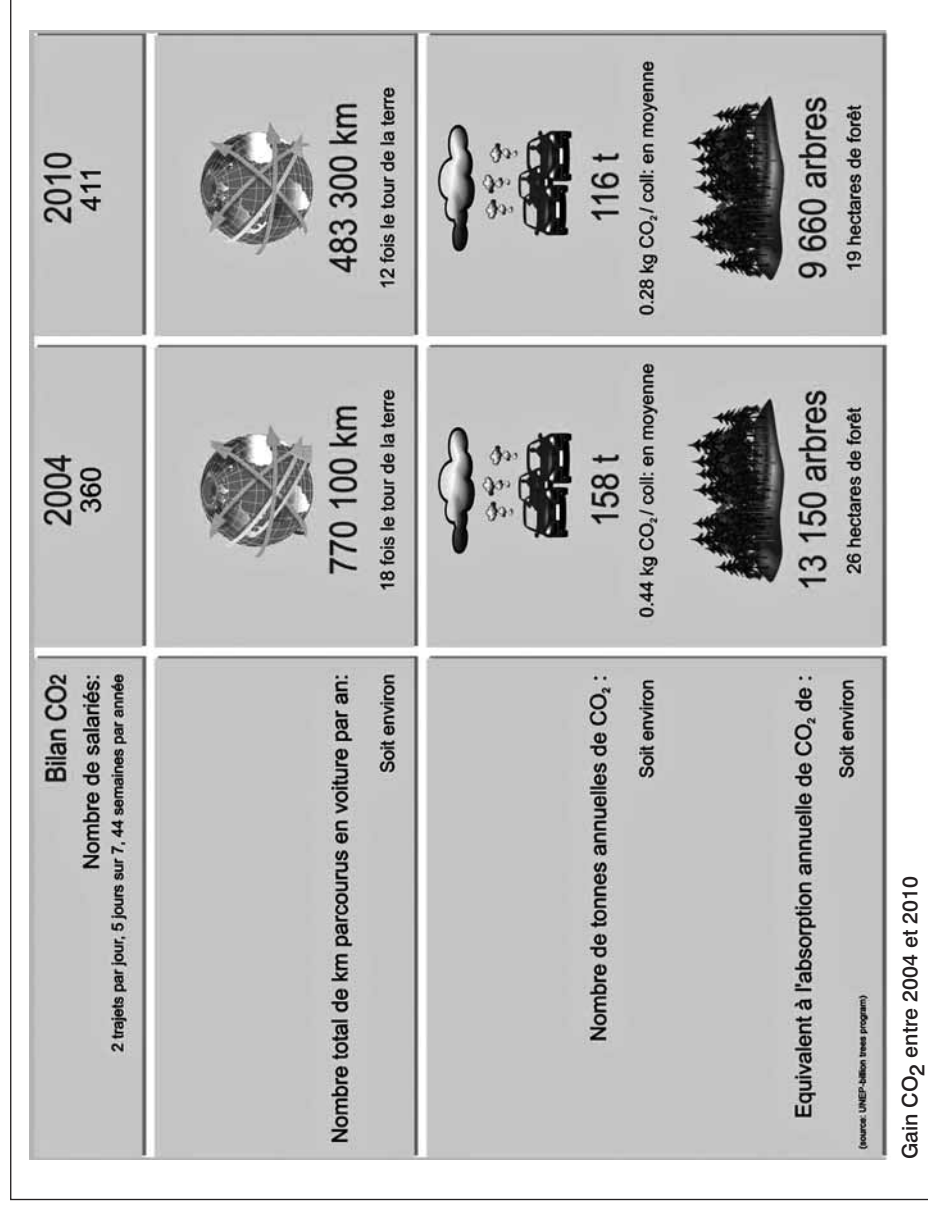
### Politique d'achats responsables

L'Agenda 21 a trouvé un outil capable d'aider à la mise en place de ce projet tant attendu. Les Cantons de Vaud et de Genève ont élaboré un guide des achats responsables à l'attention des communes. Ce guide regroupe

tous les types d'achats qu'une commune effectue et différents critères à prendre en compte pour effectuer des achats responsables et œuvrer en faveur d'un développement soutenable et respectueux, prenant en compte des variables tant économiques, sociales, qu'environnementales.

### Plan de mobilité de l'administration

- Poursuite des actions pour améliorer le volet « mobilité professionnelle » des collaborateurs avec l'établissement d'un protocole.
- Amélioration de la clarté et de la cohérence de la signalétique dans les véhicules.
- Remplacement, au début de l'année du Renault Express pour améliorer le transport de marchandises, par un véhicule de qualité environnementale supérieure, soit un Opel Combo à gaz avec une réserve essence.
- Evaluation du Plan de Mobilité de l'administration avec Mobilitéée. Un questionnaire a été envoyé à tous les collaborateurs, concernant les déplacements tant professionnels que pendulaires. L'évaluation, présentée au groupe d'usagers à mi-novembre, permet de constater les résultats et d'ajuster les mesures.
- Un troisième vélo électrique et un vélo pliable sont venus rejoindre la flotte à disposition des collaborateurs. Le premier est destiné à des déplacements professionnels de portée plus large, car il peut atteindre les 50km/h. Le deuxième permet une mobilité combinée lors de déplacements professionnels.



Gain CO<sub>2</sub> entre 2004 et 2010

## Plan de Mobilité et d'Urbanisme intégré

Associé au groupe de travail de l'administration et des mandataires, le délégué contribue à intégrer des mesures favorables aux mobilités douces, aux bâtiments à hautes valeurs environnementales et à documenter les porteurs du projet. Le bureau d'étude MFS, mandataire, aura également la charge d'établir une image directrice par une planification globale et cohérente des aménagements cyclables pour l'ensemble du territoire communal.

## Tours de Gilamont

Membre du groupe de pilotage, différents aspects liés au développement durable peuvent être apportés par le délégué dans le cadre d'options et de décisions à prendre dans la mise en œuvre des travaux de rénovation.

## Santé au travail

En collaboration avec le chargé de sécurité et le délégué aux sports, des midis sportifs avec repas santé ont été organisés pour les collaborateurs. Sous la conduite de professionnels, marche nordique et gym en salle étaient au programme pour une dizaine de séances. Le succès rencontré permettra de rééditer l'expérience en 2011. Durant le mois de juin, l'action «A vélo au boulot» a permis aux collaborateurs de tester les bienfaits du vélo pour les trajets pendulaires « bon pour la santé, zéro émission! ».

## Charte «Pour une mobilité urbaine durable»

La Ville de Vevey emboîte le pas à de grandes villes telles que Zürich, Bâle et Lucerne en signant la charte «Pour une mobilité urbaine durable». Elle s'engage ainsi à mettre en œuvre les lignes directrices relatives au trafic pédestre et cycliste (réseaux sûrs et attrayants, parcs à vélos en subvention et faciles d'accès, sécurité assurée pour piétons et cyclistes, accrue pour les écoliers), aux transports publics (couverture optimale et cohérente, priorisation face au transport individuel) et au transport individuel motorisé (trafic routier apaisé dans les zones résidentielles, création de zones à trafic limité, gestion du trafic de transit, politique de stationnement durable) ainsi que la promotion d'une mobilité multimodale, adaptée aux besoins et aux exigences de durabilité.

## Plan Directeur Communal des Energies

Sa communication et sa mise en œuvre continue, de pair avec le délégué à l'énergie et son assistante. Une séance avec Bio-Eco Sàrl a eu lieu le 7 octobre afin de faire l'état des lieux sur les mesures entreprises. Ce plan directeur, transversal régit tant les infrastructures, l'approvisionnement énergétique, le plan de mobilité que les comportements en matière de consommation d'énergie.

**Importance de la mobilité dans la consommation actuelle (9000 W y c. énergie grise.)**

|           | Logement   | Mobilité   | Alimentation | Consommation | Infrastructure |
|-----------|------------|------------|--------------|--------------|----------------|
|           | 8000 watts | 6000 watts | 4000 watts   | 2000 watts   |                |
| Référence | Logement   | Mobilité   | Alimentation | Consommation | Infrastructure |

Notre commune peut se réjouir de compter un taux de motorisation dans les plus bas des villes suisses, 388 véhicules pour 1'000 habitants. Toutefois, il reste du chemin à parcourir quand on voit la part liée à la mobilité dans la consommation globale et pour atteindre la société à 2000 Watts.

## Label Cité de l'Energie – Réve d'Avenir

Déjà détentrice du label, renouvelé à deux reprises, Vevey poursuit ses efforts d'efficacité énergétique avec le projet 3X20 de Réve d'Avenir. C'est un projet transfrontalier qui réunit 27 collectivités et vise le 3X20 (-20% d'émissions de CO<sub>2</sub>, -20% d'utilisation d'énergies primaires et +20% d'utilisation d'énergies renouvelables). Une plateforme web sera mise en œuvre en 2011 pour visualiser les mégawatts, à savoir montrer les économies d'énergie des habitants, entreprises, et des organisations de la Ville. Par ailleurs, Vevey a édité une fiche de présentation précisant les efforts énergétiques effectués et ceux prévus. Vevey devrait être sur le chemin du Label Gold par la réalisation de ses engagements.

## Inauguration des Moulins de la Veveyse – Minergie P

Une conférence ainsi que des visites du premier volet du quartier des Moulins de la Veveyse ont eu lieu lors de l'inauguration, le 10 mai. Ce complexe est le premier de cette envergure Labellisé Minergie P en Suisse romande. Cette offre a rencontré un vif succès, plus de 200 personnes ont pu bénéficier des visites organisées et des conférences présentées à l'Hôtel Astra.



Les Moulins de la Veveyse

## Plan de mobilité pour les entreprises

Par le programme « SuisseEnergie pour les communes », Vevey a pu encourager de grandes entreprises locales à suivre l'exemple de la Ville en faisant leur propre plan de mobilité. L'Agenda 21 prodigue des conseils et l'entreprise s'en remet ensuite à des spécialistes des plans de mobilité. Cette année, l'Agenda 21 a participé aux engagements de Nestlé Suisse, Merck Serono et Andritz Hydro à mettre en œuvre un plan de mobilité. L'Office de l'assurance invalidité pour le canton de Vaud, les Fondations Beau-Séjour et les Eglantines, de même que l'Ecole de Soins et Santé communautaire ont été approchés et sont intéressés à mettre en œuvre un plan de mobilité.



Essai de vélos spéciaux

## Semaine de la mobilité

Trois jours ont ponctué la semaine de la mobilité 2010 avec pour thème « Le vélo hors cadre ! ». Une conférence de Claude Marthaler « Entre Selle et Terre, 3 ans à vélo en Afrique et en Asie » en partenariat avec PRO VELO Riviera, un tournoi de Goldsprint au Bout du Monde avec Roue Libre, ainsi qu'une journée de démonstration et d'essais de vélos spéciaux (pilables, couchés, trikes, électriques...) sur l'Esplanade Sud de la Place du Marché, une promenade-test en vélo pliable à travers Vevey ainsi qu'une bourse aux vélos sous la Grenette en partenariat avec l'ATE. Le bilan et l'affluence sont très positifs et encouragent la réédition annuelle de l'événement. Pour les collaborateurs de la Ville de Vevey, l'action "ça marche avec mon podomètre" a été reconduite.

## Aménagements cyclables

Dans le cadre de la mise en place d'un programme pour rénover petit à petit les parkings à vélos existants, des arceaux ont été implantés sur les rues des Deux-Marchés et de la Madeleine. Ces aménagements sont échelonnés sur plusieurs années, selon les priorités et les possibilités d'usages de l'espace public.



Pose d'épingles à la rue de la Madeleine

Des projets d'amélioration du stationnement des cycles à la gare ont été entrepris. Un abri pour les vélos et des structures pour les sécuriser seront installés fin 2010 début 2011. Un autre parking deux-roues, mais motorisé cette fois-ci, est prévu sur l'ancien quai postal de Vevey, sis entre la Poste et la voie 1 afin de renforcer l'offre pour le parcage des deux-roues motorisés. A la suite de longues démarches entre la Ville, les CFF et la Poste, une convention devrait être signée pour pérenniser l'usage à des fins publiques de ce quai.

## PRO VELO Riviera

L'Agenda 21 a contribué à mettre sur pied la section PRO VELO de la Riviera il y a deux ans déjà. Fort de son rôle d'initiateur, l'Agenda21 a redonné une impulsion à l'association, en contribuant notamment à l'élaboration d'un

nouveau site Internet, comprenant une fonction qui permet aux cyclistes et amateurs de la petite reine en tout genre de manifester les points critiques sur les routes de la région. PRO VELO Riviera a aussi collaboré avec l'Agenda 21 pour la semaine de mobilité.

## Promotion du vélo

Succès de la bourse aux vélos et test de vélos électriques du samedi 20 mars. Plus d'une centaine de vélos vendus et des tests rendus possibles par la présence d'une vingtaine de vélos de 8 marques différentes, en partenariat avec les revendeurs locaux.

La subvention à hauteur de Fr. 300.- pour les vélos électriques connaît un succès croissant. En plus de convaincre de plus en plus de communes à y participer, le nombre de bons a même été doublé en cours d'année dans certaines communes (Blonay et St-Légier). Les bons sont gérés et distribués par l'Agenda 21 : Blonay 13, Chattonne 4, Corseaux 7, Corsier 5, Jongny 1 et St-Légier 14. Quant à la Ville de Vevey, elle a octroyé 21 bons en 2010. Une quatrième station de vélos en libre-service - velopass a été inaugurée à Rive Reine en été 2010, élargissant ainsi le réseau Riviera à quatre stations. Les efforts perdurent pour en implanter d'autres en direction de Villeneuve et permettre la densification du réseau.

## Transports publics

Une utilisation à plus de 98% montre l'important succès de l'offre des Flexicards à disposition des veveysans. La Ville va mettre à disposition deux abonnements de plus pour 2011 portant à 8 le nombre de cartes disponibles par jour. En passant à Fr. 35.- par carte journalière, l'augmentation prévue par les CFF est absorbée.

## Furet Futé - parcours environnement santé

L'édition d'une brochure proposant un parcours didactique, qui sensibilise les enfants à l'importance de la nature, du développement durable et de l'activité physique dans un contexte ludique et éducatif, est achevée.

Ce parcours a été élaboré avec les Ligues de la santé, les écoles veveysannes et Pierre Corajoud. L'inauguration officielle du parcours et de la brochure s'est déroulée en lieu et place des joutes sportives pour les classes de 2, 3 et 4e primaires le 1<sup>er</sup> juin, soulignant ainsi l'aspect «activité physique» du parcours. La présence de re-



Brochure du parcours  
Furet Futé

présentants politiques relève l'importance de tels projets pour les enfants. Cette balade active est aussi bien utile pour les enfants de la région veveysanne que pour des courses d'écoles ou des touristes.

## Fête des voisins

Cette année, la désormais presque traditionnelle Fête des Voisins a eu lieu le mardi 25 mai en collaboration avec les Affaires Sociales et Familiales et la commune de Monthoux. Les communes environnantes suivantes ont pris part à l'événement : Blonay, Clarens, Corseaux, Corsier, Jongny, La Tour-de-Peilz et Veytaux. Le succès fut au rendez-vous avec 67 fêtes annoncées dans la région, la météo clémente y contribuant, tout comme l'inépuisable motivation de certains, accueillant leurs voisins comme des hôtes de marque. Le soutien apporté par la Ville avec ses « kits d'organisation » et la mise à disposition de tables a été fort apprécié.

## Nouveaux habitants des Moulins - cadeau de bienvenue

En partenariat avec des spécialistes du comportement, l'Agenda 21 a élaboré un « kit d'arrivée » visant à influencer les comportements de mobilité des habitants en les encourageant à des pratiques durables en adéquation avec leur nouveau logement et pour faciliter leur enracinement à Vevey. Ce cadeau de bienvenue pour les écologistes des Moulins de la Veveysse a été conçu par une étudiante de l'école de Visual Merchandising sur la base d'un concours. Le projet sélectionné, celui de Stefani Maillović, est une boîte réutilisable contenant un pot blanc en céramique, du terreau, des graines de basilic et des conseils pour l'appréter une fois qu'il aura poussé, un plan pour se déplacer à pied à Vevey et une clef USB contenant de multiples informations utiles pour les nouveaux habitants de Vevey, principalement axés sur la mobilité douce.

## Tour de Romandie

Le samedi 1er mai, Vevey a vécu le départ d'une étape du Tour. Les organisateurs ont sollicité l'Agenda 21 pour intégrer différentes mesures en lien avec l'environnement et le recyclage des déchets. A cette occasion, des Tritotems ont été acquis par la Ville pour faciliter le tri des déchets lors de manifestations. Un parking vélo surveillé a été mis en place pour les visiteurs.

## L'Agrihotte

L'Agenda 21 poursuit sa collaboration avec l'Agrihotte, ainsi que la promotion des produits agricoles régionaux afin de renforcer, voire recréer les liens entre producteurs et consommateurs, tout en favorisant un transport minimal des marchandises. Les hottes 2010 remises en nombre et janvier sont un peu moins nombreuses que les

années passées. La sensibilisation générée par l'Agrihotte depuis six ans a favorisé une offre croissante dans la région de structures qui vendent sans intermédiaires des produits locaux de saison. Les consommateurs disposent aujourd'hui de plus de choix pour s'approvisionner. Un sondage auprès de ses membres est planifié afin de vérifier l'adéquation de l'offre actuelle avec la demande.

## Commission du développement durable

Lors de la séance de la commission du 11 mai, la cheffe de l'Unité du Développement Durable du canton de Vaud, Madame Viviane Keller est venue présenter le guide valdo-genevois pour une politique d'achats responsables. Ont aussi été abordés les thématiques et projets suivants : présentation du « kit mobilité » à l'attention des écologistes des Moulins de la Veveysse, état des lieux du projet avec Pro Senectute Vaud de tables d'hôtes familiales et intergénérationnelles.

## Association Coord21

La nouvelle association des coordinateurs Agenda 21 de Suisse Romande s'est rencontrée le 10 juin à Lausanne. C'est principalement le sujet des achats responsables qui a été abordé, ainsi que la présentation du nouveau site de Coord21.ch et de son forum. Cette rencontre a permis la création d'un groupe d'échanges informels entre les villes de Morges, Nyon, Yverdon-les-Bains et Vevey, de tailles et de situations comparables. Les délégués Agenda 21 de ces villes se sont rencontrés à plusieurs reprises pour discuter, entre autres, de la démarche et de la mise en œuvre d'une politique d'achats responsables au sein de leur administration respective.

## Réseaux et communication

L'Agenda 21 répond à de nombreuses sollicitations de communes, organisations, entreprises, citoyens recherchant des conseils ou des informations sur des projets réalisés à Vevey et qui essaient dans d'autres localités. Dans ce sens, le site [vevey.ch/agenda21](http://vevey.ch/agenda21) est un outil précieux pour mettre à disposition ces expériences. Une actualisation est régulièrement opérée. Des contacts réguliers avec le milieu académique (université – HES) sont tissés afin de bénéficier des recherches les plus actuelles sur les différentes thématiques liées au développement durable. Vevey prend également part à des rencontres romandes et nationales sur le développement durable. La biodiversité était l'un des thèmes en 2010.

*Madeleine Burnier, municipale  
Michel Bloch, délégué à l'Agenda 21*

*Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2009: néant.*





# Direction de l'éducation

**RAPPORT  
DE GESTION**  
2 0 1 0

## Evolution démographique veveysanne Il faut construire de nouveaux locaux scolaires

### Généralités

Administrativement et pédagogiquement, les établissements scolaires sont placés sous la direction du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) du canton de Vaud.

Pour sa part, la Municipalité est responsable du contrôle de la scolarisation, de l'accueil et de l'encadrement parascolaire et périscolaire (devoirs surveillés, salles à manger, cafétéria, etc.), de la fourniture et de l'entretien de toutes les infrastructures nécessaires (bâtiments, salles de classe et spéciales, salles de gymnastique, mobilier, dépôts de matériel, câblages informatiques, etc.).

Elle conserve également sous son aile le service dentaire, l'école à la montagne, l'organisation et/ou le financement des échanges de classes, des courses et camps, des transports d'élèves, des manifestations telles que fête des écoles et promotions, fête du printemps, spectacles, conférences, expositions, activités de vacances et certaines actions de prévention.

Il appartient à la direction de l'éducation de gérer ces différents dossiers, à l'exception de l'entretien des bâtiments qui revient à la direction de l'architecture et des infrastructures.

### Evolution de la population scolaire et des besoins en locaux scolaires 2000-2025

Basées sur l'étude commandée auprès du SCRIS en 2008, les prévisions de la direction de l'éducation en matière d'évolution démographique et de besoins en locaux se confirment. A quelques unités près, les effectifs des différentes volées d'enfants, déjà sco-

larisés et scolarisables ces prochaines années, sont conformes aux estimations, rendant les besoins en nouveaux locaux toujours plus pressants.

Le tableau ci-dessus montre l'évolution du nombre de classes entre 2000 et 2025 (+ 41). A noter qu'il ne mentionne que le nombre de salles de classe nécessaires. Il faut bien évidemment y ajouter les locaux spéciaux tels que salles de travaux manuels, de couture, de dessin, d'informatique, de sciences, de gymnastique, de musique, des maîtres, etc. De plus, avec l'introduction de la journée à horaire continu, les principaux bâtiments devront offrir des lieux d'accueil parasco-

laires, notamment des salles à manger. Une telle évolution va nécessiter, au début de la prochaine législature, la prise de décisions importantes du Conseil communal quant à :

- la construction de nombreux nouveaux locaux ;
- la rénovation et/ou à l'adaptation de certains bâtiments existants, plus particulièrement le collège de la Veveysse, dont les façades se dégradent et nécessitent une cure de jouvence, et le collège Bleu, dont les salles ne mesurent que 52 m<sup>2</sup>, au lieu des 80 m<sup>2</sup> requis, et ne permettent pas d'accueillir des classes à effectifs normaux.

| Années scolaires | Etablissements |            | Prévisions selon |       | Evolution annuelle |      |       | Cumul |
|------------------|----------------|------------|------------------|-------|--------------------|------|-------|-------|
|                  | primaire       | secondaire | PAI              | SCRIS | prim.              | sec. | total |       |
| 1999-2000        | 61             | 46         |                  | 108   |                    |      | 0     | 0     |
| 2000-2001        | 62             | 47         | 118              | 112   | 1                  | 1    | 2     | 2     |
| 2001-2002        | 63             | 50         |                  | 114   | 1                  | 3    | 4     | 6     |
| 2002-2003        | 63             | 51         |                  | 120   | 0                  | 1    | 1     | 7     |
| 2003-2004        | 64             | 52         |                  | 121   | 1                  | 1    | 2     | 9     |
| 2004-2005        | 63             | 51         |                  | 123   | -1                 | -1   | -2    | 7     |
| 2005-2006        | 62             | 54         | 130              | 123   | -1                 | 3    | 2     | 9     |
| 2006-2007        | 62             | 54         |                  | 123   | 0                  | 0    | 0     | 9     |
| 2007-2008        | 59             | 53         |                  | 121   | -3                 | -1   | -4    | 5     |
| 2008-2009        | 58             | 54         |                  | 121   | -1                 | 1    | 0     | 5     |
| 2009-2010        | 59             | 52         |                  | 120   | 1                  | -2   | -1    | 4     |
| 2010-2011        | 61             | 52         | 125              | 114   | 2                  | 0    | 2     | 6     |
| 2011-2012        | 62             | 53         |                  | 116   | 1                  | 1    | 2     | 8     |
| 2012-2013        | 64             | 58         |                  | 122   | 2                  | 5    | 7     | 15    |
| 2013-2014        | 68             | 57         |                  | 125   | 4                  | -1   | 3     | 18    |
| 2014-2015        | 70             | 56         |                  | 126   | 2                  | -1   | 1     | 19    |
| 2015-2016        | 72             | 58         |                  | 130   | 2                  | 2    | 4     | 23    |
| 2016-2017        | 73             | 60         |                  | 133   | 1                  | 2    | 3     | 26    |
| 2017-2018        | 75             | 61         |                  | 136   | 2                  | 1    | 3     | 29    |
| 2018-2019        | 76             | 62         |                  | 138   | 1                  | 1    | 2     | 31    |
| 2019-2020        | 77             | 64         |                  | 141   | 1                  | 2    | 3     | 34    |
| 2020-2021        | 78             | 66         |                  | 144   | 1                  | 2    | 3     | 37    |
| 2021-2022        | 78             | 66         |                  | 144   | 0                  | 0    | 0     | 37    |
| 2022-2023        | 77             | 68         |                  | 145   | -1                 | 2    | 1     | 38    |
| 2023-2024        | 77             | 70         |                  | 147   | 0                  | 2    | 2     | 40    |
| 2024-2025        | 76             | 72         |                  | 148   | -1                 | 2    | 1     | 41    |
| 2025-2026        | 75             | 73         |                  | 148   | -1                 | 1    | 0     | 41    |

## Bâtiments, locaux et mobilier

La commune a l'obligation de mettre des locaux meublés à la disposition des établissements scolaires et de les entretenir. Il en va de même pour les services parascolaires cantonaux (Centre régional d'orientation scolaire et professionnelle, «CROSP», et Prestations en pédagogie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire, «PPLS»). En ce qui concerne ce dernier service, qui occupe actuellement des locaux mal adaptés au dernier étage de la Maison du Conseil, des solutions devront être trouvées rapidement pour améliorer les conditions générales de travail et pour favoriser une présence de proximité dans les bâtiments scolaires, de manière à ce que les plus jeunes élèves puissent être pris en charge, durant les heures d'école, sans devoir se déplacer jusqu'à la Maison du Conseil.

En 2010, la direction de l'architecture et des infrastructures a poursuivi le programme de rénovation des salles de classe au collège de la Veveyse. De plus, comme il se posait un problème de locaux dans l'Est de la ville, il a fallu réhabiliter le pavillon de la Prairie afin d'y accueillir deux classes primaires, et louer deux locaux dans le Centre paroissial Notre-Dame pour les devoirs surveillés et certains cours d'appui. Quant aux occupants précédents de la Prairie, des élèves d'enseignement spécialisé « COES », ils ont été déplacés au pavillon de Charmontey Nord. Le travail d'installation d'un système de mise en passe dans l'ensemble des locaux scolaires, entamé en 2006, s'est poursuivi en 2010 et devrait être achevé en 2011 avec l'équipement du collège Bleu, du collège Jean-Kratzer et du bâtiment de l'Aviron. Des fermetures électroniques équipent toutes les portes d'entrée principales des bâtiments et chaque enseignant pourra accéder à tous les locaux de travail, mêmes dispersés dans plusieurs bâtiments, avec une seule clé. La gestion de plus de 600 clés électroniques distribuées aux ayants droit (enseignants des établissements et des écoles étrangères, collaborateurs communaux, responsables de sociétés locales) se fait par le personnel de la direction de l'éducation au moyen d'un programme informatique spécifique qui lui permet d'économiser des frais d'interventions extérieures. Tel qu'il est conçu, le programme est suffi-

sant pour intégrer de futures constructions scolaires.

Aux collèges de Plan et des Crossets, les anciens tableaux noirs datant des années 1960-70 ont été remplacés par des modèles récents, munis d'un écran de projection central amovible, prévus pour recevoir, à terme, un écran électronique relié à un ordinateur.

L'établissement secondaire est maintenant doté d'un système d'affichage électronique permettant à la direction de l'établissement secondaire, via le réseau informatique pédagogique, de transmettre rapidement et simultanément des informations aux élèves et aux enseignants dispersés dans les quatre principaux bâtiments abritant des classes secondaires, à savoir les collègues Jean-Kratzer, Bleu, du Clos et des Galeries du Rivage. Elles peuvent être générales ou ciblées sur un bâtiment particulier, de même qu'elles peuvent être différenciées selon qu'elles s'adressent aux maîtres (salles des maîtres) ou aux élèves (couloirs). Cette installation donne entière satisfaction.

Les principaux bâtiments scolaires sont tous munis de supports à trottoir nettes conçus par la direction de l'éducation et construits sur mesure. Plus de 10000 pièces de mobilier scolaire et administratif, représentant une valeur de plus de 5 millions de francs, équipent les locaux scolaires. Pour assurer sa longévité, ce mobilier doit être correctement entretenu, ce qui nécessite des contrôles et des réparations régulières. Durant 18 mois, entre octobre 2007 et mars 2009, la direction de l'éducation a pu bénéficier des services d'un collaborateur auxiliaire proche de la retraite, formé dans la menuiserie, qui s'est vu confier de nombreuses tâches de maintenance en souffrance et qui était apte à intervenir rapidement en cas de problème. Cette expérience mériterait d'être reprise et pérennisée car elle a en effet démontré que le fait d'avoir un département à disposition pour régler immédiatement toutes les petites bricoles quotidiennes est une excellente formule, infiniment plus souple que le recours à des entreprises extérieures qui doivent conjuguer leurs activités courantes et les horaires scolaires pour programmer leurs interventions.

## Usage extrascolaire des locaux

En dehors des heures d'école, l'utili-

sation des locaux scolaires est intensive. Elle est principalement le fait de sociétés locales et des cours de langues et de cultures étrangères (portugais, italien, espagnol, albanais, serbe, macédonien, arabe, sri lankais, anglais). Chaque attribution est faite en respectant le cadre de travail des élèves, des enseignants et des groupes de devoirs surveillés et études surveillées, qui demeurent les utilisateurs prioritaires.

La diminution du nombre de locaux de dégagement disponibles a incité la direction de l'éducation à avertir les responsables des écoles de langues et cultures étrangères, tous jours plus demandeurs, du problème qui se posait à elle et de l'impossibilité croissante à répondre à tous les désirs. Ils ont été invités, le cas échéant, à se tourner vers les communes voisines pour élargir les possibilités d'accueil, démarche qui ne plaît pas toujours.

## Etablissements

Les établissements primaire et secondaire de Vevey sont dirigés respectivement par M. Patrick Gavillet et par M. Serge Overney.

L'encadrement des élèves est assuré par 115 enseignant(e)s dans l'établissement primaire et 113 dans le secondaire, dont une majorité à temps partiel.

L'évolution des effectifs respectifs au cours des quatre dernières années scolaires est indiquée dans le tableau de la page suivante.

## Frais de transport et de repas des élèves veveysans scolarisés dans d'autres établissements

La commune doit participer aux frais de déplacements et de repas des élèves veveysans scolarisés dans d'autres établissements officiels de la scolarité obligatoire, fréquentant une classe de raccourcement ou une classe sport-études. Au 31 décembre 2010, 13 élèves sont inscrits en classe de raccourcement I et 12 en raccourcement II à Montreux, alors qu'un élève suit une filière sport-études à Lausanne.

## Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement des établissements scolaires primaire et secondaire de Vevey s'est réuni à 6 reprises en 2010. Les personnes in-

L'évolution des effectifs respectifs au cours des quatre dernières années scolaires

|  | Evolution des effectifs au 1 <sup>er</sup> octobre |         |             |             |             |             |
|--|--|---------|-------------|-------------|-------------|-------------|
|  | 2007   | 2008    | 2009        | 2010        |             |             |
| Cycle initial  |  | CIN     | 346         | 330         | 348         | 410         |
| 1 <sup>er</sup> cycle primaire                             |  | CYP 1   | 343         | 332         | 329         | 317         |
| 2 <sup>e</sup> cycle primaire                              |  | CYP 2   | 367         | 354         | 337         | 349         |
| Classes à effectifs réduits primaires                      |  | ERP     | 62          | 61          | 62          | 48          |
| <b>Total établissement primaire</b>                        |  |         | <b>1118</b> | <b>1077</b> | <b>1076</b> | <b>1124</b> |
| Cycle de transition secondaire                             |  | CYT     | 303         | 334         | 337         | 329         |
| Voie secondaire à options                                  |  | VSO 7-9 | 165         | 168         | 168         | 175         |
| Voie secondaire générale                                   |  | VSG 7-9 | 164         | 157         | 175         | 173         |
| Voie secondaire baccalauréat                               |  | VSB 7-9 | 218         | 228         | 226         | 227         |
| Classes à effectifs réduits secondaires                    |  | ERS     | 86          | 81          | 79          | 70          |
| <b>Total établissement secondaire</b>                      |  |         | <b>936</b>  | <b>968</b>  | <b>985</b>  | <b>974</b>  |
| <b>Total général établissements primaire et secondaire</b> |  |         | <b>2054</b> | <b>2045</b> | <b>2061</b> | <b>2098</b> |

La répartition des classes dans les 15 bâtiments scolaires veveysans est la suivante :

| Bâtiments                      | Nb. de salles<br>à disposition * | Etablissement primaire |           |           |          |          | Etablissement secondaire |          |           |          |          | Nb. de classes | Salles de dégagement |          |          |            |
|--------------------------------|----------------------------------|------------------------|-----------|-----------|----------|----------|--------------------------|----------|-----------|----------|----------|----------------|----------------------|----------|----------|------------|
|                                |                                  | CIN                    | CYP1      | CYP2      | ERP      | DEP      | COES/P                   | CYT      | VSB       | VSG      | VSO      |                |                      | DES      | COES/S   | ACC        |
| 1 Quai Ansermet                | 2                                | 2                      |           |           |          |          |                          |          |           |          |          |                |                      |          | 2        | 0          |
| 2 Collège de la Veveyse        | 21                               | 4                      | 6         | 6         | 1        |          |                          |          |           |          |          |                |                      |          | 17       | 4          |
| 3 Galeries du Rivage           | 9                                | 1                      |           |           |          |          |                          | 8        |           |          |          |                |                      |          | 9        | 0          |
| 4 Collège du Clos              | 20                               | 3                      | 3         | 2         |          |          |                          | 9        |           |          |          |                |                      |          | 17       | 3          |
| 5 Collège Bleu                 | 17                               |                        |           |           |          |          |                          |          |           | 6        | 3        |                | 2                    |          | 11       | 6          |
| 6 Collège 1838                 | 2                                |                        |           |           |          |          |                          |          |           |          | 1        |                |                      |          | 1        | 1          |
| 7 Collège Jean-Kratzer         | 24                               |                        |           |           |          |          |                          |          | 9         | 8        | 5        |                |                      |          | 22       | 2          |
| 8 Collège de la Part-Dieu      | 9                                | 3                      | 2         | 2         |          |          |                          |          |           |          |          |                |                      |          | 7        | 2          |
| 9 Pavillon de la Prairie       | 2                                |                        |           | 2         |          |          |                          |          |           |          |          |                |                      |          | 2        | 0          |
| 10 Collège de Charmontey       | 7                                | 3                      | 1         | 2         |          |          |                          |          |           |          |          |                |                      |          | 6        | 1          |
| 11 Pavillon de Charmontey Sud  | 2                                |                        | 2         |           |          |          |                          |          |           |          |          |                |                      |          | 2        | 0          |
| 12 Pavillon de Charmontey Nord | 2                                |                        |           |           |          |          |                          |          |           |          |          |                | 1                    |          | 1        | 1          |
| 13 Collège des Crossets        | 13                               | 3                      | 3         | 3         | 2        |          |                          |          |           |          |          |                |                      |          | 11       | 2          |
| 14 Collège de Plan             | 8                                | 1                      |           | 1         |          |          |                          | 2        |           |          |          |                |                      |          | 4        | 4          |
| 15 Ecole de l'Athénée          | 1                                | 1                      |           |           |          |          |                          |          |           |          |          |                |                      |          | 1        | 0          |
| <b>Totaux</b>                  |                                  | <b>21</b>              | <b>17</b> | <b>18</b> | <b>0</b> | <b>3</b> |                          | <b>2</b> | <b>17</b> | <b>9</b> | <b>8</b> | <b>11</b>      | <b>4</b>             | <b>1</b> | <b>2</b> | <b>113</b> |
|                                |                                  |                        |           |           |          |          | <b>61</b>                |          |           |          |          |                | <b>52</b>            |          |          |            |

\* sans les salles spéciales (travaux manuels, sciences, couture, informatique, dessin, etc.)

## Scolarisation hors Vevey

La répartition des enfants domiciliés à Vevey et fréquentant d'autres écoles ou institutions que les établissements officiels veveysans se présente comme suit:

|  | 2007       | 2008       | 2009       | 2010       |
|--|------------|------------|------------|------------|
| Ecoles privées                                       | 187        | 183        | 202        | 193        |
| dont Ecole internationale bilingue du Haut-Lac       | 103        | 99         | 90         | 105        |
| Institutions spécialisées                            | 38         | 40         | 51         | 45         |
| Etablissements scolaires de la région (équivalences) | 33         | 40         | 39         | 36         |
| Sport/études   | 1          | 1          | 1          | 1          |
| Autres cantons                                       | 3          | 3          | 3          | 4          |
| A l'étranger   | 1          | 1          | 1          | 4          |
| Instruit à domicile                                  | 1          | 1          | 0          | 0          |
| <b>Totaux</b>  | <b>264</b> | <b>269</b> | <b>297</b> | <b>283</b> |

téressées à suivre les travaux du conseil d'établissement peuvent consulter les procès-verbaux des séances sur le site « vevey.ch ».

L'une des préoccupations est la problématique de l'accueil parascolaire qui est liée aux modifications allant intervenir ces prochaines années avec l'introduction de l'accord Harmos, d'une nouvelle loi scolaire et de la journée à horaire continu. Une enquête, traduite en huit langues étrangères, a été réalisée auprès des parents en février 2010. Sur 2061 questionnaires distribués (un par élève), 1622 sont rentrés, ce qui témoigne du grand intérêt porté à cette problématique par une large majorité des parents (78,70 %). Le résultat est partiellement indiqué ci-après.

*Provenance des réponses (situation de famille) :*

- 1205 foyers biparentaux ;
- 275 foyers monoparentaux ;
- 142 sans mention de situation de famille.

*Connaissances des structures communales :*

- 764 foyers connaissent les structures communales ;
- 836 foyers ne les connaissent pas ;
- 22 foyers n'ont pas répondu à cette question.

*Prise en charge actuelle de l'enfant (parfois cumul de plusieurs solutions) :*

- 1220 par l'un des parents ;
- 235 par une UAPE ou une garderie ;
- 99 par une maman de jour ;
- 351 par un membre de la famille (grands-parents, oncle, tante, etc.).

*Accueil matinal :*

- 391 vœux ont été émis pour l'ouverture d'un accueil simple le matin avant l'école (7h30-8h30) sur le lieu scolaire de l'enfant.

*Salle à manger du Panorama :*

- 1151 connaissent la salle à manger du Panorama ;
- 442 ne la connaissent pas ;
- 93 élèves y sont inscrits ;
- 1285 élèves n'y sont pas inscrits ;
- 442 élèves y seraient inscrits si la surveillance était accrue (jusqu'au départ à l'école) ;
- 881 parents souhaitent une cantine scolaire dans les bâtiments ;

- 576 ne demandent pas de cantine scolaire.

*Devoirs surveillés et études surveillées :*

- 1226 parents favorables à l'organisation de devoirs surveillés au cours desquels les enfants pourraient interroger un professionnel ;
- 977 parents pour la mise sur pied d'études surveillées en 7<sup>e</sup> ;
- 772 parents pour la mise sur pied d'études surveillées en 8<sup>e</sup> ;
- 730 parents pour la mise sur pied d'études surveillées en 9<sup>e</sup>.

*Se fondant sur le résultat de cette enquête, la Municipalité a chargé la direction de l'éducation de prendre, en priorité, les mesures suivantes :*

- Mise sur pied d'un accueil matinal dans les principaux bâtiments scolaires, initiative appréciée bien qu'annoncée trop tardivement, aux dires de certains parents.
- Extension des horaires des devoirs surveillés primaires de manière à garder les élèves jusqu'à 18h lorsque les parents le demandent.
- Ouverture de deux groupes d'études surveillées en 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup>.

Dans un deuxième temps, il sera étudié la possibilité d'ouvrir des cantines scolaires dans les bâtiments de quartiers.

**Forum parents-école**

Initié par l'association de parents d'élèves de Vevey, un forum a été organisé le 17 mars 2010, au cinéma

Rex, sur le thème des relations filles-garçons. Cette soirée s'inscrivait dans le cadre de la campagne de sensibilisation «C'est quoi ton genre?» menée par le service jeunesse de la Ville de Vevey entre février et juin 2010, avec pour objectifs principaux «améliorer la connaissance de soi chez les enfants et les jeunes» et «favoriser le respect entre filles et garçons depuis le plus jeune âge». Malgré le support cinématographique proposé et la publicité faite directement dans les classes et auprès des parents, la participation à cette soirée a été assez faible. Toutefois, les échanges entre adolescents, majoritaires, et adultes ont été intéressants. Le service jeunesse a établi un rapport d'évaluation auquel l'on peut se référer pour plus de détails.

## Conseillère sociale école-famille

La conseillère sociale école-famille intervient à la demande de l'école, de ses partenaires ou des parents, à la suite de difficultés rencontrées dans le cadre scolaire et/ou familial. Sa mission consiste à :

- écouter, soutenir, conseiller les familles, les élèves, les enseignants dans la confidentialité et le respect de l'individu ;
- chercher des solutions en collaboration avec les parents, les élèves, l'école ;
- informer, servir de relai auprès des différents partenaires internes et externes de l'école.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, son taux d'activité a été porté de 60% à 70%. Cette décision a été prise pour répondre à l'augmentation du nombre de demandes et de la charge de travail constatée au cours de l'année 2009. Cette croissance s'est d'ailleurs confirmée tout au long de cette année.

Le tableau ci-dessous récapitule les nouvelles demandes reçues en 2010, comparativement aux années précédentes.

|                     | 2008      | 2009      | 2010      |
|---------------------|-----------|-----------|-----------|
| Ecole primaire      | 28        | 40        | 26        |
| Ecole secondaire    | 12        | 16        | 26        |
| Parents             | 4         | 4         | 13        |
| Service PPLS        | 3         | 3         | 3         |
| Service dentaire    | 1         | 1         | 1         |
| Services extérieurs | 0         | 0         | 1         |
| <b>Total</b>        | <b>48</b> | <b>64</b> | <b>70</b> |

Nous pouvons constater une baisse des demandes au niveau de l'école primaire alors que celles émanant de l'établissement secondaire ont sensiblement augmenté.

Alors que les situations amenées par les parents étaient jusqu'à présent très minoritaires, cette année a été marquée par un fort accroissement des demandes provenant directement des familles. Ceci est sans doute dû à l'amélioration de l'information menée auprès des parents depuis 2009.

Parmi les motifs de ces demandes, on retrouve un certain nombre de situations liées à l'absentéisme scolaire ou à des suspicions de maltraitance. Concernant ces suspicions de maltraitance, il faut souli-

gner la mise en place, au sein de l'établissement primaire, d'une procédure préconisant une intervention précoce auprès des parents, de la part de l'infirmière scolaire et de la conseillère sociale école-famille, afin de détecter les situations à risque, rappeler le cadre légal et proposer de l'aide, si nécessaire.

Les situations problématiques signalées, qu'elles le soient par l'école ou par les parents, sont souvent associées à des difficultés familiales: éducatives, sociales ou financières. Dans certains cas conflictuels, une médiation a été nécessaire entre l'école et la famille.

A ces nouveaux dossiers s'ajoute une vingtaine d'autres situations dans lesquelles la conseillère sociale école-famille était déjà intervenue les années précédentes, pour le même enfant ou un autre de la fratrie.

La collaboration avec la Villa St-Martin se poursuit de manière satisfaisante. 8 enfants ont été pris en charge cette année, dont 5 étaient déjà là durant une partie de l'année 2009. La conseillère sociale école-famille constate des durées de prise en charge plus longues qu'auparavant pour certains enfants, lesquelles s'expliquent par la complexité de certaines situations et la volonté de pouvoir atteindre les objectifs fixés lors de l'accueil de l'enfant.

La conseillère sociale école-famille regrette d'avoir moins de temps disponible pour rencontrer les enseignants en fréquentant régulièrement les salles des maîtres, mais elle constate que ceux-ci ont une meilleure perception de son rôle et font appel à elle plus spontanément que dans les années précédentes.

## Ecole à la montagne

Durant l'année 2010, 1096 élèves sont montés à Château-d'Oex pour un camp de ski, un camp polysport «jeunesse et sport» ou un séjour de type «école à la montagne». La répartition des séjours se trouve dans le tableau ci-après.

Une équipe d'accueil formée d'un animateur-intendant, d'un animateur, d'un cuisinier, d'un concierge, d'un apprenti cuisinier, d'une aide de maison et d'un aide de cuisine, ainsi que des bâtiments et équipements très bien entretenus, offrent aux jeunes pensionnaires de « La Cheneau » et à leurs enseignants et accompagna-

| Séjours scolaires               |                          | Nombre de participants | Absences + motifs   |          |                   |
|---------------------------------|--------------------------|------------------------|---|----------|-------------------|
|                                 |                          |                        | mal.-acc.   | familial | religieux autre * |
| janv. à mars                    | Etablissement secondaire | 397                    | 8   | 1        | 3                 |
| avril à juin                    | Etablissement primaire   | 371                    | 1   | 4        | 4                 |
| août à octobre                  | Etablissement primaire   | 190                    | 4   | 1        | 2                 |
| nov. à décembre                 | Etablissement primaire   | 138                    | 4   | 0        | 1                 |
| <b>Totaux séjours scolaires</b> |                          | <b>1096</b>            | <b>17</b>   | <b>6</b> | <b>10</b>         |
| <b>Séjours extra-scolaires</b>  |                          | Durée                  | * stage, indiscipline, crainte d'aller en camp, difficulté à se séparer de la famille, etc. |          |                   |
| février                         | Crescendo                | 6 jours                |   |          |                   |
| février                         | Jeunes Patriotes         | 2 jours                |   |          |                   |
| juillet                         | Colonies de vacances     | 13 jours               |   |          |                   |
| juillet                         | Camp sportif             | 6 jours                |   |          |                   |
| septembre                       | Chœur d'enfants          | 2 jours                |   |          |                   |

teurs des conditions de séjour remarquables, quelle que soit la saison.

## Camps et courses

La commune finance, pour une bonne part, les divers camps et courses organisés tout au long de l'année, de même que les journées à ski du 2<sup>e</sup> cycle primaire (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>) et du cycle de transition secondaire (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>). En plus des courses d'école traditionnelles et des séjours à « La Cheneau », se sont notamment déroulés les camps de ski de 8<sup>e</sup> année à Bruson, aux Crossets, à Leysin, à Salvan et à Vers l'Eglise, entre le 25 janvier et le 5 février 2010.

Quant aux classes du cycle de transition, elles ont séjourné dans le Jura, plus précisément aux Erbois et aux Rouges-Terres, du 13 au 17 septembre et du 27 septembre au 1er octobre 2010.

Les traditionnels voyages de fin de scolarité obligatoire des classes de 9<sup>e</sup> ont eu lieu entre le 15 et le 22 mai 2010 en Auvergne, en Toscane, en Corse, à la Vallée de Joux et à Carpentras.

## Jumelages et échanges de classes

Le stage d'arts visuels organisé en mai 2009 à Carpentras et dans la région, sous la conduite de M. Laurent Grivel, professeur de dessin, avait donné lieu à une exposition des travaux réalisés par les élèves, à l'Hôtel de Ville de Vevey, du 10 novembre au 16 décembre 2009. Constatant la qualité des productions présentées, la Municipalité et le comité de jume-

lage de Carpentras avaient demandé qu'elles soient également exposées dans notre ville jumelle. C'est dans le cadre du 25<sup>e</sup> anniversaire de notre jumelage, entre le 26 novembre 2010 et le 27 janvier 2011, que ces œuvres ont été montrées au public contadin, et cela dans les locaux spacieux de l'Office du tourisme.

Du 21 au 26 juin 2010, une classe primaire de Carpentras a rencontré une classe du collège de Charmontey dans le cadre d'un séjour à « La Cheneau », ainsi que pour une soirée familiale, à Vevey. Les deux enseignantes concernées, Mme Véronique Craponne, de Carpentras, et Mme Cécile Parizsi, de Vevey, organisent des échanges avec beaucoup de soin depuis quelques années déjà. Si les enseignantes restent, les élèves qui leur sont confiés, eux, se renouvellent chaque année ou tous les deux ans. Comme il est nécessaire de bien sentir l'atmosphère régnant dans une classe avant de s'engager dans ce genre d'aventure, la préparation d'un séjour représente une somme de travail considérable, sur les plans pédagogique et administratif, car il ne s'agit pas d'une simple course d'école.

## Crescendo - formation musicale (Ecole de musique)

A la rentrée d'août 2010, l'école de musique «Crescendo» comptait 55 élèves de 5 à 18 ans encadrés par 10 enseignants compétents dans l'instrumentation d'harmonie. L'orchestre compte 21 musiciens, dont

plusieurs sont déjà intégrés aux activités de l'harmonie municipale « La Lyre ». La répartition des élèves est la suivante :

| Classes          | 2007-2008 | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 |
|------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Solfège          | 7         | 7         | 5         | 12        |
| Trompettistes    | 5         | 5         | 5         | 5         |
| Trombonistes     | 2         | 2         | 3         | 2         |
| Saxophonistes    | 13        | 13        | 13        | 13        |
| Clarinettistes   | 5         | 5         | 7         | 7         |
| Cornistes        | 2         | 2         | 2         | 2         |
| Flûtistes        | 6         | 7         | 5         | 6         |
| Percussionnistes | 13        | 9         | 10        | 8         |
| Total            | 53        | 50        | 50        | 55        |

En dehors des cours individuels hebdomadaires et des répétitions de l'orchestre, les principales activités de l'année 2010 ont été :

**6 février**  
Évaluation des classes instrumentales

**8 au 13 février**  
Séminaire de Château-d'Œx

**24 avril**  
Portes ouvertes

**18 juin**  
Évaluation des classes de solfège

**19 juin**  
Concours interne « Prix du pupitre »

**28 juin**  
Concert à la Cité du Génévrier

**1<sup>er</sup> juillet**  
Promotions scolaires

**2 juillet**  
Fête des écoles

**2 septembre**  
Installation du nouveau président du Conseil communal

**7 novembre**  
Concert dans le cadre de la « Journée de l'offrande » de la Paroisse réformée

**26 au 28 novembre**  
Divers concerts à Carpentras dans le cadre du 25<sup>e</sup> anniversaire du jumelage

**18 décembre**  
Concert annuel de la Lyre  
Depuis quelques années, le directeur et le sous-directeur de « Crescendo » ont créé un concours interne nommé « Le prix du pupitre ». En juin 2010, les lauréats ont été :

1<sup>er</sup> prix: Emile Décosterd, clarinette ;  
2<sup>e</sup> prix: Elisa Bianchi, saxophone ;  
3<sup>e</sup> prix: Léo Navarro, cor.

Les prestations des jeunes musiciens de « Crescendo » aux festivités marquant le 25<sup>e</sup> anniversaire du jumelage Vevey-Carpentras ont été remarquables. En outre, à l'occasion de ce déplacement dans notre ville jumelle, des contacts ont été établis avec les responsables du Conservatoire de Carpentras et des écoles de musique des deux autres villes jumelées avec cette dernière, à savoir Seesen, en Allemagne, et Camaiore, en Italie, en vue d'organiser des rencontres annuelles à partir de juillet 2012.

### Service dentaire scolaire

Les contrôles de dépistage obligatoires ont été organisés pour toutes les classes primaires et secondaires avec la collaboration des médecins-dentistes conventionnés.

Un constat a été adressé personnellement aux parents de chacun des 2080 élèves contrôlés.

L'évolution de la santé dentaire des enfants au cours des quatre dernières années scolaires, telle qu'elle ressort des contrôles obligatoires, est résumée dans le tableau suivant :

Si les trois quarts des élèves présentent une denture correctement entretenue, il y a encore un effort à accomplir auprès du quart restant afin d'améliorer la situation. Pour cela, les interventions préventives dans les classes enfantines et primaires restent nécessaires, de même que, dans certains cas, des contacts personnalisés, voire des incitations fermes, avec certains parents.

En plus de la caméra intra-orale, qui permet de la visualisation directe de l'état de la denture, il est prévu de faire l'acquisition d'un système de radiographie numérique qui rendra le diagnostic remis aux parents nettement plus précis et plus fiable. Actuellement, avec un contrôle uniquement visuel, il arrive que des parents soient invités à emmener leur enfant chez leur médecin-dentiste privé pour rien ou, au contraire, qu'une carie inter-dentaire ne soit pas détectée lors des contrôles scolaires. Dans les deux cas, les réactions de mécontentement des parents concernés ne se font pas attendre.

Notre service dentaire a également organisé les contrôles de dépistage obligatoires pour les 883 élèves primaires et secondaires des communes de Corsier, Corseaux, Chardonne et Jongny. Comme d'habitude, nous constatons que la proportion d'élèves de ces quatre communes présentant une bouche en ordre est supérieure à la nôtre. Elle dépasse à nouveau les 80 %. Les parents des élèves veveysans sont systématiquement informés que, sur demande expresse de leur part, et en fonction des revenus de la famille, des subsides communaux peuvent leur être octroyés sur les notes d'honoraires pour soins dentaires conservateurs et orthodontiques.

L'évolution de la participation communale aux frais dentaires conservateurs entre 2007 et 2010 est indiquée dans le tableau de la page suivante. En ce qui concerne les traitements orthodontiques, 30 dossiers sont ou-

| Années scolaires                                | 2006-2007 | 2007-2008 | 2008-2009 | 2009-2010 |
|---|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Nombre de classes (y compris école d'Arcangier) | 114       | 113       | 113       | 112       |
| Effectif total                                  | 2068      | 2120      | 2078      | 2106      |
| Elèves absents                                  | 18        | 18        | 17        | 26        |
| Elèves contrôlés                                | 2050      | 2102      | 2061      | 2080      |

| Résultats des contrôles de dépistage       | Années scolaires |               |                |                |
|--|------------------|---------------|----------------|----------------|
|  | 2006-2007        | 2007-2008     | 2008-2009      | 2009-2010      |
| cat. I<br>sans caries, ni obturations      | 913<br>44.54%    | 973<br>46.29% | 1049<br>50.90% | 1077<br>51.78% |
| cat. II<br>sans caries, avec obturation(s) | 590<br>28.78%    | 539<br>25.64% | 512<br>24.84%  | 497<br>23.90%  |
| cat. III<br>dentures nécessitant des soins | 496<br>24.20%    | 548<br>26.07% | 463<br>22.46%  | 459<br>22.07%  |
| cat. IV<br>bouches négligées               | 51<br>2.48%      | 42<br>2.00%   | 37<br>1.80%    | 47<br>2.25%    |

## Evolution de la participation communale aux coûts des soins dentaires conservateurs entre 2007 et 2010

|   | 2007       |                  | 2008       |                  | 2009       |                  | 2010       |                  |
|---|------------|------------------|------------|------------------|------------|------------------|------------|------------------|
| Honoraires pour soins dentaires           | Fr.        | 2'894.00         | Fr.        | 44.00            | Fr.        | -                | Fr.        | -                |
| Facturation aux parents                   | Fr.        | 1'865.00         | Fr.        | -                | Fr.        | -                | Fr.        | -                |
| Différence prise en charge par la commune | Fr.        | 1'029.00         | Fr.        | 44.00            | Fr.        | -                | Fr.        | -                |
| Subsides communaux                        | Fr.        | 20'503.00        | Fr.        | 22'018.00        | Fr.        | 16'920.85        | Fr.        | 22'511.15        |
| <b>Participation totale de la ville</b>   | <b>Fr.</b> | <b>21'532.00</b> | <b>Fr.</b> | <b>22'062.00</b> | <b>Fr.</b> | <b>16'920.85</b> | <b>Fr.</b> | <b>22'511.15</b> |

verts au 31 décembre 2010, dont 12 nouveaux. 14 des 30 élèves concernés sont au bénéfice d'une assurance complémentaire qui permet d'alléger, dans des proportions importantes, à la fois les parts parentale et communale.

Les devis en noire possession s'échelonnent entre Fr. 1'202.- et Fr. 12'264.-, la moyenne étant de Fr. 7'527.-.

La répartition de la prise en charge communale et l'évolution du montant des subsides versés par la commune entre 2007 et 2010 sont les suivantes:

|                     |            |
|---------------------|------------|
| Subside de 3 à 30%  | 14 enfants |
| Subside de 33 à 60% | 7 enfants  |
| Subside de 63 à 90% | 9 enfants  |

## Subsides pour traitements orthodontiques

|      |              |
|------|--------------|
| 2007 | Fr. 15'900.- |
| 2008 | Fr. 22'296.- |
| 2009 | Fr. 17'760.- |
| 2010 | Fr. 18'014.- |

## Salle à manger

Depuis sa création, la salle à manger du Panorama accueille des élèves de toute la scolarité obligatoire qui peuvent y venir sans réservation préalable pour consommer leur propre pique-nique ou prendre un repas livré par la Fondation « Beau-Séjour ». Elle est ouverte chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi, durant les périodes d'école. Les élèves la fréquentent à titre « individuel » et, après avoir mangé, peuvent s'en aller ou s'occuper sur place au moyen des jeux mis à leur disposition.

Depuis la rentrée d'août 2010, sur demande de la direction des affaires sociales et familiales, des élèves que les UAPE ne pouvaient pas prendre en charge pour le repas de midi ont été admis. S'agissant d'enfants inscrits en UAPE, obligation nous est faite de les prendre en charge de la sortie de l'école, à 11h50, jusqu'au retour en classe, à 14h00. La direction de l'éducation a donc été amenée à renforcer et à réorganiser

l'encadrement. En plus des activités ludiques proposées, la possibilité de faire leurs devoirs sous la surveillance d'une enseignante retraitée est offerte aux élèves. Ce service rencontre un grand succès.

## Devoirs surveillés/ études surveillées/ accueil matinal

Les devoirs surveillés sont destinés aux élèves des cycles primaires. 22 groupes sont répartis dans tous les quartiers de la ville. Les études surveillées sont organisées pour les élèves secondaires. 4 groupes sont ouverts au collège du Clos, au collège Bleu et aux Galeries du Rivage pour les élèves du cycle de transition 5-6.

La relation entre surveillants, parents et enseignants a été améliorée au moyen d'un carnet de contrôle qui suit l'élève durant toute l'année scolaire.

Pour donner suite au sondage réalisé par le Conseil d'établissement, et aux inscriptions enregistrées en septembre 2010, il avait été prévu d'ouvrir un ou deux groupes de 7e et 8e années à partir de la rentrée d'octobre 2010. Devant la difficulté à trouver du per-

sonnel compétent pour les nombreuses branches enseignées dans ces degrés, l'ouverture a dû être repoussée au début de l'année 2011. Quant à l'accueil matinal, il est organisé de 7h30 à 8h30 dans les collèges de la Veveyse, du Clos, de la Part-Dieu, de Charmonthey, des Crosets et de Plan. C'est un service apprécié auquel 45 élèves sont régulièrement inscrits.

Une participation forfaitaire annuelle est facturée aux parents lors de chaque inscription à l'une des activités précitées. Son augmentation de Fr. 20.- à Fr. 100.-, nécessaire à la couverture d'une partie des frais liés à l'extension de l'offre d'accueil, n'a pas eu d'effet négatif sur le nombre d'inscriptions.

## Projet «En avant»

De nombreux élèves entrant en 1<sup>re</sup> année de l'école enfantine éprouvent des difficultés d'adaptation dues non seulement à leur très jeune âge, mais aussi à leur méconnaissance du français, voire à des problèmes éducatifs et à un manque de socialisation. Se fondant sur l'expérience bénéfique de 2009, en partenariat avec la direc-



L'évolution des effectifs entre les trois dernières années scolaires figure dans le tableau ci-dessous :

| Groupes N°                      | Bâtiments          | Inscriptions par groupe et par année scolaire |            |            |
|---------------------------------|--------------------|---|------------|------------|
|                                 |                    | 2008-2009                                     | 2009-2010  | 2010-2011  |
| Primaire 01                     | Veveyse            | 15  | 14         | 15         |
| Primaire 02                     | Veveyse            | 13  | 15         | 18         |
| Primaire 03                     | Veveyse            | 16  | 13         | 18         |
| Primaire 04                     | Veveyse            | 10  | 15         | 14         |
| Primaire 05                     | Veveyse            | 12  | 15         | 14         |
| Primaire 06                     | Veveyse            | 18  | 16         | 14         |
| Primaire 07                     | Clos               | 12  | 13         | 15         |
| Primaire 08                     | Clos               | 18  | 13         | 11         |
| Primaire 09                     | Clos               | 18  | 14         | 13         |
| Primaire 10                     | Part-Dieu          | 18  | 16         | 11         |
| Primaire 11                     | Part-Dieu          | 16  | 13         | 12         |
| Primaire 12                     | Part-Dieu          | 8   | 15         | 17         |
| Primaire 13                     | Charmontey         | 15  | 16         | 11         |
| Primaire 14                     | Charmontey         | 16  | 17         | 14         |
| Primaire 15                     | Crossets           | 11  | 13         | 14         |
| Primaire 16                     | Crossets           | 12  | 12         | 15         |
| Primaire 17                     | Crossets           | 10  | 11         | 14         |
| Primaire 18                     | Plan               | 16  | 13         | 14         |
| Primaire 19                     | Plan               | 16  | 12         | 16         |
| Primaire 20                     | Plan               | 16  | 13         | 12         |
| Primaire 21                     | Plan<br>Part-Dieu  | 16  | 12         | -          |
| Primaire 22                     | Clos /Panorama     | -   | -          | 15         |
| <b>Total élèves primaires</b>   |                    | <b>302</b>                                    | <b>291</b> | <b>315</b> |
| Secondaire 01                   | Galeries du Rivage | 37  | 52         | 32         |
| Secondaire 02                   | Clos               | 28  | 24         | 16         |
| Secondaire 03                   | Clos               | 45  | 30         | 28         |
| Secondaire 04                   | Bleu               | -   | -          | 38         |
| <b>Total élèves secondaires</b> |                    | <b>110</b>                                    | <b>106</b> | <b>114</b> |
| <b>Total général</b>            |                    | <b>412</b>                                    | <b>397</b> | <b>429</b> |

tion de l'éducation, le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la Confédération, la direction de l'établissement primaire a remis sur pied huit cours d'une matinée, entre avril et juin 2010, qui ont permis à 42 enfants allophones de se familiariser préalablement avec leur futur milieu scolaire.

#### Personnel auxiliaire

Au cours de l'année 2010, la direction de l'éducation a traité 176 dossiers d'engagement ou de réengagement de personnel auxiliaire dans différents secteurs d'activité tels que l'école de musique, les camps de ski, les camps dans le Jura, l'école à la montagne, la salle à manger, les devours surveillés, les colonies de va-

cances, les projets pédagogiques, l'accueil matinal, les manifestations de fin d'année, etc.

#### Réception du corps enseignant

La traditionnelle réception communale du corps enseignant s'est déroulée à la salle des Vignerons le 25 juin 2010. En guise d'apéritif, les invités (autorités, enseignants primaires, secondaires et de l'OPTI, membres des PPLS et du CROSPV, concierges des bâtiments scolaires, membres des directions et secrétaires des établissements, enseignants des écoles étrangères de notre ville) ont pu assister au spectacle humoristique « Silence dans les Rangs», de Pierre Mathues, présenté

au théâtre de Vevey.

Cette soirée donne surtout l'occasion à la Municipalité de remercier les enseignants de leur engagement et de remettre un cadeau à ceux d'entre eux qui prennent leur retraite ou qui ont accompli 25, 30, 35, voire 40 ans à la tête de classes veveysannes. Elle maintient le lien indispensable entre les autorités communales et l'école, devenue cantonale.

#### Promotions et fête des écoles

Traditionnellement organisée à la fin de la dernière semaine d'école, la cérémonie des Promotions a été avancée du vendredi matin au jeudi soir, de manière à favoriser la participation des parents.

| Retraites                | N. de pers. | Retraite après (...) années passées à Vevey |
|--------------------------|-------------|---|
| Etablissement primaire   | 1           | 16  |
| Etablissement secondaire | 4           | 16 34 37                                    |
| OPTI                     | 0           |   |
| PPLS                     | 0           |   |

| Jubilaires               | N. de pers. | N. de jubilaires pour (...) années passées à Vevey |    |    |
|--------------------------|-------------|--|----|----|
|                          |             | 25   | 30 | 35 |
| Etablissement primaire   | 7           | 2  | 3  | 2  |
| Etablissement secondaire | 3           |  | 1  | 2  |
| OPTI                     | 1           |  |    | 1  |

Ce jeudi 1<sup>er</sup> juillet, la journée a commencé à 6h par une save de 26 coups de canon tirés depuis la terrasse de St-Martin. A 18h, le Théâtre affichait complet pour une cérémonie empreinte à la fois de cordialité et de solennité, les discours et remises de certificats d'études et de prix alternant avec des moments musicaux.

Tout le monde s'est ensuite retrouvé sous la Grenette pour l'apéritif.

Quant à la Fête des écoles, elle s'est déroulée le vendredi, dès 16h, dans la cour du collège Jean-Kratzer. Etonnamment, le nombre de spectacles préparés par des classes était en diminution par rapport aux années précédentes. Ce constat a interpellé les organisateurs qui, d'entente avec le Conseil d'établissement, vont prendre des dispositions pour relancer l'intérêt auprès des enseignants et des élèves. Cette manifestation familière donne l'occasion à tous les acteurs de l'école de passer une agréable soirée pour clore l'année scolaire.

Du vendredi 2 au dimanche 4 juillet, la Grande-Place a accueilli la fête foiraine, rendez-vous incontournable des amateurs de toute la région, les

quels ont tout de même affiché une certaine déception en découvrant le peu d'attractions présentes. Il faut dire que la ville de Vevey se trouve tous les trois ou quatre ans en concurrence avec d'autres manifestations romandes qui offrent aux foirains des conditions financières nettement supérieures.

### Brochure d'information générale

La brochure d'information générale «L'école vous informe» a enfin pu être mise à jour dans sa version française. Une refonte plus complète est à l'ordre du jour, y compris la traduction en huit langues étrangères, dès que l'on en saura un peu plus sur la nouvelle organisation scolaire qui découlera de la votation sur le projet de loi scolaire, de l'introduction des accords Harnos et des effets de la journée à horaire continu. Une version simplifiée de la brochure est tenue à jour sur le site « vevey.ch ».

### Bourses d'études

Deux fonds permettent d'accorder des aides financières à des per-

sonnes suivant une formation et ne pouvant pas obtenir de bourse cantonale, pour diverses raisons. L'un est communal et le second, intitulé «Fonds de Palézieux», a été alloué par une donation de la famille éponyme.

Le règlement communal qui régit l'utilisation de ces fonds date de 1962 et n'est plus adapté à la situation actuelle, notamment par rapport au régime cantonal des bourses d'étude. La direction de l'éducation a demandé à l'avocat-conseil de la commune de l'actualiser. La Municipalité se penchera sur un projet de nouveau règlement dans le courant de 2011, ce qui permettra ensuite de relancer l'information sur les possibilités d'obtention d'une aide commune en matière de formation.

En 2010, deux dossiers étaient ouverts dans le fonds communal et deux dans le « fonds de Palézieux ».

### Subventionnement des études musicales

Peuvent présenter une demande de subsides les parents, domiciliés à Vevey depuis un an au moins, dont les enfants, en âge de scolarité obligatoire, suivent des cours au conservatoire de musique de Montreux-Vevey-Riviera, à l'école de musique «Crescendo» ou en privé chez un professeur reconnu par la Société suisse de pédagogie musicale (SSPM) et qui enseigne à Vevey uniquement.

*Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2009: néant*

*Jérôme Christen, municipal  
Alexandre Bays, chef de service*

| Subventions pour études musicales | 2007          | 2008          | 2009          | 2010         |
|-----------------------------------|---------------|---------------|---------------|--------------|
| Nombre de bénéficiaires           | 29            | 24            | 29            | 27           |
| Montant de la subvention          | CHF 13'067.00 | CHF 10'876.00 | CHF 11'721.00 | CHF 8'501.00 |



# **Direction des Affaires sociales et familiales**

**RAPPORT  
DE GESTION**  
2 0 1 0

## De nouvelles prestations dans chaque secteur une direction fière de ses collaborateurs

Encore une fois, l'année écoulée aura été riche en événements au sein de la direction des affaires sociales et familiales (DASF). En effet, dans chacun de ses secteurs, l'enfance, le logement, l'intégration, le centre social intercommunal, de nouveaux projets ont été réalisés et offrent de nouvelles prestations à la population.

Au 31 décembre 2005, la DASF comptait 68.75 postes de travail pour 86 collaborateurs. Au 31 décembre 2010, le service comptabilisait 121.7 postes occupés par 152 personnes. Ceci sans compter le personnel auxiliaire, les stagiaires et les apprentis.

Ce constat relève le réel besoin de la mise en place d'une politique sociale et familiale cohérente et répondant aux demandes d'une population en évolution. Le dynamisme politique de notre commune, conjugué à l'investissement sans limites des collaborateurs de la DASF permettent aujourd'hui à Vevey d'être fière des prestations sociales proposées à ses habitants.

Pour l'édition de ce rapport d'activités, nous allons vous présenter six vignettes, accompagnées de tableaux statistiques ou d'annexes. Elles concernent les domaines d'activités suivants :

- accueil de l'enfance
- logement
- intégration
- aînés et agence d'assurances sociales
- centre social intercommunal et emploi
- activités du municipal

2010 fut donc prospère et nous ne voulons manquer ici de remercier sincèrement l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de notre service.

gère 279 places d'accueil préscolaire et 150 places en parascolaire.

### Nouveaux projets

- agrandissement de 24 places parascolaires sur le site de la garderie « Les Cèdres » avec une ouverture programmée en août 2011,
- préparation des plans définitifs pour la future structure « Perles d'Azur », en collaboration avec la Direction architecture et infrastructures, pour l'implantation de cette garderie que nous espérons voir s'ouvrir au plus vite,
- collaboration et soutien accrus aux communes voisines pour l'étude de développement de structures d'accueil sur leurs territoires.

### Réseau Enfance Vevey et Environs (REVE)



- L'accueil de l'enfance**
- Nouvelles places en structures d'accueil collectif**
- ouverture de la garderie « Les Ateliers » avec 66 places en accueil préscolaire (0 à 4,5 ans), et 24 en accueil parascolaire (4-5 à 10 ans), Photo 1 : les Ateliers
  - fermeture de la garderie « les Sains » (24 places) dont les activités et le personnel ont été transférés aux « Ateliers »,
  - augmentation de la capacité d'accueil de 12 places en accueil parascolaire pour la structure « Crédeilles »,
  - agrandissement de la structure d'accueil préscolaire « Les Petits Pois » qui atteint aujourd'hui 44 places,
  - au 31 décembre 2010, la DASF

- bouclage du deuxième exercice de REVE à la grande satisfaction de l'ensemble des partenaires,
- 3 conseils de REVE se sont tenus en 2010, ainsi que 3 bureaux de conseil,
- réalisation d'une étude pilotée par la région d'action sociale (RAS) Riviera ayant comme objectif la fusion des réseaux d'accueil de l'enfance de la Riviera. Le résultat de cette étude a abouti sur le constat que le regroupement n'est voulu que par le réseau REVE assorti d'un certain nombre de conditions. Ces dernières n'ayant pas été acceptées, la fusion n'aura pas lieu,
- au 31 décembre 2010, de nouvelles entreprises ont rejoint ou



Les Ateliers



## CONSEIL REVE

| Communes   | Entreprises  | Fondations Associations  |  |
|--|--|--|--|
|  Charlonne<br> Cornetax<br> Jonigny<br> Corsier-sur-Vevey<br> La Tour-de-Peilz<br> Vevey |  Nestlé<br> La Tour-de-Peilz<br> apollo |  Association Les Galopins Vevey |  |

→ Conseil REVE : organe décisionnel ; pour le nombre de voix, se référer à l'article 13 de la convention.

→ Membres du bureau de REVE :

- Un représentant des entreprises : Mme C. Thumm, HR Assistant Vice Président, Groupe Nestlé
- Un représentant des associations : Mme I. Pellanda (ou Mme I. Vissinard), Association Les Galopins
- Un représentant du cercle de Corsier : Mme M. Ecoeur, municipale à Corsier
- Un représentant de la commune de Vevey : M. L. Girardin, municipal à Vevey
- Un représentant de la commune de La Tour-de-Peilz : Mme N. Rimella, syndic de La Tour-de-Peilz
- Les 2 chefs de service DASF de La Tour-de-Peilz et Vevey : MM. M.-E. Chassot et Ch. Bormand
- Mme A.-M. Traoré, secrétariat administration des garderies

Le bureau est chargé de la mise en place des décisions prises par les membres du réseau. Plus généralement, il prend toutes mesures utiles pour assurer la bonne marche du réseau.

→ Répondant du réseau :

Ville de Vevey, Direction des Affaires sociales et familiales, MM. Lionel Girardin, Municipal et Christophe Bormand, Chef de service.  
Signature à 2 pour engager le réseau REVE (selon dossier de reconnaissance validé par la FAIF)

- sont sur le point de rejoindre le réseau REVE; il s'agit des communes-employeurs de La Tour-de-Peilz et de Vevey ainsi que de la Fondation Apollo. Cela signifie que les employés de ces entreprises pourront placer leurs enfants dans les structures du réseau REVE,
- au 31 décembre 2010, au sein du REVE, l'ensemble des structures d'accueil ont offert 623 places d'accueil à temps complet en accueil pré et parascolaire et plus de 80 accueillantes en milieu familial ont permis de recevoir mensuellement 370 enfants.
- lancement des travaux préparatoires relatifs à la mise en ligne du site internet [www.reseaureve.ch](http://www.reseaureve.ch), qui verra le jour dans le premier trimestre 2011,
- lancement de l'étude qui aboutira à la mise en place d'un programme informatique permettant d'améliorer la gestion du REVE.

| Les structures d'accueil du REVE au 31 décembre 2010   |                  |                  |              |
|--|------------------|------------------|--------------|
| Nom  | Lieu             | Places d'accueil |              |
|  |                  | Préscolaire      | Parascolaire |
| Ateliers (les)   | Vevey            | 66               | 24           |
| Barcarolle (La)  | Vevey            | 37               | 12           |
| Campanule (La)   | Vevey            |                  | 24           |
| Cèdres (Les)   | Vevey            | 56               |              |
| Clin d'Œil   | La Tour-de-Peilz |                  | 42           |
| Crédeilles   | Vevey            |                  | 36           |
| Croqu'Lune   | La Tour-de-Peilz | 56               |              |
| Galopins (Les)   | Vevey            | 10               |              |
| Marionnettes (Les)   | Vevey            | 76               | 24           |
| Petits pois (Les)  | Vevey            | 44               |              |
| Pomme d'Or (La)  | Vevey            |                  | 30           |
| Yakari   | La Tour-de-Peilz | 20               | 17           |
| Villarose  | La Tour-de-Peilz | 49               |              |
| <b>Nombre de places total</b>  |                  | <b>414</b>       | <b>209</b>   |
| <b>Accueil Familial de Jour</b>  |                  |                  |              |
| A l'heure actuelle, le réseau emploie environ 80 accueillantes en milieu familial offrant ainsi la possibilité à plus de 350 enfants de bénéficier d'une place d'accueil |                  |                  |              |

## Statistiques

- en 2009, REVE a offert 77'317 journées d'accueil en pré et parascolaire, ainsi que 181'307 heures en accueil familial.
- en 2009, le coût d'une journée d'accueil en préscolaire s'est élevé à Fr. 149.53 et Fr. 96.32 en parascolaire. Quant au coût d'accueil de l'heure en accueil familial, il s'est élevé à Fr. 8.29 (les coûts 2010 ne sont pas encore connus),
- un rapport de gestion concernant l'exercice REVE 2010 sera élaboré et distribué aux autorités des membres partenaires du réseau.

## Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE)

- Vevey est très active au sein de cette fondation, entre autres par le rôle de président de la chambre consultative occupé par le Chef de service de la DASF.

## «Animations» de Noël

- la DASF a assumé la responsabilité de la gestion de la Halle-jeux garderie durant la période de Noël. C'est ainsi qu'un bon nombre de parents (environ 90 enfants accueillis sur 3 semaines) ont pu profiter du service de garde gratuit offert par la ville et l'association de commerçants, leur permettant ainsi d'avoir le temps de faire leurs cadeaux de Noël.

## Le logement

### Logements subventionnés

- en 2010, 16 nouveaux logements subventionnés ont été créés sur le site des Moulins de la Veveyse.
- au 31 décembre 2010, 400 logements subventionnés ou sous contrôle sont sur le marché des subventionnés à Vevey.
- 40 nouveaux logements subventionnés sont en projet, au sein de

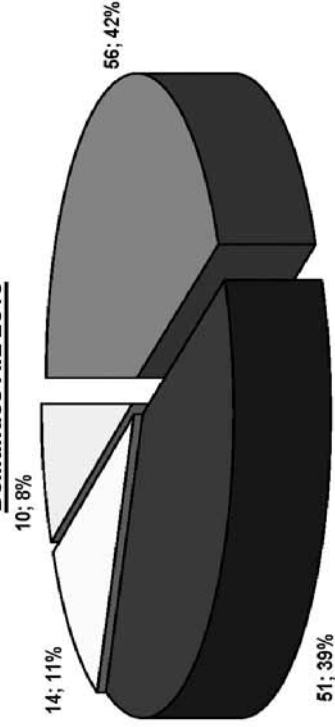


Bâtiment les Moulins de la Veveyse

## Notre commune «dispose» actuellement des logements suivants:

|    |                                    |            |                     |
|----|------------------------------------|------------|---------------------|
| 1  | Bd de Charmontey 41-47             | 32         | appartements        |
| 2  | rue des Crosets 45-47              | 22         | appartements        |
| 3  | Av. de Gilamont 57-59              | 46         | appartements        |
| 4  | Av. de Gilamont 62-64-66           | 60         | appartements        |
| 5  | Rue d'Italie 7-13 - 15-17          | 30         | appartements        |
| 6  | Rue des Jardins 1-3                | 44         | appartements        |
| 7  | Rue des Marronniers 6              | 15         | appartements        |
| 8  | Rue des Moulins 6-8                | 15         | appartements        |
| 9  | Rue du Panorama 17 / Clos 9        | 30         | appartements        |
| 10 | Rue du Petit-Clos 15               | 14         | appartements        |
| 11 | Avenue Rolliez 9-11                | 34         | appartements        |
| 12 | Avenue Rolliez 1-3 / petit-clos 14 | 34         | appartements        |
| 13 | Rue du Torrent 4-6                 | 24         | appartements        |
|    | <b>Total</b>                       | <b>400</b> | <b>appartements</b> |

## Demandes AIL 2010



Acceptés

Refusés

Droits terminés

En attente

l'îlot D de la promotion des Moulins de la Veveyse.

### Aide Individuelle au Logement (AIL)

- en 2010, 56 ménages veveysans ont pu bénéficier de l'aide individuelle au logement. Il en aura coûté globalement Fr. 120'000.- dont la moitié nous est remboursé par le canton. Le barème mis en place par le canton induit près de 50% de refus.

### LAAL - LDTR

- en 2010, la Municipalité a prévisé 5 demandes relatives à la LDTR (loi concernant la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation, ainsi que l'utilisation de loge-

ments à d'autres fins que l'habitation),

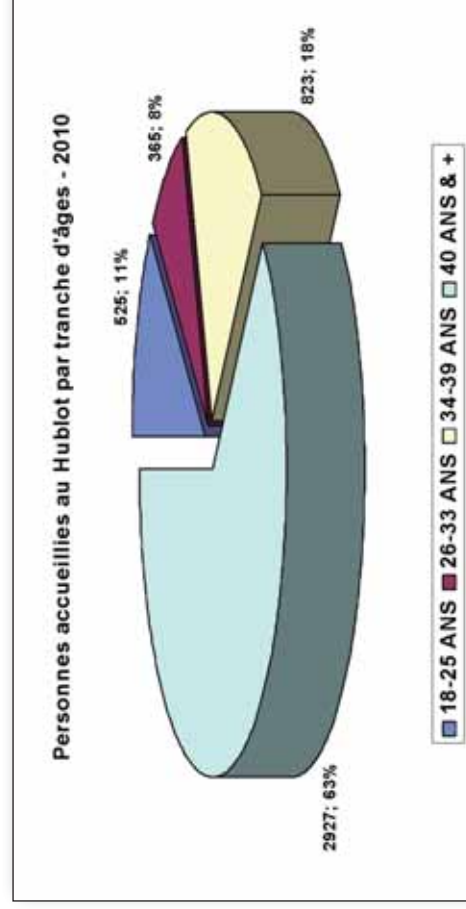
- en 2010, la Municipalité a prévisé 24 demandes relatives à la LAAL (loi concernant l'aliénation d'appartements loués).

### Vente d'appartements aux étrangers

- un projet d'arrêté a été élaboré en vue de limiter le nombre de « lits froids » à Vevey. La Municipalité reste dans l'attente de nouvelles du Département de l'économie à qui elle a soumis son texte.

### Le Hublot

- en 2010, le Hublot, structure d'accueil de nuit d'urgence, a connu un taux d'occupation de 85%,



munes de la Riviera. Huit communes ont proposé les kits d'organisation à leurs habitants et 67 fêtes ont été annoncées sur ces communes.



Un concert improvisé par Liviana – Charmontey 43  
**Inauguration de la Maison de quartier**

- une étape importante a été franchie dans le « Projet urbain – Général Guisan » avec l'inauguration de la maison de quartier à la rue de l'Union 24. Cet espace, soutenu par les habitants dès le début de l'action mise en place en faveur du quartier Plan Dessous, est géré par un responsable, engagé à 50%. Il accueille désormais de multiples activités pour toutes les générations.



Les invités découvrent les locaux de la maison de quartier

### Les Aînés

- Actions en faveur des aînés**
- en 2010, 348 (2009 : 370) bénéficiaires ont reçu une aide complémentaire veveysanne pour un montant de Fr. 465'201.- (2009: Fr. 465'235.-),
  - le 6 décembre 2010, 713 paquets de Noël ont été préparés par la DASF et distribués par l'association «4 roues de secours»,

### Expulsion

- en 2010, la justice de paix a prononcé 22 expulsions effectives sur notre Commune.

### L'intégration Lancement d'une action veveysanne de lutte contre le racisme

- à l'instar d'autres villes, Vevey a désormais son action dans le cadre de la journée internationale de lutte contre le racisme, fixée au 21 mars de chaque année. Pour sa première édition, cette manifestation s'adressait aux enfants de 6 à 12 ans pour une sensibilisation au respect de l'autre et à la diversité. Cette action est appélee à se pérenniser.



Créer une œuvre commune au-delà des différences...

### La Fête des Voisins s'étend sur la Riviera

- les demandes venant d'habitants des communes voisines pour le matériel d'organisation de cet événement convivial, mis sur pied en collaboration avec le délégué Agenda 21, sont toujours plus nombreuses. Dès lors, nous avons mis en place une coordination pour l'ensemble des com-

- avec certain mois ayant atteint les 100%, un taux de 100%.
- 56% des utilisateurs ont plus de 40 ans, 13% sont des femmes et 23% sont Suisses.

## Fondation apollo

- en 2010, le Conseil communal de Vevey a accepté la mise en place de la fondation Apollo, offrant aux Veveysans des logements de transition. Cette fondation est financée paritairement par la Ville de Vevey et le canton de Vaud. Cette structure a ouvert début 2011. Lien internet Fondation Apollo : [www.fondation-apollo.ch](http://www.fondation-apollo.ch).

### Pénurie de logements

- on ne le dira jamais assez, notre commune connaît un taux de pénurie du logement inquiétant (0.25). Rappelons qu'il y a pénurie lorsque nous nous trouvons au-dessous de 1.5 % de logements vacants.

### Consultation projet de loi

- en 2010, Vevey a été consultée pour un projet de loi, la LPPL (Loi sur la préservation du parc localif); ce nouveau texte devrait à terme fusionner et remplacer les 2 lois existantes, les LDTR et LAAL (voir ci-dessus).

### Commission du logement

- en 2010, la commission du logement s'est réunie à une reprise pour une visite organisée des tours de Gilamont en rénovation.

- en 2010, 287 (261 en 2009) subventions de Fr. 7. ont été octroyées aux bénéficiaires des prestations complémentaires AVS/AI pour l'achat de cartes de bus VMCV,
- En 2010, 62 personnes (48 femmes et 1 homme) ont fêté leur 90 ans; 3 personnes (2 femmes et 1 homme) ont fêté leur 100 ans. Sur ces 65 jubilaires, 42 ont accepté une visite des Autorités; elles ont été assurées par notre huissier accompagné par M. Lionel Girardin (24 visites); ce dernier a été remplacé à quelques reprises par Laurent Ballif, Jérôme Christen, Marcel Martin, Madeleine Burnier et Pascale Bacher,
- Le 15 septembre 2010, s'est déroulée la traditionnelle croisière CGN proposée aux aînés veveysans. 216 personnes y ont participé. Cette action est subventionnée par la Fondation Haefeli-Meylan à Corseaux,
- la commune a soutenu le groupement de gymnastique «Les Vaillants» en prenant en charge les frais de location de la salle paroissiale Ste-Claire pour un montant de Fr. 1'460. ,
- la commune prend en charge le loyer des associations 4 Roues de secours et du passeport-vacances qui partagent les mêmes locaux.

### Centre de jour du Panorama

- 22 activités extra-muros ont été proposées et suivies par 194 personnes,
- 73 activités intra-muros ont eu lieu avec la participation de 1894 personnes,
- diverses activités sont proposées hebdomadairement, telles que :
  - bricolage
  - gym,
  - ping-pong,

### Agence d'Assurances Sociales

- les taux de cotisations à charge des employeurs et des salariés n'ont pas été modifiés au 1er janvier 2010, si ce n'est par l'introduction d'une nouvelle contribution de 0.1% en faveur de la formation professionnelle, à charge des seuls employeurs, le taux des cotisations à une caisse d'allocations familiales

des indépendants a été abaissé de 1.7% à 1.3%.

- Les limites de revenus applicables pour l'obtention du subsidium ont été portées à Fr. 32'500.- pour une personne seule et à Fr. 51'000.- pour les personnes avec charge de famille (chiffre 650 de la taxation fiscale 2007), augmentées, le cas échéant, du 5% de la fortune imposable dépassant Fr. 50'000.- pour un célibataire et Fr. 100'000.- par couple. Ces limites sont majorées pour un enfant à charge de Fr. 10'000.-, pour deux enfants à charge de Fr. 16'000.-, pour trois enfants à charge de Fr. 22'000.-, pour quatre enfants à charge de Fr. 28'000.-, et, au-delà, de Fr. 7'000.- de plus par enfant supplémentaire.

### Le Centre social intercommunal (CSI) de Vevey et le marché de l'emploi



#### Collaborateurs

- Au 31.12.2010, 39 collaborateurs (31.75 EPT) travaillaient pour le CSI. 0.6 EPT est consacré à l'accompagnement de personnes endettées en lien avec la campagne menée par le canton.

| Nombre d'affiliés, bénéficiaires et ayants droit au 31 décembre 2010 |              |              |
|--|--------------|--------------|
| Habitants de Vevey   | 2010         | 2009         |
| Personnes de condition indépendante (PCI)                            | 484          | 591          |
| Personnes sans activité lucrative (PSA)                              | 2248         | 1173         |
| Employeurs de personnel  | 481          | 520          |
| Ayants droit aux allocations familiales (AF)                         | 930          | 530          |
| Ayants droit aux rentes AVS/AI                                       | 1933         | 1894         |
| Ayants droit aux prestations complémentaires AVS/AI                  | 1070         | 1051         |
| <b>Total des dossiers d'affiliés et d'ayants droit</b>               | <b>6176</b>  | <b>5759</b>  |
| Bénéficiaires de subsides à l'assurance maladie                      | 5920         | 5663         |
| <b>Nombre total d'affiliés, ayants droit et bénéficiaires</b>        | <b>12096</b> | <b>11422</b> |

### Dossiers

- en 2010, nous avons traité 1403 dossiers du revenu d'insertion (RI), dont 840 concernaient notre Commune. C'est une augmentation de 7% par rapport à 2009, en matière de charge financière, les dépenses liées à ces dossiers RI s'élevaient pour 2010 à Fr. 21'269'140. — (augmentation de Fr. 2,48 millions).

CSI VEVEY, nombre de dossiers RI en 2010

| Age   | Nombre      | Proportion    |
|---|-------------|---------------|
| <b>18 à 21 ans 11 mois*</b>   | <b>117</b>  | <b>8.34%</b>  |
| <b>22 à 25 ans 11 mois</b>  | <b>149</b>  | <b>10.62%</b> |
| de 26 à 30 ans 11 m.  | 157         | 11.19%        |
| de 31 à 35 ans 11 m.  | 151         | 10.76%        |
| de 36 à 40 ans 11 m.  | 197         | 14.04%        |
| de 41 à 45 ans 11 m.  | 183         | 13.04%        |
| de 46 à 50 ans 11 m.  | 168         | 11.97%        |
| de 51 à 55 ans 11 m.  | 126         | 8.98%         |
| de 56 à 60 ans 11 m.  | 94          | 6.70%         |
| de 61 à 65 ans 11 m.  | 52          | 3.71%         |
| 66 ans et plus  | 9           | 0.64%         |
| * y. c. 9 dossiers dont le requérant principal est âgé de moins de 18 ans |             |               |
| <b>Nationalité</b>  |             |               |
| Suisse  | 755         | 53.81%        |
| Europe UE (15)  | 291         | 20.74%        |
| Europe UE (+12)   | 8           | 0.57%         |
| Autre Europe  | 140         | 9.98%         |
| Autre nationalité   | 209         | 14.90%        |
| <b>Total</b>  | <b>1403</b> | <b>100.00</b> |



|                 | DEMANDEURS D'EMPLOI (1) |        |        | CHOMEURS (2) |        |        | DEMANDEURS D'EMPLOI NON CHOMEURS (3) |        |        |
|-----------------|-------------------------|--------|--------|--------------|--------|--------|--------------------------------------|--------|--------|
|                 | TOTAL                   | HOMMES | FEMMES | TOTAL        | HOMMES | FEMMES | TOTAL                                | HOMMES | FEMMES |
| Total           | 941                     | 525    | 416    | 702          | 417    | 285    | 239                                  | 108    | 131    |
| Moins de 20 ans | 23                      | 14     | 9      | 12           | 8      | 4      | 11                                   | 6      | 5      |
| 20-24 ans       | 97                      | 51     | 46     | 80           | 45     | 35     | 17                                   | 6      | 11     |
| 25-29 ans       | 128                     | 66     | 62     | 100          | 52     | 48     | 28                                   | 14     | 14     |
| 30-34 ans       | 140                     | 75     | 65     | 108          | 65     | 43     | 32                                   | 10     | 22     |
| 35-39 ans       | 129                     | 73     | 56     | 96           | 57     | 39     | 33                                   | 16     | 17     |
| 40-44 ans       | 141                     | 78     | 63     | 105          | 60     | 45     | 36                                   | 18     | 18     |
| 45-49 ans       | 93                      | 60     | 33     | 72           | 50     | 22     | 21                                   | 10     | 11     |
| 50-54 ans       | 96                      | 53     | 43     | 69           | 39     | 30     | 27                                   | 14     | 13     |
| 55-59 ans       | 53                      | 29     | 24     | 32           | 20     | 12     | 21                                   | 9      | 12     |
| 60 ANS et plus  | 41                      | 26     | 15     | 28           | 21     | 7      | 13                                   | 5      | 8      |

## Enquêtes

- 14 nouvelles enquêtes demandées,
- 5 rapports positifs et 2 négatifs, les autres enquêtes sont encore en cours.

## Formation des Jeunes Adultes en Difficulté (FORJAD)

- 20 nouveaux jeunes ont démarré une formation en 2010 et ont donc rejoint 20 autres qui sont en cours de formation,
- 12 jeunes ont terminé leur formation en 2010.

## Bascule

- le Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS) a souhaité que les assistants sociaux puissent se rapprocher des tâches d'appui social y compris celles de l'«insertion» et, pour ce faire, ils ont été soulagés de l'aspect administratif lié à l'octroi de la prestation financière,

- cela a eu pour conséquence une année de mise en place dans une nouvelle répartition des tâches en AS et AD et une collaboration différente. Les collaborateurs administratifs doivent quant à eux faire l'apprentissage des normes Ri,
- cette période de transition va se poursuivre encore durant toute l'année 2011.

## Assistance judiciaire

- 136 demandes ont été remplies par notre service. 2010 est la dernière année où nous avons à remplir les déclarations de fortune pour les personnes déposant une telle requête. Elles sont désormais orientées directement auprès de l'assistance judiciaire.

## Emploi

- le taux de chômage à Vevey est passé de 8.7% au 31.12.2009 à 8.3% à fin 2010,

- en y ajoutant les demandeurs d'emploi à fin 2010, le taux a atteint les 11.2% (11.3% à fin 2009).

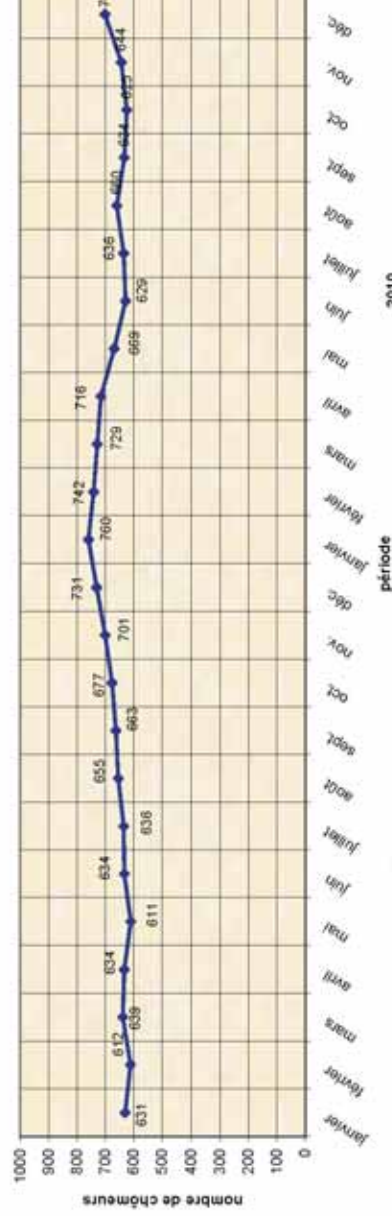
## Le mot du Municipal

De nombreux défis et enjeux pour la Commune, et donc ses habitants, ont ponctué l'année 2010 et permis de continuer le développement des prestations proposées par la direction des affaires sociales et familiales, entre autres. Une attention particulière a été portée à l'ensemble des projets afin de garantir une continuité dans l'action et ainsi pouvoir les pérenniser à long termes.

## Logement

- actions régulières auprès des différentes instances cantonales afin de maintenir des prix de loyers accessibles,
- recherche de solutions avec les coopératives de logements afin d'étendre l'offre des subventionnés,
- création de la structure Apollo.

NOMBRE DE CHOMEURS



## Intégration

- continuité du projet urbain Général Guisan,
- participation à la chambre consultative cantonale de l'intégration,
- mise sur pied à Vevey de la journée cantonale des commissions des affaires interculturelles,
- réception de commissions des affaires interculturelles de diverses villes pour des visites et des échanges.

## Incivilités

- création avec le GT incivilités d'un concept innovant et ambitieux permettant de répondre aux attentes de la population et du Conseil communal.

## Centre Régional Défense Incendie et Secours Riviera (CRDIS)

- engagement d'un chef du Détachement de premier secours,
- remplacement du commandant.

## « Animations » de Noël

- Développement de ces animations afin qu'elles soient le point d'ancrage pour les commerces de la ville,
- augmentation et valorisation des synergies entre les différents acteurs (commerces, entreprises, commune, ...),
- valorisation et mise en place d'objectifs communs.

## Sécurité Riviera

- préparation au rattachement de l'ORPC à Sécurité Riviera,
- validation du règlement général

de Police par le Conseil Intercommunal de Sécurité Riviera.  
*Lionel Girardin, municipal*  
*Christophe Bormand, chef de service*

## Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2009:

Suivant ainsi une recommandation contenue dans le rapport du Conseil fédéral du 31 mars 2010 intitulé «Stratégie globale de la Suisse en matière de lutte contre la pauvreté», la Commission de gestion propose que la Commune mette sur pied ou encourage des offres d'éducation précoce. Elles devront être faciles d'accès, favoriser le développement des enfants et soutenir les parents dans leur tâche d'éducation. Par faciles d'accès, on entend des offres qui s'inscrivent dans les quartiers, permettent d'aller trouver les familles chez elles et tiennent spécifiquement compte de l'origine culturelle des personnes, en lien avec les associations de parents.

## Développement

Ce vœu s'inscrit dans le cadre d'un développement du travail social en milieu scolaire, qui doit

- œuvrer en faveur de conditions qui favorisent l'épanouissement des enfants et des jeunes ;
- contribuer à prévenir, à atténuer et à résoudre les problèmes sociaux et personnels en adoptant des mesures appropriées ;
- favoriser la collaboration et, le cas échéant, développer la médiation entre l'école et les parents,
- contribuant ainsi à atténuer la sélectivité du système de formation et à améliorer l'intégration enfants allophones en vue de leur scolarisation.

## Réponse:

La DASF, consciente et acquise aux besoins de formation précoce mais aussi de la formation continue des adultes, a pris de nombreux contacts afin de donner une réponse circonstanciée au vœu de la commission de gestion. Il convient par contre de relever que l'objectif visé par le vœu est de compétence des instances fédérales et cantonales. Aussi, le nombre de dossiers suivis par la DASF n'ont pas permis d'aboutir à une définition précise en lien avec le vœu.

**Suivi :** Ne désirant pas donner une réponse partielle, la DASF demande un délai à fin 2011 pour répondre à ce vœu.

|        |   |
|--------|---|
| AAS    | Agence d'Assurances Sociales  |
| AIL    | Aide Individuelle au Logement   |
| AD     | Administratif (employé(e) d'administration)   |
| AS     | Assistant Social  |
| AVO    | Association Vevey-Ouest   |
| CSI    | Centre Social Intercommunal   |
| DASF   | Direction des Affaires Sociales et Familiales   |
| EPT    | Equivalent à Plein Temps  |
| FAJE   | Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants  |
| FORJAD | Formation des Jeunes Adultes en Difficulté  |
| GT     | Groupe de Travail   |
| LAAL   | Loi concernant l'Aliénation d'Appartements loués; loi du 1er décembre 1989  |
| LDTR   | Loi concernant la Démolition, la Transformation et la Rénovation de maisons d'habitation, ainsi que l'utilisation de logements à d'autres fins que l'habitation ; loi du 1er avril 2004 |
| LPPL   | Loi sur la Préservation du Parc Locatif   |
| REVE   | Réseau Enfance Vevey et Environs  |
| RI     | Revenu d'insertion  |
| SPAS   | Service de Prévoyance et d'Aide Sociales  |

**Éléments mis en valeur par un astérisique**

- ACP : Agriculture contractuelle de proximité
- ADSL : technologie de communication haut-débit permettant d'utiliser les lignes téléphoniques déjà existantes afin d'accéder à internet (asymetric digital subscriber line)
- AFM : Association ferme Menthée
- ATE : Association transport et environnement
- BTI : Bureau technique intercommunal soit le bureau intercommunal du Cercle de Corsier qui s'occupe des travaux publics et de l'urbanisme des 4 communes du Cercle (Chardonne, Jongny, Corseaux et Corsier)
- CAMAC : Centrale des autorisations
- CAT : Commission d'aménagement du territoire
- CORAT : Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire
- CPEJ : Coup de pouce emploi jeunesse
- CROSPV : Centre régional d'orientation scolaire et professionnelle de Vevey
- CVAJ : Centre vaudois d'aide à la jeunesse
- DASF : Direction des affaires sociales et familiales
- DAI : Direction de l'architecture et des infrastructures
- DEP : Direction des espaces publics
- DFJC : Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
- ECA : Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels
- Egzeko : animation jeunesse du cercle de Corsier
- EPT : Equivalent plein temps
- EVAM : Etablissement vaudois d'accueil des migrants
- GED : Gestion électronique des documents (selon Wikipédia) : la gestion électronique des documents désigne un procédé informatisé visant à organiser et gérer des informations et des documents électroniques au sein d'une organisation. Il met principalement en oeuvre des systèmes d'acquisition, de classement, de stockage, d'archivage des documents (exemple d'utilisation : la numérisation de masse de documents papiers).
- Ginkgo : travail social de proximité
- GPSHL : Groupement de police section haut Léman
- LAAL : Loi concernant l'aliénation d'appartements loués
- LAJE : Loi sur l'accueil de jour des enfants
- LASV : Loi sur l'action sociale vaudoise
- LATC : Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
- LDTR : Loi concernant la démolition, la transformation et la rénovation de maison d'habitation

- LED : Light-Emitting Diode (diode électroluminescente)
- LEtr : Loi fédérale sur les étrangers
- LOF : Loi sur l'organisation et le financement de la politique sociale
- MAMAC : de l'allemand: Medizinisch-ArbeitsMarktliche Assessments mit Case Management
- MIS : Mesure d'insertion sociale
- MSAP : Musée suisse de l'appareil photographique
- NAVS 13 : Nouveau numéro AVS à 13 chiffres
- OAV : Ordre des avocats vaudois
- OCBE : Office cantonal des bourses d'études
- ODM : Office fédéral des migrations
- OFAS : Office fédéral des assurances sociales
- OFISA : Société spécialisée dans le conseil informatique auprès des administrations communales
- OFS : Office fédéral des statistiques
- OL : Office du logement
- OMSV : Organisme médico-social vaudois
- OMYP : Organisation mondiale des yachts clubs et ports écologiques
- OPTI : Organisme de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion
- ORP : Office régional de placement
- OSEO : Œuvre suisse d'entraide ouvrière
- PALT : Plan d'aménagement à long terme
- PC : Prestations complémentaires
- PCI : Personnes de condition indépendante
- PDCEn : Plan directeur communal des énergies
- PGEE : Plan général d'épuration des eaux
- PPA : Plan partiel d'affectation
- PPE : Propriété par étage
- PPLS : Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire
- PSA : Personnes sans activité lucrative
- RAIL : Règlement sur l'aide individuelle au logement
- RAS : Région d'action sociale
- RCB : Registre cantonal des bâtiments
- RCL : Réseau cantonal des logements
- REVE : Réseaux enfance Vevey et environs
- Ri : Revenu d'insertion
- RMR : Revenu minimum d'insertion
- RPT : Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches
- SAI : Service des affaires intercommunales
- SCRIS : Service cantonal de recherche et d'information statistique
- SELT : Service de l'économie, du logement et du tourisme
- SEMO : Semestre de Motivation